This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

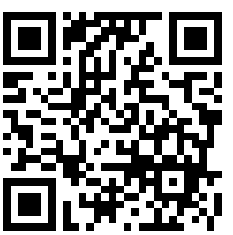

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

CLASS 380.951
BOOK 9 M267

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

CL. MADROLLE

LES PREMIERS VOYAGES FRANÇAIS A LA CHINE

LA COMPAGNIE DE LA CHINE

1698-1719

OUVRAGE ORNÉ DE CARTES

PARIS
LIBRAIRIE CHALLAMEL

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

A Monsieur Chavannes
Souvenir très cordial et reconnaissant
Cl. Madrolle

LES

PREMIERS VOYAGES FRANÇAIS A LA CHINE

LA COMPAGNIE DE LA CHINE

1698-1719

Digitized by Google

Il a été tiré 100 exemplaires.

N° 45

Digitized by Google

CL. MADROLLE

LES

PREMIERS VOYAGES FRANÇAIS A LA CHINE

LA COMPAGNIE DE LA CHINE

1698-1719

129-2°

OUVRAGE ORNÉ DE CARTES

PARIS

AUGUSTIN CHALLAMEL, ÉDITEUR

17, RUE JACOB, 17

LIBRAIRIE MARITIME ET COLONIALE

1901

Digitized by Google

Digitized by Google

380.951
GM267

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS V

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE. — LES EUROPÉENS EN ASIE.

La découverte moderne de la Chine. — Les Portugais en Asie . . . I
Les Espagnols V
Les Hollandais VI
Les Danois X
Les Anglais XI

DEUXIÈME PARTIE. — LES TENTATIVES FRANÇAISES.

Les tentatives commerciales des Français dans les eaux asiatiques. — Une première Compagnie de la Chine XX

TROISIÈME PARTIE. — LA COMPAGNIE DE LA CHINE.

La Société de JOURDAN XXI
L'affaire du " Saint-Louis " et du " François " LV
La troisième Compagnie de la Chine LX
La route de Chine LXV
Les vaisseaux français en Extrême-Orient pendant le monopole de la Compagnie royale de la Chine LXX

MAR 3 '49

1245606

Digitized by Google

LIVRE I

Pages.

Relation de la première mission française a la Chine. 1698-1700 . . 1
La traversée. — Escale au Cap, à Achen, à Malacca. — La côte de Chine. — Sancian. — Macao. — Séjour à Canton. — Retour en France. 6

LIVRE II

Journal du voyage de la Chine dans les années 1701, 1702 et 1703. 55
En route pour la Chine. — Le comptoir de Gorée 61
La coste de Chine, Sancian, Fankichan, Tienpé 70
Premier séjour à Canton 115
En route pour Couang-chou-van. — Séjour dans cette baie 159
L'Amphitrite à Canton 185
Le départ pour la France. — La terre du Brésil. 257

LIVRE III

Campagne du " Saint-Anthoine " 1707-1711 268

LIVRE IV

Le voyage du " Solide " 1709-1716 277

Imp. Schneider frères et Mary. — Levallois.

Digitized by Google

PLANCHES HORS TEXTE

LA PROVINCE DE KOUANG-TOUNG.

CARTE DE JOHN TORNTON. 1699.

L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE CANTON. 1698.
Faite par le R. P. Dolzé.

LA RIVIÈRE DE CANTON. 1698.
Levée par de Lagrange.

DE LA BAIE DE KOUANG TCHEOU A CANTON. 1701-02.
Par Froger de la Rigaudière.

Digitized by Google

Digitized by Google

380.951
FM267

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS V

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE. — LES EUROPÉENS EN ASIE.

La découverte moderne de la Chine. — Les Portugais en Asie . . . I
Les Espagnols V
Les Hollandais VI
Les Danois X
Les Anglais XI

DEUXIÈME PARTIE. — LES TENTATIVES FRANÇAISES.

Les tentatives commerciales des Français dans les eaux asiatiques. — Une première Compagnie de la Chine XX

TROISIÈME PARTIE. — LA COMPAGNIE DE LA CHINE.

La Société de JOURDAN XXI
L'affaire du " Saint-Louis " et du " François " LV
La troisième Compagnie de la Chine LX
La route de Chine. LXV
Les vaisseaux français en Extrême-Orient pendant le monopole de la Compagnie royale de la Chine. LXX

MAR 3 '49

1215606

Digitized by Google

LIVRE I

Pages.

Relation de la première mission française a la Chine. 1698-1700 . . 1
La traversée. — Escale au Cap, à Achen, à Malacca. — La côte de Chine. — Sancian. — Macao. — Séjour à Canton. — Retour en France. 6

LIVRE II

Journal du voyage de la Chine dans les années 1701, 1702 et 1703. 55
En route pour la Chine. — Le comptoir de Gorée 61
La coste de Chine, Sancian, Fankichan, Tienpé 70
Premier séjour à Canton 115
En route pour Couang-chou-van. — Séjour dans cette baie 159
L'Amphitrite à Canton 185
Le départ pour la France. — La terre du Brésil. 257

LIVRE III

Campagne du " Saint-Anthoine " 1707-1711 268

LIVRE IV

Le voyage du " Solide " 1709-1716 277

Imp. Schneider frères et Mary. — Levallois.

Digitized by Google

PLANCHES HORS TEXTE

LA PROVINCE DE KOUANG-TOUNG.

CARTE DE JOHN TORNTON. 1690.

L'ENTRÉE DE LA RIVIÈRE DE CANTON. 1698.
Faite par le R. P. Dolzé.

LA RIVIÈRE DE CANTON. 1698.
Levée par de Lagrange.

DE LA BAIE DE KOUANG TCHEOU A CANTON. 1701-02.
Par Froger de la Rigaudière.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

« Voyage a la Chine », telle était l'expression usitée parmi les premiers navigateurs français qui abordèrent les côtes du Céleste Empire ; nous respectons ici ce terme du passé, et nous le plaçons comme titre de ce livre, destiné à remettre en mémoire les efforts courageux et persévérants par lesquels nos compatriotes ont triomphé des difficultés innombrables qu'ils rencontrèrent à l'origine des relations maritimes et commerciales de la France avec cette partie de l'Asie orientale.

Le sujet que nous traitons devait entrer dans la composition d'un de nos volumes consacrés à la Chine méridionale : Hai-nan et la Côte continentale voisine, mais l'importance des documents que nous voulons faire connaître nous a paru nécessiter une publication spéciale.

Notre but principal est, en effet, de mettre en lumière des manuscrits encore inédits en français et qui apportent de précieux éléments à l'histoire de nos relations avec le Céleste Empire. Ce premier travail nous a forcé à rechercher plus loin encore les

Digitized by Google

origines de notre arrivée en Extrême-Orient, et notre marche progressive vers les races jaunes; aussi, dans notre INTRODUCTION nous sommes-nous étendu principalement sur le rôle de notre *Compagnie royale de la Chine*. Ce fut cette société qui importa directement, et pour la première fois en France, les produits chinois, et qui ouvrit à nos armateurs et à nos marins les routes qui conduisent au pays des *Fils de Han*.

On a encore peu parlé de l'action de notre marine dans ces mers lointaines : il n'est que juste de rappeler les principales routes suivies par notre flotte, et de faire renaître les noms de ceux de nos compatriotes qui ont marqué leur passage en Asie d'un impérissable souvenir. Les cartes que nous publions semblaient être ignorées; nous sommes heureux de rappeler que notre nouvelle colonie du Kouang-tcheou ouan avait été relevée dès 1701 par nos compatriotes.

Des manuscrits de la fin du règne de Louis XIV permettent de faire revivre quelques instants ces tentatives françaises qui restent encore aujourd'hui les bases de l'acheminement de la politique actuelle de notre pays en Extrême-Orient. Le nombre de ces écrits est malheureusement restreint : *La Relation de la première mission française en Chine 1698-1700* est le document le plus ancien ; c'est la traduction d'un ouvrage anglais qui parut à Londres en 1859, d'après l'original du manuscrit français qui fut composé soit par l'officier du bord FILYE, soit plus probablement par l'enseigne DE LAGRANGE. Le livre a pour titre : *A Journal of the First French Embassy to China. 1698-1700. Translated from*

Digitized by Google

an unpublished Manuscrit by SAXE BANNISTER, *M A Queen's collège, Oxford. With an Essay on the friendly disposition of the Chinese government and the People to Foreigners.* Ce récit nous reporte aux débuts de l'établissement français à Canton.

La narration suivante provient d'un manuscrit de la *Bibliothèque nationale*, à Paris, intitulé : *Journal du voyage de la Chine fait dans les années 1701, 1702 et 1703* (1). L'auteur est un lieutenant de l'*Amphitrite*, nommé BOUVET DE LA TOUCHE. Il traite de toutes les questions de l'époque, et parmi les sujets qui peuvent nous intéresser il nous décrit, d'après les dires de VILETTE et de D'ANDIGNÉ, la vie des missionnaires à Pé-king. Son journal est le plus complet de tous ceux des voyageurs qui ont laissé des mémoires sur leur séjour en Chine.

Le troisième document nous donne le voyage du *Saint-Anthoine ;* il a été trouvé aux *Archives nationales*. Ce document un peu bref a pour titre : *Observations de la campagne que vient de faire monsieur* DE FRONDAD, *capitaine commandant le " Saint-Anthoine ", armé de quarante canons, cent soixante-quatre hommes d'équipage, party du Port-Louis le 30e janvier 1707 pour la Rivière de la Platte, le Pérou, la Chine, les isles de Molluc et la Merique* (sic).

Il existe cependant un manuscrit beaucoup plus considérable de cette première traversée du Pacifique par un bâtiment français, mais il n'est plus en France, il a émigré, et, c'est après M. CORDIER, un Suédois M. DAHLGREN, qui nous dévoile son existence dans une étude de géographie historique

(1) Ce volume de 476 pages provient des *Archives nationales* MM 926 ; c'est un manuscrit du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

sur les navigations françaises dans les mers du Sud au commencement du XVIIIe siècle (1).

La dernière relation est celle du voyage du *Solide*. Ce manuscrit est conservé aux *Archives de la Marine* : *Journal de Monsieur* DE MONCOURANT, *marchand sur le Solide. En 1710, allant du Pérou à la Chine, Commandant* DE RANGUIENNE. *De l'Ile de Formigas, côte du Pérou, aux îles Mariannes, à Canton.*

Ces quatre manuscrits sont les plus intéressants, parmi une dizaine environ, les seuls que nous ayons de l'époque correspondant au monopole de la *Compagnie de la Chine*, période de vingt années durant laquelle vingt-sept bâtiments français gagnèrent les côtes de Chine.

A ces travaux, si le chercheur veut joindre les *Lettres édifiantes et curieuses* relatives à la Chine, que les missionnaires jésuites français écrivirent à la même époque, il aura réuni tous les documents importants sur le Céleste Empire, qui aient vu le jour pendant la dernière période du règne de Louis XIV. Car nos marins et nos commerçants ne furent pas les seuls à se rendre en Asie orientale ; bien avant eux nos missionnaires parcouraient les provinces intérieures de la Chine, et on ne peut oublier le concours utile que les missions catholiques françaises apportèrent aux entreprises de nos compatriotes dans le Céleste Empire.

(1) *De Franska sjöfärderna till söderhafvet i början af adertonde Seklet. En studie in historisk geographi af* E. W. DALGREN. Stockolm, 1900, in-8, 430 p., 50 fig. et 2 cartes, où est traduit le manuscrit français conservé à Stockholm et intitulé : *Au nom de Dieu, Journal du voyage du Pérou en Chine, et retour en France, repassant par le Pérou et Chily dans le Vaisseau le Saint-Antoine, du port de 300 thonneaux, armé de 44 canons et 150 hommes d'Equipage, et appartenant aux particuliers de France ; commandé par M.* DE FRONDAD, manuscrit de 95 pages in-folio, avec 12 cartes coloriées signées PIERRE MOIRIE.

Digitized by Google

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

LES EUROPÉENS EN ASIE

La découverte moderne de la Chine
Les Portugais

L'invention de la boussole avait enhardi les Européens; ils se hasardèrent bientôt à travers les mers et tentèrent des voyages au long cours.

Dans leur exploration vers le midi du monde, les Français avaient découvert les Canaries dès 1405, puis les Flamands étaient venus jusqu'aux Açores. Les Portugais, plus rapprochés des côtes africaines, s'élancèrent avec plus de persévérance dans l'inconnu. Madère fut leur première découverte, ils s'y installèrent; puis les années suivantes en descendant la côte africaine, ils doublèrent le cap de Gonaro et le cap Vert. Enfin ils reconnurent le cap de Bonne-Espérance. Ce fut leur fortune.

Les navigateurs portugais pénétrèrent alors dans l'Océan

Digitized by Google

Indien, et tandis qu'aucune autre puissance européenne ne les gênait ils s'établirent dans l'Indoustan.

Quelques années après, LOPEZ DE SEQUEIRA *se dirigeant vers l'est aborda à Malacca (fin 1508). Ce port était le lieu commun des échanges de l'Extrême-Orient et de l'Asie occidentale. Par l'occupation de cette place, en 1511, les Portugais se trouvaient les maîtres de ce trafic et la route de Chine leur était ouverte. Ils abordèrent à Canton en 1514 (1).*

Ils furent ainsi les premiers Européens qui nouèrent par mer des relations commerciales avec les Chinois.

Le vice-roi des Indes portugaises LOPEZ SOAREZ *résolut alors d'affrêter une escadre de huit vaisseaux, qui partit de Goa en 1517 pour le Céleste Empire. Ces bâtiments, chargés de marchandises, étaient sous le commandement de* FERNAND D'ANDRADA, *assisté de* THOMAS PEREIRA *comme ambassadeur.*

La crainte gagna les Chinois à l'arrivée d'une flotte si importante; ils la firent arrêter à l'embouchure du fleuve, et n'autorisèrent que deux vaisseaux à remonter jusqu'à Canton.

PEREIRA *put faire connaître sa qualité d'ambassadeur*

(1) Ce renseignement nous vient de la *Première lettre d'*ANDRÉ CORSAL, *Florentin, à Très-Illustre seigneur* JULIEN DE MÉDICIS, *escripte, en Cochin, ville des Indes, le 4e jour de janvier* 1515, *touchant ses voyages faits es dites parties; traduite de Tuscan en français par le seigneur* GABRIEL SIMÉON.

La lettre a été publiée par SCHEFFER dans son volume : *Navigation de* VASQUE DE GAMME, *chef de l'armée du roi de Portugal en l'an* 1497.

« L'année passée, nos Portugalois allèrent à la Cina, toutefois les autres ne les laissèrent descendre en terre, disant que leur coutume est telle, que nul étranger n'entre en leurs maisons; mais nonobstant les nôtres firent bien leur profit, vendant leur marchandises, et disent qu'il y a autant de profit à porter les épiceries à la Cina, comme au Portugal, estant là le pays froid et les épiceries requises, en sorte que depuis Malacca jusqu'à la Cina, allant vers septentrion, il n'y saurait avoir que cinq cens lieues. Le roy de ce pays ne se laisse jamais voir ny parler, sinon à un homme seul, et si aucun demande quelque chose, l'un le dit à l'autre, et l'autre à l'autre, jusqu'au cinquantième, qui est celuy qui parle au roy. »

Digitized by Google

du roi de Portugal auprès de l'empereur de Chine et partit avec des présents pour Pé-king. Mais pendant ce voyage les Portugais, qui avaient jeté l'ancre au bas de la rivière, commirent toutes sortes d'exactions et de pillages. L'empereur ayant appris la conduite des marins étrangers fit charger de chaînes l'ambassadeur et sa suite, et les renvoya à Canton, où PEREIRA *mourut en prison.*

Cependant quelques années plus tard les Portugais reprirent la route de Chine et tentèrent d'entrer en relations commerciales avec les Chinois.

Canton leur ayant été fermé, ils firent des établissements temporaires à Sancian, puis en ayant été chassés, ils remontèrent les côtes de Chine et installèrent des comptoirs à Tsouen-tcheou Fou, dans le Fou-kien, puis à Ning-to Fou (1) dans le Tché-kiang, où les Chinois les massacrèrent en 1545.

Rebutés dans le Nord ils revinrent à Sancian. « A dix-huit lieues de là, écrit FARIA SOUSA (2), *il y avait une île, nommée Ao Chan, refuge de brigands et de pirates, qui infestaient les mers et le continent. Les Chinois offrirent cette île aux Portugais à condition que ceux-ci réduisissent les pirates. Les Portugais détruisirent ce repaire, et dès lors chacun bâtit où il voulut : la ville grandit peu à peu, et s'enrichit par un commerce florissant avec les Chinois. » Macao devint un établissement portugais; mais cette cession se fit avec des restrictions et des entraves nombreuses qui donnèrent longtemps à Macao l'aspect d'une ville bloquée.*

Vers la fin du règne de LOUIS XIV, *Macao était habité par quatre mille Portugais y compris leurs esclaves et quinze à dix-huit mille Chinois. Tous étaient occupés au trafic des*

(1) Les Portugais appelaient cette ville Liempo.

(2) MANUEL DE FARIA E SOUSA dans *Asia Portuguesa*.

Digitized by Google

marchandises, mais le plus grand profit était celui qu'ils tiraient de la contrebande avec les Philippines et Hai-nan, qu'à cette époque on disait très riche en or (1).

Au moment de la première ambassade française en Chine, les Portugais, chassés de toutes leurs colonies par les Hollandais (2), ne possédaient plus en Asie que Goa et Macao.

(1) CARRERI.
TAVERNIER.
HAMILTON. *Acco-unt of the East Indies.*

(2) Les Hollandais avaient enlevé les Portugais du Cap en 1653, de Malacca, de la côte de Cochin, des Moluques, de Java, etc.

Digitized by Google

Les Espagnols

Les Portugais avaient abordé la Chine en 1514 par le cap de Bonne-Espérance et les Indes, les Espagnols arrivèrent en Extrême-Orient après avoir contourné l'Amérique du Sud. Ce fut MAGELLAN *qui à la tête de la flotte du roi d'Espagne découvrit l'archipel des Philippines ; mais ces îles ne devaient être définitivement occupées qu'en 1566 par* LOPEZ DE LEGASPI, *et Manille fondée en 1571.*

L'Espagne fut la seconde puissance qui entra en relations avec la Chine.

Les Philippines ne furent pas la seule colonie asiatique ; les Espagnols de Manille tentèrent un établissement dans le nord de Formose en 1626, mais les Hollandais entreprenants le leur enlevèrent en 1642, comme ils se saisirent de leurs comptoirs des Moluques.

Digitized by Google

Les Hollandais

Sous le nom de Compagnie des pays lointains, *des marchands des Provinces-Unies de Hollande firent partir en 1595 quatre vaisseaux pour les Indes afin d'en reconnaître la route.* HOUTMAN *qui avait profité de sa détention à Lisbonne pour se renseigner sur la valeur de l'Asie méridionale, commandait l'escadre.*

Le retour de ces bâtiments, excita tellement la curiosité et l'intérêt que toute la Hollande voulut s'embarquer. Partout des sociétés se formèrent. Elles établirent une loge à Singapour et parurent devant Canton en 1601.

Mais le trop grand nombre de sociétés créa une concurrence nuisible aux intérêts des actionnaires, et les Etats Généraux conseillèrent l'union de toutes les entreprises d'Asie en leur assurant un monopole commercial pour une première durée de vingt et un ans, à dater du 20 mars 1602. L'association nouvelle prit le nom de Compagnie unie des Indes orientales; *son capital fut de 6,600,000 florins (1).*

Les Hollandais en cherchant à chasser les Portugais de l'Extrême-Orient, voulaient leur enlever Macao (1603), mais leur projet échoua à deux reprises différentes; ils cherchèrent alors à nouer des relations avec les autorités

(1) En 1605 l'action rendait 15 o/o de bénéfice; en 1606 le produit montait jusqu'à 75 o/o, il revenait l'année suivante à 40, en 1608 à 20, en 1609 à 25, en 1610 à 50.

Le gain fut considérable; on a calculé que de 1597 à 1722 il était revenu en Hollande 481 vaisseaux dont la cargaison fut évaluée à 352 millions de florins.

Digitized by Google

chinoises pour obtenir des privilèges commerciaux, mais l'ambassade de MATELIEF *en 1607 n'ayant pas réussi, on n'entendit plus parler des Hollandais jusqu'en 1622. A cette époque le gouverneur* JAN PIETERZOON KOEN *envoya* CORNELIUS REYERSZ, *avec une flotte de seize bâtiments et deux mille hommes de débarquement contre Macao. Les Hollandais reparurent en juillet 1622 devant la place, mais ne purent encore s'emparer de la ville que les Portugais avec l'aide des Chinois défendaient vaillamment. Les Hollandais se rembarquèrent et firent voile vers le Nord où ils purent s'emparer sans difficulté des Pescadores qu'ils fortifièrent. Ces îles sont admirablement placées, et à cette époque les Hollandais pouvaient intercepter le commerce des Espagnols entre le Fou-kien et les Philippines, celui des Portugais entre Macao et le Japon, intimider le gouvernement chinois qui ne voulait pas entrer en relation avec eux, et marauder quelque peu sur les côtes voisines.*

Les Chinois, inquiets du voisinage des Hollandais, leur persuadèrent de se retirer des Pescadores qui appartenaient à l'Empire. Les Célestes leur assurèrent même qu'en retour le gouvernement pourrait conclure une convention politique et commerciale.

En août 1624, SONCK *qui venait remplacer* REYERSZ *aux Pescadores consentit à retirer ses troupes, et transporta ses établissements à Formose, où fut créé le fort de Zélandia.*

Malgré l'évacuation des Pescadores les Chinois n'accordèrent aucun avantage commercial aux Hollandais qui tentèrent à plusieurs reprises d'envoyer des ambassades auprès de la cour de Chine. FRÉDÉRIC SCHEDEL, PIERRE DE GOYEZ *avec* JACOB DE KEYSER *gagnèrent Pé-king, mais ne réussirent point dans leur mission (1653-55).*

Les ambassades hollandaises en Chine eurent lieu au mo-

Digitized by Google

ment de l'arrivée au trône du Céleste Empire de la dynastie mandchoue. SCHEDEL *(1653), fut chargé d'une mission commerciale auprès du gouverneur général qui résidait à Canton, et qui était en même temps chargé des relations politiques avec les royaumes étrangers situés au midi de l'empire de la Chine.*

Il fut bien reçu par le vice-roi en fonction, mais lorsque ce mandarin fut remplacé, son successeur, cédant peut-être aux instigations des Portugais de Macao, déclara à SCHEDEL *qu'il lui fallait se rendre à Pé-king, pour traiter directement avec la cour.*

SCHEDEL *retourna à Batavia d'où il repartit pour Canton avec de nouvelles marchandises;* ZACHARIE WAGENAER *lui était adjoint. Malgré de nombreuses espérances que ne manqua de leur donner le vice-roi de Canton, les Hollandais n'obtinrent rien encore.*

La compagnie hollandaise résolut alors d'envoyer une magnifique ambassade à Pé-king : DE GOYEZ *et* DE KEYSER *la dirigèrent (1655).*

Ils furent bien reçus à Canton où ils durent attendre les ordres de la cour, puis dirigés par les rivières et canaux intérieurs vers le Tche-li et honorablement accueillis sur le parcours. L'empereur accepta les présents de la mission, celle-ci fut traitée comme l'aurait été celle envoyée par un Etat tributaire de l'empire. Les Hollandais furent autorisés à envoyer tous les huit ans une nouvelle ambassade en signe de soumission; quant à la compagnie, elle ne put retirer aucun avantage commercial. Dans leur infortune, les Hollandais accusèrent le P. ADAM SCHAAL, *jésuite, originaire de Cologne, qui vivait à la cour impériale, d'être la cause de leur insuccès.*

De 1624 à 1644, la Chine fut en proie à la guerre

Digitized by Google

civile; c'était la fin de la dynastie des Ming. Un pirate chinois nommé TCHENG-TCHE-LOUNG *avait profité des troubles politiques pour se créer une flotte considérable, et prélever des droits excessifs dans tous les ports de la côte depuis le Tche-kiang jusqu'à Soua-tao. Son fils,* TCHENG-TCHENG-KOUNG, *lui succéda, et résolut de réunir les éléments d'un empire dans l'île de Formose; il entreprit d'en chasser les Hollandais, et réussit dans son projet. Après trente-huit ans d'occupation, les colonies qui relevaient de Batavia, étaient complètement anéanties, et l'île de Formose perdue pour la compagnie (février 1662).*

A l'arrivée du premier vaisseau français à Canton, à la fin du XVIIe *siècle, les Hollandais ne possédaient aucun comptoir dans les eaux chinoises, mais détenaient toutes les passes pour s'y rendre (1).*

(1) A la fin du XVIIe siècle l'empire colonial des Hollandais était dirigé par un gouverneur général à Batavia, assisté de huit gouverneurs particuliers à Ceylan, Amboine, Banda, Ternate, Macassar, Malacca, la côte de Coromandel, et le cap de Bonne-Espérance ; il y avait encore trois directeurs et quatre commandants et un grand nombre de résidents dans les comptoirs les plus importants, comme à Padang, Silida, Palembang, et Jamby à Sumatra, à Ligoor près Malacca, à Timor, au Siam, au Japon, à Moca en Arabie, à Visispour, Cochin, Calicut, Cananar, Cranganor, Coulang aux Indes, à Bantan, à Chariban, à Carta-Zaéra, à Socrabaja, à Passourowang, à Japara, à Fagal, à Rembang, etc.

Sept mille Hollandais quittaient l'Europe chaque année pour l'Asie et à peine un tiers en revenait.

Du reste pour se rendre compte de l'importance de la population hollandaise, voici le chiffre des ministres protestants que la Compagnie entretenait en 1664 : Amboine en avait 4, Banda 3, Ternate 3, Macassar 1, Mallacca 1, Cochin 1, Coromandel 1, Colombo 5, Pointe de Galle 3, Jafnapatnam à Ceylan 3, Negombo 1, le Cap 4. Plusieurs de ces villes avaient été autrefois des colonies de Lisbonne où les descendants portugais étaient encore en grand nombre, aussi trouve-t-on dans cette liste des missionnaires entretenus qui sont rétribués pour prêcher spécialement en portugais.

En 1663, l'administration civile et militaire, et les affrètements coûtaient pour cette année-là à la compagnie 1,900,000 florins.

Digitized by Google

Les Danois

Bien avant que les Français eussent envoyé un seul vaisseau en Asie, les Danois s'occupaient de commerce dans les Indes. Mais bientôt ceux qui avaient des intérêts dans ces mers lointaines, suivirent l'exemple des autres peuples, et s'unirent pour demander une patente royale. CHRISTIAN IV, *roi de Danemark, délivra ce monopole en 1612 et le capital de la nouvelle société fut constitué par un versement de 250 actions de 1,000 rixdales.*

Une escadre danoise fut armée en Hollande et arriva aux Indes en 1616; en 1620 elle occupa définitivement Tranquebar, au nord de Karikal; cette ville reçut le nom de Daneburg. Ce fut de ce poste fortifié que les Danois rayonnèrent dans les mers des Indes; ils allèrent jusqu'aux Moluques en 1630, et ils firent un trafic important sur la côte de Coromandel, en Bengale et à Canton.

Les Danois ne se contentèrent pas d'exercer une action politique et commerciale, ils cherchèrent sous le roi FRÉDÉRIC IV *à s'attacher les populations voisines de leurs comptoirs en les convertissant à leur religion, et en 1706 des missionnaires de Danemark furent envoyés aux Indes à cet effet. C'est dans l'Indoustan qu'ils portèrent surtout leurs efforts.*

Digitized by Google

Les Anglais

Ce fut d'après les renseignements fournis par les voyageurs anglais FRANÇOIS FORBISHER (*1576*), DRAKE, STÉPHENS (*1582*), CAVENDISH (*1587*) *et quelques autres qui avaient été aux Indes orientales, que plusieurs marchands s'adressèrent à la reine* ELISABETH *pour obtenir une patente les autorisant à entreprendre le commerce dans les mers asiatiques.*

Au mois de décembre 1600 la requête fut approuvée pour une période de quinze ans, et il fut créé une compagnie des Indes qui se présentait ainsi :

« Le Gouverneur et la Compagnie des marchands de Londres *commerceront aux Indes orientales, avec permission de trafiquer par mer, tant par les routes déjà découvertes, que par celles qui pourront l'être dans la suite, comme ils le jugeront à propos, dans les Indes orientales et en retour dans les pays et ports d'Asie et d'Afrique, dans toutes les îles, ports, havres, villes, baies, rivières et places d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, et dans tous les lieux au delà du cap de Bonne- Espérance jusqu'au détroit de Magellan où l'on peut faire quelque trafic et commerce, et ils rapporteront les marchandises qui s'y trouvent dans l'ordre, la manière et la forme dont ils conviendront de temps en temps ensemble.* »

La compagnie fit à Sumatra et aux Moluques d'heureuses expéditions qui assurèrent son succès financier.

Digitized by Google

Mais il manquait encore aux Anglais un avantage dont quelques autres nations jouissaient depuis longtemps et qu'elles s'efforçaient d'augmenter : des colonies directes et des bases d'opérations.

Les Portugais et les Espagnols avaient des ports dont ils étaient les maîtres, des forts qu'ils avaient bâtis et pourvus de garnisons. Les Hollandais, à leur exemple avaient commencé à se fortifier en plusieurs endroits, et empêchaient les indigènes de faire aucun commerce avec les étrangers.

De cette façon les Anglais étaient le jouet des caprices des Européens, et leurs succès dépendaient du hasard ou de l'adresse de leurs officiers ou représentants; ils se décidèrent donc à créer des comptoirs, et en 1616 ils en avaient déjà sur les deux côtes des Indes, ainsi qu'à Achen, à Bantam, à Macassar, au Japon, à Banda, etc. Mais cette répartition de postes les fit entrer en lutte avec les Portugais et les Hollandais; des tentatives de conciliation échouèrent d'abord, mais reprises à d'autres époques elles aboutirent à des compromis passagers.

Le 3 avril 1661, CHARLES II *accorda une nouvelle patente à la compagnie anglaise.*

Vingt ans plus tard les affaires devinrent moins brillantes : un parti puissant se forma en Angleterre pour suspendre le privilège de la compagnie dont on disait qu'elle abusait. On présenta à la cour requêtes sur requêtes : les drapiers demandèrent de pouvoir exporter librement la laine des manufactures, les marchands de toile se plaignirent que la compagnie ne fournissait pas le coton nécessaire, etc.

La cour réglementa à nouveau les privilèges et les devoirs mais la chambre des communes fit des objections sur des plaintes présentées par les manufacturiers du Glocestershire,

Digitized by Google

et bientôt les marchands associés prétendirent prouver que la compagnie avait commis des actes injustes et inexcusables au grand scandale de la religion et des mœurs, à la honte de la Couronne et de la nation, au préjudice des lois, et à la ruine du commerce.

Les marchands soumirent leurs raisons au public en affirmant que la Couronne ne pouvait avoir le droit d'attribuer le commerce étranger à quelques particuliers et d'en exclure les autres, surtout sans l'autorisation du Parlement.

Après six années de luttes, on découvrit les intrigues que la compagnie avaient entretenues, et la corruption dont elle s'était servi pour obtenir son monopole (1698).

A cette époque le gouvernement qui sortait d'une longue guerre contre Louis XIV avait besoin d'argent; il proposa de donner à chaque souscripteur de l'emprunt la liberté de trafiquer annuellement aux Indes pour la somme qu'il aurait souscrite, avec le droit de céder son pouvoir à un autre (1).

On établit par acte du Parlement une nouvelle compagnie à condition d'un prêt de deux millions dont les intéressés devaient tirer huit pour cent; il est vrai que par des actes postérieurs ce taux fut réduit à six et ensuite à cinq.

Cependant l'ancienne compagnie fut maintenue, et l'on vit deux compagnies privilégiées aussi ardentes à se détruire réciproquement, qu'elles l'avaient été auparavant à s'établir.

Enfin après deux ans de lutte, elles tentèrent de se réconcilier, puis elles unirent leurs fonds. La compagnie nouvelle eut alors un comité de douze directeurs du commerce uni des Indes, *et la société prit le nom de* Compagnie unie des marchands d'Angleterre pour le commerce des Indes orientales. *Cette association faite pour sept ans, devait partir de la date*

(1) Les pertes pendant la guerre avaient été de 1,500,000 liv. sterling.

Digitized by Google

de la Charte de la nouvelle compagnie, soit du 5 septembre 1698.

C'est ainsi que les animosités et les haines entre les deux compagnies rivales cessèrent en Europe, et s'atténuèrent peu à peu dans les comptoirs d'Outre-Mer.

Les récits des missions françaises en Chine rappellent les noms des divers agents de ces compagnies à Canton; on retrouvera plus d'un détail sur les sociétés anglaises au cours de ce volume.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

LES TENTATIVES FRANÇAISES

Les tentatives commerciales des Français dans les eaux asiatiques Une première compagnie de la Chine

L'armateur JEAN ANGO *fut le premier Français qui entreprit le commerce des îles des mers asiatiques. Il était « grenetier et viscomte de Dieppe ». Les frères* PARMENTIER, *ses capitaines et ses représentants, revenaient d'une heureuse expédition commerciale en Amérique, lorsque l'un d'eux,* JEAN PARMENTIER, *proposa, en 1528, « à* JEAN ANGO *une expédition à Sumatra et aux Moluques, et son projet était même de pousser jusqu'à la Chine. Il voulait avoir l'honneur d'être le premier navigateur français qui aurait exploré les îles de l'océan Indien et noué des relations commerciales avec les contrées dont les Portugais défendaient, avec un soin jaloux, l'accès aux navires des autres nations de l'Europe. S'il lui était donné de revenir de cette expédition « il estoit bien délibéré, dit* CRIGNON, *luy retourné en France, d'aller cher-*

Digitized by Google

cher s'il y a ouverture au nord et descouvrir par là jusques au su ». L'amour du gain n'était pas le mobile qui faisait entreprendre à PARMENTIER *une expédition si longue et si périlleuse. Il nous apprend lui-même qu'il ne fut guidé que par le désir de la gloire du roi, de l'honneur de la France et le soin de son propre renom » (1).*

JEAN PARMENTIER, « *bourgeois et marchant de la ville de Dieppe* », *prit le commandement de la flottille.*

La Pensée *et le* Sacre *quittèrent les côtes de Normandie, doublèrent le cap, relâchèrent à Madagascar où une partie de l'équipage fut massacrée par les indigènes, reconnurent deux des Comores, abordèrent aux Maldives, et mouillèrent le 19 octobre 1529 sur la côte occidentale de Sumatra.*

Mais les frères PARMENTIER *ne trouvèrent point dans cette île l'accueil sur lequel ils comptaient; la perfidie et l'avidité des fonctionnaires du radja de Ticou entravèrent les transactions commerciales; l'équipage fortement atteint par le scorbut diminuait, le commandant de l'expédition* JEAN PARMENTIER *mourut, son frère* RAOUL *le suivit bientôt dans la tombe.*

Ces morts successives ruinèrent l'expédition commerciale, et les bâtiments levèrent l'ancre pour gagner le Cap, Sainte-Hélène et la France.

La route des Indes extrêmes-orientales ne fut plus fréquentée par les Français jusqu'au commencement du règne de LOUIS XIII. *A cette époque, Dieppe reprit ses armements; et, en 1616 et 1617, trois vaisseaux normands partirent pour Sumatra et Java, où ils eurent à lutter contre les mauvaises intentions des Anglais et des Hollandais qui venaient de s'installer dans ces mers.*

(1) *Le discours de la navigation de Jean et de Raoul Parmentier de Dieppe*, par Ch. SCHEFFER. Introduction p. 9.

Digitized by Google

L'opération fut probablement lucrative; car, en 1619, trois vaisseaux et une frégate armée de huit canons, réunis par l'amiral DE MONTMORENCY *quittaient Dieppe, puis Nantes, pour les Indes. La flotte « chargea à Sumatra du poivre qui est le plus gros et le meilleur de toute l'Inde et retourna en 1622 » (1).*

Cependant l'expédition ne revenait pas entière. Après avoir séjourné devant Bantan où le roi javanais l'accueillit bien, le commandant détacha la frégate à Macassar pour charger des épices, tandis qu'il se rendait avec les vaisseaux à Batavia pour saluer les Hollandais.

Ce fut pendant ce séjour, alors que les chefs de l'escadre déjeunaient chez le gouverneur du fort, que la flotte entière prit feu, consumant tous les riches produits qui avaient déjà été embarqués (2).

La frégate se rendit seule à Goa, puis revint dans le nord de Sumatra à Achen, pour regagner enfin l'Europe.

Cet essai commercial fut tenté par la Compagnie des Moluques, *dite encore de la* Flotte de Montmorency *(1611 à 1622).*

Cet effort fut sans lendemain, la Compagnie de Madagascar *(1642 à 1656), connue aussi sous le nom de* Compagnie de Ricault, *et formée par* RICHELIEU, *n'eut pas de relation avec les mers extrêmes-orientales, pas plus que la seconde* Compagnie de Madagascar *ou du* Duc de la Meilleraye *(1656 à 1664).*

Cependant les idées d'expansion commerciale s'établissaient peu à peu en France, et des essais de formation de sociétés pour aller faire le commerce en Asie occupaient quelques esprits.

(1) *Bibliothèque nationale.* Manuscrit 9380.

(2) Les Hollandais furent accusés de cet acte.

Digitized by Google

Voici l'introduction d'un projet de formation de Compagnie orientale et occidentale de France, *de décembre 1647, alors que le Traité de Westphalie (1648) n'avait pas encore clos la Guerre de Trente ans :* « *La compagnie aura cette advantage qu'elle se pourra servir des ports et havres des Portugais comme en Ceilan, Goa et autres places, et qu'il sera aisé à chasser les Espagnols des îles de Philippines, Moluques et autres places, et par ce moyen establir la négoce des Indes orientales dans le pays de France mesme que cela attirera les équipages des navires des manufactures et autres commodités par lesquelles un estat se rendra par mer considérable* » *(1).*

Quelques années plus tard, en 1658, quelques personnes dans un but religieux présentèrent un projet pour créer une compagnie de la Chine :

« *Quoy que le voyage que l'on entreprend pour la Chine ayt pour principal but la gloire de Dieu et la conversion des asmes, l'on ne laisse d'y joindre l'utile, et pour faire connoistre le profit que l'on en peut recevoir qui est de plus de trois cent pour cent, il est nécessaire d'en sçavoir la disposition et de la manière qu'on le conduit...* »

Pas plus que la précédente, cette société ne put réunir le capital nécessaire pour entreprendre avec fruits une expédition si lointaine. Mais deux ans après, en 1660, un armateur de Rouen, FERMANEL, *réunit quelques capitalistes qui sous le titre de :* « *Articles de la* Compagnie pour le voyage de la Chine, du Tonquin et de la Cochinchine, *etc.* » *firent paraître les statuts d'une nouvelle association.*

Le 15 avril 1660, trente-sept actionnaires, réunis au domicile de L'HOTE, *l'un d'entre eux, approuvèrent les règle-*

(1) *Bibliothèque nationale.* Manuscrit 9380.

Digitized by Google

ments et l'esprit du projet. Cette société devait être la première compagnie française en Chine.

« *Pour l'exécution de ce dessein l'on a fait choix de la personne du sieur* LUCAS FERMANEL, *marchand bourgeois demeurant à Rouen, auquel est donné pouvoir de construire et bastir en Hollande un vaiseau du port de trois cents tonneaux à quatre cents, et le faire armer et équiper à la manière des Hollandois. Pour de pareils voyages, le faire envituailler pour autant de temps que le voyage pourra durer tant pour l'aller que pour le retour que l'on estime être de deux ans et pour cet effet de se servir de personnes intelligentes.*

« *Comme la principale vue de cette société est de faciliter par son établissement le passage de messeigneurs les évêques nommés par Sa Sainteté pour aller travailler à la gloire de Dieu et à la conversion des âmes dans l'Empire et les royaumes ci-dessus dénommés, il a été arrêté qu'on les recevra dans le navire avec leurs missionnaires, domestiques et équipages sans prendre rien pour le frêt de leurs hardes, ni pour leurs nourritures et qu'on les débarquera en un ou plusieurs points du Tonquin, de la Cochinchine ou de la Chine à leur choix* » (1).

Parmi les frais du personnel figurait la solde de deux commis-comptables; l'un d'eux devait se rendre en Chine, et y demeurer sous la protection des missionnaires français; ceux-ci s'apprêtaient en effet à gagner l'Extrême-Orient, et devaient faciliter l'entrée du représentant de la société sur les terres asiatiques, puis les mettre en rapport avec les indigènes. Cependant aucun privilège commercial n'était encore attribué, mais l'article 22 disait : « seront obtenues en temps

(1) *Bibliothèque nationale.* Manuscrit 9380.

Digitized by Google

et lieu les lettres patentes du Roy, que l'on croira nécessaires pour fortifier ladite société. »

Le conseil d'administration fut composé de six actionnaires, parmi lesquels L'HOTE *et* LECOMTE *à Paris et* FERMANEL *à Rouen étaient dépositaires des fonds.*

Le port du Havre fut désigné pour armer le bâtiment en partance.

Le roi, encore sous l'influence de MAZARIN, *voulut donner une preuve de son désir de voir les Français s'étendre dans le monde entier, et par une faveur spéciale il promit de payer une prime particulière aux bâtiments qui reviendraient de l'Extrême-Orient. Les armateurs recevraient cinquante livres tournois par tonne de marchandises exportées, et soixante-quinze par tonne importée* (1).

Malgré cette largesse, la France, qui sortait à peine des épreuves de la Fronde (1649-1652) et d'une longue lutte avec l'Espagne, terminée par le Traité des Pyrénées (1659), n'avait pas encore des finances très établies, et l'argent était encore rare et méfiant. La Compagnie pour le voyage de la Chine *se ressentit de cet état financier du pays, et les actionnaires ne livrèrent que 140,000 livres tournois contre 220,000 que les promoteurs de l'affaire jugeaient nécessaires (2).*

(1) *Bibliothèque nationale.* Manuscrit 9380.

(2) Les vingt-trois articles qui composaient le règlement de la société avaient été déposés entre les mains de THOMAS, notaire à Paris, « demeurant rue de la Calandre, proche du Palais. »

Les actionnaires signèrent au bas des statuts ; c'étaient :

.....	49.000	livres.
FERMANEL.....	10.000	—
ARNAULT, sieur DE POMPONNE, conseiller du roi.....	7.000	—
HELIOL, père.....	6.000	—
LE COMTE, administrateur de l'Hôtel-Dieu.....	6.000	—
DE GOURVILLE.....	5.000	—
ARNAUD.....	4.000	—
DUPLESSIS.....	4.000	—
BERNARD.....	3.000	—
LA DUCHESSE D'AIGUILLON.....		

Digitized by Google

Bientôt on n'entendit plus parler de cette compagnie, elle s'évanouit faute de capitaux. Elle fit place en 1663 à un nouveau groupement qui reprit ses projets d'Extrême-Orient. Son mémoire débutait ainsi :

« *Plusieurs notables marchands de Tours, Nantes, la Rochelle et autres lieux qui ont accoutumé et de tout temps ont fait un grand commerce à la mer dans toutes les côtes du monde particulièrement dans celle de Guinée, où récemment ils ont envoyé des navires de six cents tonneaux montés par deux cents hommes et quarante pièces de canon pour la traite des nègres qu'ils ont amenés vendre au nombre de*

Garibal	3.000	livres.
Mauray	3.000	—
Pingré, sieur de Ferainviller, conseiller au grand Consul	3.000	—
Desportes, prêtre	3.000	—
Lambert	3.000	—
Je Cannin de Gastille	3.000	—
Bertrand	3.000	—
De Guenegaud	3.000	—
De Mesnard	3.000	—
L'Hoste, administrateur de l'Hôtel-Dieu	2.000	—
Gaillard	2 000	—
Bellavoine	2.000	—
Heliot, fils	2.000	—
Bonneau	2.000	—
Cetelan	2.000	—
Chevrier	2 000	—
Pelisson	2.000	—
Fontanier	2.000	—
Le chevalier de Maupeou	2.000	—
D'Argenson, conseiller du roi	1.000	—
De la Croix	1.000	—
Huguenet	1.000	—
Marin	1.000	—
Chanu	1.000	—
Elisabeth Dournel	1.000	—
De la Bidière	1.000	—
Brancas	1.000	—
Susanne de Bruc	1.000	—
Tallemant	1.000	—
TOTAL.	140.000	livres.

Digitized by Google

quatre ou cinq cents chaque fois dans les isles d'Amérique et françoises, proposent un même dessein que celui qui avait été accepté par M. FOUQUET *quelque temps avant sa détention au sujet de Belle-Isle, qui était de former une compagnie sous l'autorité du roi et uniquement sous la conduite et bonne foi des marchands, qui autrement n'auraient pas voulu les engager à cause des grands frais et inconvénients qui arrivent quand les officiers s'y mêlent » (1).*

Si les formations de sociétés étaient difficiles les efforts des hommes d'action étaient constants. COLBERT *avait été un des promoteurs de la constitution de la* Compagnie des Indes *(août 1664), et il avait assuré à cette association le monopole commercial des mers des Indes; on pensait même aux mers plus lointaines, et des étrangers eux-mêmes, reconnaissant une France forte et en état de se répandre dans le monde, venaient proposer de nouvelles extensions de l'influence française.*

Un Hollandais, D'HERMERSTEYN *écrivit un mémoire sur l'Extrême-Orient qui fut présenté à* COLBERT *en 1664 :*

Propositions que fait pour le service du Roy, le sieur D'HOGENHOUCK, seigneur D'HERMERSTEYN, cy-devant vice-admiral de la Meuse, et directeur du commerce des Hollandois en Chine et au Jappon.

« *... Il est nécessaire qu'un vaisseau de quatre cents tonneaux ayt environ cent matelots, avec le nombre de cinquante ou soixante soldats.*

« *Après estre party de France, il faûdroit aller droit en l'une des isles des Canaries; pour deux raisons : la première, c'est pour prendre des rafraischissemens s'il est nécessaire, et observer si toutes les choses sont bien disposées pour un*

(1) *Bibliothèque nationale.* Manuscrit 9380.

Digitized by Google

plus long cour; la deuxième, c'est pour y achepter des vins, tant pour aller que pour retourner; parce qu'ils se conservent mieux que ceux de France, qu'on en boit moins, qu'ils sont plus sains, et qu'on en soulage ceux qui seroient devenus malades. On ne feroit sejour que de quinze jours au plus.

« *Delà on iroit à l'isle Dauphine pour y prendre de l'eau, des rafraischissements et racommoder les vaisseaux, s'il y manquoit quelque chose, on n'y séjourneroit que cinq ou six semaines, où moins si l'on estoit en estat de repartir. Si on avoit un établissement à Banka, on iroit tout droit des Canaries, sans aller à l'isle Dauphine.*

« *A Banka, où en l'un des ports du ryvage de Sumatra, on achepteroit la quantité de poivre qu'on voudroit pour la distribuer en la Chine, où il est extrêmement recherché; on y en peût débiter aysément mille ou mille cinq cents tonneaux; il se vend là 5 ecus le picul, qui pèze 125 livres, et à la Chine 20 ecus et quelque fois plus.*

« *Après qu'on auroit séjourné un mois où six semaines à Banka, où Sumatra, il faudroit, estant arrivé à la Chine rémonter par la ryvière à Nanquim; c'est une des villes impériales, où il y â les plus riches marchands, et en plus grande quantité. Le dit S^r^* D'HERMERSTEYN *se fait fort d'y estre bien réceu, à cause de l'êtroite correspondance, et des longues habitudesqu'il y â eües. C'est en cette ville qu'on fait le plus grand commerse du païs. Les Holandois pour l'avoir commencé à Canton et à Foquiem, qui sont deux villes de guerre, où l'on entretient les troupes de l'Empereur, n'ont pû estre réçeus à Nanquim; quelque tentative qu'ils ayent faite depuis pour reparer leur mauvaise conduite; et comme ceux de cette ville ont conçeu de l'indignation contr'eux, ils récevront avec joye le commerce de la France, par le plaisir qu'ils auront à les mortifier. Le dit S^r^ s'assure des expédiens propres à*

Digitized by Google

bien reüssir en ce lieu; et ce qui doit d'autant plus engager d'y faire un établissement, c'est qu'avec les raisons qu'on vient d'alléguer, le profit qu'on y peût faire sera sans comparaison bien plus grand qu'à Foquien, et Canton, et que ces deux villes, et les autres de la Chine, tirent leurs marchandises du dit Nanquim.

« *En débitant celles que les Français aporteront à Nanquim, on en aura trois fois plus que ne monteroit le capital des marchandises : par la distribution qui en sera faite, on en échangera, ou acheptera d'autres, qui conçisteront en cinq sortes de satins, en brocards d'or, d'argent, et d'autres de soye, du damas de toutes les couleurs, des gazes de soye de 4 à 5 francs, de l'Armoisin, du tafetas admirablement bien ouvragé, du musq, de la soye filée, et de la soye crüe, la plus belle qu'on puisse voir au monde, et dont l'espece n'est connue en Europe de personne que dudit sieur. On acheptera toute ces choses à mediocre prix...*

« *Voir en arrivant le vice-roy de Nanquim. Celuy qui ira doit avoir la qualité d'ambassadeur, non d'envoyé, car l'Empereur qui est homme de faste accordera plutôt la permission du commerce; et peut estre qu'il y auroit plus de difficulté, si l'on agissoit autrement.*

« *Le vice-roy ne prendra pas de présent, à moins que la chose ne soit agréée par la cour.*

« *C'est icy ceux qu'on luy devroit faire.*

« *Une pièce de tapisserye de haûte lisse, de six aulnes pour mettre sur une estrade; deux paires de pistolets bien travaillés, deux fusils, deux paires de pistolets de poche, deux sabres dont les gardes soient d'acier, avec de l'or et de l'argent de rapport, une vingtaine de brins de plumes fines, une pièce d'escarlate, un grand miroir, et des lunettes d'approche. Il est nécessaire de débuter ainsi avec cette personne,*

Digitized by Google

et de luy offrir ces choses, afin que pour faire reussir le commerce, il employe une foule recommandation auprès de l'Empereur, son maistre. Il est celuy de tous les vice-roys, qui a le plus de pouvoir, et l'on suivra son sentiment à la cour.

« *L'ambassadeur qui iroit vers l'Empereur, doit avoir avec luy cinq ou six officiers, et vingt autres personnes à sa suite. Pour aller, le sejour, et retourner, la dépense pourra monter à 15,000 livres.*

« *Les plus agréables presens qu'on puisse faire à l'Empereur, c'est le portraict du Roy en grand, une paire d'armes complettes, battues à froid, des plus légères qu'on puisse faire, bien gravées, et relevées de filets d'or et d'argent; de six fusils, six carabines; six paires de pistolets, six paires de pistolets de poche, six sabres; six selles en broderye, avec les mores et testieres; une grande et une petite pièce de tapisserye des Gobelins, relevées d'or et argent, deux pièces d'escarlate, et une de violet, de fines plumes avec des aigrettes; deux grands miroirs avec la bordure de christal; quelques ustenciles de la manufacture de St-Anthoine, comme lustres, flambeaux, bocals, souscoupes et tasses, une chaisne de gros corail, deux ou trois gros morceaux d'ambre, un microscope, un telescope, et de très longues lunettes d'approche.*

« *Il faût aussi faire pareil présent au chancelier, qu'au vice-roy de Nanquim, et en faire quelques autres petits aux quatre conseillers d'estat, et aux mignons de la cour, comme miroirs de moyenne grandeur, des fusils, des pistolets, des tasses, et des flambeaux de façon de chrystal.*

« *Mais il faût que l'ambassadeur soit bien instruit aux coûtumes, au tempérament des gens de la cour, et à la ma-*

Digitized by Google

nière de parler aux puissances : autrement, on ne reüssiroit pas; on y est fort délicat, et d'humeur fort ombrageuse.

« *Il faûdrait aussi aller en Hollande, pour rechercher les pilotes les plus habiles, et qui ayent déjà fait le voyage de la Chine et du Jappon, pour diverses considérations; parce que ceux de France ne connoissent pas la mer qui est au delà de Banka, et qu'elle est extrememement dificile. Et si l'on hazardoit à se servir, au premier voyage, d'autres que ceux qui y ont navigué, on se mettroit mille fois en risque de faire naufrage : ce que ledit sieur peût aysément faire comprendre par la carte.* »

Les Hollandais sont à cette époque les maîtres tout-puissants en Asie, leurs flottes couvrent les océans, et ils jalonnent la route des Indes d'établissements fortifiés. Ils sont au Cap, à Malacca, à Batavia; ils forcent les Français à évacuer Ceylan en 1670, et leur prennent Saint-Thomas (1675) où BARON *et* DE LA HAYE *se défendent héroïquement avec les débris des troupes qui avaient pris part à l'expédition de Trinquemale.*

Les armes des Pays-Bas sont moins heureuses en Europe, et LOUIS XIV *par ses victoires détermine les puissances coalisées à signer la Paix de Nimègue (1678).*

C'est l'apogée du règne du grand roi, la France est forte et redoutée sur le continent, et sa gloire politique est le signal d'un grand élan industriel, commercial, et maritime. Les Français profitent de la paix pour s'expatrier en plus grand nombre, ils jettent à travers le monde les fondements d'empires coloniaux qui eussent dû faire bientôt de notre France la première nation. En Asie, l'Indoustan est réoccupé, et si on ne va pas encore jusqu'en Chine, la Compagnie des Indes orientales *s'installe du moins au Siam.*

Digitized by Google

DESLANDES-BOUREAU *y est envoyé par* BARON, *agent général de la compagnie à Surate.* DESLANDES *s'embarque sur le* Vautour, *commandé par* CORNUEL, *et arrive en septembre 1680 au Siam, où le roi* PHRA-NARAI *le reçoit avec magnificence à Ayuthia, sa capitale.*

Cette réception pourrait surprendre plus d'un lecteur, car il n'est pas d'usage en Extrême-Orient d'être si généreux envers des étrangers; aussi quelques détails sont-ils nécessaires pour expliquer cette marque particulière de bienveillance asiatique.

Il se trouvait alors dans ce pays un Grec nommé CONSTANCE, *ou encore* CONSTANTIN PHAULKON, *qui remplissait à la cour du Siam les fonctions de conseiller intime. Ce* CONSTANCE *avait pris une telle influence auprès du roi que, bien qu'il ne fût pas le premier ministre, il n'en dirigeait pas moins les affaires du royaume. Ce fut lui qui, par l'entreprise des jésuites français établis dans le pays, décida la* Compagnie des Indes *à installer un comptoir afin de ne pas laisser aux Hollandais, qu'il n'aimait pas, tout le bénéfice du commerce indigène.*

CONSTANCE *sentait fort bien que sa situation exceptionnelle pouvait être précaire, et se crut à jamais en sûreté en appelant à lui les Français.*

C'est ainsi que, par un enchaînement de faits imprévus, LOUIS XIV *reçut des ambassades siamoises et fut prié d'occuper et de fortifier Jork. Le roi de ce pays était vassal du Siam, et* CONSTANCE *voulait ainsi empêcher ce prince de tomber sous la dépendance des Anglais ou des Hollandais.*

« *La rivière de Jork est située dans le détroit de l'Incapoura comme il est aisé de voir sur la carte dans un endroit propre à empescher les navires de passer du detroit*

Digitized by Google

dans la mer du Sud dans le detroit de Malacca, pourvu qu'on y ait des bâtiments. La rivière est grande et belle, et l'on y peut mettre une grande quantité de vaisseaux à couvert, l'on peut partir de ce lieu pour tous les endroits de la mer du Sud, et pour l'Inde, quand la mousson pour aller dans ces lieux est ouverte, et pour la France dans le mesme temps qu'on le fait de Bantan, l'on pourroit estant maître de ce lieu faire le mesme négoce qu'on faisait à Bantan, y amasser une grande quantité de poivre... En temps de guerre, on seroit bien posté pour incommoder les îles des épiceries des Hollandois, Malacca et Batavia mesme. »

Les missionnaires français profitaient de cette alliance politique, CONSTANCE *encourageait leur établissement, leur faisait bâtir des chapelles, et donnait le plan d'une basilique; notre commerce s'assurait le monopole de l'achat du poivre, et celui de l'étain de l'île de Joncelang, tandis qu'une garnison française devait occuper Singor.*

LOUIS XIV *se décida enfin à envoyer une première expédition qui sous les ordres du chevalier* DE CHAUMONT *arriva en septembre 1685, puis une seconde fut armée en 1687 avec* DE VAUDRICOURT *et* DUQUESNE-GUITTON.

Les concessions françaises s'étendirent au royaume même du Siam, et Merguy et Bangkok reçurent des troupes françaises. Mais ces occupations successives, l'ingérance des Européens dans le gouvernement, et, plus encore, leur violence et leurs excès, irritèrent peu à peu les indigènes.

Les bonzes, jaloux du progrès des missionnaires, persuadèrent au peuple de lutter contre les étrangers; les Hollandais se trouvent lésés dans leur commerce, joignirent leurs efforts à ceux des princes qui préparaient une révolu-

(1) *Archives des Colonies. Affaires de Siam,* t. 1 : *Deslandes à Baron,* 26 *décembre* 1682.

Digitized by Google

tion, enfin les Siamois furent aidés à reconquérir leur liberté par les discordes qui se produisirent entre les Français; missionnaires jésuites contre ceux des missions étrangères, commerçants contre CONSTANCE. *Il n'en fallut pas plus pour faire perdre* CONSTANCE *et les Français. Tous les étrangers furent chassés du royaume.*

L'initiative de l'officier, commandant le détachement français à Bang-kok, aurait pu rétablir l'ordre, mais son manque de détermination acheva notre ruine.

Cet événement si extraordinaire du Siam n'eut pas de suites, car LOUIS XIV *à cette époque entrait en lutte avec l'Europe coalisée depuis la Convention d'Augsbourg (1686).*

Au moment de la guerre de 1689, les Hollandais se trouvaient dans un état si florissant aux Indes qu'ils n'hésitèrent pas à attaquer les Français dans leurs établissements d'Asie. Leur motif ne pouvait être le tort que leur faisait notre commerce encore restreint, mais la haine de race et de religion l'emportait, puis l'état de leurs forces leur faisait espérer la destruction facile des quelques comptoirs de la Compagnie royale des Indes orientales *de France que* FRANÇOIS MARTIN *avait su créer avec tant d'énergie.*

Pondichéry, à peine naissante, fut assiégée par les Hollandais, et sa garnison fut autorisée à passer en Europe (1). Nous n'occupions plus un seul poste dans les mers d'Asie.

Rentré en France, MARTIN *sut si bien intéresser la com-*

(1) L'expédition hollandaise était sous le commandement de Laurent PIT, Directeur de la côte de Coromandel; elle arriva devant Pondichéry vers la fin d'août 1693; la flotte se composait de 19 vaisseaux, plus de nombreux bâtiments de transport, les troupes comprenaient 1,500 blancs et plus de 2,000 marins et soldats indigènes; elle avait également 50 pièces de canons. La place fut rigoureusement attaquée et dut se rendre le 8 septembre. La capitulation signée par MARTIN était honorable; la garnison sortait avec toutes les marques d'honneur, les soldats indous pouvaient se retirer où il leur plairait, et on fournissait aux Français les moyens de regagner leur patrie.

Digitized by Google

pagnie et la cour de Versailles aux établissements français des Indes que le gouvernement fit insérer dans le Traité de Ryswick, (art. 8, 20 septembre 1697) la clause suivante : « le fort et habitation de Pondichéry sera rendu à la Compagnie des Indes orientales *établie en France.* »

Une flotte fut équipée au Port-Louis pour réoccuper les Indes. La Zélande, *le* Castricum, *l'*Indien, *le* Bon, *l'*Aurore *et le* Maurepas *sous le commandement du chevalier* DES AUGIERS, *quittèrent la Bretagne le 20 février 1698, pour le Cap où ils se rencontrèrent avec l'*Amphitrite *qui se rendait en Chine, et avec les PP.* LABBÉ *(1) et* DE LA VIGNE *(2) qui retournaient en France sur un bâtiment anglais.*

MARTIN *était chargé de négocier avec les Hollandais la remise de Pondichéry. La flotte de* DES AUGIERS *occupa le fort, mais il fallut de longs pourparlers avant de décider les occupants à céder le village indien et ses approches.* MARTIN *cependant à force de patience finit par avoir gain de cause (1699), et tandis que la* Compagnie des Indes orientales *créait de nouveaux établissements en Indoustan, une nouvelle société, la* Compagnie de la Chine, *envoyait d'Europe, pour la première fois, un vaisseau français qui entrait à Canton en 1698.*

(1) LABBÉ, Marin, naquit vers 1648 à La Délivrance, diocèse de Bayeux. Il était sous-directeur du collège d'Harcourt à Paris lorsqu'il demanda à partir pour l'Asie. Il quitta la France le 22 décembre 1678 pour l'Indo-Chine. Il fut missionnaire en Cochinchine, puis devint coadjuteur du vicaire apostolique de ce pays en 1702, et évêque de Tilopolis. Il mourut le24 mars 1723. M E.

(2) DE LA VIGNE, Gabriel, était originaire de Vernon, diocèse de Chartres, où il naquit en 1656. Il partit de France le 25 mars 1681 pour le Tonkin, fut ensuite procureur général des missions étrangères à Pondichéry en 1688. Dix ans plus tard il est nommé directeur du séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, où il mourut en 1710.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

LA COMPAGNIE DE LA CHINE

La société de Jourdan

(1698-1712)

Les guerres de LOUIS XIV *n'avaient pas été favorables aux colonies françaises; les compagnies commerciales privilégiées souffrirent également de cette politique de luttes.*

Cependant la Paix de Ryswick, récemment signée, fit naître des espérances. Un jésuite, le P. BOUVET (1), *qui arrivait de Chine (1697), pensa que la France devait prétendre*

(1) Le P. BOUVET était un de ces savants missionnaires que LOUIS XIV avait envoyés en Asie pour déterminer astronomiquement des positions géographiques qu'il était nécessaire de connaître afin de jeter les bases d'une carte sérieuse.

COLBERT avait chargé l'académie des sciences de constituer une carte du monde et ce fut dans cette intention que LOUVOIS, reprenant les idées de COLBERT, détermina le roi à profiter de l'expédition du Siam pour envoyer une mission scientifique. Les PP. BOUVET, DE FONTANEY, GERBILLON, LE COMTE, TACHARD et DE VISDELOU furent désignés, puis munis des instruments nécessaires pour ces travaux géographiques. Ces missionnaires partirent en mars 1685 avec l'expédition DE CHAUMONT, relevèrent la position du Cap, et arrivèrent au Siam en septembre de la même année.

La France était alors toute-puissante dans ce royaume asiatique, mais, au bout de quelques années, après la révolution du Siam contre le pouvoir de CONSTANCE, les jésuites, comme beaucoup d'autres étrangers, durent quitter le pays. La mission scientifique, moins le P. TACHARD, s'embarqua en juin

Digitized by Google

à un rôle commercial en Extrême-Orient, il s'offrit pour renseigner les capitalistes qui désireraient tenter une entreprise dans les mers de Chine.

Déjà ce missionnaire avait entretenu de ses idées les agents de la Compagnie des Indes-Orientales *lors de son passage à Surate, et il ne manqua pas de s'adresser à Paris aux directeurs de cette importante société.*

La direction ne fut certes pas hostile à un projet d'expédition, mais l'état financier de la compagnie n'était pas très prospère et exigeait une étude approfondie de la question.

1687 sur un navire chinois qui se rendait à Ning-po, et après trente-quatre jours de traversée, ces Français arrivèrent, le 23 juillet, dans la province du Tché-kiang.

Un jésuite, le P. VERBIEST, était alors fonctionnaire de l'empire chinois. Ce fut avec l'appui de ce missionnaire qu'ils purent atteindre Pé-king en février 1688. L'empereur KANG-HI reçut ce corps de savants, et mit au profit de son gouvernement leurs différentes connaissances.

Douze années après son départ de France, le P. BOUVET revenait dans sa patrie pour le service du Fils du Ciel, qui, en reconnaissance de ses services, lui avait conféré, assurait ce P., le titre d'*Envoyé impérial.*

Ce n'était ni sa qualité de Français, ni celle de missionnaire, qui avaient retenu ce R. P. au service de l'empereur, mais ses facultés intellectuelles et rien qu'elles.

KANG-HI et les Chinois de cette époque n'aimaient pas plus les étrangers que les Célestes de nos jours, l'empereur craignait leurs idées et n'admettait pas leur manière de faire, cependant il acceptait le service d'un petit nombre, soit que l'habileté artistique de quelques-uns lui plût, soit qu'il sentit la supériorité scientifique des autres. C'est ainsi que quelques-uns furent mis à la tête de directions administratives très importantes.

Les jésuites français pensèrent qu'il y avait une disposition bienveillante à développer chez KANG-HI, ils purent ainsi, sous le couvert de la science, pénétrer plus facilement en Chine pour y prêcher la religion, et prendre une place peut être dans le gouvernement chinois.

Les Portugais avaient été jusqu'alors les plus nombreux à la cour de Pé-king ; il importait de réserver ces places à des Français, ce fut dans ce but que le P. BOUVET revint en France pour recruter de nouveaux missionnaires et renforcer l'élément français.

Le culte chrétien n'était pas reconnu en Chine, c'eût été du reste une mauvaise note à la cour que de vouloir essayer de faire trop de prosélytes, il fallait que les nouveaux missionnaires arrivassent à Pé-king avec des connaissances spéciales, pour remplir le cas échéant des emplois utiles à la cour et dans l'administration.

C'est ce qu'avait compris le P. BOUVET, et ce que fit plus tard le P. FONTANEY.

Digitized by Google

Ce fut au moment de ces tentatives de négociations que le R. P. jésuite fit la connaissance d'un riche industriel, nommé JOURDAN (1). *C'était un grand manufacturier de glaces, qui séduit par les descriptions et les renseignements du missionnaire, vit aussitôt qu'une expédition commerciale en Chine pouvait devenir une excellente opération, et un sérieux débouché pour ses produits.*

Cependant l'automne 1697 avançait, et il fallait se presser pour former une société, afin d'obtenir les autorisations nécessaires, et pour armer en temps utile un bâtiment. JOURDAN *était un homme actif, il prit l'affaire en mains et la mena très vivement.*

Il trouva assez facilement un cercle d'amis qui partagea ses espérances et avança l'argent. Six premiers actionnaires, PECQUOT DE SAINT-MAURICE, DE COULANCE, DU COUDRAY, CARLIER, BOUTIN DE COULCON *et* DAULMAY *se joignirent à* JOURDAN ; *puis on s'adressa au pouvoir royal pour obtenir son appui.*

PHELYPEAUX DE PONTCHARTRAIN (1) *était alors secré-*

(1) JOURDAN DE GROUSSY.

(2) PHELYPEAUX DE PONTCHARTRAIN (Louis-Jérôme) était le petit-fils d'un secrétaire d'Etat sous Henri IV (mort en 1629), et fils d'Antoine-François PHELYPEAUX D'HERBAULT, commissaire général de la marine à Toulon en 1691, et intendant des armées navales en 1695 (mort en 1704).

A l'époque de la première *Compagnie de Chine*, la Marine cessait de faire partie de la direction des finances pour devenir un département spécial. Le règlement du 13 septembre 1699 déterminait ainsi les rattachements : « Le département de la Marine continuera de prendre soin de tout ce qui regarde les Echelles et consulats, tant dans le Levant et les pays de domination du Grand Seigneur que dans la côte d'Afrique et autres Etats avec lesquels la France fait commerce par mer. » Le contrôleur général des finances conservait le commerce intérieur et extérieur par voie de terre, tandis que la Marine devait s'occuper des affaires des colonies et des pêches, du commerce maritime en général, et de l'administration des consulats.

Jérôme DE PONTCHARTRAIN avait été nommé conseiller de parlement dès l'âge de dix-sept ans ; on le retrouve président du parlement de Bretagne seize années plus tard. Ce fut dans ce poste qu'il sut se

Digitized by Google

taire d'Etat, il parut vivement s'intéresser au projet et promit d'aider les promoteurs de la première entreprise commerciale en Chine.

JOURDAN *appuya sa visite d'un court manuscrit.*

« JOURDAN DE GROUSSY, *négociant à Paris, représente très humblement à votre grandeur qu'il est en estat d'expédier pour la fin de janvier prochain une grosse frégate de 400 tonneaux, 40 pièces de canon, 150 hommes d'équipage avec une charge 250 m. livres des manufactures de France pour un des ports de la Chine où il espère faire un très bon commerce, et de ne reporter que des soyes escrües et autres marchandises propres pour nos fabriques. Cependant comme c'est une grande et nouvelle entreprise, il souhaite en avoir l'agréement de votre grandeur, monseigneur (1).* »

Cependant l'affaire ne fut pas aussi vivement résolue que la nouvelle société l'eût désirée; on reconnut que la navigation et le commerce de France en Extrême-Orient faisaient partie du monopole de la Compagnie des Indes-Orientales, *et il fallut entrer en relation avec cette société.*

« JOURDAN DE GROUSSY, *négociant à Paris, demande à V. G., puisque le dit voyage ne fera aucun préjudice à la* Compagnie des Indes *qui n'a jamais esté en ce lieu, et où le sup*[t] *espère faire un très bon commerce, et de n'apporter que des soies escrues et autres marchandises propres pour nos manufactures et non des indiennes et toiles peintes très préjudiciables, mais il n'y a pas un moment à perdre à cause*

faire remarquer par un esprit fort conciliant qui lui attira beaucoup de sympathies. En 1689 il devint contrôleur général, puis ministre l'année suivante, et chancelier le 6 septembre 1699. Ce fut à cette date qu'il succéda à son père.

PHELYPEAUX DE PONTCHARTRAIN, né en 1643, mourut en 1727.

(1) *Archives des Colonies.* Chine.

Digitized by Google

qu'il faut que ledit bâtiment soit prêt et chargé à la fin de janvier au plus tard, et il continuera ses vœux pour V. G. »

De son côté la Compagnie des Indes *agissait pour faire reconnaître son droit sur le commerce avec l'Extrême-Orient; elle s'adressait le 6 décembre 1697* à DE PONTCHARTRAIN :

« *Les directeurs de la* Compagnie royale des Indes-Orientales... *ont veu que Monseigneur laisse à la disposition de la compagnie elle mesme un vaisseau pour le voyage de la Chine. La compagnie désirant marquer en tout ses très humbles reconnaissances à vostre grandeur et sa diligence pour aller au bien, donna ses ordres dès avant hier, de diligenter l'armement d'un bon et fort navire, qu'elle a tout prest pour ledit voyage de la Chine, suivant que la Compagnie a déjà eü l'honneur d'en informer vostre Grandeur par son mémoir du 3e de ce mois, et elle a eü depuis les conferences necessaires avec le* R. P. BOUVET, *jésuite, sur toutes les circonstances de ce voyage, et de la gargaison dont elle a déjà une bonne partie en état à Lorient.* »

Le comte DE PONCHARTRAIN *écrivit alors au Prevost des marchands (décembre 1697) :*

« *J'ay receu la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire ce jourd'huy avec une de la* Compagnie des Indes, *dattée d'hier, par laquelle il me paroit qu'elle n'est pas encore revenüe du dessein d'envoyer un vaisseau à la Chine, je m'intéresse trop en ce qui la regarde pour luy laissez suivre une pareille résolution, qui convient si peu à l'état de ses affaires; ainsy il n'y a rien à changer à ce que je vous ai écrit sur ce sujet, par ma lettre du 7 de ce mois, et il faut que vous lui expliquier nettement que le Roy ne veut pas qu'elle fasse cette entreprise, mais comme il peut y avoir dans cette com-*

Digitized by Google

*pagnie des particuliers qui persuadés de l'avantage de cette affaire, sans prendre garde à ses hazards et à ses incertitudes ont envie d'avoir part, vous pouvez leur dire que j'obligeray le s*r JOURDAN *à leur donner interest, j'aurois fort approuvé cette proposition de leur part, et je leur aurois mesme donné la preference sur le s*r JOURDAN *s'ils l'avoient faite en meme tems. Mais je ne consentiray point que la compagnie tente à ses risques une chose aussi incertaine.*

« *Je suis, monsieur, votre très humble et très affectionné serviteur.*

« PONTCHARTRAIN. »

Devant un avis aussi net, la compagnie préféra s'entendre à l'amiable avec la société en formation; elle lui vendit une partie du monopole dont elle ne se servait pas.

Un concordat intervint; le 4 janvier 1698 la Compagnie des Indes-Orientales *renonçait, sous certaines clauses, à son commerce direct avec la Chine en faveur de* JOURDAN ; *ce traité fut homologué le 22 janvier par un arrêt du* conseil.

« *La* Compagnie des Indes *offre au sieur* JOURDAN *de luy permettre d'envoyer un vaisseau à la Chine, et de le faire jouir de tous ses privilèges; à la charge qu'elle en fera la vente du retour en la manière ordinaire pour le compte du sieur* JOURDAN, *de concert avec luy et comme il le jugera à propos dans un mois de l'arrivée du dit bâtiment, ou plutost s'il le souhaitte.*

*Du moment de la vente jusques a cent mille escus la ditte compagnie ne lèvera rien, et pour ce qui se trouvera de plus de la vente le s*r JOURDAN *est convenu de donner à la dite compagnie un tant pour cent par forme de provision; moyennant quoy il jouira de tous les privilèges dont elle peut à la vente de ses propres marchandises, et entrée; laquelle vente il*

Digitized by Google

sera le maistre de la faire quand et ainsy qu'il trouvera à propos, et le produit d'icelle sera receu par celuy que le s^r JOURDAN *y commettra et controllé de meme.* »

La société formée sous la direction de JOURDAN *reçut alors l'agrément du pouvoir royal; le nombre des actionnaires s'augmenta de cinq nouveaux membres :* DEMONS, DUMONTOIS, LA RIPAUDIÈRE-MAGON, MOULLE *et* HOUDIN.

Un vaisseau fut affrété à la Rochelle pour porter le personnel et les marchandises en Chine.

Les frais de cet armement et ceux de la cargaison se montèrent à 506, 948 livres 11 francs et 4 deniers.

C'était une somme élevée et la société dut placer quelques-unes de ses actions dans le public pour payer les frais de cette entreprise.

L'armement fut une brillante opération, le vaisseau l'Amphitrite *rapporta d'Asie (août 1700) des produits estimés et recherchés qui donnèrent un fort beau bénéfice. Le règlement de cette affaire eut lieu en 1703 ; les actionnaires furent entièrement remboursés, puis touchèrent un bénéfice de 50 %.*

JOURDAN, *après avoir brillamment assuré la formation de la première entreprise française en Extrême-Orient, résolut d'étendre les affaires commerciales de sa société à l'Océan Pacifique et aux mers de l'Amérique du sud.*

Il écrivit à ce sujet le 14 mai 1698 à DE PONTCHARTRAIN :

Je fus hyer à Versailles... pour scavoir de Vostre Grandeur Monseigneur, ma destinée sur l'entreprise que j'ay projettée du détroit de Magellan dans la mer du Sud, la Chine et Japon; ce que j'ay offert à Vostre Grandeur d'entreprendre presentement d'y envoyer quatre vaisseaux avec six cents hommes dessus, et d'en former une compagnie, en estat de soutenir ce dessein, suivant le projet que j'en ay ébauché

Digitized by Google

cy-joint, et dans la veüe d'y envoyer un renfort de bastiments et marchandises dans la fin de cette année. Mais comme j'ay eu l'honneur de vous observer cy-devant, Monseigneur, je ne scaurois y engager personne, sous deux conditions que je crois mesme indispensables, pour la reücitte de cette affaire.

La première d'y avoir à la teste M. DE GESNE... *La seconde d'avoir seul la faculté pendant trente années d'aller par le detroit de Magellan, le Maire, et Brouner, negocier dans les isles et costes de la mer du Sud, exclusivement à tous, avec encore la faculté de pouvoir aller negocier à la Chine et Jappon, conjointement avec la* Compagnie des Indes orientales, *quoyque elle n'aye jamais envoyé aux dits lieux de la Chine et du Jappon, et que il ne soit point du tout porté ny parlé par leur concession de 1664, et n'ont pour tous droits que des mots qu'ils ont glissés dans un arrest du mois de febrier 1685, que j'ay remis à M.* DE LA TOUCHE, *qui en détaillant tous les privilèges, ils ont ajoustés « mesme de la Chine et du Jappon ».*

Au retour de nos premiers vaisseaux V. G. m'obtiendra, de Sa Majesté les concessions et propriétés des pays non habittés par les puissances de l'Europe, dont notre monde pourra s'emparer, et a moy seul; d'autant plus, que ainsy qu'il a esté trouvé à propos pour le secret et autres raisons, que je le feray sans M. LEPINE DANICAN, *et les quatre vaisseaux du projet sont à moy que je mettray en estat de partir dans le temps qu'il faudra, mais il faut que V. G. aye la bonté de faire décider la chose avant le depart de M.* DE GESNE, *tant pour les mesures que j'ay a prendre avec luy, que pour la destination de mes vaisseaux, en ayant un à la Rochelle, et l'autre au Havre, qui sont les deux derniers du projet que je disposeray pour ailleurs si la chose n'a pas*

Digitized by Google

lieu. J'en feray l'affaire de commerce de l'Europe, la plus considérable, mais je doutte fort que manquant cette occasion, la chose ne soit manquée pour toujours, car les premiers qui s'empareront du port Galant du detroit de Magellan, où il faut que les navires passent a demy portée du canon resteront les maistres du commerce de la mer du Sud (1). »

Mais dans cette affaire les Malouins avaient été les premiers à demander le monopole du commerce avec les mers du Sud, et JOURDAN, *malgré son projet très brillant, ne put rien obtenir.*

Le 30 janvier 1699, il y eut une réunion du conseil de la Compagnie de la Chine. *Ce comité comprenait les dix directeurs :*

PECQUOT DE SAINT-MAURICE, *conseiller au Parlement ;*

JOURDAN, *conseiller-secrétaire du roy;*

TOURNAY, *ancien commissaire de la marine, intéressé dans la* Compagnie royale du Sénégal;

BACHELIER, *bourgeois de Paris;*

SEIGNEUR;

COULANGE;

BOUTIN, *écuyer, sieur* DE COULEON, *intéressé et directeur général de la* Compagnie royale du Sénégal et des costes d'Afrique;

NIVELLE DE LA CHAUSSÉE, *intéressé en la* Compagnie du Sénégal;

CHAPPERON, *directeur de la* Compagnie royale des Indes orientales;

BOUTAULT, *avocat en Parlement;*

CARLIER, *intéressé dans les affaires de Sa Majesté;*

RADIX, *intéressé dans la manufacture des glaces (2).* »

(1) *Archives des Colonies.* Chine. (2) *Archives des Colonies.*

Digitized by Google

L'Amphitrite *revint en France le 3 août 1700, après deux ans et demi d'absence; sa cargaison était splendide, les actionnaires eurent un gros bénéfice qui les encouragea aussitôt à recommencer l'opération et à créer une société définitive. Dès le mois d'octobre 1700* JOURDAN, DE COULANGE (1), BOUTIN DE COULEON, DU COUDRAY, CARLIER, DU MAY (2), DEMONS, MAGON (3), MOULLE, DUMONTOIR (4), HOUDIN, *et* PEQUOT DE SAINT-MAURICE *(5) se réunissaient, et jetaient les premières bases d'une nouvelle société pour un nouvel armement. Le conseil s'entendit avec* DE FONTENIEU *et les autres directeurs de la* Compagnie des Indes *afin d'obtenir pour la compagnie en formation le droit de faire le commerce de la Chine, sous certaines conditions déjà discutées lors de la première expédition. Cet arrangement fut enregistré le 9 novembre 1700 par un arrêt du* Conseil, *qui permit aux douze actionnaires, nommés précédemment, de se grouper définitivement le 24 décembre. A cette date la* Compagnie de la Chine *fut constituée sous la responsabilité de douze directeurs.*

Les statuts portaient :

« *Que toutes les affaires de la Compagnie seraient réglées par délibérations, et seraient signées de sept directeurs;*

« *Que la compagnie ferait tenir de bons et fidèles registres, journaux de caisse, d'achats, de ventes, d'envois;*

« *Qu'il serait fait au retour de chaque vaisseau un compte de la cargaison, tant de France que de Chine, et de deux ans en deux ans un compte général ou balance des effets de la compagnie;*

« *Que les intérêts du fond capital de la société, seraient payés à raison de 10 o/o par an sur les profits;*

(1) On trouve encore DE COULANGES.
(2) Dans d'autres on voit le nom orthographié DAULMAY et DAUMAY.
(3) Ou MAGON DE LA CHIPAUDIÈRE.
(4) On écrit encore DU MONTOIR.
(5) *Archives des Colonies.*

Digitized by Google

« *Que les directeurs auraient par an 2,400 livres comme jetons de présence, et deux livres de bougies aux jours d'assemblées.* »

Le capital fut fixé à 1,500,000 livres; il devait se constituer par un versement de 50,000 livres que chacun des douze directeurs devait fournir (1), soit 600,000 livres, enfin par une souscription publique jusqu'à concurrence de 900.000.

Dès le mois de février 1701, le caissier accusait une rentrée totale de 730,000 livres. L'Amphitrite, *devait partir le mois suivant, son chargement et son armement n'avait pas demandé moins de 550,000 livres. Ce qui devait encore laisser disponible en caisse 180,000 livres.*

Que se passa-t-il?

Ces versements étaient-ils fictifs! Les notes de l'époque ne sont pas très explicatives à ce sujet.

Toujours est-il qu'après avoir assuré le départ du second voyage de l'Amphitrite, *la* Compagnie de Chine *se trouva endettée. Les directeurs empruntèrent en 1701 une première fois 865,576 livres, puis 559,260 autres livres, enfin pendant l'année 1702 un troisième prêt de 200,000 livres leur fut encore compté.*

Dès novembre 1701, le secrétaire d'état DE PONTCHARTRAIN, *ayant eu connaissance du mauvais état des finances de la compagnie, et cherchant à ne pas effrayer les actionnaires et les créanciers, réussit, par ses démarches personnelles, à lui associer par moitié une société de Saint-Malo.*

DANYCAN, *armateur de Bretagne, fut mandé à Fontainebleau, et sur le pressant avis de* DE PONTCHARTRAIN, *accepta d'entrer avec ses amis dans la* Compagnie de Chine;

(1) Sur cette somme de 50,000 livres, chaque directeur put disposer de 20,000 livres d'action ; mais les 30,000 autres devaient rester en dépôt, sans pouvoir s'en séparer sans l'agrément de la compagnie.

Digitized by Google

DANYCAN *prit l'engagement de fournir 200,000 livres, et peut-être plus si cela lui était possible.*

Les pourparlers ne chômèrent pas; quelques semaines plus tard l'acte de participation était conclu;

PECQUOT DE SAINT-MAURICE, *conseiller honoraire au Parlement;*

LE COCHOIS, *écuyer, sieur* DU COUDRAY;

BERNARD;

Et GOY, *tous directeurs et intéressés de la* Compagnie de Chine, *s'associèrent avec* DANYCAN, NATAL *et consorts, négociants de Saint-Malo, et fondateurs de la société nouvellement constituée dans cette ville pour le commerce, des mers du Sud.*

Ces deux compagnies passèrent par devant Me LAMBON, *notaire à Paris, le 7 novembre 1701, un acte d'union pour faire ensemble le commerce de la Chine et des mers australes. La société de Saint-Malo se réservait les armements maritimes, tandis que celle de Paris se chargeait de l'achat des marchandises.*

Le capital de la nouvelle association fut porté à 1,600,000 livres; Paris et Saint-Malo entraient chacun pour une moitié.

Les directeurs de Paris constituèrent ainsi leur part :

Armement du second voyage de l'Amphitrite.	*186,736 l.*
Sa cargaison	*363,264*
Marchandises laissées à Canton au premier voyage	*250,000*
Soit	*800,000 l.*

Dès lors, les opérations commerciales des deux compagnies se confondent, chacune devant en principe fournir la moitié des frais des expéditions, formées en commun.

Digitized by Google

Cette coopération mutuelle complique fort les calculs, et il est nécessaire d'entrer dans bien des détails pour suivre la marche des événements.

Dès 1702 on jugea nécessaire d'affréter deux bâtiments pour la Chine, le Chancelier *et le* François, *et deux autres pour les mers du Sud, la* Bedoyère *et le* Grenedan. *Chacun de ces vaisseaux représentait une valeur de 200,000 livres environ. On pensait qu'une somme de 400,000 serait suffisante pour la Chine parce qu'on escomptait les marchandises laissées à Canton en 1700, que la* Compagnie de la Chine *assurait avoir une valeur de 250,000 livres. Ces affrétements représentaient la part de la société de Saint-Malo dans l'association.*

L'année suivante DANYCAN *et C*[ie] *assurèrent un nouvel armement pour les mers du Sud. Trois vaisseaux, le* Charles, *le* Murinet *et le* Royal Jacques *furent réunis à Saint-Malo. La* Compagnie de Chine *prétendit avoir le droit d'être intéressée dans cette nouvelle entreprise, et effectivement sur les instances du comte* DE PONTCHARTRAIN, *Saint-Malo consentit à faire participer la société de Paris dans cet affrétement pour la Chine par les mers du Sud. Mais ici il s'agissait d'une somme de 300,000 francs pour chacune des parts, or Paris n'avait plus que 100,000 livres en caisse.* DANYCAN *voulut bien prêter 100,000 livres, plus 100,000 autres qui seraient prélevées sur le produit des bâtiments qui ne devaient être de retour que dix mois plus tard. Le contrat fut ainsi conclu et les bâtiments quittèrent la Bretagne en décembre.*

*Sur ces entrefaites, l'*Amphitrite, *retour de Canton arriva à Brest (septembre 1703); sa campagne avait été moins brillante qu'on ne l'avait espéré, le bénéfice fut peu important.*

En été 1704, les quatre bâtiments armés en 1702, ren-

Digitized by Google

trèrent de Chine et du Pacifique. Ceux d'Amérique rapportèrent près de 1,300,000 livres de produits, tandis que les vaisseaux d'Asie purent à peine rembourser leurs frais d'armement.

Le mauvais résultat de l'entreprise en Chine tenait à l'évaluation exagérée des marchandises qu'on supposait être restées à Canton par l'affrétement précédent.

La Compagnie des mers du Sud, *très mécontente du résultat de l'opération, accusa la* Compagnie de la Chine *de l'avoir trompée. Elle assura avoir subi de ce fait un tort qu'elle évalua à 600,000 livres. Ce fut l'origine d'un malentendu qui dura des années sans jamais être complètement résolu.*

Après de nombreuses discussions, des tentatives de procès, les deux compagnies transigèrent. Par une convention entre les deux parties, signée le 14 avril 1705, la compagnie de Paris accorda un dédommagement de 15 0/0 à celle de Saint-Malo (1) sur son profit à venir de l'armement des trois bâtiments partis en 1703 pour le Pacifique.

Les affaires semblaient à peu près conclues entre les directeurs des deux compagnies ; les armements sur l'Estrême-Orient paraissaient se poursuivre, la Compagnie de Chine, *à la suite d'un nouveau contrat avec la* Compagnie des Indes orientales, *résolut d'obtenir de l'autorité royale les* lettres-patentes *qui confirmeraient l'arrêt du 9 novembre 1700.*

En octobre 1705, JOURDAN *et C*[ie] *obtenaient les* lettres *demandées, que les directeurs de la* Compagnie de la Chine *acceptèrent en conseil le 26 janvier 1706 :*

(1) Le comptoir de Canton n'était plus évalué que pour une somme de 100,000 livres au lieu de 250,000.

Digitized by Google

« LOUIS, *par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre; à tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut. Par notre déclaration du mois d'aoust 1664 portant établissement de la* Compagnie des Indes orientales, *nous lui avons accordé le pouvoir de naviguer et négocier seule, à l'exclusion de tous nos autres sujets depuis le cap de Bonne-Espérance, jusques dans toutes les Indes et mers orientales pour le tems de cinquante années, à commencer du jour que les premiers vaisseaux sortiront du royaume, pendant lequel tems il est fait defenses à toutes personnes de faire ladite navigation et commerce : mais comme l'état des affaires de cette compagnie ne lui a pas permis jusqu'à présent d'exercer par elle-même ce commerce dans toute son étenduë, elle auroit proposé à quelques-uns de nos sujets de leur céder la faculté de commercer en certains ports du royaume de la Chine, ce qui ayant été par eux accepté, elle a passé avec eux un Concordat, le 23 octobre 1700, par lequel elle leur a accordé, sous notre bon plaisir, la permission de faire ledit commerce dans les ports de Canton et Nimpo seulement, à l'exclusion précise de ladite* Compagnie des Indes, *et de tous autres à qui elle pourroit communiquer son privilège, à peine de confiscation des vaisseaux et marchandises, et à la charge de jouir par eux de tous les privilèges et droits de ladite compagnie, et aux autres charges, clauses et conditions portées par ledit concordat, lequel a été homologué par arrest de nostre conseil d'Etat du 9 novembre 1700 pour l'exécution duquel il est dit par ledit arrest que toutes lettres-patentes seront expédiées. En conséquence, lesdits particuliers ont formé une compagnie et passé un acte de société, même fait des envois considérables dans leursdites concessions : Mais pour donner toute la forme nécessaire à leur dite compagnie, ils désireroient qu'il nous plût en exécution dudit*

Digitized by Google

arrest leur accorder nos lettres patentes pour autoriser ledit concordat, et en conséquence les confirmer dans la jouissance de tous les droits et privilèges de ladite Compagnie des Indes orientales *dont ils font un démembrement : A ces causes, de l'avis de notre conseil, et de notre certaine science, pleine puissance et autorité royale, nous avons par ces présentes confirmé et approuvé, confirmons et approuvons ledit concordat dudit jour, 23 octobre 1700, ci attaché sous le contre-scel des patentes. Voulons et nous plait que les intéressés audit commerce de la Chine le puissent exercer librement sous le nom de la* Compagnie royale de la Chine, *dans lesdits ports de Canton et Nimpo seulement, à l'exclusion de tous nos autres sujets, même de notre dite* Compagnie des Indes orientales *et de tous autres à qui elle pourroit communiquer son privilège, à peine de confiscation des vaisseaux et marchandises; et en conséquence qu'elle jouïsse de tous les droits et privilèges dont jouït notredite compagnie des Indes orientales, en conséquence de nos édits, déclarations et arrest ci-attachés sous le contre scel des présentes, et de tous autres rendus en faveur de ladite* Compagnie des Indes orientales *que nous déclarons communs avec ladite* Compagnie de la Chine; *le tout pendant le tems que doit durer encore le privilège de notredite compagnie des* Indes orientales; *et autres clauses et conditions portées par ledit concordat, que nous voulons être exécuté selon sa forme et teneur. Permettons à ladite compagnie d'associer audit commerce telles personnes que bon lui semblera, aux clauses et conditions qui seront convenues entr'eux : même de disposer en tout ou partie de son privilège, pourvû que ce soit qu'en faveur de nos sujets seulement, et de notre consentement. Et ceux avec qui elle aura traité, ou qui auront obtenu d'elle des permissions d'envoyer des vaisseaux dans les ports à*

Digitized by Google

elle concédés jouïront en vertu des présentes lettres, et sans qu'il en soit besoin d'autres, des mêmes droits, privilèges et exemptions dont la compagnie doit jouir : Et en cas qu'il arrive des contestations pour raison dudit commerce et effets de ladite compagnie concernant icelui; voulons conformément à la déclaration du mois de février 1685, donné en faveur de la Compagnie des Indes orientales, *que les parties se pourvoient en première instance pardevant les maîtres des requêtes de notre hôtel, ausquels nous en avons attribué toute cour et jurisdiction, et par appel en notre cour de Parlement de Paris, l'interdisant à tous autres juges.* SI DONNONS EN MANDEMENT *à nos amis et féaux conseillers, les gens tenans notre cour de Parlement à Paris, que ces présentes ils ayent à faire enregistrer, et le contenu en icelles garder et observer selon la forme et teneur, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens qui pourroient être donnés au contraire : Car tel est notre plaisir : En temoin de quoi nous avons fait mettre notre scel à ces présentes.*

Donné à Fontainebleau au mois d'octobre l'an de grâce mil sept cens cinq, et de notre règne le soixante troisième.

« Signé : LOUIS.

« Et sur le repli : *Par le roi.*

« Signé : PHELYPEAUX. »

Par la convention du 14 avril 1705, DANYCAN *avait reprit les 100,000 francs qu'il avait avancé à la* Compagnie de la Chine *sur l'armement de 1703, mais il était convenu que cet argent serait reporté sur un prochain affrêtement pour l'Extrême-Orient.*

La compagnie ne conservait plus pour entreprise des mers du Sud que 200,000 livres.

Digitized by Google

Le retour du Charles, *du* Murinet, *et du* Royal Jacques *eut lieu en 1706; il fut très brillant; il revint à la compagnie de Paris 715,000 livres, c'était un bénéfice net de 515,000 l.*

Cependant lors du règlement de cette affaire, les deux sociétés ne s'entendirent pas. Celle de Paris ne parut pas satisfaite des comptes qu'on lui présenta, elle voulut prendre connaissance des livres et des détails de l'entreprise.

Malgré ces brouilles passagères, la Compagnie de Chine *semblait reconnaître la compétence commerciale et d'organisation de la* Compagnie des mers du Sud, *qui seule avait donné des bénéfices. Elle versa encore une fois le solde de son gain, dans les affrétements que Saint-Malo préparait.* DANYCAN *avait fourni antérieurement à la compagnie de Paris 1,144,000 livres sous diverses formes; un arrêt du conseil du roi en date du 18 mai 1706 ordonna le remboursement de 418,935 livres, tandis que 249,109 restants soit en argent ou en assignations seraient reportés sur les armements qui se faisaient à Saint-Malo.* DANYCAN *préparait alors le* Charles *et le* Phelippeaux *pour une campagne nouvelle dans les mers du Sud, tandis que* NATAL *et* DE LA TRANCHANDIÈRE *chargeaient le* Chancelier *et le* Royal Jacques. *La* Compagnie de Chine *répartit ainsi son avoir :*

50,000 livres sur le Chancelier,
115,447 livres sur le Royal Jacques,
83,762 livres sur le Phelippeaux *et le* Charles(1).

L'armement de ces vaisseaux donna lieu à des contestations, on rappela les précédents règlements de compte, puis JOURDAN *fit remarquer qu'aucun bâtiment, malgré la convention d'avril 1705, n'était encore allé en Extrême-*

(1) Ces vaisseaux partis en 1707, rentrèrent en France en 1709.

Digitized by Google

Orient. La Compagnie de Chine *se crut lésée, elle entra en justice pour demander un jugement cassant la transaction de 1705, et pour réclamer 127,280 livres résultant des dommages et intérêts causés par le non départ promis pour la Chine. Enfin elle résolut de donner une indemnité pour le « dépérissement de tous les effets restés en Chine (1) » depuis la rentrée d'Asie des vaisseaux le* François *et le* Chancelier.

« *Si le retour de ces deux vaisseaux, disait la Compagnie, n'a point été heureux, si les marchandises que les supleants avoient à Canton n'ont point été vendues, s'est par le mauvais choix que le sieur* DANYCAN *avoit fait des capitaines pour les commander, qui au lieu de s'attacher à faire le profit de la compagnie pour laquelle ils estoient envoyés, n'ont songé qu'à leur propre intérêt. La mauvaise conduitte qu'ils ont encore tenus, tant avec les commis qu'avec les Chinois, n'a pas peu contribué au mauvais succès de ce voyage. Tous ces faits sont prouvés, et le sieur* DANYCAN *n'en sçaurait disconvenir, puisque le sieur* DANYCAN, *luy-même, et le sieur* NATAL *ont protesté et signé la protestation contre la mauvaise conduitte de ces deux capitaines par une délibération du 28 juin. C'est donc par son fait, et par celuy de ceux qu'il avoit choisi pour commander ces vaisseaux que les marchandises et effets sont restés à Canton. Toutes ces marchandises se sont consommées en dépenses, et appointemens des commis, et en deperissement. Les supleans ont eu le malheur de voir passer huit années entières sans qu'aucun vaisseau ait été à la Chine. Ils ont veü un établissement qui leur avoit beaucoup couté, absolument ruiné, leurs fonds*

(1) A ce dire elle présenta ses inventaires datés de 1700, 1701, 1705, 1708, et plus tard celui de 1714.

Digitized by Google

retenus injustement et sans produit, n'a pu jouir de leur privilège. »

La compagnie de Saint-Malo n'admit pas cette thèse, elle déclara « qu'au contraire les commis du dit lieu employerent une partie de l'argent des dits deux navires à payer leurs dettes, se payer eux-mesme de leurs appointemens, et faire des presens aux mandarins qui les persecutoient pour les obliger à sortir de leur pays, n'y faisant pas le commerce qu'on attend ordinairement d'une compagnie royalle. »

Tel estoit l'estat des affaires de Mrs de Paris à la Chine, ainsy qu'il se justifie tant par le retour des dits deux navires que par une lettre et une délibération du sieur PECHBERTY, *directeur, et autres officiers de Mrs de Paris au comptoir de Canton du 20 et 26 novembre 1704.*

« *En sorte que douze cens mil livres de fonds, quy auroient deus donner plus de trois millions, furent reduits au neant, parce que suivant toutes les apparences, l'armement et la cargaison de l'*Amphitrite *n'avoient pas esté evalues fidelement, et que les 250,000 livres qui devoient se trouver à la Chine, estant imaginaires, il estoit inutile d'y envoyer deux navires avec un petit fonds qui ont consommé le peu d'espèces que les commis de Canton leur donnèrent pour retour* » (1).

Pendant ce temps le conseil du roi rendait ses arrêts; voici quelques-unes de ces pièces :

Par l'arrêt du 12 août 1709 le conseil du roi nommait « les sieurs DE NOINTEL, ROUILLÉ DU COUDRAY, BOUCHER DORSAY *pour examiner les contestations qui sont entre* NOEL DANICAN, *de Saint-Malo, les directeurs de la* Com-

(1) *Archives des Colonies.* Chine. 1711, 1730.

Digitized by Google

pagnie de la Chine *et les autres intéressés dans les trois vaisseaux le* Charles, *le* Chancelier *et le* Phelypeaux *et leurs directeurs de la* Compagnie du Sud. »

Quelques jours après, l'arrêt du 19 août 1709, condamnait DANYCAN, *représentant Saint-Malo, à rendre des comptes précis sur sa gestion, et à solder son dû. La* Compagnie des mers du Sud *fit alors opposition à ce jugement, mais elle fut déboutée.*

Puis par un nouvel arrêt en date du 19 mai 1710, il fut ordonné que les directeurs de la Compagnie du Sud « *compteroient de leur gestion et du recouvrement des sommes qui sont provenues de leurs armements pardevant les sieurs commissaires déjà nommés.* »

Le conseil rendit encore l'arrêt du 13 octobre 1710, puis plus tard celui du 4 juin 1714 qui signifièrent à la société de Saint-Malo, de rendre des comptes sur une somme de 1,400,000 livres que la société de Paris disait lui être redevable.

Malgré tous ces arrêts, et les requêtes des directeurs de la Compagnie de la Chine *en date des 21 mars et 30 avril 1710, puis du 3 septembre 1711, la* Compagnie des mers du Sud *réussissait à ne pas s'exécuter.*

Le sieur JOURDAN *et Cie adressaient alors le 11 mars 1711 au comte* DE PONTCHARTRAIN *une nouvelle lettre :*

« *Monseigneur,*

« *Les actionnaires ne peuvent se dispenser de représenter leur malheureux état à votre Grandeur. Ils doivent sur la place, en billets au porteur à l'heure qu'il est plus de 450,000 livres, à cause des interests qui accumulent tous les*

Digitized by Google

jours. Tous ces billets sont aujourd'huy escheus et cette compagnie hors d'estat de les payer ny de les renouveler. Si elle avait pu finir avec M. DANICANT, *il est certain que cette somme et celle que l'on devoit esperer de tirer des pillages que leur a fait l'abbé* JOUIN *les auroient seurement liquides. Mais votre Grandeur scait que depuis plus de deux ans, quelque diligence qu'ils ayent fait, ils n'ont pu faire juger leurs justes prétentions contre M.* DANICAN, *à cause de l'évocation qu'il a obtenu de notre instance aux consuls du conseil, ny pu finir celle contre l'abbé* JOUIN *qui voudroit eviter le jugement...*

« *Comme il s'attend plusieurs vaisseaux de la mer du Sud qui ont esté negocier dans leur concession, sans la permission du roy, sans vostre agrement, et contre les soumissions formelles de n'y point aller; si vostre Grandeur le trouvoit bon; en vertu de nôtre privilège nous ferions saisir ces vaisseaux et leurs effets à leur arrivée, auquel cas nous espérons qu'Elle nous accordera des ordres pour MM. les intendants de la Rochelle et Port-Louis où ils doivent arriver... Il seroit bien juste qu'au moins cette malheureuse compagnie eut 10 ou 5 o o/o de ces retours des vaisseaux qui y sont allés impunement... sous peine de confiscations, pour nous mettre en estat par cette justice d'acquiter nos debtes. Et en attendant nous supplions très humblement Vostre Grandeur de nous accorder un arrest de surçeance d'une année, pendant laquelle nous ferons nos efforts pour faire juger nos justes prétentions tant contre le sieur* DANICANT *que contre le sieur abbé* JOUIN...

« *Signé :* JOURDAN, BARRANGUE *et* LANDAIS. »

De leur côté les actionnaires qui n'avaient encore touché aucun dividende s'unirent pour tester en justice. Au nombre

Digitized by Google

de 61 (1) ils signèrent une nouvelle délibération, portant pouvoir de prendre les conclusions insérées dans l'arrêt du conseil du roi le 28 juillet 1711.

Puis les actionnaires de la Compagnie royale de Chine

(1) *Noms des actionnaires de la Compagnie de la Chine et le nombre d'actions dont ils sont porteurs.*

Charles, marquis d'Etampes, chevalier des ordres du Roy	4.000	livres.
Comte de Mortaigne	6.000	—
Baron de Breteuil	3.000	—
De la Lande, lieutenant général des armées du Roy	6.000	—
l'Evêque de Sisteron	3.000	—
René Gillies, marquis de Clairambault	1.000	—
Princesse de Condé	7.000	—
Dupin, intendant de la princesse de Condé	6.000	—
Comtesse d'Aubigné	1.'00	—
De Majainville, conseiller au parlement de Paris	3.000	—
De Roize, conseiller au parlement de Paris	5.000	—
De la Vienne, marquis de Chassenay, 1er valet de chambre du Roy	2.000	—
Le Président Morel du Meit	3.000	—
Tournereau de Mareuil, président des trésoriers de France, à Tours	3.000	—
L'abbé Girardin, Grenonville, capitaine de vaisseau. De Lenguiviers, commissaire général d'artillerie	3.000	—
Savary, conseiller au parlement de Metz	3 000	—
De Richebourg de la Frette	3.000	—
Présidente Guerin	2.000	—
Moreau de Villiers, contrôleur de la maison du Roy	4.000	—
Morel, contrôleur ordinaire des guerres	1.000	—
Aubry, receveur général des finances	3.000	—
Vatbois, secrétaire du Roy	2.000	—
Menant du Plessis, secrétaire du Roy	2.000	—
Bideron, contrôleur général de la maison de monseigneur le duc de Berry	3.000	—
L'abbé de Pomerol Chauderlot de la Clos	6.000	—
Tournay, commissaire de marine	2.000	—
De Laistre, chapelain de Nostre Dame de Paris	1.000	—
Artus, banquier	3.000	—
Martigny, changeur du Roy	13.000	—
Mallet de la Motte	3.000	—
Douard	3.000	—
De Barry	3.000	—
Aumont	3.000	—
Guillard, banquier	2.000	—

Digitized by Google

adressèrent une supplique au roi contre les directeurs des deux sociétés et demandèrent qu'une provision de 1,600,000 livres fussent répartis entre eux :

« *Les directeurs de Paris ainsi que ceux de Saint-Malo ont eu des retours immenses, et n'ont pas payé un sol ni d'interest ni de profits aux actionnaires. Le retour du second vaisseau l'*Amphitrite *a esté evalué plus de 140,000 livres, le* Bedoyer, *le* Grenedan *ont produit plus de 1,500,000 li-*

Estevanne, marchand	3.000	livres
Le Roux	1.000	—
Prieur, marchand	1.000	—
Legras, agent de change	4.000	—
De Plainville	3.000	—
Du Plantier, caissier général du tabac	3.000	—
Ferlet, agent de change	6.000	—
Reveillon, caissier	2.000	—
Guibert, caissier	3.000	—
Dumoutier, intéressé dans les affaires du Roy	2.000	—
Richer de Rodes	3.000	—
Denis, marchand	3.000	—
Doireau, marchand	1.000	—
Limousin, contrôleur des rentes	1.000	—
Fabre	2.000	—
Vasselin, marchande	2.000	—
Roze	2.000	—
Antiquet	1.000	—
Accard	5.000	—
Raquenet	3.000	—
Glot	1.000	—
Dauphin	3.000	—
Marault	6.000	—
Habert	2.000	—

Autres actionnaires qui ont signé de précédents pouvoirs, et qui depuis sont décédés :

Chamblin, secrétaire du Roy	3.000	—
De la Condamine, receveur général des finances	10.000	—
Giraldin de Figeral	3.000	—
Dormesson, secrétaire du Roy	1.000	—
Morel de Toul	2.000	—
Guerin	2.000	—
TOTAL.	202.000	livres

Digitized by Google

vres, le Chancellier *et le* François *plus de 600,000 livres, le* Charles, *le* Murinet, *et le* Royal-Jacques *4,512,369 livres, le* Chancelier *et le* Royal-Jacques, *le* Phelypeaux *et le* Charles *plus de 3,300,000 livres.*

« *Or les actionnaires ayant un interest de 400,000 livres dans le fond de la société, et etant evident que les directeurs de Paris n'ont point fourni en argent effectif les 330,000 livres pour leurs fonds de direction, et qu'ils ne cherchent qu'à eloigner l'examen de leurs comptes pour se soustraire aux restitutions immenses qu'ils seront obligés de faire, il est juste en prononçant une condamnation pécuniaire contre ces directeurs de les forcer à rendre compte de leur conduite et à faire justice à leurs associés; mais, disent ces directeurs, nous n'avons fait que le seul armement du second vaisseau l'*Amphitrite, *c'est le sieur* DANICAN *qui a fait les autres. On leur repond, que ne rendent-ils toujours le compte de ce vaisseau l'*Amphitrite *parti en 1701. C'est précisément dans la discussion et l'examen de ce premier compte que consiste tout le denouement, en ce que c'est par cet armement qu'ils ont commencé leur administration, c'est dans ce compte qu'on découvrira le manque des fonds de direction, l'abus des emprunts et la depredation d'une regie mal conduite, dont les actionnaires sont depuis si longtemps la victime. Après ce premier compte clos et arresté, on passera à l'examen de ceux des directeurs de Saint-Malo. Ces comptes devoient estre rendus par raport à chaque armement, ils ont esté ordonnés par deux arrests en 1704 et en 1706...* » (1).

(1) **Archives des Colonies. Chine.**

Digitized by Google

L'affaire du Saint-Louis et du François

Depuis le commencement du siècle, la France avait contre elle toute l'Europe coalisée, et tous les continents ressentaient le douloureux écho de cet état de guerre.

Les mers extérieures, même celles qui ne baignaient pas les rivages de quelques terres françaises, furent témoins des ravages que causèrent les flottes des parties adverses (1).

En 1711, des armateurs bretons affrétèrent deux bâtiments solidement armés, le Saint-Louis *et le* François *pour entreprendre le commerce et la guerre de courses. Après avoir visité l'Amérique du Sud, leurs capitaines* BOUYNOT *et* LE COQ *résolurent de traverser le Pacifique pour se rapprocher des colonies des Indes néerlandaises.*

Le mouvement commercial entre Canton, le Fou-kien, et Batavia a été de tout temps important, il pouvait y avoir là une excellente occasion de maltraiter le commerce hollandais. Le capitaine BOUYNOT, *du* Saint-Louis, *rencontra en juin 1713, à la hauteur des îles Poulan, un navire de construction hollandaise, la* Cloche, *parti depuis peu de jours de*

(1) DUGUAY-TROUIN prend Rio de Janeiro en 1711, ravage l'année suivante la Guyane hollandaise, et les petites Antilles anglaises, Saint Christophe et Montserrat; de son côté le corsaire français CASSART s'empare de Santiago, une des îles du Cap Vert, en 1712.

Digitized by Google

Batavia et se rendant à Canton. Le Saint-Louis *accosta le bâtiment étranger, et se saisit des marchandises. Un second vaisseau portant pavillon hollandais, puis huit jonques chinoises furent ainsi enlevés et les marchandises en furent confisquées.*

Malheureusement ces prises ne répondirent pas à l'espoir qui animait ces officiers. Les bâtiments, même ceux qui portaient le pavillon hollandais, étaient chargés pour le compte de Chinois établis tant à Batavia qu'à Canton.

Aussi les marchands chinois, lésés par cet acte de piraterie, adressèrent une requête qui parvint en France :

« Disons que des forbans méprisent l'Empereur et enlevent ses droits, nous prions le mandarin de juger au plutôt, et d'aporter une sentence definitive sur l'affaire presente. L'Empereur ayant ouvert ses ports, et permis le commerce aux nations etrangères, et les étrangers des quatre parties du monde profitant des bien faits de Sa Majesté, ils se conforment aux lois du pays, et il n'y a point de différance entr'eux et nous, moy LIN YU *j'ai fait faire un vaisseau à mes depens à la manière des Europeans. J'ay receu la permission des mandarins, je paye les droits de l'Empereur, et du reste de ce que j'ay gagné j'entretiens ma femme et mes enfans; il y a dejà plus de dix ans que je fais ce commerce, hors cette année à la première lune j'ay embarqué dans mon vaisseau des passagers et des marchandises, je suis d'abord allé à Batavia pour y faire mon commerce. Le 4 de la 6e lune mon vaisseau étant chargé, et revenant de Canton comme j'estois arrivé à l'endroit que nous appelons Iy-pouen, j'ay rencontré un corsaire français où etoient plusieurs centaines de voleurs, lesquels sans avoir égard à nôtre nation, et négligeant leur propre reputation, ont eu la hardiesse de s'assembler et de s'unir; ils ont pillé et enlevé toutes nos marchan-*

Digitized by Google

dises, et tout nôtre argent (1). Le lendemain, ils ont encore pillé une somme de la rivière de Canton. Les marchands de mon vaisseau, les passagers et les autres (2), n'ayant conservé que la vie sont revenus icy, mais le timonier, les matelits, le pilote, tous ont été retenus et envoyés ailleurs avec le vaisseau. Mepriser l'Empereur et enlever ses droits sont des crimes à ne devoir point etre impunis, ils meritent la mort; dans mon affliction extreme je pense que ces corsaires sont une des grandes calamités qui puisse venir d'en haut...

« *Nous soussignés, à l'instance du mandarin de la douane certiffions avoir receu de luy l'accusation de marchands chinois, laquelle il a voulu etre traduit en françois, et envoyé en Europe.*

« *A Canton, 15 novembre 1713.*

« *Ont signé : Pierre* DE GOVILLE, *missionnaire de la compagnie de Jésus,* DESONNES, POTIER, CHOMEY. »

Les commerçants lésés présentèrent des requêtes succes-

(1) La requête indiquait les objets pillés :

86.625 taëls en argent.
452.500 livres de poivre.
13.200 — de bois de sandal.
200 — d'étain.
55.000 — d'arêque.
16.300 — de ou-hai.
38.000 — de pe-hai-seu.
2.000 — de cachou.
3.800 — d'iris.
2.000 — d'encens.
1.400 — de pois.
1.850 — d'azur.
400 — de clous de girofle.
200 — de muscade.
300 — d'estorax.
2.550 — de nid d'oiseaux.
730 nattes de différentes grandeurs.
2.200 livres de nerf de cerfs.
600 — de morfil.
1.700 — de plumes d'oiseaux.
48 livres de petites perles.
600 — muscades, dit Baotiau Keau.
800 — nageoires de poisson.
36 — de ho-ting.
423 — d'ambre jaune.
32 pièces d'etoffes, dite sa-hiai la.
13 — de petits velours.
56 — de camelot.
13 — de gaze.
29 — de serge.
236 — de toile.
140 — de courte-pointes.
12.000.000 — de rotin.
1.670 — d'écaille.
313 — de nattes.
136 — de camphre.
150 — d'ambre en poussière, plus des habits, des coffres etc.

(2) Au nombre de quatre-vingt-sept.

Digitized by Google

sives aux mandarins de Canton qui ne trouvèrent pas mieux que de s'en prendre à deux vaisseaux français, l'Eclair *et la* Reyne d'Espagne *qui terminaient leur chargement dans le port. Les commandants s'apercevant que l'orage grandissait autour d'eux quittèrent précipitamment les eaux chinoises non sans avoir laissé, faute de temps, quelques caisses de marchandises sur les quais.*

Les affrêteurs réclamèrent des dommages et intérêts aux propriétaires des deux vaisseaux corsaires, ils adressèrent une plainte au gouvernement royal :

« *Votre Grandeur parfaittement instruite que les puissances de l'Orient ne souffrent aucune violence faites à leurs sujets, connoitra que l'Empereur de Chine attentif à maintenir le commerce de ses sujets pourra faire exercer les plus grandes violences contre les François. Mais comme il ne convient pas à la compagnie d'entrer dans ces veues politiques, sur lesquelles Votre Grandeur est parfaitement éclairée, elle se renferme à s'asurer contre les malheurs qui peuvent resulté d'une pareille piraterie faite contre le droit des gens.* »

La compagnie réclama l'autorisation de saisir et de mettre sous sequestre toute la cargaison des armements des sieurs BOUYNOT *et* LE COQ*; elle demanda également que le gouvernement ordonnât que les armateurs soient rendus responsables des avanies et des représailles qui pourraient avoir été exercées en Chine sur ses vaisseaux.*

C'est qu'en effet les Chinois se promettaient d'user de représailles sur les bâtiments français (1).

Après leur pillage, le Saint-Louis *et le* François *allèrent vendre une partie de leurs prises à Manille, puis ils se ren-*

(1) D'après une lettre datée de Londres, 1er septembre 1714.

Digitized by Google

dirent à Pondichéry où les capitaines furent arrêtés par le gouverneur français, le chevalier DU LINIER. *Une procédure fut ouverte contre eux dans cette ville sur l'ordre du* Conseil de la Marine *de Paris.*

Cet événement fut la première action diplomatique engagée entre la France et la Chine, et à défaut de représentants officiels le P. DE GOVILLE *à Canton, Mgr* DE VISDELOU *à Pondichéry, furent chargés de traduire les réclamations des négociants et les actes judiciaires.*

Le commerce français ne fut pas trop éprouvé par cet incident, car nos vaisseaux ne reparurent que trois ans plus tard, en 1716; l'événement avait alors perdu de son acuité.

Digitized by Google

La troisième Compagnie de la Chine

(1712-1719)

Le défaut d'organisation, et peut-être le manque de bonne foi, avaient été la cause du mauvais début financier de la seconde Compagnie de la Chine, *dès le deuxième voyage de l'*Amphitrite; *l'état de ses finances, ses procès avec la société de Saint-Malo et la guerre fâcheuse que la France soutenait contre l'Europe avaient arrêté toute nouvelle entreprise commerciale; aussi le pouvoir royal après avoir attendu dix années le départ de nouveaux affrétements pour l'Extrême-Orient, déclara la société de Paris déchue de son monopole.*

PEQUET, MOUCHARD, DUMOULIN, DE LA HOUSSAYE, BÉARD *et* DUCOUDRAY, *tous de Saint-Malo, résolurent de fonder une nouvelle compagnie de Chine.*

Ces six associés, réunirent un capital de 900,000 livres et s'adressèrent directement au pouvoir royal pour obtenir le monopole du commerce d'Extrême-Orient, sans avoir recours à la complaisance de la Compagnie des Indes *dont l'existence était comptée.*

Le roi, se fit présenter le titre de l'ancienne compagnie, borné au seul commerce de la Chine. Il reconnut que la trop grande étendue de la concession de la Compagnie des Indes *était cause qu'aucun commerce n'avait été tenté par elle en*

Digitized by Google

Extrême-Orient; désireux d'étendre la marine marchande et le commerce français, le roi résolut de maintenir à une compagnie particulière le négoce des mers de Chine. Par son arrêt du 28 novembre 1712, il transmit à la nouvelle compagnie les vingt-six mois et demi qui restaient à courir du monopole de l'ancienne société de Paris. Puis quelques mois plus tard, les lettres patentes du 19 février 1713, enregistrées au Parlement le 30 décembre 1713, établissaient définitivement pour une durée de 50 années la troisième Compagnie royale de la Chine :

« *Le* ROY *étant informé que par l'article* XXVII *des lettres-patentes du mois d'août 1664... Comme le privilège de ladite* Compagnie des Indes *est prêt d'expirer, et conséquemment aussi celui de ladite* Compagnie de la Chine; *les sieurs* PECQUET, MOUCHARD, DUMOULIN, DE LA HOUSSAYE, BÉARD *et* DUCOUDRAY *auroient représenté à Sa Majesté qu'ils étoient prêts d'entreprendre ledit commerce de la Chine, et de faire même entr'eux à cet effet un fonds de 900,000 livres, s'il plaisoit à Sa Majesté leur accorder le privilège dudit commerce, pour le tenir directement de Sa Majesté, et l'exercer dans tous les ports de la Chine en chef, et indépendamment d'aucune autre compagnie, et aussi exclusivement à tous autres; leur accorder pareillement tous les droits et privilèges de la compagnie ci-devant établie... et à la charge par eux de n'apporter dans le royaume aucunes autres marchandises que celles que ladite compagnie a eu droit d'apporter suivant le concordat passé avec la* Compagnie des Indes *le 23 octobre 1700 : et Sa Majesté désirant pourvoir de bonne heure à l'établissement d'une compagnie pour ledit commerce... Ouï le rapport du sieur* DESMARETS, *conseiller ordinaire au conseil royal, contrôleur général des finances et tout considéré,* SA MAJESTÉ ESTANT EN SON

Digitized by Google

CONSEIL *a agréé et agrée les propositions à Elle faites... ordonne qu'ils feront à l'exclusion de tous autres le commerce de la Chine, jouiront de tous les droits et privilèges de la Compagnie ci-devant établie, à la réserve seulement des droits d'amirauté, et ce pendant cinquante années à commencer au mois de mars 1715, sous le titre de la* COMPAGNIE ROYALE DE LA CHINE *pour le tenir directement de Sa Majesté.*

« *Fait au conseil d'Etat du roy, tenu à Versailles le 28 novembre 1712.*

Signé : PHELYPEAUX (1). »

Cette nouvelle société avait son centre d'action à Saint-Malo; c'est de cette ville que partit en février 1713 son premier vaisseau, le Martial, *pour le Chili et les mers de Chine. Bientôt d'autres furent armés; le* Comte de Toulouze (2) *fit voile pour l'Extrême-Orient par le Cap au commencement de 1714, puis le* Jupiter *se rendit en Chine par l'Amérique du Sud, enfin plusieurs autres bâtiments de la même société suivirent peu après.*

La nouvelle Compagnie de la Chine, *qui avait hérité de tous les droits de l'ancienne, apprit que des vaisseaux français s'étaient rendus en Chine sans convention préalable; de ce nombre était le navire le* Solide. *Lorsque ce bâtiment rentra en Europe, la compagnie voulut le faire saisir, mais le jugement ne lui donna pas raison :* « *La compagnie n'a qu'un droit exclusif de faire le commerce de France en Chine, et non par les Indes d'Espagne, ni de la mer du Sud à la Chine, ce quy regarde le roy d'Espagne* » *(3). Elle fut donc déboutée de sa plainte.*

(1) Arrest du conseil d'Estat, portant establissement d'une nouvelle *Compagnie de la Chine.*

(2) Le comte de TOULOUZE avait alors le titre d'amiral de France.

(3) *Archives nationales.* Enregistrement du conseil. Janvier à juillet 1716.

Digitized by Google

Depuis le départ du Martial, *du* Jupiter *et des autres vaisseaux pour les ports chinois, l'entrée des soies d'Asie avait été défendue en France par la déclaration du roi du 11 juin 1714.*

Cet arrêt était motivé par l'arrivée à Saint-Malo du Grand Dauphin, *de retour d'Asie depuis octobre 1713, avec trente millions de soies. On craignit qu'il n'en vînt par la suite des quantités encore plus considérables, dont le débit pût causer un préjudice important au commerce des soies de France et d'Italie. Ce fut ce qui engagea le conseil à défendre par arrêt du 13 mars 1714, et par les déclarations du 11 juin et du 29 septembre 1714, l'entrée des soies et des soieries de la Chine et des Indes (1).*

A leur retour en Europe le Martial *et le* Jupiter *durent se rendre à l'étranger tandis que la compagnie faisait des démarches pour autoriser ces vaisseaux, qui avaient été affrétés lorsque aucune prohibition n'existait, à débarquer en France leurs marchandises.*

Le Martial *qui avait dû se rendre à Ostende fut autorisé par l'ordonnance du 15 juin 1717 à apporter à Rouen, les soixante mille livres de soie dont il était détenteur, en payant toutefois les droits que cette marchandise aurait payés si elle était entrée par Lyon.*

Quant au Jupiter *qui apportait un stock plus considérable de soieries, il dut gagner le port de Gênes et vendre sur place ses marchandises; le port de Marseille lui restant fermé jusqu'à la liquidation des produits prohibés en France.*

L'arrêt de 1714 porta un coup mortel à la Compagnie de la Chine. *La société n'ayant plus de frêt de retour assuré arrêta ses voyages en Extrême-Orient.*

(2) D'après DU FRÊNE. 3e volume.

Digitized by Google

Lorsque le Jupiter *rentra en Europe en été 1718, on parlait déjà de la création d'une société unique pour l'exploitation du commerce des pays d'outre-mer; en effet l'année suivante le monopole de la troisième* Compagnie de la Chine *fut racheté et incorporé à la* Compagnie du Mississipi *pour constituer la* Compagnie des Indes.

Digitized by Google

La route de Chine

Le sillon ordinaire des bâtiments est tracé à travers l'Océan Atlantique, où des courants emportent les vaisseaux jusque dans le voisinage des côtes du Brésil, avant de les conduire dans la direction du Cap. C'est le sud de l'Afrique que la navigation préfère longtemps encore au cap Horn; c'est de bonne heure une route très parcourue, que bientôt toutes les nations fréquentent.

De là les navires se répandent dans l'Océan Indien; les bâtiments prennent, les uns la ligne la plus directe pour gagner l'Extrême-Orient, ils franchissent le détroit de la Sonde, ou celui de Malacca (Malac), suivant les événements; les autres, que les opérations commerciales appellent d'abord au pays du grand Mogol, cotoyent Madagascar pour se rendre soit vers Surate, soit sur Pondichéry. Les Portugais et les Hollandais sont alors renommés pour la sûreté et la précision de leur navigation, une longue pratique leur ayant donné, à défaut de cartes ou de renseignements écrits qui ne vinrent que plus tard, une parfaite connaissance des fonds et des courants maritimes.

Lors des timides essais d'établissement de la France au Siam, des premiers voyages des navires français en Indo-Chine orientale, ou au moment de la formation de la Com-

Digitized by Google

pagnie de la Chine, *les cartes sont encore bien médiocres sur les routes qui mènent en Extrême-Orient. Celles de* PIETER GOOS *(1) (1666) et de* BLAEU *(2), sont les seules bases dont la marine peut se servir; ces cartes sont à la fin du* XVIIe *siècle bien distancées par l'importance des documents réunis par* THORNTON *(1669) (3); malheureusement les renseignements, que rapportent les officiers des compagnies commerciales rivales, sont gardés jalousement; leurs successeurs les ignorent même parfois, et l'ensemble du monde ne peut profiter des découvertes individuelles.*

Les vaisseaux suivent des routes données, et n'osent s'en écarter, car, d'après les on-dit, une chaîne de récifs couvre la route la plus directe de Maurice sur les Indes, contraignant ainsi les bâtiments à se rejeter vers la côte orientale de Madagascar, tandis qu'en pleine mer de la Chine du sud, les Paracels (Pracel), très longtemps mal déterminés, forcent les navires à reconnaître le littoral de la Cochinchine.

Les découvertes donnent, plus tard, naissance à des divergences de vues entre les savants, à propos du régime des vents, des courants sous-marins, des routes à suivre, encore imparfaitement fixés, et pendant une grande partie du XVIIIe *siècle l'accord n'est pas encore résolu.*

En 1767, GRENIER *(4), officier de marine, est appelé au commandement de* l'Heure du Berger, *corvette de guerre*

(1) Un exemplaire est conservé à la *Bibliothèque nationale*. La carte de PIETER GOOS fut regardée longtemps comme la plus exacte ; elle servit de base à des cartes manuscrites dressées à plus grande échelle et qui étaient plus en rapport avec les nécessités de la navigation.

(2) Les *Archives de la marine* possèdent une carte manuscrite hollandaise de BLAEU (1666).

(3) Une carte anglaise manuscrite de THORNTON est conservée à la Marine.

(4) GRENIER, Jacques-Raymond, chevalier puis vicomte DU GIRON-GRENIER, naquit à Saint Pierre de la Martinique en 1736, il fut nommé chef de division, et membre adjoint de l'Académie de marine ; il mourut en 1803.

Digitized by Google

destinée au service des îles de France et de Bourbon. Ce marin propose de parcourir l'Océan Indien et d'en déterminer les principales routes ; le gouvernement appuie ce projet, et un savant, l'abbé ROCHON *(1), lui est adjoint pour les observations astronomiques.*

Mais cette mission n'eut pas de résultats très décisifs, les deux voyageurs ne purent s'entendre sur le fonds même de leurs travaux et rentrèrent en France avec des idées souvent opposées. L'écho de leur polémique scientifique fit grand bruit, il retentit à l'Académie des sciences comme à l'Académie de marine (2), où DE MARGUERYE *(3) fut chargé d'examiner les rapports de l'enseigne de vaisseau* GRENIER et de l'abbé ROCHON *(4).*

Si nous nous rapprochons de la fin du XVIIe *siècle, nous voyons que les Français connaissaient bien peu les mystères de l'Océan Indien; ils ont relevé en 1685 la route du Siam, mais ignorent les mers du Céleste Empire, et la* Compagnie de Chine *envoie ses bâtiments sans documents précis sur les côtes des mers de l'Extrême-Orient. C'est la première narration du voyage de l'*Amphitrite *qui nous apprend que le vaisseau ne possédait que des renseignements incertains sur*

(1) ROCHON fut membre de l'Académie des sciences et de l'Académie de marine.

(2) La Marine créa en 1752 une académie spéciale ; cette société un moment dispersée fut réorganisée en 1769-70; elle fut affiliée en 1771 à l'Académie des sciences. L'*Académie royale de marine* comprit 72 membres; elle fut dissoute sous la Révolution (1793).

(3) DE MARGUERYE, Jean-Jacques, mathématicien et marin français, né à Mondeville près Caen en 1742, fut blessé mortellement au combat de la Grenade le 6 juillet 1779.

(4) Dans son mémoire le chevalier GRENIER indique les découvertes qu'il a faites dans les mers des Indes, et propose une route qui abrège de 300 lieues la traversée à la côte de Coromandel et à la Chine. Au contraire le manuscrit de l'abbé ROCHON est opposé à cette route parce qu'on y rencontra trop d'écueils.

L'Académie des sciences eut également à s'occuper de ces deux études, mais elles porta une sorte de jugement plus personnel à l'abbé ROCHON que relatif au fonds du sujet.

Digitized by Google

les mers orientales de l'Asie, et que l'agent de la Compagnie de la Chine *à Canton, dut envoyer un de ses employés à Madras pour chercher à se procurer des copies de cartes étrangères.*

Cependant les travaux géographiques français ne tardèrent pas ; quelques journaux de bord remémorent les relevés de nos marins, et c'est le hasard des recherches qui les rappellent ici à la vie :

*Les officiers de l'*Amphitrite *ont laissé une carte de l'embouchure du Tigre de Sanciam à Canton (1) (1698), et le P.* DOLZÉ, *la même année, donne un itinéraire de Canton à la mer (2). Ce sont les documents français les plus anciens (3).*

*A son second voyage l'*Amphitrite *relève sa route le long du littoral de la province du Kouang-toung, de Sanciam à la baie de Kouang-tcheou (1701-02).*

Le Saint-Anthoine *rapporte de son passage en Chine (1708-09) de nombreux documents cartographiques.*

Le Solide *(1711) marque sa route dans le groupe d'îles de Saint-Jean (4).*

Enfin plus tard, le Maure *et le* Prince de Conty *qui hivernent à Hai-nan (1720-21), profitent de leur arrêt dans l'île pour reconnaître les baies méridionales, tandis que les deux*

(1) *Plan et carte particulière de Cantong et ses environs et depuis l'isle de Sancien jusque à celle de Makao levé et faict par* DE LAGRANGE.

(2) *Cartes des Isles qui sont à l'entrée de la Rivière de Canton. Dressée sur les lieux par le P.* DOLCE *de la Compagnie de Jésus.*

(3) Dans son *Abrégé du Journal du voyage de la Chine que j'ay fait commandant l'Amphitrite l'année* 1698 (conservé aux *Archives de la marine*), le chevalier DE LA ROQUE assure joindre à son rapport : « Le plan d'Achem. La ville de Malac, de la citadelle et de la rade et surtout d'une petite isle d'où les Hollandois, quand ils prirent cette place, le bombarderent. Un plan de Bantan. »

(4) Document conservé aux *Archives de la Marine.*

Digitized by Google

officiers du bord parcourent le pays jusqu'à la ville de Kioung-tcheou.

Mais tous ces documents ne servent pas aux générations suivantes, ils sont enfouis dans les cartons des compagnies qui accaparent le commerce avec ces régions de l'Extrême-Orient ; plus tard ces relevés, dont beaucoup ignorent la valeur, sont acquis ou saisis par les bibliothèques particulières ou par les archives d'Etat, sans que les auteurs des cartes marines du XIXe *siècle les aient mêmes soupçonnés. Mieux encore, les compagnies du* XVIIIe *siècle ignorent leur bien, et* D'APRÈS DE MANNEVILLETTE, *qui est longtemps le conservateur du dépôt des cartes de la puissante* Compagnie des Indes, *ne les connaît pas; dans son* Neptune oriental *il se plaint donc à tort de la négligence des navigateurs :*

« *Il serait à souhaiter, écrit-il, que quelqu'un, animé du même zèle que ce savant anglais (Alexandre Dalrymphe qui a relevé l'est de l'embouchure du Tigre), nous donnât un plan de la partie occidentale de cet archipel, comprise entre la Toque du Mandarin et Macao, dont la connaissance est très essentielle à ceux qui fréquentent cette partie des côtes de la Chine.* »

Digitized by Google

Les vaisseaux français en Extrême-Orient pendant le monopole de la Compagnie royale de la Chine

L'Amphitrite *fut-il le premier vaisseau français qui arriva en Chine? Faute de documents précis, il est préférable de ne pas trop l'affirmer. Il est fort possible qu'il fut le premier venant de France en droite ligne, mais il y a tout lieu de croire que des bâtiments battant notre pavillon y vinrent antérieurement des Indes ou du Siam. En effet, si la* Compagnie des Indes orientales *ou la* Compagnie de la Chine *avaient le monopole exclusif du transport des marchandises de l'Asie en France, le cabotage et le commerce entre les divers pays du continent jaune étaient libres pour tous les Français. Ceux-ci étaient déjà installés aux Indes depuis le* XVIIe *siècle, et leur pavillon se montrait dans les mers voisines. Les négociants, les missionnaires, le gouvernement, les compagnies privilégiées eurent chacun leur part dans cette expansion de la France à travers les océans asiatiques.*

La compagnie formée en 1660 avait pris à son bord des missionnaires français de la rue du Bac pour les débarquer

Digitized by Google

en Indo-Chine, mais lorsque le bâtiment arriva, en 1661, une persécution anti-européenne et religieuse avait commencé au Tonkin contre les Jésuites qui y étaient déjà établis. De leur côté, les Portugais ne purent admettre que des Français vinssent partager avec eux la faveur de prêcher aux infidèles d'Extrême-Orient; ils en appelèrent à leur roi et au pape. Le gouvernement de Portugal voulut s'opposer à la pénétration de nos missionnaires, il leur ferma ses colonies d'Asie, mais il fut moins heureux lorsqu'il voulut faire révoquer les évêques français par Rome, parce que les Portugais prétendaient avoir seuls le droit d'évangéliser.

Après cet essai timide, le pavillon de France ne reparut pas pendant plusieurs années, mais on sait qu'en 1679, deux bâtiments français se trouvaient dans les mers de la Chine du Sud, le Soleil d'Orient *était à Bantam, et le* Président *en Indo-Chine.*

En 1682, le Saint-Joseph *alla de Surate au Siam, il débarqua des missionnaires français; puis il quitta la forteresse de Bancop (Bang-kok) le 15 juillet pour le Tonkin où se rendaient Mgr* DE BOURGES *avec quatre membres des Missions étrangères, et* LEFÈVRE, *agent commercial.*

Les expéditions au Siam augmentèrent le nombre des bâtiments français en Indo-Chine; mais, malgré le retrait de nos forces militaires de ce royaume, plusieurs de nos compatriotes y continuèrent leur négoce.

*Les relations qui nous ont été laissées sur le premier voyage de l'*Amphitrite *nous assurent qu'il se trouvait en rade d'Achen, en 1698, un bateau français venant de l'Indo-Chine et qui n'appartenait pas à la* Compagnie des Indes. *Trois années plus tard, le P.* CHAVAGNAC, *dans une lettre au P.* DE GOBIEN, *rapporte qu'un vaisseau battant notre pavillon était arrivé à la mi-septembre 1701 à Canton*

Digitized by Google

venant de Surate. A ce moment l'Amphitrite *était revenue pour la seconde fois dans les mers de Chine, et à demi désemparée longeait le littoral, désespérant d'atteindre Canton, où du reste elle n'arriva qu'au printemps de l'année suivante.*

Cette fois l'Amphitrite *avait été devancée à Canton; l'avait-elle déjà été la première fois? la question reste encore entière. Si nous voulons bien nous en tenir aux renseignements que l'histoire nous a laissés, voici les noms des premiers vaisseaux français, que de longues recherches permettent d'indiquer comme s'étant rendus en Chine.*

Leur nombre est plus important qu'on ne l'avait pensé. Ces bâtiments comprennent tous ceux qui abordèrent dans les ports du Céleste Empire, qu'ils aient appartenu aux compagnies privilégiées ou à des armateurs particuliers :

L'Amphitrite, *commandée par le chevalier* DE LA ROQUE, *part de la Rochelle le 6 mars 1698, rentre au Port-Louis le 13 août 1700; elle séjourne en Chine du 5 octobre 1699 au 26 janvier 1700 (1).*

Le voyage a lieu par le cap de Bonne-Espérance.

Un bâtiment français venant des Indes arrive en septembre 1701 à Canton.

L'Amphitrite, *repart une seconde fois pour l'Extrême-Orient; elle est alors commandée par* FROGER DE LA RIGAUDIÈRE. *Le bâtiment quitte le Port-*

(1) Itinéraire : la Rochelle, le Cap, Achem, Malacca, Sancian (5 octobre 1699), Canton (31 oct. 1699 au 26 janv. 1700), Bantan (25 fév.), Bourbon (1er avril), Sainte-Hélène (23 mai), Port-Louis.

Digitized by Google

Louis le 7 mars 1701, et n'est de retour en France que le 17 août 1703 où il aborde à Brest.

Il demeure dans les eaux chinoises du 5 août 1701 au 2 décembre 1702 (1). Le vaisseau contourne le sud de l'Afrique.

Le Chancelier *(2) et le* François *(3) quittent Saint-Malo le 9 février 1702 pour Cadix et la Chine, mais dès les premiers jours de leur navigation ils essuyent une tempête qui les force à réparer leurs avaries en Bretagne.*

Ces vaisseaux, partis tardivement de France (le 6 juin 1702), étaient commandés, le premier par NOUEL DES ANTONS, *le second par* DANICAN. *Ils hivernent au Brésil, et, quittent le continent américain le 21 décembre 1702. Le* Chancelier *et le* François *sont en 1703 à Canton (4), et rentrent en France pendant l'été 1704. Leur route est la même que celle que suivit L'*Amphitrite *dans ses voyages précédents.*

(1) Port-Louis, Gorée (21 mars), le détroit de la Sonde (6 juillet), Sancian (5 août), Tien-pai (3 octobre), la baie de Kouang-tcheou (du 16 novembre 1701 ou 10 mai 1702), Canton (du 26 mai au 1er novembre), Macao (2 décembre), Achem (1er janvier 1703), baie de Tous-les-Saints (28 avril), Brest.

(2) Son nom complet devait-être *Chancelier de Pontchartrain.*

(3) D'autres disent le *Saint-François-Xavier.*

(4) La France et les Pays-Bas étaient en guerre. Un vaisseau néerlandais se trouvait à Canton à l'arrivée de nos deux bâtiments, et mettait à la voile pour aller prévenir les Hollandais de Batavia. Un des capitaines français fit alors tirer le canon et obligea le vaisseau à jeter l'ancre. Cette attaque dans un port neutre excita les Chinois contre nos nationaux; les Hollandais portèrent plainte auprès des autorités et les trouvèrent disposées à sévir contre nos bâtiments. Le Père de VISDELOU était alors supérieur de la maison des Jésuites français à Canton, il put intervenir à temps pour calmer le vice-roi et l'empêcher d'entreprendre un acte d'hostilité.

Ce fait de guerre fut d'un effet déplorable pour les affaires de la compagnie; nos bâtiments furent mis dans une sorte de demi-quarantaine, et rentrèrent en France les cales à moitié vides.

Digitized by Google

Le Patriarche (1).

*L'*Amphitrite (2).

Le Saint-Antoine (3), *commandant* DE FRONDAD, *et les* Deux Couronnes, *affrétés par des particuliers, partent de Port-Louis le 30 janvier 1707 et rentrent à Brest le 27 août 1711. Ils restent à Canton du 26 juillet 1708 au 20 février 1709. Le voyage d'Europe à la Chine eut lieu par l'Amérique du Sud; ce sont les premiers vaisseaux français qui se rendent en Asie par le Pacifique.*

(1) Ce nom est indiqué dans une note aux *Archives de la Marine*, sans cependant qu'aucun manuscrit, aujourd'hui connu, nous assure que ce bâtiment soit allé en Chine.

(2) DU FRESNE dit que l'*Amphitrite* revint en France en 1708 avec un fort chargement de soie de Chine, et qu'elle débarqua ses marchandises à Nantes.

Ce vaisseau pouvait avoir dans son lot des soies d'Extrême-Orient et n'être allé seulement qu'aux Indes.

Un vaisseau, l'*Amphitrite*, commandé par DE CAZALIS, avait été armé à Brest pour le compte de la *Compagnie de l'Assiente* pour effectuer un voyage en Guinée et à l'Argentine; il partit vers le mois d'octobre 1704, et fut de retour à la Rochelle au printemps 1706.

Ce même bâtiment put fort bien partir pour une nouvelle campagne en Asie à la fin de 1706 et rentrer en été 1708 comme le dit DU FRESNE, mais rien n'assure qu'il soit allé à cette époque jusqu'en Chine.

(3) Itinéraire : Port Louis, la rivière de la Plata (9 mai au 2 septembre 1707), le détroit de Le Maire (22-27 septembre), la Conception (16 novembre 1707-3 janvier 1708), cap de Saint Galland près Pisco (16 janvier, 22 mars), Caillaud (24 mars), Gouache (26-30 mars), traverse le Pacifique, escale à Marianne (21-23 juin), le détroit de Formoza (9 juillet), Macao (21 juillet), Vampou (26 juillet 1708-20 février 1709), Souanchon, Sombou (11 avril), détroit de Diamant (23 avril), retraverse le Pacifique, atterrit à l'île de Californy (23 juillet 1709), Islot (Pérou) (8 décembre 1709-24 janvier 1710), Paraque (30 janvier, 16 septembre), Valparaisso (Chili) (12 octobre, 20 octobre), Arica (4 novembre au 28), Conception (Chili) (3 janvier 1711-14 mars), le Détroit (7 avril), la Martinique (8 juin au 13 juillet), Brest (25 aoust 1711).

Digitized by Google

Le Solide, *commandé par* DE RAGUIENNE, *s'éloigne de Port-Louis le 6 janvier 1709 pour Buenos-Ayres, va au Pérou qu'il quitte le 16 novembre 1710, et franchit l'océan Pacifique où il fait escale à l'île de Guam (janvier 1711). Il arrive bientôt en Chine, où il séjourne à Canton du 10 mars au 20 juillet 1711. Le vaisseau passe par le Continent américain et visite de nouveau les ports des mers du Sud; il fait escale à Lisbonne et rentre en France après huit années de mer. Ses affréteurs sont* LAMBROSSE *et* DE LA HAYE. *Son voyage donne lieu à divers procès.*

La Princesse *et la* Découverte *sont affrétées pour l'Amérique. Leurs capitaines,* DE VALADE *et* MARTIN, *visitent les ports du Pérou, et quittent « Caillau le dimanche 1er mars 1711 », se rendant à la Chine. En route, les bâtiments atterrent à l'île « Mariane le samedy 16 may 1711 » : « Il y a sur cette isle, environ 150 blancs portant les armes, mariés avec les indiennes du pays qui certainement ne sont pas jolies non plus que les hommes, ils ont des yeux fort petits, le nez écrasé, et des lèvres fort grosses. »*

Le 4 juin « le conseil a délibéré pour sçavoir à quel port de la Chine nous aborderons pour traiter, n'ayant pas de permission de la Compagnie de la Chine *pour Canton ny pour Nimpo; on a conclu d'aller à Emouy qui n'est pas du traité de la dite compagnie, et on a dirigé la route pour ce port. » Le 7 juin, les bâtiments sont en vue de Formose, et le 15 juin ils jettent l'ancre à Emouy. Les mandarins chinois sont ici intraitables; ils disent qu'ils font une grande concession en ne demandant que 1,000 taels au lieu de 2,000 pour le jaugeage de la* Princesse, *et 750 au lieu de 1,500 qu'ils assurent que la* Découverte *devait être imposée; quant*

Digitized by Google

aux marchands ils demandent le double des prix que le Saint-Anthoine *avait payé à Canton en 1708.*

Le Grand Dauphin (1).

*L'*Eclair, *commandé par* BOISLORÉ, *et la* Reyne d'Espagne, *sous le commandement de* BRUNET, *sont à Canton en 1713 venant de l'Amérique du Sud. C'est à la fin de leur séjour dans ce port que deux bâtiments français venant d'Amérique enlèvent en mer des jonques chinoises venant de Batavia. Le gouvernement de Canton étoit sur le point d'user de représailles, lorsque les capitaines mettent à temps à la voile, abandonnant à terre quelques caisses de marchandises.*

A leur voyage de retour les capitaines font escale à Cadix et à Lisbonne (2).

Le Saint-Louis, *capitaine* BOUYNOT, *et le* François, *commandant* LE COQ, *partent de France pour l'Amérique du Sud. Après des escales au Chili et au Pérou, ces capitaines conviennent de gagner les côtes asiatiques. Ils traversent le Pacifique et rencontrent dans les mers de Chine des bâtiments chargés de produits de Batavia. La France étant en guerre depuis plusieurs années avec une grande partie de l'Europe et principalement contre la Hollande, le* Saint-Louis *et le* François *mettent l'embargo sur*

(1) DU FRESNE dit que ce vaisseau revint en Chine en octobre 1713, et qu'il débarqua à Saint-Malo pour trente millions de soie.

(2) Le capitaine BRUNET ayant laissé, sans autorisation de la compagnie, des marchandises dans ces ports, les directeurs demandèrent une saisie.

Digitized by Google

tous les bâtiments qu'ils rencontrent, qu'ils aillent aux Indes hollandaises ou qu'ils en viennent (1713). Les vaisseaux français se rendent à Manille pour vendre une partie de leur prise, puis gagnent Pondichéry où le bruit de leurs exploits les a précédés.

Le gouverneur français retint le Saint-Louis *et le* François *pendant qu'une enquête, demandée par les Chinois, se poursuivit.*

Le Martial, *de la nouvelle* Compagnie de la Chine *quitte la France pour l'Amérique du Sud et la Chine en février 1713, tandis que le* Comte de Toulouze (1) *et le* Saint-George *arment directement pour l'Extrême-Orient par le Cap ; le premier part au commencement de 1714, le second en septembre de cette même année.*

Le Jupiter *(2), commandé par* BEVEN, *et le* Comte de Lamoignon (3) *partent de Bayonne le 17 juillet 1714, vont en Espagne où ils arment définitivement au Passage (4) pour l'Amérique du Sud et pour la Chine. Le* Bien-Aimé, *le* Marquis de Maillebois *affrétés à la même époque les rejoi-*

(1) Le comte DE TOULOUSE avait le titre d'amiral de France.

(2) Bâtiment de 350 tonneaux, 24 canons, et 106 hommes.

Le *Jupiter* aborde au Chili le 2 février 1715, mouille à la Conception, à Acoquimbo, à Arica; le 12 février 1716 il est devant Pisco, va à Caillo, et à Gouache. C'est de cette rade que le *Jupiter* part pour la Chine le 3 mars 1716 ; il jette l'ancre à l'île de Guam le 1er juin, et aborde à Amoi (Emouy) le 29 juin; mais avant d'entrer dans le port il attend l'arrivée du P. LAUREATI, n'osant pas se fier aux demandes des Chinois Le missionnaire arriva le 14 juillet, venant de Pé-king. Le *Jupiter* quitte Amoi le 16 février 1717, longeant la côte à distance; le 26 février, il passe en vue « de la terre de l'isle d'Ainam à midi », il mouille à Poulo Condor le 6 mars, arrive au détroit de la Sonde le 21 mars, se trouve dans la baie de Tous-les-Saints le 20 novembre, puis rentre en France. Le journal du bord fut tenu par DE BROSSI.

(3) DE LAMOIGNON était intendant de Guyenne.

(4) Port de Bilbao, aujourd'hui ensablé en partie.

Digitized by Google

gnirent bientôt, ainsi que le Dauphin *et la* Vierge de Lorette.

Au printemps 1716, le Martial, *le* Jupiter, *le* Comte de Lamoignon, *le* Marquis de Maillebois, *et le petit vaisseau le* Bien-Aimé, *commandé par le chevalier* DU LYS, *quittent le Pérou en deux divisions, et se retrouvent à Guam dans les îles Mariannes en mai-juin. De ce point le chemin à parcourir est peu considérable pour atteindre la Chine, le* Comte de Lamoignon *quitte Guam pour Canton le 5 juin; il marche en éclaireur, les autres mettent à la voile le lendemain. Le 22 juin, à la hauteur du cap Engano (Luçon), le* Jupiter *se détache du gros de la division, et fait seul route sur Amoi (Emouy) port du Fou-kien. Les autres arrivent à Canton. « Il paroit, dit* DE BROSSI *dans son journal, que les vaisseaux qui y étoient ne trouvèrent pas autant de dificultés à faire leur commerce et qu'ils avaient les effets à meilleur compte puisque la soye ecrue ne leur coutoit que 155 taels le pic, tandis qu'à Emoui on le payait 175, les damas 6 taels 6 masses, et ainsi de suite. »*

Au commencement de 1717 toute la flotte française fit voile pour l'Océan Indien. Le Jupiter *aperçut Maurice (plus tard Ile de France) le 21 avril, et Bourbon le lendemain; il y mouilla.*

Le 7 juin, puis le 21, le Maillebois *et le* Lamoignon *qui n'avaient pu doubler le cap de Bonne-Espérance et y avaient été fort maltraités arrivèrent à Bourbon. Ils passèrent l'hiver dans cette île, et appareillèrent le 20 septembre pour l'Europe. Deux mois plus tard le* Jupiter *ayant une voie d'eau, les deux autres vaisseaux l'escortèrent jusqu'à la baie de Tous les Saints (Brésil) où les bâtiments trouvèrent des ordres de leur compagnie (19 novembre 1717).*

De nouveaux règlements ayant paru pour protéger les soies de France et d'Italie et pour préserver l'industrie du

Digitized by Google

royaume, le Jupiter *dut prendre à bord toutes les soies de la division tandis que ses convoyeurs gagnaient la France. Après s'être réparé, le* Jupiter *quitta le Brésil en février 1718 pour Gênes, où il dut vendre les marchandises prohibées en France.*

Pareil ordre avait été donné au Martial *qui avait pu franchir le cap au printemps précédent avec le restant de l'escadre. Ce bâtiment rassembla les soieries des autres vaisseaux et se rendit à Ostende, en attendant qu'il fut exceptionnellement autorisé à venir les vendre à Rouen.*

Cette force navale française est la première qui ait fait le tour du monde. Ces vaisseaux, partis successivement, avaient traversé le détroit de Le Maire et doublé le cap de Bonne-Espérance. Cet armement doit être retenu dans nos annales maritimes.

Le Comte d'Amelot de Gournay, *commandé par* GARDIN, *embarque un équipage français, et se rend à Cadix afin d'obtenir une patente particulière pour le commerce de la presqu'île ibérique à la Chine; il arme au commencement de 1715, à Saint-Malo, pour le compte de l'armateur* LANDAIS DE CHOISEUL. *Le bâtiment revint plus tard en Espagne et au Portugal pour vendre ses marchandises asiatiques.*

Le Pontchartrain, *appartenant à* FRANQUERIE-LE-BRUN, *armateur de Saint-Malo, part en 1714 pour les mers du Sud et la Chine. L'affréteur s'était pourvu en conséquence d'une autorisation spéciale de la* Compagnie de Chine *pour effectuer librement le commerce avec l'Extrême-Orient. Ce vaisseau se trouva à Canton en 1718.*

Digitized by Google

Le Pontchartrain *arriva au cap Fréhel (1) le 15 juillet 1719, il avait à bord deux Espagnols le général comte* DE LISARRAGA *et don* MANUEL ARGUELLO. *Comme ils s'étaient embarqués ignorant la déclaration de guerre entre La France et l'Espagne, ils ne furent pas arrêtés.*

*L'*Eclair (2), *commandant* BOISLORÉ, « *capitaine général garde coste* », *est affrété par des particuliers pour faire un voyage de* « *Brest à Canton, Nimpo et l'Achinne* ». *La société qui arme ce bâtiment passe une convention avec* JOURDAN, *secrétaire du roi, et représentant la nouvelle* Compagnie de la Chine *(18 septembre 1716).*

(1) L'amirauté craignait qu'on eût donné ordre au vaisseau de débarquer ses marchandises à Ostende. ***Archives nationales. Ponant.*** Six derniers mois 1719.

(2) Bâtiment de 250 tonneaux, armé de 28 pièces de canon, et monté par 100 hommes.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE I

RELATION DE

LA PREMIÈRE MISSION FRANÇAISE

A LA CHINE

1698-1700

L'armement du premier bâtiment français, se préparant à franchir les mers australes pour atteindre la Chine, fut un gros évènement pour l'industrie, la finance, et la marine à la fin du XVIIe siècle. C'était un coup d'audace, car l'argent était encore rare au lendemain d'une longue guerre continentale, et beaucoup émettaient des craintes de non réussite pour une entreprise commerciale dans un Empire si éloigné et à peu près inconnu des Français.

Tous les renseignements qu'on avait pu puiser sur l'Asie orientale avaient été mis à la disposition du capitaine; l'état-major avait été recruté avec soin, la plupart des officiers avaient l'expérience des grandes traversées, et quelques-uns déjà étaient allés aux

Digitized by Google

Indes ; enfin, selon les goûts mythologiques de l'époque, et pour assurer une navigation plus facile, le vaisseau reçut le nom de la déesse des mers.

L'*Amphitrite*, tel était son nom, fut armée à La Rochelle en 1697. La ville, capitale de l'Aunis, avait alors une population de 10.000 âmes. Ses habitants fournissaient de nombreux marins, et le port, un des plus importants de l'Océan, avait déjà contribué à l'armement de plusieurs vaisseaux pour les mers des Indes.

L'*Amphitrite* était un beau bâtiment de 500 tonneaux, armé de 30 canons et monté par 150 hommes d'équipage. Le chevalier DE LA ROQUE en prit le commandement. L'état-major se composait des capitaines GÉRALDIN, SALLIOZ, et FROGER DE LA RIGAUDIÈRE. Les lieutenants BOISSY, et DE LA RIGAUDIÈRE, les enseignes DE SABREVOIS, DE LAGRANGE, DE BEAULIEU, GÉRALDIN, et FILYE complétaient le cadre des officiers.

A côté de l'effectif marin se trouvait le personnel commercial, délégué par les affréteurs. Son rôle ne devait commencer qu'au débarquement des marchandises. La direction générale de l'entreprise était confiée à BENOIST DE BÉNAC. Il avait sous ses ordres un directeur-caissier, LE POULLETET, un directeur-surintendant LOUIS BOISARD, un subrécargue ou chef du service des marchandises FRANCIA, un secrétaire LAGARDE, deux commis chargés des écritures, SABATTIER et BOUGRÉ, et six ouvriers ; enfin deux agents commerciaux, VILETTE et D'ANDIGNÉ devaient accompagner le directeur en chef dans une mission spéciale à la Cour de Pé-king, que la Compagnie jugeait utile à ses projets.

Digitized by Google

A cette liste déjà longue des officiers de marine et de commerce, l'*Amphitrite* dut ajouter deux agents de la *Compagnie des Indes* (1), JEAN DE PECHBERTY et JEAN DEU, dont la fonction était de veiller à ce que les affrêteurs n'aient aucune relation commerciale avec les terres relevant du monopole de cette Compagnie.

Les Jésuites français, qui, après mille démarches, avaient réussi à faire comprendre l'utilité pour notre commerce, de participer au négoce de la Chine, obtinrent, pour six des leurs, le passage gratuit, jusqu'à Canton ; mais au moment du départ ce chiffre fut porté à neuf. Le R. P. BOUVET (2) retournait à à Pé-king pour présenter à la Cour quelques savants religieux qui l'accompagnaient et qui devaient, sous la haute protection de l'Empereur, développer leur

(1) Concordat du 4 janvier 1698. Ces commis devaient être *nourris pendant la traversée*. Comme il n'était rien spécifié pour le temps passé en escale, la direction débarqua tout simplement ces représentants gênants, que l'on savait chargés de fournir un rapport sur la Chine et son commerce à la *Compagnie des Indes*. Ils trouvèrent difficilement un gîte à terre et durent se nourrir à leurs frais pendant le séjour du bâtiment à Canton.

(2) BOUVET, Joachim, né au Mans le 18 juillet 1656, entra à la Compagnie de Jésus le 11 octobre 1673. Il fut un des missionnaires mathématiciens que Louis XIV fit partir en Extrême-Orient dans un but religieux et scientifique. Les P.P. DE FONTANEY, TACHARD, GERBILLON, LE COMTE et de VISDELOU, complétaient cette mission.

Le P. BOUVET quitta Brest le 3 mars 1685, mais n'arriva à la Cour de Chine que le 7 février 1688; il fut, avec le P. GERBILLON, le fondateur de la Mission catholique française à Pé-king. L'Empereur KANG-HI l'autorisa à retourner en France pour ramener en Chine des savants et des artisans. Durant son séjour à Paris, le P. BOUVET décida quelques Français à former une Compagnie commerciale pour l'Extrême-Orient. Ce fut sur un bateau de cette nouvelle société qu'il rentra à Canton en 1698.

En 1708, il fut employé à la description géographique de l'Empire Chinois; il mourut à Pé-king le 28 juin 1732.

Digitized by Google

science et leurs talents. Ces docteurs étaient les P. P. DE BROISSIA (1), DOLZÉ (2), GENEIX (3), PARRENIN (4), PERNON (5), DE PRÉMARE (6), RÉGIS (7), et le frère

(1) DE BROISSIA, Charles, était né à Dôle, en 1660; religieux dès 1681, il arriva en Chine le 4 novembre 1698, fut employé à Canton, puis au Kiang-si, enfin au Tché-kiang et à Pé-king. Décédé à Lin-tsing, au Chan-toung le 8 septembre 1704, il en fut ramené et inhumé à Pé-king.

(2) DOLZÉ, Charles, né à Metz en 1663, religieux en 1681, il parvint en Chine en 1698. Tombé malade pendant qu'il apprenait le chinois, il fut envoyé en Tartarie pour y chercher la santé; mais il y mourut le 24 juillet 1701. Son corps fut ramené et inhumé à Pé-king. C. J.

(3) GENEIX, Philibert, né en France en 1664, se fit religieux en 1681. Il mourut au Kiang-sou l'année même de son arrivée en Extrême-Orient, 1698. C. J.

(4) PARRENIN, et non Parennin, Dominique, naquit au Grand-Bussey, en Franche-Comté, le 1er septembre 1665. Religieux en 1685, il arriva en 1698, à Pé-king, où il exerça une grande influence sur l'empereur KANG-HI; il fut son interprète ordinaire dans ses voyages, et décida ce prince à faire lever la carte de l'Empire chinois. Malgré l'aversion de LONG-TCHENG, successeur de KANG-HI, pour les étrangers, il réussit à sauver la religion chrétienne des plus grands maux. Il la défendit encore lors de la persécution de 1737, et mourut à Pé-king le 29 septembre 1741. C. J.

(5) PERNON, Louis, né à Montauban en 1663, religieux en 1681, ne vécut que quatre années en Chine et mourut à Pé-king le 4 novembre 1702. C. J.

(6) DE PRÉMARE, Joseph-Henry-Marie, naquit à Cherbourg le 17 juillet 1666. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1683, arriva en Chine en 1698, et passa l'année suivante au Kiang-si Il séjourna à Iao-tcheou, à Kien-tchang, à Nan-tchang, à Kieou-kiang, où il bâtit des églises et fonda des chrétientés. La persécution de LONG-TCHENG, en 1724, l'exila à Canton, puis en 1733 à Macao, où l'on croit qu'il mourut le 17 septembre 1736. ABEL DE RÉMUSAT estime ce missionnaire le plus versé dans l'étude de la littérature chinoise. C. J.

(7) RÉGIS, Jean-Baptiste, est originaire de Istres, en Provence, où il naquit le 11 juin 1663 (H. CORDIER dit le 20 janvier 1664). Religieux en 1679, il fit sa profession le 2 février 1697. Il vécut en Chine de 1698 à 1738. Il s'illustra en levant avec plusieurs de ses collègues la carte de l'Empire chinois. Il commença, le 4 juillet 1708, la mesure des triangles et le nivellement à partir de la grande muraille. En 1709, il put offrir à l'Empereur la carte du Pe Tche-li, en 1710, le Nan Tche-li et la Mandchourie septentrionale; en 1711, il présenta le Chan-toung, puis le Chan-si, le Chen-si, le Ho-nan, le Kiang-nan, le Tché-kiang, le Fou-kien et la côte occidentale de l'île de Formose; en 1714, le Se-tchouen et le Iun-nan; en 1716, le Koui-tcheou et le Hou-kouang. Enfin, tous ces travaux furent coordonnées par le P. JARTOUX, aidé du P. RÉGIS, 1716-17;

Digitized by Google

DE BELLEVILLE (1); ils devaient augmenter la mission catholique française de Pé-king et l'immortaliser. Un peintre italien, nommé GHIRARDINI, avait été également joint à l'expédition du R. P. BOUVET. Cette phalange de savants fut augmentée de deux missionnaires, les P. P.DOMENGE (3) et BARBORIER (4), qui, au Cap, où l'*Amphitrite* rencontra l'escadre de DES AUGIERS, prirent passage sur ce navire qui faisait alors route pour la Chine.

L'*Amphitrite* fut bientôt équipée, puis abondamment pourvue de tout ce qui pouvait faciliter sa mission et ses entreprises commerciales. Elle sortit du port de La Rochelle, le 6 mars 1698. Ses cales étaient pleines des produits de nos manufactures, et le vaisseau emportait les souhaits et les espérances de la France entière.

en 1718, ils offrirent à l'Empereur l'Atlas de la Chine in-folio, intitulé : *Houang-tcha-in-ti-tsoung-tou.* (Description complète des territoires soumis à la dynastie régnante).

Des exemplaires des cartes furent envoyés en France, mais sans permettre qu'on les imprimât. Après la mort de KANG-HI, le P. DU HALDE les fit graver à Paris, par D'ANVILLE, de 1732 à 1735; SCHEURER les reproduisit à La Haye, en 1737.

Le P. RÉGIS, qui avait étendu son travail du Chen-si au Turkestan en 1726, mourut à Pé-king le 24 novembre 1738. C. J.

(1) DE BELLEVILLE, Charles, était sculpteur et architecte. Ne en France en 1636, et religieux depuis 1679, il parvint en Chine en 1698. C'est lui qui traça le plan des résidences des Jésuites français à Canton (1701) et à Pé-king. On ignore le lieu et la date de sa mort. C. J.

(3) BABORIER, Ignace-Gabriel, naquit dans le Dauphiné, diocèse de Vienne, le 4 septembre 1663. Il se fit jésuite le 5 avril 1681, et vécut en Chine de 1698 à 1727. Missionnaire au Chen-si, puis au Fou-kien, et de nouveau en Chen-si, il fut ramené à Canton par la persécution de 1724. Il avait été admis à la profession le 15 août 1698. Il mourut à Canton le 14 juin 1727. C. J.

(4) DOMENGE, Jean, était né à Bordeaux le 7 avril 1666; il devint religieux en 1681. Il fut occupé au Kiang-si, au Hou-kouang et à Pé-king, puis, passa au Ho-nan, où il dessina le temple juif de Kai-foung. Ramené à Canton par la persécution de 1724, puis à Macao en 1732, il mourut dans cette derrière ville, en décembre 1735. C. J.

Digitized by Google

La Traversée. Escale au Cap, à Achen, à Malacca. La côte de Chine. Sancian. Macao. Séjour à Canton. Retour en France.

Le 9 mars, après que nous eûmes fait 90 lieues, M. DE BÉNAC produisit les instructions cachetées qu'il avait apportées de Paris; il avait reçu l'ordre de les ouvrir à cette hauteur. Mais M. DE LA ROQUE, au commencement de la consultation, prétendit avoir droit, comme commandant, à ce que ces instructions lui fussent remises cachetées. D'un autre côté, M. DE BÉNAC objecta qu'étant le représentant de la *Compagnie* et son directeur principal, il devait les conserver. Comme ils ne purent être d'accord, on tint un nouveau conseil, qui décida unanimement en faveur de la prétention du capitaine. Les missionnaires Jésuites eurent droit à deux voix dans cette assemblée.

L'intention de la *Compagnie*, comme elle le déclarait dans ses premiers ordres, était que nous fassions voile vers le cap de Bonne-Espérance, et qu'à cent lieues de là les seconds ordres soient ouverts...

Le 20 mai, à 150 lieues de terre, M. DE LA ROQUE réunit son conseil pour décacheter les secondes instructions secrètes; elles nous ordonnaient de relâcher dans une île, s'il était possible, à environ vingt lieues du cap de Bonne-Espérance. Les vaisseaux mouillèrent à l'île Roben. (1)

Cette terre est plate et sablonneuse; elle est sans bois, et peu d'eau. C'est une espèce de pénitencier, station de convicts et de galériens, où les déserteurs sont réduits, pour la vie, à chercher des coquillages qu'on porte au

(1) Roben-Eyland ou île des Lapins, aujourd'hui I. Robben. Cette terre commande l'entrée de la baie de la Table. Spilbergen y importa en 1601 les premiers lapins qui se sont, depuis, très multipliés.

Digitized by Google

Cap pour faire de la chaux. Lors de notre visite, il y avait environ vingt hommes dans l'île, les uns étaient des transfuges, les autres leurs gardiens. Ils nous montrèrent les ruines d'une maison construite autrefois par des Français...

Un bateau nous informa que les deux vaisseaux qui venaient d'arriver au Cap étaient des interloques, qui avaient pris des cargaisons en Bengale.

Le 30 mai, le vent souffla et une brise sud-sud-est nous empêcha de lever l'ancre. A dix heures du matin messieurs GERALDIN, DE LA RIGAUDIÈRE, et BOISSY allèrent à la ville du Cap.

Deux vaisseaux anglais saluèrent notre pavillon de sept coups de canon en approchant de la rade; nous leur en rendîmes le même nombre et en reçûmes encore trois. Le Château crut que le salut était pour lui, et nous répondit par sept coups de canon. Nous jetâmes l'ancre et saluâmes le Château, ainsi qu'il est d'usage de le faire aux forteresses devant lesquelles on jette l'ancre. Le salut nous fut rendu une seconde fois...

A la fin d'avril, une flotte nombreuse était partie de Batavia pour l'Europe, et en même temps, une autre venant d'Europe était passée se rendant à Batavia. Ensemble, elles se montaient à dix-neuf voiles (1).

(1) Les vaisseaux hollandais qui revenaient des Indes avaient l'habitude de faire reposer trois semaines leurs équipages au Cap. Cet arrêt, en cours de navigation, dans un pays abondamment pourvu de vivres frais, était d'un effet salutaire pour la santé des hommes.

« Les Hollandais ont eu soin d'y jeter du bétail de toute espèce qui multiplie beaucoup: ils ont même deux jardins où l'on trouve des légumes et des fruits de toutes les parties du monde; le plus petit contient cinquante arpents. Le Promontoire qui termine la Pointe du Cap est formé par trois montagnes dont la plus haute a la forme d'une table qui lui donne son nom. Le Château est au pied et commande la Baye. Les vaisseaux y sont à l'abri de tous les vents, à l'exception de celui du N.-O, qui souffle quelquefois avec tant de violence qu'il brise les bâtiments contre la côte. Le Bourg est à la portée du fusil du

Digitized by Google

A bord d'un des vaisseaux anglais nous rencontrâmes deux membres du séminaire des Missions étrangères de Paris, M. LABÉ, récemment promu évêque, et M. DE LA VIGNE. Le premier revenait de Cochinchine, le dernier du Siam... Ils avaient laissé le P. TACHARD (1) au Bengale où il attendait le vaisseau royal envoyé pour la négociation avec Siam. Le 3 juin, vers trois heures de l'après-midi, l'escadre de M. DESAUGERS (2) entra dans la rade... A quatre heures, elle salua le château par sept coups de canon qui lui furent rendus. Le gouverneur était toujours à Constance, maison de campagne qu'il avait fait bâtir à trois lieues du Cap. Il y resta pendant que nous fûmes à la baie de la Table, et ne semblait pas si bien disposé en faveur des Français que quand la flotte y était avec M. DE CHAUMONT, lors de sa mission à Siam (3)... Nous trouvâmes, établis ici, plusieurs Français de l'Église réformée à douze lieues de la ville du Cap. Ils avaient

Château. La colonie qu'on nomme Stellen-bosch est à dix lieues plus avant dans les terres. Les habitants cultivent un grand vignoble qui produit du vin très estimé dans toute l'Europe, et le terrain abonde en bleds. »

Histoire des Provinces-Unies, t. I (1767).

(1) TACHARD, Guy, originaire de Guyenne, accompagna le maréchal D'ESTRÉES en Amérique du Sud (1680-84). A peine rentré en France, il obtint l'autorisation de prendre part à l'expédition militaire du Siam dirigée par DE CHAUMONT (1685). Il accompagna à Paris les ambassadeurs envoyés par la Cour de Ayuthia, puis retourna au Siam (1687) ; mais une révolution avait changé la ligne de conduite politique de ce royaume envers les étrangers, et le P. dut se réfugier aux Indes. Il créa de nouveaux établissements catholiques au Bengale ; c'est dans ce pays qu'il mourut le 21 octobre 1712 ; il fut inhumé à Chandernagor. C. J.

(2) DES AUGIERS OU DES AUGERS commandait la division française dans les mers des Indes; il avait été nommé enseigne de vaisseau en 1675, aide-major le 3 janvier 1680, capitaine de frégate le 21 juillet 1684, capitaine de vaisseau le 10 janvier 1687. Il mourut « chez luy en Médocq estant en France », le 9 novembre 1709.

(3) Le Chevalier DE CHAUMONT commandait la première expédition française au Siam. Il partit de Brest le 3 mars 1685 avec l'*Oiseau* et la *Maligne*. Il arriva à la barre du Menam le 22 septembre. Son retour à Brest eut lieu le 18 juin 1686.

Digitized by Google

un district de douze lieues de circuit le long d'une rivière considérable. Ils sont plus de deux cent cinquante, presque tous paysans du Languedoc et de la Gascogne...

A trente lieues de Batavia les quatrièmes ordres secrets devaient être ouverts..., mais le vent tourna et nous changeâmes notre course... Le 29 juillet on tint conseil; il fut décidé que nous changerions notre route pour Achen, et que nous passerions par le détroit de Malacca. Nos RR. PP. Jésuites, firent vœu au nom de l'équipage que si le ciel daignait accorder notre arrivée cette année dans quelque port de la Chine, nous bâtirions sur la tombe de saint FRANÇOIS-XAVIER, dans l'île de Sanciam une chapelle, pour être à jamais un monument de la piété des premiers Français qui naviguèrent dans ces mers...

Le 5 août, à la pointe du jour, M. DE LA ROQUE ordonna de jeter l'ancre. Nous commencions à avoir besoin d'eau et de bois. Nous étions encore loin d'Achen... Le 8 au matin, par un vent sud-est, nous fîmes voiles ouest-nord-ouest pour nous éloigner de terre; le même jour, M. DE LA ROQUE fit ouvrir le quatrième paquet d'ordres cachetés, parce qu'ils devaient être lus à trente lieues de Batavia dans le cas où le vaisseau franchirait le détroit de la Sonde; nos instructions étaient d'acheter un petit vaisseau à Batavia, ou plus loin, afin de prendre des sondes en avant de l'*Amphitrite*, et d'aller par la meilleure route possible à Ning-Po comme le port le plus près de Pékin. Le 9, nous nous arrêtâmes à quinze lieues de la côte, nous gouvernâmes nord-ouest pour parer Poulo Nyas et les îles Cocos.

Le 18, nous jetâmes l'ancre vers six heures du soir. Dans la rade d'Achen se trouvaient un vaisseau du roi de Siam, deux vaisseaux arabes de Surate; trois autres appartenaient à un vieux marchand anglais, nommé DELTON, établi depuis longtemps à Achen; trois jonques chinoises, plusieurs barques portugaises de Malacca, et

Digitized by Google

un petit bâtiment français (1) appartenant à un simple particulier du Bengale. Le 19, M. DE LA ROQUE envoya M. GÉRALDIN, le capitaine en second, présenter ses respects au *Chapandar*, demander la permission d'aborder à Achen, et celle d'acheter des provisions pour le vaisseau, ce qui lui fut aussitôt accordé.

Le 20, M. DE LA ROQUE débarqua, et reçut la visite de Chinois et de marchands qui lui offrirent leurs services. Nous demeurâmes dans la rade d'Achen (2) jusqu'au 23...

1) DE PECHBERTY dans une lettre à la *Compagnie des Indes*, datée de Canton 17 février 1699, écrit : « Nous avons trouvé à Achem un petit navire commandé par un Français qui nous dit estre etably à Siam, et qui s'en alla en peu de jours à Bengale. »

(2) Achem, Achen, Atchin ou Atjeh, est la résidence d'un sultan, dans la partie septentrionale de l'île de Sumatra. La rade d'Achen est un bon port, défendue en mer par plusieurs îles. Aux XVIe et XVIIe siècles, le sultan fit la guerre aux Portugais, les chassa de Pacem, et les attaqua jusque dans Malacca. L'expédition de 1616 fut la plus importante, les Atchinois armèrent 260 navires ou galères, montés, dit-on, par 60.000 hommes et vinrent mettre inutilement le siège devant Malacca.

A l'époque de l'*Amphitrite*, les échanges se faisaient au moyen des *cash*, monnaie de cuivre et des *mess*, monnaie d'or. Ce dernier métal se trouve en effet à Sumatra et attirait quantité de marchands étrangers ; les Anglais, les Hollandais, les Chinois et parfois des Danois venaient y porter des étoffes de soie, des mousselines, des toiles peintes et surtout du riz. La population du sultanat est musulmane.

Le commandant DE LA ROQUE a laissé quelques-unes de ses impressions de voyage dans son Journal de bord :

« Je n'ay demeuré que trois jours à Achem, j'y envoyé mes malades à terre, y fit de l'eau, du bois, et y pris quantité de rafraichissemens et à assez bon marché.

« Un nommé M[tre] DELTON, marchand anglais très riche et fort honneste homme à qui j'adressay les officiers que j'envoyé à terre nous y a rendu tres bons services et me donna de tres bons avis sur la maniere dont je devois agir avec le Chabandar et avec l'Orancaye du pays, l'un est le gouverneur de la ville et l'autre le favori de la Reine... Le P. cordelier portugais qui y sert depuis longtems d'aumonier à tous les catoliques qui vienent à Achem ma dit que certainement il y avoit une Reine d'Achem, et que quand elle mouroit les orancaye en nomoient une autre, qu'ils prenoient d'entre un certain nombre de dames vieilles qui demeurent dans le palais qui est hors du bourg...

« Ce pays est très riche en or et

Digitized by Google

Du 24 au 25 nous eûmes une pluie et un vent léger venant du sud-ouest. Vers huit heures nous vîmes une jonque chinoise courir le long de la côte, nous tirâmes un coup de canon afin que le bateau vint à notre bord; les pauvres gens hésitèrent et furent très alarmés. C'étaient des Chinois établis à Johore (1). Ils venaient de Malacca et allaient à Achen. Nous leurs demandâmes s'ils avaient entendu parler de quelques pirates anglais, mais ils ne savaient rien de ces derniers, sinon qu'il fréquentaient communément Poulo-Condor et Poulo-Timor, et que récemment ils avaient pillé un vaisseau portugais. Ces Chinois nous saluèrent de cinq pierriers, et nous rendîmes le salut par un coup de canon, sur quoi ils continuèrent leur chemin et nous le nôtre... Le 5 août, à midi, on aperçut une voile, on la salua d'un coup de canon et notre bâtiment se porta vers elle. Les gens qui la montaient nous dirent promptement où nous étions, car nos pilotes étaient complètement perdus. C'était un vaisseau malais, qui allait de Bato-Balou à Salangor, avec dix hommes et deux femmes à bord. Leur capitaine était de Macassar (2) et parlait très bien portugais. Nous trouvâmes dans le vaisseau trois pierriers, un fusil, plusieurs épées et poignards. On leur demanda leur commission et la cause de leur armement. Leur explication fut qu'un prince voisin les ayant envahis ils avaient été forcés de fuir. Quant à leurs armes ils nous assurèrent qu'ils les avaient achetées à un Portugais pour se défendre contre les pirates...

il y est très pur, les gens du pays le trouve dans le sable des rivières en grain assez gros. Il y a une montagne... où il y a quantité de mine d'or; toute la monnoye est d'or, chaque pièce vaut environ quinze sols...

« Je ne comprend pas pourquoy les Hollandois ne se sont pas rendu maîtres de ce poste qui est le plus facile à occuper et le plus riche qui soit dans les Indes; la rade est fort bonne, et la rivière, quand la bare est passée, est bonne pour des barques de dix à quinze tonneaux. »

(1) Djohor, près Singapoor, était alors un état malais puissant.

(2) Capitale des Célèbes.

Digitized by Google

Le 9 septembre à la pointe du jour, M. GÉRALDIN alla dans un cutter au fort de Malacca (1), pour présenter au

(1) Malacca était alors un des ports les plus importants de l'Asie, il servait d'entrepôt pour les marchandises venant de Chine et du Japon. Les Hollandais, qui détenaient le détroit de la Sonde et Malacca, commandaient ainsi les passes qui conduisaient en Extrême-Orient. La garnison du fort coûtait, en 1663, cent quatre-vingt-dix mille florins à la *Compagnie hollandaise des Indes* (*a*). Les vaisseaux s'arrêtaient dans ce port pour y faire l'assortiment des marchandises ; on vendait des toiles de Bengale et de Surate contre de l'or et de l'étain.

(*a*) AITZEMA, livre XLIV, p. 387.

ANDRÉA CORSALI dans sa lettre à JULIEN DE MÉDICIS, datée de Cochin 4 janvier 1515 s'exprime ainsi sur cette région :

« Bengala et Pegu sont dominées par les Maures, et Malacca par les Portugalois, lesquels Maures ont toujours guerre avec les gentils de terre ferme, car combien que l'on aille depuis Malacca à l'île de Sumatra, qu'ils disent être Taprobane, toutefois elle n'est pas encore toute découverte, à cause de sa grandeur. Là s'engendre grande quantité de poivre que l'on porte à la Cina, pays froid situé au dedans de Sino Magno, et là où vient encore le poivre long, le benjoin et l'or, que les habitants porte en Sumatra par Malacca, lequel lieu devers midy regarde cette île située sous la ligne équinoxiale, et du côté de levant se trouvent les îles appelées Molucques où s'engendrent les cloux de girofle, les noix muscades et macis, et en d'autres le bois de l'aloès et le sandal. Et prenant le chemin devers orient, l'on trouve des hommes bien petits estans aucuns d'opinion que cette terre s'aille joindre du côté du levant et de midy avec la côte du Brésil, laquelle est si grande qu'on ne l'a pas encor toute découverte ; mais disent aucun que devers ponant, cette terre se va joindre aux îles appelées les Antilles du roy de Castille, et avec la terre ferme du dit roy.

L'on va encore devers septentrion, passant par le Sino Magno, audit pays de Malacca quérir les épiceries ; lequel voyage ont accoutumé de faire les marchands de la Cina, portant avec eux musc, rhubarbe, perles, etain, porcelaines, soyes, et draps ouvrés de toutes sortes, damas, satin, drap d'or et autres choses de grand prix, parce que là les hommes sont fort ingénieux, mais ont le visage laid, et les yeux petits, estans habillés et chaussés comme nous sommes, et combien qu'ils disent être chrétiens, toutefois je crois qu'il sont gentils. » (*b*)

(*b*). — *Navigation de Vasque de Game, chef de l'armée du roi de Portugal en l'an 1497, par* CHARLES SCHEFFER.

Première lettre d'ANDRÉ CORSAL, Florentin, à Très-Illustre seigneur JULIEN DE MÉDICIS, escripte en Cochin, des Indes, le 4e jour de janvier 1515, touchant ses voyages faits es dites parties. Traduites de Toscan en François par le seigneur GABRIEL SIMEON.

D'autre part DE LA ROQUE écrit dans son *Abrégé du Journal du voyage de la Chine que j'ay fait*

Digitized by Google

gouverneur les respects de M. DE LA ROQUE et fixer les saluts. Le Père DOLZÉ, qui parlait bien le hollandais, l'accompagna en habit séculier.

commandant l'Amphitrite l'année 1698 :

« Le 9 septembre, je n'y fus pas plus tôt mouillé qu'il me vint à bord un canot avec deux Européens qui avoient été longtems au service de la Compagnie de France, je les fis boire et questionner beaucoup, ils me parurent habilles, très honnestes gens, et zeles pour la nation française, ce qui m'obligea de leur offrir de s'embarquer avec moy, ils connoissoient tous deux le détroit de Malac, et les cotes de Chine y ayant été tout deux l'un à Emouy, port de la Chine par dela Canton, et l'autre à Macao ou j'ay a faire, je convins facilement de prix avec eux et comme c'étoit de fort honneste gens je fus obligé de leur donner ma table. De tout mon voyage rien ne m'a été plus heureux que cette rencontre, car sans les deux hommes j'aurois été cruellement embarrassé dans ce détroit qui est sans contredit un des plus difficile passage du monde, et des plus dangereux.

Le lendemain 10, j'allay disner à terre, j'y vis le *Chabandar* qui est un fort bon hollandois qui nous a fait pendant les deux jours tous les plaisirs qu'il a peû... L'ayant prié de me faire chercher les déserteurs, il envoya sur le champ donner ordre à tous les corps de gardes, de se saisir de tous les François qu'on pouroit rencontrer, et me donna parole que la nuit il feroit visiter dans tous les cabarets et que si ces déserteurs sy trouvoient il me les remetteroit entre les mains ce que le lendemain a la pointe du jour il executa ayant donné avis a l'officier qui commandoit ma chaloupe qu'il y avoit trois matelots françois dont le corps de garde que les rondes avoient aretes la nuit, M. DE SABREVOIR me ramena à bor ces trois hommes; pour le pateron de chaloupe on ne sçait ce qu'il est devenu.

Le même jour, j'allay voir le fiscal qui est la seconde personne après le gouverneur, homme d'esprit, très poli et qui parle parfaitement françois. Comme nous prenions du thé chez luy, un officier y vint de la part du gouverneur me prier et tous les officiers qui étaient avec moy, d'aller promener l'après-midi a son jardin, j'y allay. Nous y fumâmes, nous y bumes et fimes colation à la hollandoise.

Quand on me l'ordonnera je diray ce que j'ay peu aprendre de cette place, et de la crainte perpétuelle ou étoient les Hollandois pendant la dernière guerre qu'on ne les y vint attaquer.

Les Hollandais ont dans la ville et dans la citadelle 206 hommes en tout, 150 bons soldats dont plus de la moitié sont François, allamands et catoliques, six cavaliers, et 50 commis, écrivains ou marchands.

La citadelle est en très bon état, bien fermée d'une bonne muraille fort épaisse, revetue de bonnes piers, flanquée de quelques bastions et garnie de fort bonne artillerie, mais il n'y a ny d'heors ni fosse, et du costé de la terre les deffences sont fort eloignées les unes des autres. »

Digitized by Google

Les seuls vaisseaux en rade étaient trois arabes et un petit hollandais employé comme courrier. Notre cutter revint, les officiers avaient été bien accueillis des autorités hollandaises, notre salut fut de sept coups de canon que le fort nous rendit. Dans la soirée le gouverneur, très aimablement, nous envoya des rafraîchissements, et le lendemain il offrit à M. DE LA ROQUE une maison de campagne à un quart de mille de la ville.

Tous les vaisseaux marchands paient une taxe qui est appelée le *pain d'or*, *golden loaf*, et qui monte à quatre ou cinq cents livres, suivant la charge des vaisseaux. Les Portugais l'imposèrent d'abord, et les Hollandais l'exigent depuis qu'il sont conquis la place. Il y a deux mois, un vaisseau portugais allant de Goa à Macao jeta l'ancre. Le gouverneur envoya à bord pour présenter ses respects, et demander le pain d'or ; le capitaine mécontent de la demande répondit « qu'il paierait seulement en coups de canon». La ville de Malacca est bien peuplée. On y trouve des marchands chinois et hollandais. Les premiers y ont une pagode, les derniers un temple. Il y a aussi plusieurs Portugais dans la place, mais ils sont pauvres... Le fort est grand, bâti en pierre et bien fourni de canons montés. Une garnison de deux cents à deux cent cinquante hommes le défend ; ces soldats sont hollandais, français, allemands et espagnols, pris dans toutes les parties du globe.

La place fut prise aux Portugais par les Hollandais en 1641, par la trahison de son gouverneur. Le 10, le patron de notre chaloupe et trois marins désertèrent. Le chapandar renvoya les matelots le lendemain, mais le patron ne revint pas. Le 12 octobre, à neuf heures du matin, on mit à la voile avec la marée montante.

Le 16, deux bâtiments s'avancèrent vers nous. C'étaient deux vaisseaux anglais appartenant à M. DELTON ; ils venaient de Johore, et allaient à Cochin avec une cargaison de sel, de riz, et de sucre. Ils avaient fait

Digitized by Google

voile par le détroit de Singapore pour éviter les pirates ; là ils rencontrèrent un sloop hollandais, expédié par le gouverneur de Malacca à Batavia pour avertir les autorités hollandaises qu'un vaisseau français se rendant en Chine avait fait escale dans le port. De notre ancrage on pouvait apercevoir deux autres voiles arrêtées à la terre ferme.

Le 17 nous vîmes une grande barque malaise, de Manicolo, chargée d'esclaves et de coqs de combat pour le roi de Johore ; c'étaient des présents d'un chef de Sumatra ; une chaloupe vint à notre bord avec quatre hommes. On leur demanda leur commission, alors deux de ces gens allèrent trouver leur capitaine. Celui-ci peu après se présenta ; c'était un bel homme grand et fier ; il nous renvoya hardiment à son souverain et ne produisit pas de papiers. Nous fûmes bientôt convaincus que c'étaient des pirates ; notre cutter visita leur vaisseau, et trouva dix pierriers, quelques mousquets, des épées, un coffre plein de pavillons, quelques dollars, de la poudre d'or, des bijoux, des pierreries travaillées ou brutes et deux coffres très lourds qui n'étaient pas ouverts, mais qui semblaient pleins d'argent. Le cutter ramena tous les gens au nombre de quarante. Ces hommes quand ils furent interrogés à part, firent des réponses contradictoires ; c'est pourquoi nous n'eûmes aucun doute sur leur profession, néanmoins M. DE LA ROQUE eut des scrupules de s'en saisir et les renvoya tous avec leurs armes.

Peu de temps auparavant, un vaisseau semblable avait pillé un bâtiment anglais qui quittait Johore ; tous les gens avaient été tués sauf deux Lascars, qui s'enfuirent dans une chaloupe et firent connaître cette action. Le roi de Johore protège ces gaillards parce qu'ils lui payent un tribut. Le même jour on ensevelit notre contre-maître qui mourut de dysenterie.

Le 24, à deux heures du matin, nous aperçûmes Poulo-

Digitized by Google

Condor... Poulo Condor est un groupe de quatre à cinq îles, formant un très bon port sur la côte du Cambodge, par 80 degrés de latitude nord. Il y a toujours quelques Cochinchinois qui y pêchent. Dans les bois on trouve beaucoup de cochons sauvages et de serpents.

Le 25, vers deux heures, le bâtiment fut gouverné nord-est, parce qu'il n'était pas facile à nos pilotes d'aller trop près de la queue du Pracel (1). Le Pracel est une côte rocheuse, s'étendant à une centaine de lieues au nord et au sud. A la pointe du jour, nous commençâmes à gouverner $\frac{1}{4}$ nord-est, pour parer ce banc ; à midi la latitude était 12 degrés 4 minutes. Le courant était est-nord-est, et ce jour notre vaisseau laissa plusieurs endroits dangereux à tribord.

Le 27, notre bon vent du sud-est tomba, et il y eut calme presque tout le jour. Nous gouvernâmes nord $\frac{1}{4}$ nord-est. La latitude était 14 degrés 56 minutes. La nuit suivante le vent sauta au nord-ouest avec brouillard ; ce changement nous fit redouter un typhon. Par mesure de précaution, nous avions depuis plusieurs jours mis nos canons de pont à fond de cale, parce que ce vent est une sorte d'ouragan extrêmement violent, qui peut assure-t-on durer trois jours.

Le 28, à dix heures du matin, nous vîmes les Lunettes couvertes de brisants à trois lieues à l'avant de nous au nord-est. C'est un groupe de roches de forme triangulaire à huit à dix lieues est de la tête de Pracel sur les

1) Ou Paracel. Les îlots, récifs et bancs des Paracels sont de formation madréporique ; ils comprennent les îles Triton et Lincoln, le récif du Nord, le groupe du Croissant, celui de l'Amphitrite, les récifs Discovery, Vuladdore et Bombay. Les îles Boisée et Rocheuse, situées sur le même récif de corail forment les îles de l'Amphitrite ; elles occupent le N-E des Paracels. Les sources sont rares sur ces terres, mais quelques-unes sont boisées, et l'essence la plus ordinaire est le cocotier comme dans les îles Boisée, Pattle, Duncan, Arbre, Lincoln, et sur le rocher Pyramide.

Digitized by Google

cartes marines ; par estime nous étions à 15 degrés 25 minutes de latitude. Le vent sauta du nord-ouest à nord-quart-nord-est et fut très léger. Nous prîmes toute la journée le vent en proue. Les courants nous conduisirent au nord-nord-ouest ; arrivés aux Lunettes, ils nous portèrent est-sud-est. Nous virâmes toute la nuit suivante. C'était une imprudence impardonnable, de notre principal pilote anglais de nous conduire dans un passage si périlleux, qu'il ne connaissait pas lui-même, parce que la saison nous était absolument contraire. Voyant que les vents nord-est commençaient à prévaloir, il aurait été absolument nécessaire de prendre notre course est de Manille, et de laisser ces rocs au vent. Mais nous, Français, nous sommes malheureusement infatués en faveur des étrangers et prêts à nous confier aveuglément à eux, souvent en dépit de la raison.

Le même jour, 28, le P. BOUVET, M. DE LA ROQUE, M. GÉRALDIN et M. DE BÉNAC tinrent un conseil particulier.

M. BOUVET pensa que ne pouvant atteindre Ning-Po dans cette saison avancée à cause des vents du nord, il serait préférable de se diriger sur Canton qui n'était qu'à deux ou trois jours de voile ; le conseil décida d'ouvrir les ordres cachetés pour préparer les lettres pour la cour de Pékin ; on décacheta le cinquième paquet en présence de quatre personnes seulement.

Le P. BOUVET remarqua que sur cet ordre la Compagnie ne s'était pas servi de ses papiers et ne l'avait pas consulté sur le voyage de M. DE BÉNAC à Pékin ; il voulut que ces ordres fussent modifiés. M. DE BÉNAC consentit, mais à condition que la proposition serait soumise à un conseil réuni à Canton.

Plusieurs jours après le P. BOUVET et M. DE BÉNAC étaient occupés à séparer dans les factures, les articles les mieux appropriés pour Pékin avec seulement une augmentation de 50 pour cent sur les prix, en plus des taxes,

Digitized by Google

ports, salaires, etc., comme il avait été convenu par les quatre parties au conseil.

Le 29, à la pointe du jour, nous vîmes deux ou trois îles basses, tout entourées de brisants qui nous restaient à trois lieues et demie. Nous fîmes route en huit brasses. Nos pilotes anglais furent embarrassés à la vue de ces îles qu'ils ne connaissaient pas et dont les cartes ne donnaient aucune trace. Comme nous n'avions pas pris d'observation le jour précédent, ils pensèrent d'abord que ces îles étaient celles qui sont au sud-est de Hainam, et que le courant avait dû nous rejeter au nord. Mais l'observation du lendemain nous démontra que nous nous étions trompés, car à midi nous nous trouvions par la latitude 16 et 27 minutes nord ; nous étions alors en face de quelques îlots qu'on n'avait pas encore remarqués à la pointe du Pracel.

Le vieux pilote anglais assura qu'il avait déjà passé entre les Lunettes et le Pracel, et qu'il n'avait jamais vu ces îlots. Il avait seulement entendu parler d'une terre où un vaisseau portugais s'était perdu. On ne pouvait s'y procurer ni bois, ni eau. Ceux qui avaient survécu au naufrage étaient restés neuf ans sur cette île n'ayant pour nourriture que des coquillages et des tortues, pour boisson l'eau de la pluie; enfin ils avaient été sauvés par un vaisseau de Macao, qui heureusement vint dans ce dangereux passage.

La situation nous semblait à tous désespérée et on ne savait que décider : devions-nous retourner ou poursuivre la route? Cependant les sondes ne trouvèrent bientôt plus de fond, le hasard voulut que nous conservions bon vent et nous fûmes ainsi portés au large. Nous étions heureusement sauvés.

Le bâtiment poursuivait lentement son chemin lorsque, vers 6 heures du soir, on vit le fond, on sonda et on trouva seulement 6 brasses entre de prodigieux rochers. Dans cette nouvelle et dangereuse position, les craintes reparurent et les opinions restèrent partagées : quelques uns

Digitized by Google

étaient d'avis de retourner à l'ouest-sud-ouest et sud-ouest d'où nous étions venus, les autres demandaient qu'on jetât l'ancre jusqu'à ce que le jour se fût levé. Mais nous ne pouvions faire ni l'un, ni l'autre, car un temps lourd menaçait à l'ouest. Avec le vent arrière nous résolûmes d'essayer de nous tirer de ces îles; aussi nous restâmes deux heures sud-est, puis sud avec six à quatorze brasses. On cotoya plusieurs rochers sans qu'il y eût plus de vingt pieds d'eau.

Enfin on put sortirde ce mauvais pas, et à huit heures le bâtiment ne trouvait plus de fond à soixante brasses; pendant que nous étions près de ces rochers nous vîmes beaucoup de sèches et d'autres petits poissons.

Le 30, à la pointe du jour, l'île de Pracel nous restait à trois lieues au nord-ouest; à midi la latitude relevée était 16 degrés 43 minutes.

Le 1er octobre on se porta aunord-quart-nord-ouest et nord-ouest; le vent venait du nord-est.

Le 2 et le 3, le vent fut très léger et très changeant. Nous gouvernâmes le plus près du vent qu'il fût possible. Une forte houle venait du nord-est.

Dans la nuit du 3, on pensa que le vaisseau était par le travers d'Hainan; nous jetâmes la sonde sans trouver le fond à cent vingt brasses. Ce qui nous fit conclure que le courant nous avait chassés à l'est-nord-est, ou plutôt qu'il n'était pas régulièrement ouest, comme nous le pensions d'abord.

Le lendemain à quatre heures, nous eûmes une éclipse de soleil qui n'aurait pas été observée en Europe. Elle commença à neuf heures et demie, la lune couvrant les deux tiers du soleil, la latitude à midi était 20 degrés 5 minutes.

Depuis le 2, notre course nord-est $\frac{1}{4}$, 5 degrés nord, nous avions fait quarante-cinq lieues. Un peu avant midi nous avions les sondes en soixante-dix brasses, avec un fond de petit sable; tout le jour nous vîmes des anguilles et une mer très agitée, troublée. A six heures P. M.,

Digitized by Google

nous eûmes sondes en quarante-sept brasses, avec le même fond ; nous fîmes route toute la nuit sous une voile aisée.

Le 5 à quatre heures du matin, nous avions les sondes en trente-cinq brasses et un fond de petit sable. A sept heures nous aperçûmes de hautes îles qui nous restaient à six ou sept lieues au nord-ouest. Nous avions vingt-quatre heures d'eau, avec un sable fin, blanc, et mêlé au fond de bourbe. En nous en approchant nous aperçûmes d'autres îles au nord-est des premières. Nos pilotes n'en connaissaient aucune ; néanmoins, par notre route, nous étions convaincus qu'elles devaient être les îles Sancian ou quelques autres terres près Macao.

Depuis hier nous avions fait vingt-six lieues au nord, et par estime nous étions en latitude 21 degrés 23 minutes. Nous portâmes au large, pendant quelque temps pour doubler une petite île au vent, mais comme la mer montait et que nous étions très incertains de notre propre route, le vaisseau se dirigea sur la grande île, et là on ancra à deux heures du soir, dans neuf brasses avec un fond vaseux à une lieue ouest-sud-ouest de sa pointe sud.

Quelques-uns de nos officiers résolurent de gagner la côte avec le marchand chinois qui était monté à bord à Achen. Ils abordèrent dans un profond passage sablonneux, où ils trouvèrent trois ruisseaux d'eau douce, et une petite plantation de riz ; le reste du pays était inculte et couvert de buissons. Malgré bien des recherches, ils n'aperçurent aucune maison ; mais ils virent à quelque distance un homme nu qui prit la fuite dans la montagne. Ils ne voulurent pas le suivre, et retournèrent au vaisseau avec le poisson attrapé dans la seine ; on y trouva des raies, des soles et une grande quantité d'excellentes sardines.

Le 6, de bonne heure, le P. BOUVET alla lui-même dans le bateau à un autre passage au nord, où le soir précédent on avait vu entrer deux embarcations. Il prit les pêcheurs par surprise et en amena un à bord. Ce

Digitized by Google

pêcheur nous dit que le typhon avait passé le 5 de la huitième lune, ou environ le 9 ou le 10 de notre septembre, il nous donna le nom de l'endroit où nous étions à l'ancre, et nous assura que la tombe d'un saint européen était sur cette île à trois lieues. Il ajouta qu'il avait souvent vu des vaisseaux portugais et anglais passer à l'ouest de cette île, et que nous aurions dû nous arrêter dans l'autre passage, pour être plus à l'abri du mauvais temps et en dehors du vent.

L'*Amphitrite* se plaça alors plus au nord, en sept brasses avec un fond bourbeux à trois quarts de lieue de la côte; le vent était est et nord-est, et fut frais.

Le P. BOUVET obtint la plus exacte information qu'il pût sur le lieu où nous étions, et demanda que le cutter fît route pour la première ville sur la côte, l'engageant à revenir aussitôt avec des pilotes chinois et même avec des vaisseaux pour nous remorquer si c'était nécessaire.

Le 7 à midi, le pêcheur vint à bord accompagné de M. DE BEAULIEU, de notre marchand chinois et moi. Nous prîmes des provisions pour quatre jours, deux pierriers, et quelques mousquets en cas d'attaque; car ces îles abondent en pirates. Le même pêcheur que le P. BOUVET avait amené à bord le jour précédent fut notre guide.

Nous allâmes d'abord à une grande baie au nord de notre ancrage, pour nous informer auprès de bateliers quelle était la cause qui avait attiré la présence de trois jonques de guerre de Quang-Hai, il nous fut répondu que c'était pour ramener les débris d'un vaisseau chinois, perdu il y a quelques mois, et pour protéger les pêcheurs contre les pirates. Cette baie a une lieue de large et presque deux de profondeur. Elle conviendrait beaucoup aux vaisseaux si elle n'était pas si basse. Presque à mi-chemin nous frappâmes sur un banc de sable droit à travers. Il était couvert d'embarcations pêchant la sardine. Les gens vivent dans leurs bateaux, avec leurs femmes et leurs enfants; ils ont

Digitized by Google

avec eux tous leurs biens. Tant sur l'île que dans les bateaux, la population s'élève environ à trois mille.

Vers sept heures du soir, nous entrâmes dans la rivière et nous navigâmes pendant une lieue entre une plaine basse, boisée, coupée par plusieurs canaux. Notre guide nous montra trois hautes montagnes au nord, derrière lesquelles il nous dit que nous trouverions la tombe de saint FRANÇOIS XAVIER.

A huit heures, nous entrâmes dans le canal où étaient les jonques. Notre ami le Chinois fit connaître à un mandarin le sujet de notre visite, et le P. BOUVET fut reçu à bord avec grand respect et avec bienveillance.

Ce mandarin avait déjà vu le P. BOUVET à Canton, et offrit de l'accompagner à Quanghaie, où résidait le gouverneur des îles. Nous fîmes voile à dix heures, et descendîmes la rivière avec la marée. La jonque nous conduisit à un ancrage à une demi-lieue de la rivière, dans un petit bras de mer où nous passâmes la nuit.

Le 8, à l'aurore, nous fîmes voile au nord de l'île, et vers midi, nous atteignîmes la tombe de saint FRANÇOIS XAVIER ; alors, le P. BOUVET chanta le *Te Deum*. Nous, de notre côté, nous fîmes trois salves de mousqueterie et de pierriers en l'honneur de cet endroit saint et vénérable. Là, nous trouvâmes seulement un simple bloc de six pieds de haut avec une inscription chinoise et portugaise, indiquant la date de l'érection de ce monument. L'inscription portugaise est ainsi qu'il suit :

A QUI FOI SEPULTADO
SAN FRANCISCO XAVIER
DA COMPANIA DE JESUS
APOSTOLO DO ORIENTE ESTE PEDRAO
SE LEVANTON ANNO 1688

Ce qui veut dire :

« Ici fut enterré saint FRANÇOIS XAVIER, de la Compagnie de Jésus, apôtre de l'Orient. »

Digitized by Google

Après en avoir fait le tour, nous fîmes voiles pour Quanghai, où nous abordâmes vers cinq heures du soir. Le P. BOUVET, qui était à bord de la jonque, était arrivé avant nous. Il alla aussitôt chez le Gouverneur pour lui montrer les lettres de l'Empereur, qui lui avaient été délivrées lorsqu'il quitta la Chine, et lui demanda des pilotes et des jonques pour conduire l'*Amphitrite* à travers les îles. Il le prévint qu'il irait lui-même à Canton le plus tôt possible pour faire part de son retour.

Puis, le P. BOUVET revint à la jonque pour s'y reposer.

Le chef mandarin vint le même soir lui présenter ses respects. Le lendemain, de bonne heure, le gouverneur vint à bord avec un grand cortège de suite. Il accorda tout ce que le P. Bouvet demandait. Ils lui amenèrent une chaise et quatre porteurs avec quinze à vingt hommes pour l'accompagner. A dix heures, après avoir écrit des lettres à M. DE LA ROQUE et aux Pères, il partit par la voie de terre pour Canton. La jonque le salua de trois coups de fauconneaux, et nous de deux.

Nous restâmes jusqu'à deux heures du soir avec notre cutter pour embarquer quelques provisions pour le vaisseau, puis nous mîmes à la voile escorté de la jonque qui avait eu à bord le P. BOUVET ; une autre jonque, plus petite, nous accompagnait pour nous conduire à Caolan, résidence du gouverneur de l'île de Viadores ou Stags, pour nous faire passer devant la résidence d'un autre mandarin. Nous gouvernâmes toute la journée N.N.E. avec un bon vent. Cette même nuit, nous nous arrêtâmes dans un bras de mer profond à la pointe N.O. de Sancian, où nous passâmes la nuit.

Le lendemain 10, la jonque nous conduisit dans la grande baie, à un passage où l'eau était profonde. Le vent nous porta vers le vaisseau; mais notre pilote chinois pensa que la mer était trop forte pour chercher à rejoindre le bord.

Digitized by Google

Le 11, à la pointe du jour, les deux autres jonques qui étaient alors dans l'île, nous rejoignirent, et, après avoir reçu les ordres du mandarin, se retirèrent. Enfin, on put accoster notre vaisseau. Les jonques jetèrent l'ancre en arrière de notre bâtiment, tandis que M. DE LA ROQUE et le mandarin échangeaient quelques compliments et se visitaient l'un l'autre à bord de leur vaisseau. Comme il paraissait plus sûr de mettre à la voile à l'E. de Sancian, on jugea la présence des jonques inutile ; trois marins chinois furent seulement retenus avec le marchand de poisson qui était déjà avec nous comme notre guide et notre pilote. La jonque partit dans une autre direction pour porter des ordres au gouverneur des îles Viadores, afin que des pilotes soient tenus prêts pour notre passage.

Le 13, à deux heures, nous appareillâmes avec un bon vent E.N.E.; nous fîmes vent arrière S.-E., sept lieues vers la mer, et à neuf heures, le lendemain matin, nous viràmes vent devant. Mais la brise tomba, et le flux nous menant à la dérive, nous fûmes obligés de jeter l'ancre; nous avions vingt-trois brasses d'eau avec un fond vaseux à cinq lieues de terre.

Les courants semblent suivre les vents pendant toute une mousson. Si nos Anglais ne nous avaient pas tant éloignés en mer et que nous eussions cotoyé à une lieue et demie ou deux le littoral, les courants eussent été moins sentis.

Le 14 à la pointe du jour, nous mîmes à la voile avec un léger vent d'E. Nous ralliâmes la terre, mais nous ne gagnâmes pas plus que le jour précédent.

Le 15 nous eûmes le matin un léger vent N.E., mais nous dûmes jeter encore l'ancre en dix-sept brasses et un fond vaseux. L'île d'Ou-tchu nous restait à une lieue trois quarts N. E. 6 degrés E. Les courants étaient encore O.

Digitized by Google

Le 16 nous virâmes encore. A une heure, comme la marée était contraire, nous jetâmes l'ancre avec vingt brasses et un fond de vase : l'île d'Ou-tchu nous restant à deux lieues.

Le 17 nous fûmes obligés de replier les voiles à une lieue et demie N. E. de Païka.

Le 18 on s'arrêta à cinq heures avec neuf brasses et fond vaseux, Ou-tchu nous restait à deux lieues et demie au S. S. O., le courant nous avait chassés à l'E.

Le 19, nous longeâmes les îles Viadores. Nos amis les Chinois désiraient nous conduire à un abordage sous le vent de l'île Caolan, où leurs ordres les limitaient, là nous devions passer sous la protection d'un autre mandarin. Mais comme la marée nous était favorable, on décida d'en profiter. Nous n'étions plus qu'à dix lieues de Macao.

Le 21 nous n'avions fait que deux lieues en avant, et la pointe de Matchong, où comme l'appellent les Portugais, la pointe de Costa-Quebrada nous restait N. E.

Le 22 de bonne heure, une barque chinoise de Canton passa près de nous, à une portée de pistolet, sans nous parler. Elle semblait destinée pour l'île d'Hainam où les Chinois prennent beaucoup de cire, de sel, des planches, des noix de coco et d'autres produits. Cette île est dans le gouvernement de Canton. Nous aperçûmes plus de deux cents bateaux pêcheurs sur un banc entre les pointes de Matchong et de la Grande-Ladrones, on fit son possible pour atteindre ce jour-là la route de Macao.

Malgré le mauvais temps, nous eûmes aujourd'hui des nouvelles de la ville par un petit bateau chinois. Elle nous apprirent que le P. BOUVET était revenu de Canton. Il avait été absent pendant quatre jours, nous cherchant dans les îles Viadores avec quatre jonques de la Caze Blanche que le mandarin de Macao avait mises à sa disposition. Enfin, le vice-roi avait donné des ordres précis pour que nous soyons bien reçus.

Digitized by Google

Le 23, de bonne heure, M. DE LA ROQUE envoya M. DE LA RIGAUDIÈRE à Macao présenter ses respects au mandarin et s'enquérir du P. BOUVET.

Le 24, vers huit heures du matin, un bateau vint de la ville, il semblait désirer nous faire une communication, mais la mer était très forte, il ne put s'approcher et s'en retourna. Nous apprîmes ensuite qu'il amenait le Provincial des Jésuites et trois Pères de cette société pour visiter leurs confrères du bord.

Vers dix heures un bateau nous accosta, nous apportant un jeune bœuf et deux douzaines de poules envoyées à M. DE LA ROQUE par un capitaine portugais. C'était le commandant à qui le Hollandais avait demandé le pain d'or à Malacca. Quand la mer fut calme, nous mîmes à la voile et jetâmes l'ancre plus près de la ville par cinq brasses et fond vaseux. Nous ne saluâmes pas.

Vers trois heures du soir, le capitaine portugais, un moine Augustin, l'intendant de la ville, et un autre officier vinrent voir M. DE LA ROQUE ; notre capitaine les reçut très aimablement. Le lendemain à leur départ il les salua de sept coups de canon. Notre bateau revint aussi, et fut bientôt suivi par deux autres jonques du mandarin de Macao; celles-ci ornées de lanternes, de banderolles et de marques variées de dignité des frères du P. BOUVET, nous apportaient des vivres. Le mandarin avait fort bien reçu M. DE LA RIGAUDIÈRE. Lui aussi dépêcha plusieurs bateaux à travers les îles pour rechercher le P. BOUVET.

Le 25, les Jésuites de Macao nous envoyèrent des fruits et des confitures, et nous firent exprimer leurs regrets de n'avoir pu venir à bord le jour précédent.

Vers midi M. DE LA ROQUE alla à terre avec plusieurs de ses officiers. On débarqua dans le port qui était à l'extrémité de la ville. Le major de la garnison était là pour recevoir M. DE LA ROQUE au débarquement, et le conduire au gouverneur portugais. Notre capitaine ne put

Digitized by Google

esquiver cette visite, bien qu'il eût décidé de se rendre d'abord chez le mandarin chinois, qu'avant tout nous avions besoin de nous concilier.

Cette considération engagea M. DE BÉNAC à aller seul chez le mandarin chinois : mais ses interprètes le conduisirent chez un mandarin d'un rang inférieur de la douane où il resta une demi-heure.

Cette erreur fit que M. DE LA ROQUE fut chez le gouverneur chinois presque aussitôt que M. DE BÉNAC. Il fut parfaitement reçu et placé à la gauche du mandarin, ce qui est une marque d'honneur chez les chinois. Le fonctionnaire chinois avait beaucoup d'attentions pour nous tous, et nous assura qu'il était charmé de voir des Français, car il avait toujours eu beaucoup de sympathie pour notre nation. A notre départ il remercia M. DE LA ROQUE de sa visite, et ajouta qu'il aurait bientôt l'honneur de se rendre à bord de son vaisseau.

Macao est située sur la pointe d'une grande île au 23 degr. 13 m. de latitude nord, 136 degr. 56 m. longitude. Cette terre fut accordée aux Portugais pour avoir chassé certains pirates qui pillaient les côtes chinoises; ces forbans avaient eu un fort à l'endroit où Macao a été bâtie. C'est une langue de terre de peu d'étendue d'environ trois lieues de tour. Elle est séparée du reste de l'île par un mur, strictement gardé par les Chinois pour empêcher les marchandises de passer. Le port est abrité des vents du large par plusieurs îles. L'eau est peu profonde, mais le fond est formé de vase très douce sur laquelle les bateaux coulent à la marée basse. Le seul vaisseau en rade est un bateau de guerre portugais de Goa qui doit reprendre la mer au commencement de la mousson ; trois ou quatre bâtiments plus petits sont en chargement pour Java et Timor. Trois vaisseaux portugais et espagnols son attendus de Manille avec un million de dollars pour acheter surtout de la soie.

Digitized by Google

Il y a à Macao un évêque et dix églises. Il s'y trouve plusieurs ordres, jésuites, dominicains, franciscins, augustins et religieux de Sainte-Clair. Les Chinois occupent une grande partie de la ville et y ont des pagodes ; ils ont aussi leur gouverneur et une justice entièrement indépendante des Portugais.

Le 26 nous enterrâmes un marin de l'église réformée. Il eut le bonheur d'abjurer ses erreurs et reçut les sacrements avant de mourir.

Vers dix heures A. M. le P. BOUVET aborda dans la rade avec ses quatres jonques. Notre bateau alla le prendre. Les soldats étaient sous les armes, et des banderolles flottaient au vent pour lui faire honneur. Il célébra la messe en arrivant à bord.

D'après les nouvelles de Canton un courrier avait été envoyé à Pékin le 14 octobre pour demander des ordres à propos du vaisseau. Le *Hoppo* (1), chef du département des douanes de la province avait donné des pilotes au P. BOUVET et l'avait assuré que nous pourrions passer devant toutes les douanes sans visite et sans payer aucun droit jusqu'à ce que des ordres expresses fussent reçus de Pékin.

L'empereur n'était pas alors dans sa capitale ; il se trouvait dans l'ouest de la Tartarie en tournée d'inspection dans ses conquêtes nouvelles, mais était attendu à la Cour pour la fin de novembre.

Le *Hoppo* avait été bien embarrassé des marques de distinction et de dignité demandées par le P. BOUVET pour

(1) Ce fonctionnaire, qu'on appelait Hoppo, Hopou, etc., était le chef du service de la douane, et en même temps receveur des impositions prélevées sur les marchandises que les étrangers importaient ou exportaient par l'intermédiaire de marchands chinois agréés par la Direction des Douanes. C'était un collecteur d'impôts qui relevait du ministère des finances, *hou-pou*; les Européens donnèrent longtemps le nom de cette administration à l'agent fiscal de Canton.

Voir les *mots chinois* à la fin du volume.

Digitized by Google

le vaisseau. Les Chinois n'avaient encore reçu aucun étranger, excepté quelques vaisseaux marchands qui y arrivent journellement, ou des vaisseaux portant les tributs comme ceux des rois de Siam, du Tonkin et de Cochinchine, qui apportent leurs hommages à l'Empereur tous les trois ans. Cependant, ces tributs ne sont pas payés avec l'exactitude d'autrefois, le roi de Siam n'envoie pas régulièrement ses présents, et aujourd'hui les Japonais se sont exemptés de ces marques de servilité.

Le même jour 26, vers midi, le mandarin de Macao vint rendre visite à M. DE LA ROQUE et au P. BOUVET. Le missionnaire salua le mandarin de sa jonque de trois coups de falconneau. Notre capitaine le reçut à la française, il lui montra le vaisseau, et fit exécuter en son honneur l'exercice des armes. Quand il s'en retourna, le P. BOUVET lui donna une jonque pour le conduire à terre ; il l'accepta, puis il nous salua de trois coups de canon qu'on lui rendit par sept coups de fusil. Les autre jonques entrèrent dans le port.

Le 27, M. DE LA ROQUE et le P. BOUVET allèrent à l'Ile Verte (1), voir le P. CICERI(2), jésuite et évêque de Nankin, d'origine italienne. Ce même jour le mandarin envoya à M. DE LA ROQUE tout un festin préparé. Cela consistait en plus de cent petits plats en porcelaine contenant du gibier, de la volaille, du poisson, des fruits et des confitures, le tout arrangé à la chinoise.

Le 28, à cinq heures du matin à la marée montante et un léger vent du nord, nous mîmes à la voile pour Canton. Vers midi une jonque quitta le port pour nous

(1) Le P. Dolzé dit : « Ile Verte, maison de campagne des Paulistes, c'est-à-dire des Jésuites ».

(2) CICERI, Alexandre, né à Côme le 27 mai 1657, se fit religieux en 1655. Il alla d'abord au Japon, puis à Macao où il arriva en 1674. Plus tard il fut envoyé à Rome pour défendre la cause des cérémonies chinoises, puis il revint en Chine en 1691. Trois ans après il fut appelé à l'évêché de Nan-king. Il mourut en 1704. C. J.

Digitized by Google

observer à l'entrée de la rivière de Canton. Le P. BOUVET refusa le service des jonques.

Le vent nous permit d'atteindre Lantao, remarquable rangée de trois hautes montagnes.

D'après la délibération tenue le 28 du mois précédent par MM. DE LA ROQUE, GÉRALDIN, DE BÉNAC et le P. BOUVET, le directeur demanda la réunion d'un plein conseil pour confirmer la première délibération qui autorisait le P. BOUVET à répartir les présents aussi bien que la cargaison générale pour en faire la distribution à Pékin. Les autres directeurs refusèrent alors de signer les papiers parce qu'ils n'avaient pas été invités à assister à la précédente délibération. M. DE BÉNAC vit alors qu'il avait eu tort et aurait volontiers renoncé à sa proposition, mais il était trop tard. Le P. BOUVET qui avait prévu quelque peu cette difficulté eut soin de s'absenter pour aller à Quan-hai chercher des pilotes afin de gagner de là Canton.

Le 29, nous longeâmes Lintin à une lieue à l'ouest, là nous vîmes des marsouins blancs.

Le 31, notre jonque qui avait pris les devants nous rejoignit ici, et salua de trois coups de fauconneau ; nous répondîmes par trois coups de canon. On aperçut quelques petits rochers à tribord en entrant dans les rivières. Après les récifs nous passâmes à une portée de pistolet d'une longue rangée de poteaux, sur lesquels les pêcheurs tendent leurs filets. Entre des collines, deux profonds passages sont couverts de villages, de pagodes, de tombeaux et forment une vue très agréable. En face de nous sur les deux côtés de l'étroit canal du Tiger, sont deux forts à un quart de lieue l'un de l'autre qui défendent l'entrée de la rivière.

Aussitôt que nous eûmes jeté l'ancre, les mandarins des ports et de la junte vinrent présenter leurs respects au P. BOUVET. Parmi les nombreux visiteurs se trouvait un chef de douane ; il se présenta brusquement au P. BOUVET

Digitized by Google

avec sa commission qui l'autorisait à visiter chaque vaisseau étranger. Le bon père qui d'après les promesses de l'*Hoppo*, nous avait assuré que le bâtiment ne serait pas arrêté fut très étonné de l'arrivée inopinée de cet homme. Il lui demanda s'il savait à qui il s'adressait. L'officier chinois répondit affirmativement et avec hauteur. Là dessus le P. BOUVET ordonna qu'il fut renvoyé à son bateau, et l'engagea à mettre dorénavant plus de courtoisie dans ses manières. En se retirant, le Chinois faillit recevoir des coups de canne.

A la suite de cet incident, M. DE LA ROQUE voulut qu'à l'avenir personne ne soit admis à bord de son vaisseau sans sa permission.

Le P. BOUVET apprit alors que des gens mal intentionnés avaient affirmé à Macao que l'*Amphitrite* appartenait à des particuliers; le capitaine fit alors paraître une note pour faire savoir que le vaisseau appartenait au Roi de France, et que quiconque prétendrait le contraire serait puni comme pour un acte de résistance aux commandements de sa Majesté. Les directeurs de la Compagnie donnèrent leur assentiment à cette mesure disciplinaire.

Le P. BOUVET mit à la voile le soir même à six heures, dans une petite jonque se dirigeant sur Canton. Il prit avec lui le P. DE BROSSIA (1) et M. GHIRARDINI, le peintre italien.

Le 1er novembre, à la pointe du jour, nous enterrâmes un marin qui était mort d'apoplexie. A sept heures nous levâmes l'ancre à la marée montante. Quand nous nous trouvâmes entre les deux forts, nous fûmes forcés de refouler la marée, car elle était rapide et le canal étroit. Il y avait quinze à vingt brasses d'eau. On dut cotoyer l'île Tiger à une portée de pistolet par dix à vingt

(1) DE BROISSIA.

Digitized by Google

brasses. M. BASSET vint à bord près de cette île. C'était un ancien missionnaire français au Siam qui avait quitté ce pays en 1688 en même temps que M. DE CHAUMONT, ambassadeur du Roi. Il s'en alla lors de la révolution du Siam, et s'arrêta à Canton, où il dirige actuellement deux églises.

La rivière a une lieue de large ; la rive E est seule escarpée, la côte opposé est basse, pleine de canaux et couverte de riz ; pendant deux ou trois lieues, des deux côtés il y a de grandes montagnes pour la plupart bien boisées.

En remontant le fleuve, on trouve à tribord une rivière considérable qui mène vers le Fo-kien, on voyage dans l'intérieur pendant six jours.

Un vaisseau anglais qui était amarré à un demi-quart de lieue au-dessus de nous, nous salua de cinq coups de canon que nous lui rendîmes et nous en reçûmes encore un. Il avait quitté Londres le 18 mars ; Batavia, où il avait séjourné quatre mois, avait été sa seule escale ; mais en sortant de ce port il avait mis deux mois pour atteindre Canton, sa marche ayant été incertaine parce qu'aucun homme de l'équipage n'était encore venu dans ces parages, sa course fut très périlleuse et le bâtiment fut en grand danger de se perdre dans le détroit de Banca. C'était un vaisseau de deux cents tonneaux et sa cargaison ne comprenait pas moins de cinquante mille dollars, en monnaie, laines, montres, miroirs, verroteries, etc.

Il y avait en ce moment dans le port d'Emouy, dans le Fo-Kien, trois autres vaisseaux anglais ; un quatrième de même nationalité était arrivé de Bombay, mais s'était perdu deux mois auparavant. Il était échoué sur les côtes de Formose. Le P. AVRIL, jésuite français, et le chef subrécargue furent noyés en faisant des efforts surhumains pour se sauver.

Digitized by Google

A un quart de lieue de notre mouillage se trouve un village important appelé Hoang-poa, où est installé la douane pour les bateaux allant à Canton ou en venant.

Le signor GHIRARDINI fit ainsi le récit du passage de l'*Amphitrite* dans cette rivière de Canton : « De Macao nous sommes venus sans peine à Canton. Jamais l'*Amphitrite* n'avait si bien fait que le jour qu'elle entra dans la rivière en louvoyant. Vous eussiez dit que cette fregatte avoit du sentiment, et qu'elle vouloit donner une belle idée de nôtre nation, à la plus polie et à la plus fière nation du monde. La Chine de son côté se montroit à nous par de beaux endroits ; Achen et Malaque ont je ne sçay quoy de barbare et d'inculte au prix de cette entrée de Canton. Ici tout est varié, tout est bien ménagé, tout est riant, tout est nouveau. Ce sont des prairies à perte de vûë, d'un verd exquis ; ce sont des boccages doux et sombres ; ce sont de petits côteaux, qui vont en amphitéatre et sur lesquels on monte par des degres de verdure faits à la main. Ce sont des rochers couverts de mousse, qui servent infiniment à la diversité ; ce sont des villages qu'on découvre entre les petits bois ; ce sont des canaux, qui tantôt forment des isles, et qui tantôt se perdent dans les terres, laissent voir des rivages d'une beauté vive et naturelle ; ce sont enfin quantité de petits bateaux, qui achèvent le païsage, et qui se promènent de toutes parts. On diroit que quelques-uns coulent sur l'herbe sans la froisser. On les voit aller et venir dans le milieu d'une prairie, et pour moy sçachant bien que j'étois dans le païs des fées, je crus que ces barques, ces prés, ces vallons, ces bois, et généralement tout ce que je voyois étoit enchanté. Dans le fonds, je ne me trompois pas tout à fait ; car si la Chine est par tout aussi belle, on peut bien la nommer l'Empire des charmes. »

Le 3 novembre nous n'eûmes pas de nouvelles de Canton.

Digitized by Google

Le 4, le P. BOUVET revint dans son grand bateau avec tout l'appareil d'un mandarin. Avant de mettre à la voile il avait demandé au vice-roi de charger un fonctionnaire de nous choisir une maison pour nos malades, nos provisions et nos voiles. Le vice-roi répondit que le P. BOUVET s'étant donné la peine de venir lui-même, sa parole serait obéie en toute chose, et qu'il n'était pas nécessaire de donner des ordres spéciaux.

Le 5, le P. BOUVET et M. DE LA ROQUE trouvèrent une maison dans le village de Cang-leng-tchuen qu'ils pensèrent bien située ; c'était au sud de notre abordage à un quart de lieue dans les terres. Ils louèrent aussi une espèce de temple ou pagode qu'un lettré de la bourgade leur fit payer quatre taëls par mois, nos malades s'y installèrent le jour même, ils étaient au nombre de huit, la plupart avaient la dyssenterie.

M. DE LA ROQUE ordonna à tous ceux qui iraient à terre de se conduire honnêtement envers les Chinois ; il était expressément défendu de regarder les femmes. Cet après-midi, tous nos révérends pères allèrent à Canton avec le P. BOUVET ; ils étaient vêtus comme les Chinois et avaient les cheveux rasés. M. BASSET les accompagna. Il ne nous avait pas encore quittés. Nous les saluâmes de sept coups de canon, les Anglais firent de même par cinq, et Hoang-pou par trois.

Le 6, à sept heures, on débarrassa le vaisseau de ses agrès. On fit bâtir un four à terre pour cuire du pain frais pour l'équipage et du biscuit pour notre voyage de retour.

Le 7, le P. BOUVET envoya deux jonques au vaisseau, mais lorsqu'elles furent chargées, la douane mit un garde à bord de chacune d'elles, afin qu'après leur déchargement on ne put rien embarquer.

Le lendemain deux nouveaux surveillants revinrent avec un ordre du *hoppo*, et prirent à bord une partie des objets destinés à Pékin.

Digitized by Google

Le 10 novembre, un autre bateau vint chercher divers objets appartenant au P. BOUVET, avec les cadeaux destinés au vice-roi et aux mandarins de la douane.

Ayant attendu jusqu'au 16 sans savoir ce que l'hoppo avait fixé pour les marchandises qui devaient être vendues à Canton, M. DE LA ROQUE consulta ses pilotes pour savoir quel serait le dernier jour de cette mousson afin de mettre à la voile pour l'Europe. Le pilote anglais, que nous avions pris à Malacca, conseilla de partir au plus tard dès les premiers jours de février, si nous voulions passer par le détroit de la Sonde. En ce mois et en mars les courants sont E, et il y a beaucoup plus de calme. Au contraire, si nous préférions la route par Bornéo et Timor nous pourrions rester jusqu'au commencement d'avril ; il serait encore temps pour doubler le cap de Bonne-Espérance. Nous suivîmes l'opinion du pilote anglais, car les officiers, pas plus que les pilotes ne voulaient prendre de responsabilité. Notre propre pilote fut laissé à Macao.

M. DE LA ROQUE écrivit alors aux directeurs de se tenir prêts à partir en février, s'ils n'y voyaient pas d'inconvénients. Tous furent de cet avis.

Le 17, le P. BOUVET rendit visite au *Tsontou* (1), avec les divers objets que lui envoyait la Compagnie. En retour le mandarin envoya trois vases en or remplis de parfums, puis un autre en cuivre et mosaïque, quinze tasses, et des statuettes en pierre rouge foncée, très estimée en Chine, il y avait aussi deux petites tasses d'une composition blanche imitant l'agate, quatre bassins et deux grands vases de vieux chine, dix pièces de soie et plusieurs in-folio de peintures chinoises sur satin blanc.

(1) Le *Tsong-tou* est le gouverneur général ou vice-roi du Léang-Kouang. Il a sous ses ordres les provinces du Kouang-toung et du Kouang-si.
Voir les *mots chinois*.

Digitized by Google

Les directeurs de la Compagnie firent aussi des présents à Leangtao (1), mandarin des sciences et belles lettres, un des chefs de la province et grand ami du P. BOUVET. Mais ces Messieurs n'acceptèrent rien du vice-roi ni des mandarins de la douane jusqu'à ce qu'ils eussent connu l'impression produite par l'arrivée du P. BOUVET et la façon dont l'Empereur traiterait la frégate, serait-elle reçue comme un vaisseau apportant des tributs, ou au contraire comme un bâtiment marchand. Le P. BOUVET assurait toujours que l'*Amphitrite* était un vaisseau de guerre, envoyé par le roi pour le ramener en Chine. Ce fut à cause de cette qualité que le vice-roi donna à M. DE LA ROQUE un *congcouen* (2), et le traita en mandarin de guerre français.

Le 22, quatre de nos matelots désertèrent. C'étaient des Hollandais qu'on avait embarqués au Cap. Le P. BOUVET eut recours au vice-roi pour les faire saisir, et des ordres furent publiés pour les rechercher dans tous les quartiers. Les Chinois mirent en cette circonstance beaucoup du leur, et le lendemain les hommes rentraient d'eux-mêmes à bord, aucun habitant n'ayant osé les recevoir.

Le 1er décembre, un de nos matelots fut surpris vendant à des Chinois des objets qui avaient manqué dans un ballot bien avant notre arrivée à Canton; ces marchandises pouvaient avoir une valeur de quatre à cinq cents livres. Il fut mis aux fers pour quelques jours, mais recommença plus tard ; c'était un voleur de profession, aussi le conseil jugea qu'il méritait d'être pendu. Notre homme cependant s'échappa et il fut impossible de le rattraper.

(1) Il y a probablement erreur : le *Leang-tao* est le directeur des magasins des vivres de l'État; il est principalement chargé de faire exécuter les rentrées de l'impôt du riz qui a lieu en nature, puis de contrôler la distribution aux fonctionnaires et aux troupes.

(2) *Koung-kouan*, édifice public, maison du gouvernement.

Digitized by Google

Le 3, anniversaire de saint FRANÇOIS-XAVIER. Les RR.PP. jésuites eurent une petite fête à leur établissement. Une fête solennelle eut lieu aussi à bord de l'*Amphitrite*. L'équipage s'acquitta en cette occasion du vœu fait sur la côte de Sumatra et chacun contribua au monument qu'on s'était engagé à élever sur la tombe du saint apôtre. Le Fr. BELLEVILLE fit le dessin d'une pyramide et d'un autel pour un mausolée; le tout devait être en marbre ou en pierre dure. Le travail eût été magnifique, mais il ne fut pas exécuté, parce que le P. TURCOTTI (1), jésuite italien, avait un plan pour bâtir une église à l'endroit même.

Quelques jours après un bâtiment venant de Manille apporta à Macao la nouvelle qu'un vaisseau portugais de vingt canons avait été pris à dix lieues du port espagnol avec sa cargaison représentant 150,000 dollars. La moitié de l'équipage avait été mis à terre et les pirates, qui n'étaient qu'au nombre de vingt-trois dans un sloop armé, emmenèrent le bâtiment. Cette nouvelle causa une profonde alarme à Macao, où on pourrait difficilement couvrir la perte d'une telle valeur.

Le 9, M. DE BÉNAC rendit visite aux mandarins de la douane avec le cérémonial arrangé d'avance par le P. BOUVET. Notre directeur assura à ces fonctionnaires que son désir était de se conformer aux lois de la Chine, et s'excusa de n'être pas venu plus tôt, rejetant la faute sur les interprètes dont il n'avait pas été compris. Il fit la déclaration générale des marchandises qu'il voulait débarquer et vendre à Canton, puis présenta la liste des objets qu'il destinait aux officiers de la douane. Les mandarins le remercièrent de sa politesse et acceptèrent les présents parce que c'étaient des curiosités venant d'un pays étranger. Ces cadeaux leur furent portés le même jour.

(1) Le P. Turcotti devint évêque d'Andreville et vicaire apostolique du Koui-tchou.

Digitized by Google

Le directeur aurait voulu que sa visite fût seulement une expression de considération personnelle, mais les mandarins n'ont pas l'idée d'abaisser leur dignité avec des marchands ; ils reçurent M. DE BÉNAC en grande cérémonie dans la salle du conseil, eux restant assis. Le directeur fut froissé, et rejeta son mécontentement sur le P. BOUVET, qui lui avait promis que les choses se passeraient autrement.

Le 11, M. DE BÉNAC engagea deux interprètes à deux cent cinquante de commission sur toutes les marchandises achetées ou vendues par eux. Ces intermédiaires étaient entièrement soumis au *Hoppo*, mais sont absolument indispensables aux marchands. La connaissance de la langue n'est pas suffisante en Chine, il faut être adroit, actif, rusé et quelque peu fripon. L'intermédiaire est responsable de tout ce que l'étranger fait de contraire aux lois du pays, et s'il manque d'informer la douane de la moindre chose, il reçoit cinquante coups de bambous sur le dos nu, ce qui est assez douloureux parfois pour tuer un homme.

Le 12, M. FRANCIA, en sa qualité de chef marchand de la Compagnie, délivra à la douane la déclaration détaillée, et en chinois, de toutes les marchandises qui devaient être débarquées. Quand il entra, les *Hoppos* ne se levèrent pas, et lui montrèrent seulement un siège. Cette déclaration fut promulguée par un cheou-poen, ou papier noir qui doit être envoyé au tribunal de la douane. C'est une formalité imposée aux marchands ; l'anglais avait dû également s'y soumettre. Mais nous sûmes que nous aurions pu nous éviter cette déclaration, et que plusieurs anglais n'y avaient jamais consenti.

M. FRANCIA dut prendre un nom chinois pour signer. Le P. BOUVET lui en donna un, correspondant à la prononciation du sien. Mais les directeurs refusèrent de signer, ne voulant mettre leur nom comme marchands, comme le P. BOUVET désirait, mais en qualité de directeurs.

Digitized by Google

Le 15, lorsque M. FRANCIA vint à bord pour hâter le déchargement des marchandises, quatre bateaux de la douane assurèrent le service de garde pour la nuit. Le travail continua sans interruption, et le lendemain toutes les marchandises étaient déposées dans le magasin de la Compagnie à Canton. Les officiers de la douane marquèrent tous les ballots et scellèrent les portes du magasin où ils étaient déposés.

Le 17, à dix heures les deux mandarins de la douane vinrent avec leur suite à la maison de la Compagnie pour assister à l'ouverture de la première balle de marchandise. Des tables et des chaises furent placées pour eux ; leurs commis eurent également des tables pour prendre des notes. Quand tout fut examiné les écrivains se prosternèrent devant les mandarins, puis on ouvrit les caisses. La première contenait des portraits des grands hommes vivant alors à la Cour de France ; les mandarins les examinèrent longtemps. Puis ils ouvrirent d'autres caisses, elles contenaient des glaces et des vitres, dont ils notèrent le nombre, la description et la grandeur avec une exactitude extraordinaire. A deux heures, les mandarins s'en allèrent en chaises. M. DE BÉNAC leur avait fait préparer un grand dîner chinois, mais ils s'excusèrent en disant que c'était à eux d'offrir les premiers l'hospitalité. C'est que ces mandarins avaient l'habitude de traiter insolemment les Anglais, mais ils n'osèrent pas user des mêmes procédés avec nos directeurs. Les commis restèrent jusqu'à la nuit ; ils examinèrent les autres caisses de verreries et les balles de drap, et revinrent le lendemain pour terminer le contrôle. Ils mesurèrent le drap et comptèrent les verres, article par article comme la veille.

Le 22, M. POULLETET se rendit à Macao, pour acheter un bâtiment que M. DE BÉNAC désirait expédier. Quatre cents taëls avaient été ainsi avancés, mais l'argent fut perdu, par un vice de forme du contrat.

Digitized by Google

Le 30 décembre, l'eau-de-vie fut débarquée et mise dans les magasins de la compagnie.

Le 6 janvier 1699, l'*Hoppo* alla à Macao, pour inspecter les vaisseaux de Manille appartenant à des Chinois, des Portugais, des Américains, ou des Anglais. Les bâtiments de ces derniers vont ordinairement de Madras à Manille sous pavillon portugais, puis viennent à Macao avant de retourner à la côte de Coromandel changer leur argent pour de l'or.

Le 7, le reste des marchandises déclarées à la douane, fut déposé à terre dans nos magasins, et le 9 les ballots et les caisses furent ouvertes avec les mêmes formalités que précédemment.

Les bagages destinés à Pékin étaient encore sur les bateaux chinois près du rivage par suite d'un malentendu le P. BOUVET voulait qu'ils fussent envoyés, non pas au magasin de la compagnie, mais à la maison louée au nom de l'Empereur, tandis que, M. DE BÉNAC ne consentait pas à ce que ces marchandises fussent à l'ordre du P. BOUVET ; aussi ces ballots restaient-ils à la merci du temps.

Le 18, le *Hoppo* revint de Macao.

Le 19 des nouvelles de Pékin annonçaient que l'Empereur ne rentrerait pas dans sa capitale avant le 15 décembre, et que dans la huitaine on recevrait à Canton une dépêche impériale ; on savait cependant dès ce moment que l'Empereur et l'héritier présomptif étaient heureux de l'arrivée du P. BOUVET.

Le 20, une autorisation fut délivrée par le *Hoppo* pour commencer nos échanges et nos ventes avec les Chinois ; déjà avant cette permission deux marchands avaient été emprisonnés et mis aux fers pour avoir apporté à M. DE BÉNAC deux pièces de soie. Les habitants pensant que nous étions chargés d'argent, nous apportèrent une si grande quantité de marchandises de

Digitized by Google

tous les quartiers, que nous aurions complété aisément notre cargaison en quinze jours, mais cette affluence ne dura pas, un contre ordre ayant été donné d'arrêter les échanges sur un avis venu de Pékin.

Le 25 à midi, un courrier arriva à Canton, précédant trois envoyés de la cour, qui atteignirent la ville à la nuit. Le chef de cette ambassade était un mandarin tartare du palais de l'Empereur, les deux autres étaient le P. VISDELOU, et le P. SUAREZ, portugais. Leur voyage depuis Pékin avait duré trente jours, c'était le temps qui leur avait été fixé.

Le 26, à la pointe du jour, les mandarins de tous rangs, habitant la ville, se rendirent à Tiensse-Mateou, pour recevoir en grande pompe l'Envoyé impérial, et le conduire au palais qui lui avait été préparé.

Le 27, les directeurs rendirent visite au P. VISDELOU à propos des affaires de la compagnie. Le P. les assura que l'Empereur accordait aux Français un établissement avec l'autorisation d'acheter une maison dans la ville de Canton. L'Empereur avait reçu les présents ; mais ne pouvant les accepter directement il avait fait envoyer des ordres secrets aux mandarins pour les prendre à leurs noms...

Le 29, les directeurs donnèrent six cents taëls à l'Hoppo, sur leur compte dû à la douane. Ils firent ce versement sans consulter le P. BOUVET, qui aurait pu épargner cette dépense à la Compagnie, le chef du *hoppou* ayant déjà reçu pour trois cents taëls de marchandises.

Le 4 février une décharge générale fut donnée à la maison de la compagnie pour tous les articles envoyés à Pékin. Les officiers de la douane ne mirent pas leurs sceaux aux bagages, mais postèrent des gardes pour veiller à ce que rien ne fut emporté ; ils espéraient ainsi gagner quelque chose sur cette cargaison comme ils avaient fait pour le reste.

Digitized by Google

Le 5, M. DE LA ROQUE, le P. BOUVET, et quatre officiers de l'*Amphitrite* se rendirent au palais du vice-roi pour remercier l'Empereur de ses bontés. Ils exprimèrent leur reconnaissance pour les faveurs dont on les avait comblés, et M. DE LA ROQUE en particulier remercia le vice-roi de la demeure qui lui avait été donné si gracieusement dans la cité.

Il parla en ces termes :

« La haute sagesse de l'Empereur couvre les quatre parties du monde, cela est connu depuis longtemps dans notre royaume de France quoy qu'éloigné de la Chine de sept mille lieues, le P. BOUVET, envoyé par l'Empereur en France nous en a encore instruit plus en détail; la vertu de l'Empereur est semblable à celle du Ciel et de la Terre, sa clarté égale la clarté du Soleil et de la Lune, ce prince a été doué du Ciel d'un génie extraordinaire et d'une prudence a quy rien n'échappe, il surpasse en science tous les siècles passés, il n'y a point de mystère de la philosophie qu'il ne pénètre à fond, il n'ignore rien de ce que renferme l'astronomie et la géographie, il possède parfaitement la géométrie et la musique et de plus après avoir étouffé la rebellion de trois révoltes, SAN-KOUI roi de Yun-nan, KEN roi de Fou-kien, et CHANDA roi de Canton, il a détruit Caldan ce fameux voleur et par là a assuré le bonheur d'une profonde paix au dedans et au dehors de la Chine, à la vérité ce sont des choses où les anciens Empereurs et Roys n'ont pu atteindre, outre cela S. M. a permis la religion chrétienne à ses sujets par ses sages édits, elle entretient les prêtres quy la publient, elle leur donne des emplacements pour batir des Eglises du vray Dieu, toute la France depuis le Roy jusqu'au dernier de ses sujets est infiniment sensible à ces sortes de bienfaits quy sont élevés comme le Ciel, et grands comme la Terre. Ce roy quy est le plus grand et le premier monarque d'Occident m'a envoyé exprès pour ramener le

Digitized by Google

P. BOUVET à la Chine, L'Empereur, par une grâce singulière, a bien voulu réfléchir sur le profond respect que nous luy portons, et, il a remis les droits du vaisseau pour les marchandises; tous autant que nous sommes sur le dit navire, nous lui sommes infiniment redevable. » (1)

Cette visite se fit avec beaucoup de cérémonies. M. DE BÉNAC avait réclamé d'être en tête du cortège, comme représentant de la *Compagnie*; il se plaignit qu'on eût délivré les présents sans son ordre, et il poussa si loin et d'une manière si absurde l'affaire des cadeaux qu'il fut un moment question de l'enfermer comme fou afin de prévenir un scandale.

L'Envoyé tartare commençait à se plaindre du retard apporté à la délivrance des cadeaux impériaux, mais enfin grâce au P. BOUVET les difficultés furent rapidement levées.

Le 12, M. DE LA ROQUE, le P. BOUVET et quelques officiers soupèrent chez le vice-roi. Ils furent magnifiquement reçus, et une comédie termina cette fête.

Le 17, un petit vaisseau espagnol d'environ quatre-vingts tonneaux remonta la rivière et vint jeter l'ancre près du bâtiment anglais. Il avait à bord cent mille écus en argent.

Le 21, le P. VISDELOU visita l'*Amphitrite*. M. DE LA ROQUE le salua de neuf coups de canon.

Le 22, le vice-roi accepta enfin les présents qu'il avait refusés jusque là. Mais il ne prit qu'un miroir, un lustre, une pendule et un fusil, il renvoya les autres objets plus petits.

Le 25, tous les présents de l'Empereur et pour les princes étant embarqués pour Pékin, les envoyés allèrent à Tiensse Mateou, où tous les mandarins se rendirent en

(1) Le texte de ce discours avait été composé par le P. BOUVET, qui servit d'interprète en cette circonstance.

Digitized by Google

grande pompe. Se baissant jusqu'à terre et la frappant avec leur tête, ils prièrent les envoyés, dès leur arrivée à Pékin, de leur faire donner des nouvelles de l'Empereur. Alors les envoyés montèrent à bord et le départ fut ordonné.

Avec les quatre envoyés, huit des jésuites que nous avions amenés de France partirent les uns pour la Cour, les autres pour Nankin. En comptant les bateaux mandarins, plus un autre pour les bagages et les tables, il y avait en tout cinquante-sept barques.

Le 1er mars, le vaisseau anglais descendit la rivière, et mit à la voile pour Batavia. M. DE SABREVOIS s'y embarqua pour retourner en France et prit avec lui les dépêches de M. DE LA ROQUE et les rapports de la compagnie avec la Cour.

Les Pères écrivirent aussi par le même courrier.

Le 2, les directeurs commencèrent l'inventaire de leurs marchandises.

Le 15 avril nous eûmes une lourde brise, avec pluie et grosse grêle. Plus de deux cents embarcations se perdirent ce jour là sur la rivière.

Le 22, un homme de notre équipage mourut.

Le 26, le bateau espagnol descendit la rivière et fit voile pour Manille. Il nous salua de cinq pierriers ; nous lui rendîmes le salut par trois coups de canon.

Le 27, au milieu de la nuit, des chinois firent un trou dans le mur de notre hôpital et emportèrent les mousquets des hommes et les instruments de chirurgie. M. DE LA ROQUE se rendit à Canton demander justice au *Leangtao*. Le mandarin était un ami zèlé du P. BOUVET, et nous avait promis de nous rendre service. Des enquêtes furent faites, le *Leangtao* envoya un mandarin sur les lieux ; la police arrêta un homme soupçonné l'auteur du vol par effraction et le conduisit enchaîné à Canton, mais les objets volés ne furent jamais retrouvés...

Digitized by Google

Le 8 mai, un vaisseau qu'on prétendit être français jeta l'ancre à l'embouchure de la rivière; on assurait que le pavillon était blanc, c'est ce qui nous décida à envoyer une chaloupe. Mais ce bâtiment était arabe, il portait vingt canons, trois cents tonneaux, et deux cents hommes. Il était parti de Surate (1) trois ans avant, et avait été pris et rançonné par les pirates anglais; il arrivait de Manille qu'il avait quitté le 19 du mois dernier. Son chargement se composait de myrrhe, et de bois de santal et de lingots d'argent. Il ne voulut pas entrer dans la rivière avant de connaître les conditions que l'*hoppo* avait l'intention de lui imposer.

Le 11, le vaisseau arabe entra dans la rivière et jeta l'ancre un peu en amont de nous. Il nous salua de cinq coups de canon, nous lui en rendîmes trois et il riposta par trois autres.

Le 14, l'*hoppo* vint pour mesurer le bâtiment arabe; il fut salué à son arrivée à bord de trois coups de canon. M. DE LA ROQUE saisit cette occasion pour lui faire la même politessse, et le salua de sept coups. Les Chinois mesurent les vaisseaux par coudées, puis multiplient la longueur par la largeur. Leur coudée a environ treize pouces quatre lignes françaises (2). Ce vaisseau eut à payer huit mille cinq cents taëls pour son mesurage, qui aurait été de douze à quinze mille pour nous. Cette taxe n'exclut pas les autres charges que les officiers de la douane imposent sur les marchandises...

Le 25, un matelot hollandais attaché au magasin de la compagnie se noya.

Le 26, nous reçûmes des nouvelles de nos envois à la

(1) Il y avait à Surate d'importantes factoreries anglaises et hollandaises; la France avait de son côté installé autrefois son premier établissement aux Indes dans cette ville.

(2) Le *pouce* était la douzième partie du *pied*, il contenait douze *lignes*. Le pouce valait $0^m,02707$ et la ligne $0^m,002256$.

Digitized by Google

Cour. Ils avaient joint l'Empereur à dix-sept lieues de Nankin, dans la ville de Yangtchou, où le P. BOUVET lui offrit les présents envoyés par le Roi, ainsi que ceux de la compagnie. L'Empereur les avait rangés lui-même dans de grandes salles devant les princes et les mandarins de la cour; il les admira longuement et les fit porter à Pékin sous la direction de l'envoyé tartare, du P. VISDELOU et du P. SUAREZ ; il ordonna aussi que le P. BOUVET et les cinq autres jésuites fussent appelés pour le suivre à la Cour. L'Empereur visitait alors les provinces de Nankin et de Tchekiang pour la première fois, et on disait depuis longtemps qu'il viendrait jusqu'à Canton.

Le 10 juin, un autre de nos hommes mourut.

Le marchand du *Tsontou* négociait maintenant pour acheter tous les miroirs ; le *Leangtao* prit aussi quelques marchandises, mais les affaires avançaient très lentement, les Chinois cherchant à fatiguer les directeurs jusqu'au moment où la mousson favorable forcerait le vaisseau à mettre à la voile, — les négociants pensaient acquérir à ce moment les marchandises à peu de frais.

Le 27, le vaisseau arabe fut mis à la côte dans une petite baie pour être carêné. La douane prit sa revanche; elle fit payer cinquante taëls pour permettre au bâtiment d'être renversé, et cinquante autres pour lui laisser élever une tente sur la côte, sans compter mille vexations.

Le 5 juillet un autre de nos hommes mourut.

Le 17 nous fûmes informés qu'une frégate était arrivée à Macao venant de Goa ; à son bord se trouvait le nouveau général de Macao ; elle avait payé le *pain d'or* à Malacca.

Le 19, un homme de la compagnie des ouvriers mourut subitement.

Le 24, de nouveaux *hoppos* arrivèrent de Pékin. Ils devaient entrer en fonction le 10 du mois suivant ; ils employaient leur temps à se mettre au courant du service.

Digitized by Google

Le 25, nous perdîmes un marin et le 4 août encore un autre.

Le même jour, 4 août, nous levâmes nos ancres et nous amarrâmes avec de nouveaux câbles, pour nous garantir des vents équinoxiaux.

Le 6 août il mourut un de nos hommes.

Le 10, à la pleine lune, les nouveaux hoppos ouvrirent leurs bureaux. Les anciens *hoppos* après avoir rendu leurs balances à *Poustching* (1), trésorier général de la province, allèrent à Pékin pour faire vérifier leurs écritures.

M. FRANCIA alla au tribunal des nouveaux *hoppos* pour leur présenter ses respects et leur demander protection pour les Français. Mais les directeurs ne daignèrent pas bouger, ils pensèrent que ce serait dégradant pour eux. Je ne puis comprendre comment ils échapperont à cette visite surtout s'il arrive un autre bâtiment. Il leur faudra payer alors la taxe entière et deviendront par la force plus traitables, car on ne badine pas avec les mandarins chinois : tôt ou tard ils font payer aux gens la moindre insolence. On se rappelle l'exemple d'Emouy au sujet d'un fils ou d'un neveu d'un gouverneur anglais de Bombay. Les mandarins d'Emouy lui firent donner cinquante coups sur le dos malgré les offres d'argent et les prières qui leur furent adressées.

Le 24, on célébra la naissance du Roi par une décharge de quinze coups de canon et trois de mousqueterie, puis nous illuminâmes tous les mâts.

Le 27, nous reçûmes des lettres de Pékin ; elles disaient que l'Empereur avait résolu d'envoyer une ambassade en France avec des présents pour le Roi, et ordonnait au P. DE FONTANEY de revenir avec le vaisseau. Il avait signifié que nous devions mettre à la voile au commen-

(1) Le titre de trésorier-général est *pou-tcheng se ;* on dit encore *fan-tai*, ou *pei-se*.

Digitized by Google

cement de la mousson et donnait des ordres au *Tsontou* pour nous congédier promptement. Le P. VISDELOU devait venir à Canton pour hâter le départ, et les présents quitteraient Pékin à la fin de juillet; on espérait qu'ils seraient rendus à Canton à la fin de septembre.

Le 2 septembre un marin suisse au service de la Compagnie mourut, nous en perdîmes un autre le 6 du même mois.

Le 9, on apprit qu'un vaisseau de la nouvelle Compagnie anglaise des Indes orientales était arrivé à Macao.

Le *Hoppo* partit pour Macao afin de décider le vaisseau anglais à gagner Canton; il appréhendait en effet qu'il se rendit à Emouy où quatre des leurs avaient déjà pris un chargement.

Le 10 octobre notre écrivain mourut après huit mois de maladie et d'ennuis. Les directeurs lui causèrent beaucoup de chagrins sans justes raisons; c'est leur manière d'agir avec nous tous.

Le 11 les directeurs envoyèrent huit charpentiers chinois à bord avec du plomb et des planches pour réparer le vaisseau. Le même jour le P. DE FONTANEY et le P. VISDELOU arrivèrent à Canton. Ils furent reçus avec magnificence et tous deux avaient plus de suivants qu'aucun autre. Nous avions été longtemps sans nouvelles d'eux.

Le *Tsontou* et le *Leangtao* étaient l'un et l'autre nos débiteurs ; mais on ne pouvait obtenir d'argent.

M. DE BÉNAC refusa deux ouvriers demandés par le P. DE FONTANEY pour le service de l'Empereur; son mécontentement alla même jusqu'à envoyer une lettre au P. DE FONTANEY l'accusant d'être la cause d'insultes journalières de la part des Chinois; il priait en même temps le P. DE FONTANEY de ne pas aller sur les brisées des affaires de la Compagnie.

La nuit du 11, le vaisseau anglais de Madras jeta

Digitized by Google

l'ancre à une demi-lieue de nous. Parmi ses passagers, il y avait six missionnaires, quatre Français dont le P. BEAUVOLI (1), un Italien et un Allemand.

Le 12, M. DE LA ROQUE alla à bord du bâtiment anglais avec le P. BEAUVOLI. Le capitaine les salua de sept coups de canon. Pendant la journée le vaisseau anglais nous dépassa et jeta l'ancre au-dessus de nous. En passant il salua de sept coups qu'on lui rendit; il nous répondit par un autre encore. Ce navire était de deux cents tonneaux et de douze canons. Il était chargé de drogues pour la teinture, et avait cent mille écus d'argent.

Le 17, le vaisseau de la nouvelle Compagnie anglaise qui était à Macao au commencement de septembre monta la rivière. Il passa avec le drapeau rouge déployé. Le vaisseau de Madras et l'arabe le saluèrent. Le subrécargue avait fait tous ses arrangements à Macao avec le *Hoppo*, et devait repartir en même temps que nous. Le navire avait dans ses flancs cent mille livres en argent ou en fourrures.

Le 10 novembre, il mourut un autre de nos hommes.

La même nuit une jonque chinoise très chargée arriva à Canton.

Le 20 nous perdîmes un autre homme.

Le 27, les jonques chinoises commencèrent à gagner l'embouchure pour se rendre à Batavia; plusieurs d'entre elles appareillèrent sous pavillon néerlandais, car elles étaient chargées pour le compte de Hollandais. C'est ainsi que les négociants des Pays-Bas établis à Batavia commercent avec toute la Chine par l'intermédiaire des marins chinois. Ils obtiennent ainsi les produits les plus recherchés. Les marchandises leur arrivent à bon marché,

(1) Le narrateur a sans doute voulu dire le P. DE BEAUVOLLIER, Antoine. Celui-ci, né en 1656; arriva effectivement en Chine en 1699. Il mourut en mer en janvier 1708.

Digitized by Google

et sans qu'ils soient exposés aux exactions qu'on ne peut éviter dans tous les ports de cet empire. Ils évitent aussi les non-paiements, car les articles qu'ils avancent aux Chinois leur sont aussitôt remboursés au moyen de billets tirés sur des établissements chinois à Batavia ou à Bantam.

Le 7 décembre, le navire arabe leva l'ancre et nous salua.

Le 21, le P. DE FONTANEY vint voir le vaisseau ; il avait un bateau mandarin, toute sa suite était aussi dans des barques avec ses bagages. Nous le reçûmes avec beaucoup d'égards et le lendemain au moment de son départ, M. DE LA ROQUE le salua de neuf coups de canon.

Le 24, le *Tsontou* fit payer à M. DE BENAC cinq mille taëls, et l'informa que sur l'ordre de l'Empereur le vaisseau français devait mettre à la voile sans aucun délai. Il devait donc faire ses efforts pour terminer ses affaires et descendre la rivière le 15 de la lune suivante. De plus, le vice-roi l'assurait que si quelques mandarins ou marchands lui étaient redevables de quelqu'argent, il se chargerait de les faire rembourser, « les Anglais, disait-il, font leur affaire généralement en trois mois, il est surprenant que les Français en eussent besoin de quatorze. »

Le 20, le P. DE FONTANEY prit congé du *Tsontou*, il le remercia de ses bontés pour les Français et pour lui en particulier et sollicita la même protection pour ceux qui devaient demeurer à Canton.

Le 31, nous chargeâmes quatre bateaux de marchandises. Les directeurs faisaient leurs derniers achats, lorsque les soies devinrent plus chères par suite de l'arrivée à Macao d'un vaisseau espagnol de cinquante canons qui était acheteur de cinq cent mille dollars de marchandises chinoises.

Par suite des hésitations de M. DE BENAC, la Com-

Digitized by Google

pagnie dut alors accepter en paiement cinquante tonnes de cuivre au lieu d'argent.

Ce métal était livré à raison de cinq taëls le picul, quand peu avant, il ne valait que trois et demi.

Le 6 janvier 1700, on embarqua de nombreuses marchandises.

Le 7, l'ancre fut levée et on amarra à une demi-lieue au-dessous près d'une batterie... M. DE LA ROQUE fit ce premier mouvement pour montrer au gouvernement qu'il était prêt à mettre à la voile. Ce jour-là, notre soie fut apportée à bord avec tout ce que nous avions emmagasiné au village de Can-leng-tchuen.

Le 8, nous navigâmes à travers la rivière pour être prêts à passer une barre qui était sur notre chemin.

Le 14, un autre homme mourut, nous n'en avions plus qu'un dangereusement malade.

Le 17, le P. FONTANEY vint à bord avec tous ses bagages et les présents pour le roi. Le lendemain de bonne heure, il renvoya le bateau mandarin ne conservant de ses serviteurs qu'un Chinois devenu peu à peu son secrétaire et qui désirait visiter la France.

Le 20, on passa la barre.

Le 23, à la marée descendante, on mit à la voile et l'on passa devant la rivière de Fokien.

Le 25, nous reçûmes nos biscuits; M. FRANCIA ne put s'embarquer, parce qu'il était reçu par le *Hoppo*, mais il vint le lendemain apportant les dernières dépêches des directeurs. Ainsi, notre départ pour la France eut lieu le 26. Nous laissions en Chine les trois directeurs de la Compagnie, M. SALIOZ, deux commis, et six autres Français dont deux étaient partis pour Pékin le mois précédent...

Le 30 janvier, à six heures et demie du matin, nous vîmes l'île d'Hainan à sept lieues nord-est moitié nord. Nous apercevions un grand cap et trois petites îles

Digitized by Google

au couchant à quelque distance l'une de l'autre. Alors, nous gouvernâmes sud-ouest pour voir Pulo Condore sur la côte de Cochinchine... et de façon à éviter le Pracel.

Nous ne suivrons pas plus longtemps le texte de ce journal en dehors des mers de Chine — contentons-nous de le résumer :

Le 25 février, l'*Amphitrite* fit escale à Bantam (1), mais le gouverneur fit des difficultés pour accepter dix Arabes et six Chinois qui s'étaient embarqués à Canton pour cette ville.

Il passa par le détroit de Sonde au commence-

(1) Bantan est à l'entrée du détroit de la Sonde. Les Anglais et les Danois s'étaient établis à Bantan, mais furent obligés de quitter ce port en 1683, de même que les Portugais avaient dû l'abandonner auparavant.

A partir de cette date le poivre du pays, — il s'en vendait alors 10.000 tonnes par an, — fut monopolisé par les Hollandais qui avaient su devenir les alliés du roi de Bantan (vers 1680). Ce fut ce prince, nommé Hassi, qui prévint à temps ses alliés du coup de main que méditaient ses sujets sur le fort hollandais (1686), et aida les Pays-Bas à soumettre définitivement les divers états de Java. En 1710, après la soumission du second royaume important, l'île entière appartenait aux Hollandais. Aussi ce fut en vain, qu'après la paix d'Utrecht, la France voulut réoccuper l'ancien établissement que la Cie des Indes avait occupé autrefois. Ce fut en partie pour compenser cette perte que la *Cie des Indes* acquit le territoire de Mahé; aux Indes, en 1726.

Le commandant de la Roque s'exprime ainsi dans son rapport :

« Je moüillay à quatre lieues de la forteresse de Bantam. J'y envoyay le canot et la chaloupe pour mettre à terre dix Mores et six Chinois passagers que j'avais pris à Canton. Un beau fusil que j'envoyai au gouverneur, et l'adresse de Mr de la Rigaudière à le cajoler sur la puissance des Hollandois fit finir toutes les difficultés qu'il avoit fait d'abord de les recevoir voulant que j'allasse porter à Batavie; enfin permit que le canot les mit à terre pourveu que la chaloupe n'aprochast pas de la place; il m'envoya un bœuf, plusieurs rafraîchissemens et un beau criste malaye, il est fort honneste homme et dit à M. de la Rigaudière que si nous avions peu retourner à Batavie il n'auroit jamais permis que l'on eut débarqué ces passagers, le Roy de Bantam ne voulant pas qu'aucun étranger mit le pied dans ses états. »

Digitized by Google

ment de mars, le 31 du même mois, il était en vue de l'île Maurice, alors terre hollandaise et le lendemain, il abordait à Bourbon (1) où le vaisseau fit escale à Saint-Denis pendant cinq jours, puis à Saint-Paul d'où il leva l'ancre le 13 avril pour Sainte-Hélène (2). Le bâtiment français aborda l'île anglaise

(1) Bourbon, autrefois Mascareigne, aujourd'hui la Réunion, fut occupée pour la première fois par les Français en 1642, mais ce ne fut que vers 1672, que l'on fit de sérieux efforts pour y attirer des colons français et des nègres esclaves. La bourgade de Saint-Paul fut d'abord édifiée, puis Saint-Denis et Sainte-Suzanne sur la côte nord. A l'époque du passage de l'*Amphitrite*, c'étaient encore les seuls établissements dans l'île avec quelques habitations à Saint-Gilles, à l'Assomption et à la Possession-du-Roy.

Le gouverneur résidait à Saint-Denis; cette ville devint par la suite l'entrepôt des vaisseaux de la *Cie des Indes*.

(2) Les Portugais reconnurent l'île en 1502, le jour de la Sainte-Hélène; ils n'y firent aucun établissement solide, mais élevèrent des constructions passagères pour reposer leurs équipages. C'est à ces premiers découvreurs qu'est due l'importation dans l'île, des porcs, des chèvres, des volailles, des perdrix, des poules d'Indes, des faisans qui fourmillèrent longtemps en liberté sur les hauteurs; ils y plantèrent également des citronniers, des orangers, des grenadiers et d'autres fruits. Ces arbres ont profité si extraordinairement par la bonté du climat dans quelques vallées que l'on croirait qu'ils sont dans leur terroir naturel.

Cependant l'île n'avait aucun habitant lorsque les Hollandais l'occupèrent jusqu'en 1660, époque à laquelle les Anglais s'en emparèrent. En 1673, les Hollandais réoccupèrent Sainte-Hélène, mais peu à près le capitaine MUNDEN s'en resaisit par surprise.

Quoique l'île paraisse de tous côtés un roc stérile, le sommet est couvert d'une excellente terre qui produit toutes sortes de grains, d'herbes, de fruits, d'herbages et de racines. En 1588, lorsque CAVENDISH y aborda, c'était un des endroits les plus agréables du monde. « La vallée, dit-il, où est une chapelle en bois élevée par des Portugais, est des plus charmantes, elle est si remplie de beaux arbres et de plantes utiles, qu'elle ressemble à un jardin bien cultivé où il y a de belles allées de citronniers, d'orangers, de grenadiers, de palmiers, de figuiers et d'autres arbres chargés de fruits verts et mûrs et de fleurs en tout temps. »

Au XVIIIe siècle, il y avait dans l'île deux à trois cents familles anglaises, descendants anglais ou alliés à des gens de cette race. On y avait au siècle précédent engagé

Digitized by Google

le 23 mai ; dans la rade se trouvait M. DES AUGIERS avec deux vaisseaux royaux et deux à la Compagnie, deux autres bâtiments étaient anglais, et un septième portait pavillon hollandais. La colonie anglaise avait pour gouverneur un Français, nommé POIREL, natif de Blois, et de l'église française réformée.

Le 1er juin, l'*Amphitrite* quittait Sainte-Hélène pour Ascension, et entrait enfin, au port Louis, le 3 août 1700, après une absence de deux ans et cinq mois.

quelques Français réfugiés pour cultiver la vigne, mais ils ne réussirent pas.

Chaque famille, au temps de la *Compagnie des Indes*, avait sa maison et sa plantation vers le haut de l'île où les habitants ont soin de leur bétail ; ils ne viennent au bourg que lorsqu'ils vont à l'église ou quand arrivent des vaisseaux. C'est alors que toutes les maisons de la vallée deviennent des cabarets ou hôtelleries. La Compagnie y apporte des vins du Cap, d'Europe et des Canaries, de l'eau-de-vie, de l'arrack de Batavia, de la bière, de la drêche, du sucre, du thé, du café, des porcelaines, des toiles, des cotons, des mousselines, des draps, etc., etc.

Digitized by Google

LIVRE II

JOURNAL DU VOYAGE DE LA CHINE

FAIT DANS LES ANNÉES

1701, 1702, & 1703

L'*Amphitrite* ayant regagné le Port-Louis, se prépara à une nouvelle campagne pour les mers de Chine. Le voyage précédent avait été fructueux pour les actionnaires. Les affrêteurs possédaient un personnel expérimenté connaissant bien la route de Chine et les usages commerciaux de l'Extrême-Orient ; le premier essai ayant donné d'excellents résultats, la Société espérait trouver sans difficultés les fonds nécessaires pour une seconde entreprise.

L'armement de l'*Amphitrite* eut lieu au Port-Louis.

Le commandement du vaisseau fut donné au capitaine DE LA RIGAUDIÈRE (1). On ne pouvait faire un meilleur choix, cet officier ayant donné de nombreuses preuves de son habileté dans la précédente traversée ; on lui adjoignit pour second le lieutenant

(1) On trouve dans la marine française plusieurs DE LA RIGAUDIÈRE. Sur une carte manuscrite, conservée aux archives de la Marine, l'officier qui nous intéresse ici signe : LA RIGAUDIÈRE-FROGER; dans les papiers de la Marine, aux Archives nationales, on peut reconstituer la flotte d'un DE LA RIGAUDIÈRE (1722), qui comprend l'*Appollon*, le *Duc du Maine*, le *Maréchal d'Estrées*, et la *Mutine* ; en 1725-26 DE LA RIGAU-

Digitized by Google

HORRY, puis BOUVET DE LA TOUCHE, un vétéran des mers des Indes. Parmi les enseignes, se trouvaient DE BEAULIEU, DE LA RIGAUDIÈRE, neveu du commandant, tous deux de retour de la Chine, enfin un nouvel officier D'ESCHELLES. L'équipage avait été reconstitué en Bretagne, mais un grand nombre de ces hommes avaient pris part au précédent voyage en Extrême-Orient ; DESJARDINS servit encore comme pilote.

La grande mortalité survenue pendant la dernière campagne avait ému la direction, elle résolut de placer à bord un chirurgien; on choisit le docteur LOUÈCHE.

Un nouveau personnel commercial fut organisé pour remplacer celui qui avait été laissé en Chine. DE FIGERALD en fut le chef; il fut secondé par deux habitués des mers de Chine, DE PECHBERTY, puis FRANCE (ou FRANCIA) comme subrécargue, enfin par un nouveau venu, MARTINEAU, appelé en qualité de trésorier. Quatre commis-marchands, dont DU JUS et CHOINCY, étaient adjoints à ce comité-directeur.

DE PECHBERTY et MARTINEAU étaient appelés à diriger l'entrepôt de Canton après le départ de l'*Amphitrite*; ils devaient rester en Chine jusqu'à la relève suivante, tandis que le bâtiment ramènerait la mission commerciale laissée avec DE BÉNAC. Les affrêteurs de Paris assuraient que chaque année un ou plusieurs vaisseaux quitteraient la France pour Canton ; ils étaient en instance auprès de la cour de

DIÈRE DE LA CLISSE, commandant la *Mutine*, se rend au Sénégal et à la Louisiane; enfin parmi les manuscrits de la Bibliothèque de la Rochelle il y a deux lettres datées de Port de Paix, 1762 (Haïti), et signées FROGER DE LA RIGAUDIÈRE.

Ce dernier semble être le petit-fils du commandant de l'*Amphitrite;* les autres doivent représenter ce même neveu dont le nom est rappelé comme enseigne du bord.

Digitized by Google

Versailles pour obtenir le monopole définitif du commerce avec l'Extrême-Orient, et tenaient à presser l'armement du vaisseau.

Comme au précédent voyage, des places furent retenues pour des jésuites que le P. DE FONTANEY (1) était venu chercher en France. Le choix de ce missionnaire comme lors du P. BOUVET s'était fixé sur des hommes de science et sur des artistes. Les P. P. CONTANCIN (2), DE CHAVAGNAC (3),

(1) DE FONTANEY, Jean, naquit le 17 février 1643 dans le diocèse de Léon. Il se fit religieux le 11 octobre 1658 et prit part en 1685 à la mission scientifique et religieuse que Louis XIV envoya en Asie. Il séjourna au Siam, puis débarqua à Ning-po le 25 juillet 1687. Il installa en Chine une mission à Nan-king en mai 1688, séjourna à Canton et à Pé-king, puis fut chargé en 1699 de se rendre en France pour y recruter de nouveaux missionnaires. Il quitta l'Extrême-Orient sur l'*Amphitrite* en janvier 1700, et revint en Asie avec ce même vaisseau en 1701. Le 1er mars 1703 il se rembarquait sur un bâtiment anglais qui le fit atterrir à Londres. Ce fut un retour définitif. Il passa en France où il fut recteur du collège de la Flèche. Il mourut dans cette ville le 16 janvier 1710.

(2) CONTANCIN, Cyr, était né à Issoudun en 1670. Religieux le 9 septembre 1688, il fut occupé aux missions du Tché-kiang, puis à Pé-king, et au nord-ouest de cette ville. Il fut quelque temps supérieur de la résidence française des Jésuites de Pé-king, puis rentra au Kiang-si jusqu'à l'époque de la persécution de IONG-TCHENG (1724). Caché d'abord dans l'île de Tsong-ming, à l'embouchure du Fleuve Bleu, il fut, peu après, contraint de se retirer à Canton, de 1725 à 1730. Envoyé alors en France, il revisa le travail sur la Chine du P. du Halde.

Il se rembarqua le 10 novembre 1732 à Lorient sur le même vaisseau qui l'avait conduit en Europe. Mais dévoré par une fièvre ardente, il expira en mer le 21 novembre. Le capitaine, par respect, garda son corps pendant cinq jours, contre l'usage, et le déposa à Cadix, où les Pères espagnols l'inhumèrent dans leur cimetière.

Le P. CONTANCIN, qui était resté aumônier sur l'*Amphitrite* avec le P. de Tartre, en 1701, était encore à bord, quand ce vaisseau pénétra dans la rade de Kouang-tcheou. C'est là que le P. CONTANCIN mit pied à terre pour la première fois en Chine le 3 décembre 1701, le jour de la saint FRANÇOIS-XAVIER.

(3) DE CHAVAGNAC, Émeric, d'origine française vécut seize ans en Chine. Il fut employé au Kiang-si où il mourut à Jao-tcheou fou le 14 septembre 1717. C. J.

Digitized by Google

FRANCHI (1), DE GOVILLE (2), JARTOUX (3), LE COUTEULX (4), PORQUET (5), DE TARTRE (6), et le

(1) FRANCHI, Jérôme, était né à Brescia en 1677. Religieux en 1687, il suivit en Chine le P. DE FONTANEY. Il fut d'abord attaché à la mission française (1701-1703), mais il passa bientôt dans la vice-province portugaise. Employé au Kiang-si, il alla ensuite au Chan-toung, où il mourut le 13 février 1718 à Tsi-nan, capitale de la province. On voit son nom écrit Franki ou Franqui, ce qui est incorrect. C. J.

(2) DE GOVILLE, Pierre, était originaire de Normandie, il naquit à Rouen le 20 septembre 1668. Religieux le 20 septembre 1684, il fit sa profession en Chine le 1er novembre 1706. Il fut employé aux missions du Kiang-si, puis chargé de la procure de la mission de Canton de 1708 à 1724. Dans ce poste, il eut l'occasion de rendre souvent service aux bâtiments français qui naviguèrent dans les mers de Chine. Envoyé en France pour différentes affaires de la mission, il y fut retenu. Il continua la publication des *Lettres édifiantes*, prêcha en 1753 et en 1755, et mourut à Paris le 23 janvier 1758. C. J.

(3) JARTOUX, Pierre, était né à Évreux en 1668. Religieux depuis 1687, il fut associé aux travaux de la carte de l'Empire chinois. Il était très versé dans les sciences de l'analyse, de l'algèbre, de la mécanique et de l'horlogerie. Il mourut à Pé-King le 30 novembre 1720.

(4) LE COUTEULX, Étienne-Joseph, était né à Rome en 1667 de parents français (H. Cordier dit : né à Rouen le 31 juillet 1669). Religieux à Paris dès 1684, il fit sa profession en Chine le 2 février 1702. Employé au Koui-tcheou, il passa ensuite au Hou-kouang, où il resta de 1707 à 1724, puis dans le Ho-nan et dans le Chan-si. Ramené à Canton par la persécution de IONG-TCHENG, il put rentrer au Hou-kouang. Il réussit même à aller à Canton et à en ramener le P. LABBÉ. Tombé malade, il laissa sa mission à ce dernier et reprit la route de Canton ; mais il mourut dans le trajet, sur sa barque, le 8 août 1730. Son corps fut inhumé près de Heng-tcheou fou, au Kiang-si. C. J.

(5) PORQUET, Louis, était natif de Calais, il naquit en 1671. Religieux le 23 octobre 1686, il vécut en Chine de 1701 à 1752. Employé aux missions du Hou-kouang, du Chen-si, du Kiang-nan et du Tché-kiang, il mourut à Macao, le 14 juillet 1752.

(6) DE TARTRE, Pierre-Vincent, était Lorrain, il vint au monde le 22 janvier 1669 à Pont-à-Mousson. Religieux en 1685, il arriva en Chine sur l'*Amphitrite*, mais quand les autres missionnaires furent emmenés de Sancian à Canton, il resta sur le vaisseau comme aumônier avec le P. CONTANCIN ; il ne parvint à Canton que le 25 novembre 1701. Employé aux missions du Kiang-si et du Chan-si, il fut ensuite appelé à Pé-king, comme mathématicien, et associé aux travaux de la carte de l'Empire. En 1715, il reprit ses travaux de missionnaire au Chan-si. Rappelé, il fut nommé supérieur de la résidence française de Pé-king ; c'est là qu'il mourut le 25 février 1724,

Digitized by Google

frère BROCARD (1), s'embarquèrent pour la Chine.

L'*Amphitrite* se dirige sur Canton, port chinois que les étrangers fréquentent de préference à Emouy, à Ning-po, ou aux îles Tcheou-san, parce qu'ils y sont un peu mieux traités. Malgré l'importance de cette ville, les européens y sont très peu nombreux, et les missionnaires sont les seuls qui aient depuis longtemps une résidence à Canton. Les commerçants n'ont pas pris l'habitude d'habiter la Chine ; ils arrivent avec leur vaisseau, traitent leurs affaires, et repartent aussitôt la mousson favorable.

Les bâtiments anglais sont déjà les plus nombreux dans ces mers; ils viennent soit d'Europe, soit des Indes où leur compagnie commence à s'installer sérieusement. A cette époque, BULOK, DOUGLAS, ACTON, PITT, marchands anglais, arrivent à Canton et y font un court séjour.

Les Français, qui ont mis si longtemps à se rendre en Extrême-Orient, procèdent autrement, ils laissent, depuis la formation de la *Compagnie de Chine*, des représentants pour gérer leur comptoir ; aussi l'élément français est-il devenu bientôt prépondérant. La maison de la Compagnie et son personnel nombreux, la Procure des Jésuites de France qui a pour directeur le P. PELISSON, celle des Missions étrangères qui compte Mgr. de Sura, les PP. BASSET, BÉNARD, LIROT, DE LA MOTTE-LAMBERT, LE BLANC, DE LA BALUÈRE, assurent toutefois la suprématie de notre

un peu avant l'ère de la persécution de IONG-TCHENG.

(10) BROCARD, était né en France en 1661. Arrivé en Chine, il y fut employé à la Cour à des œuvres d'art, horloges, et instruments de physique. Il mourut à Pé-king le 7 octobre 1718. C. J.

Digitized by Google

langue, si elles ne donnent pas l'union, et la parfaite communion d'idées, au sujet des controverses chinoises.

D'autres religieux sont installés à Canton ; ce sont les Franciscains dont le chef est le P. TARCIN, les Augustins espagnols ayant comme supérieur le P. RUBIO, les Jésuites italiens représentés par les PP. TURCOTTI et LAUREATI, enfin les Jésuites portugais.

Notre récit aura surtout comme scène principale Canton, capitale méridionale du Céleste Empire, et grand centre du trafic extérieur.

C'est à BOUVET DE LA TOUCHE, un lieutenant de l'*Amphitrite*, qu'est due la longue narration du second voyage français en Extrême-Orient. Le manuscrit est fort détaillé, très nourri, les anecdotes y abondent, car le narrateur n'a pas voulu omettre les nouvelles politiques de l'Asie orientale, ses appréciations sur les ordres religieux, ni les querelles et les incidents de la vie journalière en Chine. Dès le commencement on pourra se rendre compte que l'auteur est franchement hostile aux manières d'agir et de penser des Jésuites de cette époque. Est-ce par principe, par parti-pris ? Ne cherchons pas à pénétrer les sentiments de l'auteur à ce point de vue. Au contraire, il est dans les meilleurs termes avec les « Domini Gallorum » « Ces messieurs français » comme on appelait alors en Extrême-Orient nos compatriotes des Missions étrangères.

Malgré cette animosité marquée, et quelques exagérations dans ses appréciations sur des choses de Chine, qu'un trop court séjour ou qu'une étude

Digitized by Google

superficielle n'a pas permis à l'auteur de comprendre parfaitement, le journal est intéressant; je dirai mieux : c'est un document précieux; il nous dévoile des faits d'ordre historique qui nous échappaient, et nous fait connaître l'activité commerciale des premiers Français arrivés dans le Céleste Empire à l'aurore du XVIIIe siècle.

En route pour la Chine. Le Comptoir de Gorée

Mars 1701. — Le R. P. FONTANEY s'étant rendu au Port-Louis avec huit autres PP. et un frère jésuite, deux valets françois et un chinois quy l'avoit suivy à Paris, et ayant emballé tous ses balots et ses coffres, à la réserve de deux caisses de coraille quy n'estoient pas encore arrivées, nous disposâmes à partir aussitôt que le vent le permettroit. Le P. eut la deuxième chambre du vaisseau, comme étant à ce qu'il disoit, envoyé de l'Empereur de Chine...

Le 7, le vent étant au N. nous commençâmes à lever nos ancres, et sortîmes de la rade de Penmarcq à onze heures du matin. Nous saluâmes la forteresse de sept coups de canon qu'elle nous rendit coup pour coup. Nous perdîmes de veue l'île de Groye à quatre heures. Dehors une grosse lame qui venoit de l'O. et quy rendoit la mer fort mauvaise; je pris mon méridien de l'île de Tenerifle, nous fîmes de l'O. S. O. On vit plusieurs feux pendant la nuit.

Le 8 à midy, nous estimant après de cinquante lieues de Belle-Isle, le conseil fut assemblé où le P. FONTANEY assista. On ouvrit le premier ordre cacheté, en conséquence duquel il fut délibéré que nous ferions route pour aller prendre à l'île de Gorée de l'eau, du bois et des rafraîchissements...

Digitized by Google

Le 12, les PP. qui jusques à ce jour avoient été fort incommodés de la mer, commençant à se mieux porter et à s'accoutumer aux mouvements du vaisseau, songèrent à régler la manière dont ils devoient vivre pendant le voiage. La grande chambre, qui étoit la seule où nous puissions nous retirer, estoit depuis le soleil levé jusques a 8 1/2 occupé par les PP. quy y disoient tous les jours la messe; après midy elle devenoit une école où le P. FONTANEY enseignoit les principes de la langue chinoise; cette école duroit ordinairement deux heures. Il se tenoit ensuite dans le même lieu des conférences secrètes sur tout ce quy se passoit dans le vaisseau, sur les mœurs et les inclinations de chaque officier ou emploié pour le commerce, dont les jeunes PP. tenoient des mémoires qu'ils communiquoient au R. P.

Les conférences des RR. PP. rouloient ordinairement encore sur l'excellence de la nation chinoise et la supériorité qu'elle avoit sur toutes les autres du monde, et l'on y traitait principalement des moyens de s'établir et de se maintenir en Chine et de faire valoir les divers talens dont chacun d'eux étoit doué; le P. FONTANEY présidoit à ces conférences et ses instructions étoient la maxime et la règle sur laquelle les autres devoient se conformer pour parvenir à la fin pour laquelle ils avoient été envoyés...

Les PP. établirent ensuite les heures pour les exhortations, pour le catéchisme et pour le chapelet. Ce pieux règlement joint à l'austérité et à l'économie du capitaine nous fit comprendre que notre traversée seroit une longue retraite pendant laquelle nous allions vivre comme dans un séminaire et où il ne tiendroit qu'à nous de pratiquer les plus saints exercices. Les PP. mangeoient ensemble avec le Frère BROCARD et quatre de nos MM.; ils étoient servis le matin à onze heures et le soir à cinq heures; nous mangions après eux; la frugalité, le silence, la modestie

Digitized by Google

étoient exactement observées aux deux tables, il n'y manquoit qu'un lecteur...

Le 18 nous vîmes l'île de Ferro, nous avions vu deux heures auparavant celle de Palme; j'estimay que nous avions passé vingt lieues à l'O. de Madère.

Le 20 nous passâmes le tropique du Cancer.

Le 21 nous vîmes le cap d'Arbas et la coste d'Affrique. Sur les deux heures après midy nous découvrîmes le cap Verd... A six heures du soir, nous mouillâmes dans la rade de Gorée, il y avoit un vaisseau armé en guerre nommé la *Princesse* et un petit bâtiment de soixante-dix tonneaux appartenant à la *Compagnie du Sénégal.*

Le 25 on ouvrit le second ordre de la Compagnie quy portoit que de l'isle de Gorée (1) on allat droit à l'isle du Prince qui est à l'entrée du détroit de la Sonde.

Je descendis à terre le matin, j'allay chez le directeur général où je trouvay le gouverneur. J'appris que quatre vaisseaux de la *Compagnie des Indes* y avoient passé et qu'ils en estoient partis depuis trois semaines. Nous n'eûmes affaire que de peu de rafraîchissement que nous y prîmes qu'avec le directeur, n'estant pas permis aux nègres de venir à bord des vaisseaux, ny de leur vendre aucune chose ; cette deffense leur avoit été faite depuis peu.

Le 26, on envoya à terre pour y faire de l'eau et du bois, on s'adressa pour cela à un nègre, qui est l'*alcaty* ou commandant du village qui est au N N O de l'isle ; on donne à ce nègre par chaque voyage d'eau et de bois une bouteille d'eau-de-vie, j'y avois traité auparavant avec DANIEL.

L'isle de Gorée, n'est qu'un rocher quy a environ 1/2 lieue de circuit, aride et sablonneux ; on voit sur le

(1) Gorée était autrefois une colonie hollandaise; le maréchal d'Estrées se saisit de l'île le 1er novembre 1617.]

Digitized by Google

glacis du fort 8 canons quy battent sur la rade, 14 autres pièces qui battent de l'autre costé, et quelques fauconneaux montés sur une petite place d'armes qui est devant la maison du gouverneur. Un petit fort quy est sur le penchant de la colline avoit été renversé depuis quelques mois par la faute d'un commis de la Compagnie quy, s'estant trouvé commandant dans l'isle en l'absence du gouverneur quy estoit en France, voulut faire saluer par force un vaisseau françois quy estoit mouillé dans la rade; au second coup de canon le feu prit au magasin de poudres, dont il avoit laissé la porte et les fenêtres ouvertes, et tout le fort sauta; il y avoit huit milliers de poudre quy furent bruslés. M. DE BRUE quy le fesoit reparer fit plusieurs instances à M. DE LA RIGAUDIÈRE pour en avoir quelques barils, mais celuy cy refusa, et paya ce qu'on nous donna de rafraîchissements, en eau-de-vie, en argent, et en barres de fer; il y avoit dans l'isle environ 55 à 60 François, pour le service de la Compagnie.

La concession de la *Compagnie du Sénégal*, s'étend du cap Blanc jusques à la rivière de Sierraglione, elle a cinq départemens, le Sénégal, Gorée, Galam, Gambie et le Bissau...

Il ne me parut pas que MM. de la *Compagnie du Sénégal* eussent beaucoup d'attention au commerce de cette coste, leurs magasins etoient vides, et leurs commis manquaient des choses même les plus nécessaires à la vie, DANIEL (1) pressoit depuis longtemps le directeur de traitter avec luy d'un plus grand nombre d'esclaves qu'il menaçoit de vendre aux Anglois quy les lui demandèrent, mais l'indigence dans laquelle il étoit de tout ce qu'il faut pour cette traite lui fesoit perdre cette bonne occasion, dont je ne doute pas que les Anglois, quy sont alertes et comme d'ailleurs, j'ay dit bien pourveus, n'ayent profité.

(1) Roi indigène de la côte de Rufisque.

Digitized by Google

Le 31 mars, nous sortismes de la rade de Gorée et fismes route pour aller à l'isle du Prince.

Le 2 mai, nous passasmes dans l'O. des isles de la Trinité.

Le 14, nous vismes les isles de Tristan de Cunha.

Le 27, le cap de Bonne-Espérance étoit doublé.

Le 14 juin, les isles de Saint-Paul et Amsterdam nous restoient suivant mon estime à l'E., 13 lieues.

Le 5 juillet, on accosta la terre, mais erreur à l'atterrage fut une des moindres, on suivit la coste pendant tout le jour le long de laquelle on vit plusieurs bayes larges et spacieuses, la terre paroissoit bien cultivée et étoit couverte d'une quantité d'arbres quy la rendoit très agréable à voir.

Le 6, nous entrasmes dans le détroit de la Sonde en longeant la coste de Java, et une heure après midy nous mouillasmes dans la baye de Bonne-Aventure, à une demi-lieue de terre où nos gens étoient allés, ils trouvèrent une petite rivière où ils firent deux chaloupées d'eau quy estoit un peu saumatre. Nous n'allâmes pas faire de l'eau et du bois à l'île du Prince, comme nous avions délibéré à Gorée, parce qu'ayant encore suffisamment, nous esperames pouvoir atteindre l'isle de Poltimon quy est au destroit de Banca, et mesme aller plus loing; le conseil ne trouva pas à propos de nous y areter, l'entrée de cette isle étant exposée aux vents du S. E. et du S.E.1/4 E. quy regnoient pour lors.

Je n'estois pas encore rétabli, car outre les douleurs quy m'avoient donné mon oppression, le chagrin m'avoit encore fort abattu et n'avoit pas peu contribué à ma maladie; il est vray, Monsieur, que je vivais bien désagréablement, il s'étoit formé une espèce de triumvirat dans le vaisseau, dont le gouvernement déplaisait à tout le monde, les P. P. même n'en estoient pas contens; une ancienne connaissance et une grande conformité de mœurs

Digitized by Google

et de genre avoit lié étroitement le capitaine, un lieutenant et le chirurgien du vaisseau ; le premier estoit le chef, le second le conseil, et le troisième l'espion ; hors de leur considération, point de salut...

Le 7 sur les dix heures du matin il entra un vaisseau portant pavillon hollandais ; nous rappelasmes aussitôt nos malades et nous nous disposasmes à mettre à la voile, craignant que sy ce vaisseau arrivoit avant nous à Bantam on ne fut informé à Batavia de notre arrivée que nous voulions tenir secrète, nous ne luy montrasmes point de pavillon, il passa au large de nous presque dans le milieu du canal sur les cinq heures, nous levasmes l'ancre et fismes route pour passer le détroit en cotoyant la terre de Java de pointe en pointe ; toute la nuit nous fusmes sous voile la sonde à la main.

Le 8, à la pointe du jour nous découvrismes le vaisseau holandois quy estoit mouillé dans une anse proche de la coste de Java, il appareilla aussitost qu'il nous eut découvert et mis toutes ses voiles dehors, le calme estant survenu sur les huit heures nous carguâmes nos voiles ce quy donna le loisir à plusieurs petits canots des Javaus de venir à bord où ils aportèrent des cocos, bananes, ananas, pamplemousses, quelques poules et autres rafraichissemens quy soulagerent considérablement nos malades ; nous eusmes tout cela pour des couteaux flamans, des épingles, du papier, etc., que ces gens recherchent et reçoivent plus volontiers que l'argent...

Le 10, nous entrasmes dans le détroit de Banca... Cette partie de la coste de Sumatra est une des plus belles terres qu'on puisse voir, elle est bordée d'une infinité d'arbres touffus et toujours verds quy forment une longue suite de bosquets et de boccages naturels quy font une des plus agréables perspectives du monde ; plusieurs grandes rivières la coupent en divers endroits et arrosent tout le pays, on voyoit le long du rivage sur un sable uny

Digitized by Google

des oiseaux de différentes espèces parmi lesquels il y avoit des aigrettes plus blanches que la neige.

Nous sortismes heureusement du detroit de Banco, grâce à l'experience du vieil DAUCINPOR quy quoique très incommodé de la goutte et du scorbut nous tira de ce périlleux passage en habile homme quoiqu'en ayent dit certaines gens, il y auroit de l'injustice à ne luy en pas attribuer la gloire.

Le 13, le conseil assemblé délibera qu'il estoit plus sûr d'aller prendre des rafraichissements à Polo-Laor qu'à Poltimon quy estoit l'endroit marqué dans l'ordre de la Compagnie ; il est bon de remarquer une fois pour toute que lorsque l'on fesoit une délibération à bord, le conseil secret avoit déjà résolu ce qu'on devoit faire et qu'ensuite l'ordre estant ouvert en présence de ceux quy avoient le droit par leur caractère d'y assister, on proposoit la chose dont il s'agissoit de manière à ne pas laisser aux autres la liberté des opinions, aussy ces sortes de conseil n'estoient que pour la forme, j'étois le seul quy auroit pu souvent être d'un avis contraire, toutes les autres voix estant assurées au capitaine, et j'étois obligé souvent, malgré moy, d'acquiescer à des choses quy, avec d'autres gens, auroient pu souffrir une explication.

Le 22, la nuit du 22 au 23, nous rengeâmes Polcondor à une petite lieue, c'est un assemblage de plusieurs isles dont les deux plus grandes forment un très bon port, qui servoit autrefois de retraitte à tous les forbans quy navigeoient le long de ces costes ; elles sont situées proche de la coste de Cambodge ; les Anglais s'y sont établis depuis peu.

Le 24, nous reconnusmes Pol Cecio ; c'est une grosse roche ; elle paroist du côté du S. comme une grosse tour ruynée, se quy la fait nommer par les Portugais Pol Capato ; il est très important de la reconnaître pour assurer

Digitized by Google

sa navigation et pour passer à l'E. du Pracel dans cette saison.

Le Pracel est un banc de roches fort dangereux quy s'étend du N. au S. sur près de 120 lieues, les Lunettes sont plusieurs petits bancs de roches quy forment un espèce de triangle à huit ou dix lieues de la teste de Pracel.

Le 29, nous eûmes une tempeste épouvantable, le vaisseau fut demasté de son grand mast, et de ceux de beaupré et de misaine; nous ne pusmes sauver ny voiles ny cordages, et nous perdismes deux ancres que le mast de misaine renversa à la mer. Il y eut trois matelots tués et plusieurs dangereusement blessés et jettés à la mer.

Le 30 et 31 on travailla à regréer le vaisseau le mieux que l'on pust; des requins nageoient autour du vaisseau et se jettoit avidement sur tout ce qu'on envoyoit à la mer; il y a aparence qu'ils avoient trouvés les trois matelots que nous avions perdus.

Un matelos holandois anabaptiste âgé de vingt ans, que le R. P. FRANKY avoit commencé d'instruire vint dans le fort de la tempête demander le baptême au R. P. FONTANEY qui le baptisa dans sa chambre; comme il n'avoit point de saintes huiles, le reste de la cérémonie fut remis lorsque nous serions à Macao ou à Canton.

Les RR. PP. firent un vœu à saint FRANÇOIS XAVIER en leur nom, ils en firent un second un peu avant la chûte du grand mast au nom de l'équipage et qui a été accompli à Canton, puis un troisième au commencement de la nuit à la Sainte-Vierge par lequel tout l'équipage s'obligea, si Dieu nous fesoit grâce de nous sauver, de laisser dans la première église ou chapelle dédiée à la Sainte-Vierge un monument public de sa pitié et de sa reconnaissance. Ces vœux eurent tout l'effet que nous en espérions, car peu après le vent se modéra et peu à peu la mer devint plus belle.

Le 1er aoust, le vaisseau estant regréé, nous fismes

Digitized by Google

voiles pour Macao sur les trois heures; on chanta le *Te Deum* pour remercier Dieu de nous avoir conservé.

Le 2, le capitaine assembla le conseil, où il fit appeler les principaux officiers mariniers et le maître charpentier; il pria tous les assistans de vouloir déclarer à quoy l'on pouvoit attribuer le malheur..., le P. FONTANEY y assista aussy et opina le premier, comme s'il eut été juge compétant de ces sortes de choses, et quoyque sans voir le danger, il eut été toujours enfermé dans sa chambre avec les moins hardis de ces PP.; il ne savoit ny quant ny comment les mats étoient tombés, et ignoroit absolument dans quel estat étoit le vaisseau avant la tempête; il ne laissa pas d'opiner le premier et de décider en docteur que ce n'estoit ny manque de soin et d'aplication a entretenir le vaisseau en bon estat que ce malheur etoit arrivé les mats et les cordages etant tous bien conditionnés; il est cependant certain que les trop fréquentes tortures qu'on avoit données aux mats en ridant extraordinairement les étays et les aubans y avoient beaucoup contribuer.

Le 5, un petit navire passa avec pavillon portugais, nous luy montrasmes le nôtre, et l'assurasmes de trois coups de canon pour boulet; comme il continuoit sa route sans vouloir arriver sur nous, on luy envoya un officier dans un canot pour prier le capitaine de nous donner quelqu'un de ses gens pour nous conduire à Macao ou faire entrer le vaisseau en dedans de ces isles en cas que le vent continueroit à nous être contraire, ou du moins de vouloir bien prendre une lettre pour le général de Macao. Le capitaine portugais ne voulut faire ny l'un, ny l'autre, et deffendit au canot d'aborder, il montra seulement de la main la passe de Macao et passa outre; il alla mouiller à une heure de nous. Si LA RIGAUDIÈRE eut cru le R. P. FONTANEY il auroit envoyé sa chaloupe et son canot armés à bord du portugais, mais il fit plus sagement en se réservant à se plaindre du procédé malhonnête du capitaine

Digitized by Google

au général de Macao. En effet, Monsieur, il faut être Portugais pour en agir ainsy, car ceux de cette nation quy demeurent ou naviguent dans les Indes sont des canailles quy n'ont ny cœur ny honneur; il y a apparence que notre canot l'effraya, car ces gens-là ont peur de leur ombre, et ceux qui les ont appelés *gallinas del mar*, les ont bien définis.

La coste de Chine, Sancian, Fankichan, Tienpe.

Le 6, nous louvoyasmes pour approcher de la passe de Macao... Sur les six heures du matin, le vent augmenta, la mer devint plus grosse, LA RIGAUDIÈRE assembla le conseil, et représenta le danger qu'il y avoit à demeurer plus longtemps dans ce lieu; il proposa ensuite de relâcher à Sancian dont DESJARDINS, notre pilote, connoissoit l'entrée et le mouillage pour y avoir sondé plusieurs fois le voyage précédent. Cette proposition fut acceptée, et sur le champ nous levasmes l'anchre, nous fismes route d'abord sur Sancian dont la pluye et un brouillard épais nous otoient la veue, le vent força dans ce tems là, et la mer devint furieuse; nous rangeames l'isle d'Outchu (1) à une lieue et la pointe du S. de Sancian à la portée de fusil, la tempeste augmentoit et la mer brisoit horriblement au large, nous crusmes plusieurs fois que c'estoit des bancs et nous desesperions de passer, mais DESJARDINS nous rassura et nous dit qu'il y avoit de l'eau partout; en effet, après avoir dépassé ces terribles brisans, nous rangeasmes de plus pres la coste de Sancian où nous trouvasmes la mer plus unie et nous passasmes à la portée du pistolet d'une roche à fleur quy est à la pointe O. de l'isle, nous entrasmes dans l'ouvert de la baye quy est à l'O. de l'isle, et mouillasmes entre les deux pointes par

(1) Lieuchieu des cartes marines.

Digitized by Google

cinq brasses et demie, fond de vaze à un tiers de lieue de la coste, il venta tourmente le reste du jour, et pendant une partie de la nuit la mer fesoit un bruit horrible dehors et la lame quy venoit jusqu'à nous pensa faire périr la chaloupe et le canot le long du bord.

Le 8, comme dans cette baye nous n'estions pas à l'abry des vents du S. et du S.O., DESJARDINS assura que nous pouvions aller mouiller au N. de l'isle et que nous y serions à l'abry de tous vents; quoy qu'on eut pu s'en reposer sur son expérience, on envoya un officier à terre avec le valet du R. P. quy luy servoit de *Siam-kom* pour chercher quelque gens quy connaissent cette coste.

Cet officier fit plus d'une lieue dans les terres sans trouver un homme ny une maison, enfin il arriva dans un petit village au milieu duquel étoit une pagode, d'où il amena deux pescheurs quy confirmèrent ce que le pilote avoit avancé!

Le R.P. averty qu'il y avoit deux Chinois dans le canot se disposa à les admettre à son audience dans toutes les formes; il vestit pour la première fois ses habillements chinois pour paroitre devant eux dans toute la pompe d'un *Tagin* (1), il s'assit dans un grand fauteuil qu'il fit couvrir d'un tapis de satin en broderie; revestu de ses plus riches habits chinois, les pescheurs se prosternèrent devant luy et battirent neuf fois de la teste, ce que le P. souffrit avec beaucoup de patience, ensuite il les fit interroger par le *Samkôn*; ils repondirent à genoux qu'ils avoient ressenti le coup de vent du 29 juillet et qu'il y avoit trois jours que les vents s'étoient rangé à l'O, et proposèrent d'amener le lendemain à bord un de leurs confrères quy connoissait mieux qu'aucun d'eux cette isle et les terres

(1) *Ta-jen*, litt. Grand homme. On rend généralement ce terme par *Excellence*. Tous les hauts fonctionnaires jusqu'au rang de *Tao-tai, lieutenant-gouverneur*, inclusivement, ont droit à ce titre.

Digitized by Google

voisines. Le *Tagin* leur commanda de n'y point manquer; on leur donna quelque chose et on les renvoya.

En vérité, monsieur, la contenance grave du R. P. et celle de ses disciples me divertirent beaucoup; en effet, il y avoit de quoy rire de voir ces jeunes PP. les yeux attachés sur le *Tagin*, observer attentivement jusques à ses moindres gestes...

Le 9, les deux Chinois arrivèrent à bord avec le pescheur dont ils avoient parlé au R. P.; il fut introduit à l'audience comme avoit été les autres, mesmes habits, mesme ordre, mesmes cérémonies. Le pescheur proposa de lever l'anchre et assura qu'il nous conduiroit dans un bon mouillage; nous appareillasmes et allasmes mouiller à deux lieues du tombeau de saint FRANÇOIS-XAVIER. Aussitost que nous y fusmes le R.P. ordonna qu'on dressa un autel sur le gaillard de derrière; il fut couvert d'un riche tapis chinois sur lequel on posa deux flambeaux d'argent avec deux bougies allumées, on étendit deux autres tapis de soye au pied de l'autel sur l'un desquels les jeunes PP. furent rangés par le *Siankôn*, étably maistre des cérémonies, et sur l'autre le R.P. revestu de ses plus riches habits chinois, il fit trois profondes inclinations à chacune desquelles il porta trois fois le front sur le tillac (1), ayant le visage tourné du costé de la petite chapelle; aussitôt qu'il fut relevé on tira sept coups de canon, le tambour battit aux champs et le R.P. entonna les litanies du saint. Ensuite on donna de l'argent aux trois Chinois.

L'isle de Sancian est couverte de tous costés de montagnes fort hautes et escarpées et de bois ; la description qu'en fait le R. P. LECOMTE (2) dans ses mémoires est

(1) Pont d'un navire.

(2) LE COMTE, Louis, naquit à Bordeaux le 10 octobre 1655. Ce fut le 15 octobre 1671 qu'il se fit religieux, et, plus tard il fut choisi comme compagnon de P. de FON-

Digitized by Google

fausse, l'isle est éloignée de vingt lieues de Lampacao vis-à-vis et près de laquelle il la place. Les dix-sept grands villages que le P. y marque sont réduits à six ou sept mauvais hameaux, habités par de pauvres pescheurs ou autres gens quy travaillent à quelques salines quy sont dans la partie de l'E. de ces îles. Le pays loin d'être cultivé comme il dit jusques sur les sommets des montagnes l'est à peine dans quelques vallées, elle est sy inculte et sauvage qu'elle ne produit ny fruits ny légumes et semble plus tôt une retraite de bestes qu'une habitation d'hommes, l'abondance dans laquelle il assure que les habitants vivent a dégénéré, si elle étoit telle que le P. CORRACCIO le luy a dit, dans une extrême indigence de toutes les choses necessaires à la vie, le plan qu'il en a donné n'est pas plus fidèle. La tombe de saint FRANÇOIS-XAVIER, la forte muraille et le fossé creusé pour le deffendre des ravines d'eau n'estoient dans ce tems là que dans l'imagination du P. CORRACIO, ou dans celle du P. LECOMTE ; on ne voit plus la petite plaine ny le bois quy le couvroient et ces jardins si beaux et si soigneusement cultivés, ils ont été ruinés, ou comme il est plus vray semblable, ce conte est une agréable fiction dont le P. s'est servy pour embellir son ouvrage.

Le livre du P. CASTNER, jésuite, serait une suffisante caution de ce que j'avance, si nous n'avions pas demeuré aussi longtemps à Sanciam, où nous avons tiré des plans de l'isle et du tombeau que je puis assurer très justes.

TANEY. Après un séjour au Siam, il arriva en Chine le 23 juillet 1687. Il passa bientôt au Chan-si où il observa une éclipse de soleil à Kiangtcheou à la fin d'avril 1688. Revenu à Canton, il y observa le passage de Mercure sur le soleil le 10 novembre 1690. Il fut alors envoyé en France, pour faire connaître l'état des affaires, et y arriva en 1692. Il alla à Rome, et retourna en France où il fut retenu par la duchesse de Bourgogne, qui le demanda comme confesseur. Il prit part aux discussions relatives aux rites chinois, et mourut à Bordeaux le 18 avril 1728. C. J.

Digitized by Google

Cet édifice est situé sur la coste du N. de l'isle de Sancian, au pied d'une fort haute montagne, assis sur un morne élevé, assez près de la mer ; le P. CASTNER (1), envoyé par le R. P. TURCOTTY, visiteur, le fit enfermer en 1700 d'un petit mur de briques et de terre, et d'un petit fossé creusé dans le roc ; son enclos n'a pas plus de 70 pieds de long, on monte à une petite chapelle quy est sur le sommet du morne par un escalier taillé dans le roc et revêtu de briques rouges et blanches au bas duquel est une croix d'environ dix pieds de haut ; à six pas de cette croix en montant est élevée une pierre sur laquelle est gravée une épitaphe en portugais, du costé quy regarde la chapelle, et en caractères chinois sur la face tournée vers la mer. Le P. CASTNER m'est encore témoin qu'il n'y a point d'inscription latine ny japonoise ; cette pierre est élevée sur l'endroit ou ANTOINE DE STE-FOY, compagnon du saint, mit son corps en 1552. La chapelle à vingt pieds en carré, la porte regarde la mer, il n'y a qu'un autel de pierre nud et sans ornement ; au dessus est une pierre carrée dans le mur où il est marqué en caractères chinois que cette chapelle a été bastie en l'honneur de saint FRANÇOIS XAVIER par les PP. portugais et par les soins du R. P. TURCOTTY, (2) au dessus de la porte est un

(1) CASTNER ou KASTNER était Bavarois. Né à Munich en 1665, il se fit religieux dans la province de Haute-Allemagne, le 18 septembre 1681. Il professait à Ratisbonne lorsqu'il obtint de partir pour la Chine (1695) ; il s'embarqua à Lisbonne en 1696 et arriva à Macao en 1697. Il travailla à Fouchan, au S.-O. de Canton, et alla à Sancian pour mettre en état la tombe de saint François XAVIER. Il se fixa à Sin-houi, sur la rive droite des bouches du Si-kiang. En 1702, il fut envoyé en Europe avec le P. Noël. Quelques années après, il retourna en Extrême-Orient et remit le pied en Chine le 22 juillet 1707. Il fut mandé à Péking, où il mourut le 9 novembre 1709. C. J.

(2) TURCOTTI, Charles, était Italien, né à Milan en 1644, il se fit religieux le 25 mars 1660, et arriva en Chine en 1681. Il bâtit une église à Canton et une autre à Fouchan. Il demeura seize ans dans cette dernière ville et y réunit plu-

Digitized by Google

petit globe de pierre quy soutient une croix et au dessous est une pierre plate sur laquelle sont gravées ces lettres MDCC ; à une demi-lieue est un village derrière la montagne quy contient 60 à 70 pauvres cases au milieu desquelles est une petite pagcode, les PP. espérèrent avoir la consolation d'y voir quelques chrestiens, mais ou il n'y en a plus, ou ils n'osèrent se déclarer tels, car il n'en parut aucun ; cependant le P. CASTNER (1) marque dans sa relation y en avoir fait plusieurs.

On m'assure que si le P. BOUVET eut pris plus de précaution dans le tems qu'il arriva à Canton à son retour, ou s'il eut eu autant de crédit et d'envie de servir la Compagnie qu'il l'avoit témoigné par ses discours, il auroit pu luy procurer un établissement dans cette isle, quy lui conviendroit admirablement, car l'équipage de l'*Amphitrite* désespérant de gagner les costes de la Chine et ayant mesme presque délibéré de relascher à Achem fit un vœu à saint FRANÇOIS-XAVIER par lequel il s'obligeoit, si par son intercession ils pourroient y arriver dans la mousson, de faire bastir une chapelle au lieu où son corps avoit été autrefois inhumé. La première terre où aborda le vaisseau fut l'isle de Sanciam, tous contribuèrent avec joye pour l'accomplissement du vœu, et, comme il n'y avoit alors ny chapelle, ny autre monument que cette pierre quy y est élevée, M. DE BÉNAC donna sa parole au P. BOUVET qu'il supleroit à ce qui manqueroit

sieurs milliers de chrétiens. Il fut nommé visiteur en 1996. Il prit part avec les PP. LAUREATI et CASTNER à la restauration du tombeau de saint XAVIER, à Sancian ; ces travaux commencèrent le 19 mars 1700. Nommé en 1701, vicaire apostolique du Koui-tcheou, il y passa le reste de sa vie. Cependant il n'est pas certain qu'il ait reçu la consécration épiscopale, comme évêque d'Andreville. Il mourut au Koui-tcheu le 15 octobre 1706. C. J.

(1) *Relatio sepulturæ magno Orientis apotolo san Francisco Xaverio erectæ in insula Sanciano. Anno sæculari MDCC.* Par le P. GASPARD CASTNER, jésuite. Manuscrit conservé aux *Archives nationales.*

Digitized by Google

pour la construction de l'édifice, tant en son nom, qu'en celuy de la Compagnie quy ne l'auroit assurément pas désavoué. Le P. arrivé à Canton se fit honneur de ce futur ouvrage sy haut que le bruit en alla jusques aux PP. jésuites portugais, quy toujours jaloux des PP. françois et de leurs prétendus droits, déclarèrent que ce lieu apartenoit à leur mission du Japon par la possession où ils étoient d'y avoir mis ce corps du saint, et d'avoir posé la susdite pierre, et firent signifier leur opposition au P. BOUVET quy rendit l'argent qu'on luy avoit confié pour cela, et quy fut ensuite remis entre les mains de M. BASSET pour estre employé en des œuvres pieuses, l'équipage n'ayant pas voulu le reprendre.

Le 10, à quatre heures du matin, le R. P. partit avec MM. DE LA RIGAUDIÈRE, FIGERALD, PECHBERTY et MARTINEAU ; le canot le mena jusqu'à Couanghai (1), petite ville éloignée de cinq lieues où le P. attendoit d'être reçu avec de grands honneurs et de trouver des chevaux, des équipages pour luy et toute sa suite... Ces MM. y arrivèrent vers les dix heures et demie du matin, le *Siankon* alla chez le mandarin pour l'informer de la qualité du P., et le disposer à luy faire rendre tous les honneurs dûs à son prétendu caractère. Le mandarin donna sur le champ ses ordres, et vint avec un grand train saluer dans le canot d'où il étoit pas sorty le P., puis il rentra dans la ville suivy des François, et précédé des domestiques du mandarin quy portoient devant eux les drapeaux et les autres marques d'honneur. En entrant chez le mandarin le P. trouva les chevaux et les palanquins tout prêts et un grand repas préparé ; le P. remercia en *Tagin*, c'est-à-dire en luy promettant de rendre compte à la Cour de la promptitude avec laquelle il avoit tout fait disposer

(1) Bourgade maritime, station de *li-kin*, de la sous-préfecture du Sin-ning hien, préfecture de Canton, lieutenance *(Tao)* de Canton, province du Kouang-toung.

Digitized by Google

pour son voyage. Le mandarin de son costé luy témoigna toujours bien du respect, mais l'ayant suplié de luy faire voir ses titres ou sa commission de l'Empereur, le P. se trouva embarassé et ne put faire voir qu'un passeport du *Tsongto* (1) quy marquoit que le P. estoit domestique du palais de l'Empereur et avoit passé en France pour des affaires concernant son service, quoiqu'il en soit le mandarin de Couanghai ne parut pas, persuadé qu'il fut *Tagin*, car il renvoya tous les chevaux et les palanquins et luy fournyt seulement deux sommes ou galères, que MARTINEAU, caissier de la Compagnie m'a dit avoir payées et avoir passé en compte 25 écus, afin d'aller de Chaoking à Canton... On a su que le P. n'avait point d'autre titre en partant de Pékin et qu'il avoit seulement esté recommandé au *Tsongto* par quelque grand mandarin... Il arriva à Chaoking deux jours après ; il envoya sa carte de visite au *Tsongto*, et alla le voir accompagné de nos MM. Le *Tsongto* le reçut fort civilement, mais non pas en *Tagin*, car il ne l'alla point recevoir, et ne fit pas même ouvrir la grande porte de sa maison lorsqu'il entra, et le fit asseoir à sa droite quy est le costé le moins honorable en Chine, en quoy il est certain qu'il ne le reconnut pas pour envoyé de l'Empereur ; à cela près il fit des caresses et des honnêtetés aussy bien qu'à nos MM., il promit à FIGERALD et à LA RIGAUDIÈRE de les protéger et de favoriser le commerce des François dans tout ce qu'il pourroit,

(1) *Tsong-tou* (vulgo), *Vice-roi*. Il n'y a en Chine que huit vice-rois ou gouverneurs-généraux ; leurs résidences sont Tien-ts'in fou dans le Pe Tche-li, Nan-king dans le Kiang-sou, Fou-tcheou sen dans le Fou-kien, Lan-tcheou sen dans le Kan-sou, Ou-tch'ang sen dans le Hou-pe, Tch'eng-tou sen dans le Se-tch'ouen, Iun-nan sen au Iun-nan, Canton dans Kouang-toung. Ordinairement chaque province est administrée par un gouverneur, et un groupe de deux provinces forme un gouvernement général à la tête duquel est placé un vice-roi.

Le centre administratif du Kouang-toung fut longtemps à Tchao-king fou. Ce fut en 1664 que le vice-roi transporta ses bureaux à Canton afin de présider aux relations nouvellement établies avec les Européens.

Digitized by Google

il parut mesme fort touché des malheurs qui estoient arrivés au vaisseau et témoigna avec beaucoup de bonté qu'il souhaitait que l'Empereur fut informé et qu'il nous fut favorable.

Le P. demeura deux jours à Chaoking d'où il écrivit au P. PELISSON quy demeuroit à Canton pour lui donner avis de son arrivée, il le pria d'écrire au P. VISDELOU (1) quy estoit à Emouy et de luy mander de venir le trouver à Canton. Mais lorsqu'il fut arrivé il contremanda ce P. Nos MM. furent bien mortifiés de ce contre temps car l'estime particulière qu'ils avoient pour le P. VISDELOU quy est d'un merite extraordinaire, et qu'ils comptoient beaucoup sur son crédit et sur sa protection.

Le jour de l'arrivée du P. à Canton il fut visité par M. BASSET (2) missionnaire d'une grande vertu, mais tous les mandarins se dispensèrent de le voir, de même que le vice-roy.

Le 11, les vents varièrent, comme l'avaient predit les pescheurs. Il arriva le soir une jonque de Couanghai...

A ce propos notre second triumvir donna ce jour là une allarme à tout l'équipage et aux PP. Cet officier voyant venir de loin cette jonque, et remarquant qu'elle

(1) DE VISDELOU, Claude, naquit en Bretagne en août 1656. Il était religieux depuis quinze ans lorsqu'il partit avec cinq autres de ses confrères pour le Siam et la Chine (1685). Le cardinal de Tournon le déclara vicaire apostolique du Koui-tcheou, et évêque de Claudiopolis. Il quitta l'Extrême-Orient le 24 juin 1709, et se fixa à Pondichéry où il mourut le 11 novembre 1737. C. J.

(2) BASSET, Jean, naquit à Lyon. Il était bachelier de Sorbonne lorsqu'il entra aux Miss. Etrang. Il quitta la France le 13 février 1685 pour le Siam, puis passa en Chine où il séjourna, au Kouang-si, au Se-tch'ouen, enfin au Kouang-toung, où il fut procureur, et où il mourut en 1707. Mgr DE LIONNE, évêque de Rosalie, n'ayant pu se rendre au Se-tch'ouen, où il avait été nommé vicaire apostolique avait chargé les PP. BASSET et DE LA BALLUÈRE de gagner cette province. Ces missionnaires y allèrent avec les PP. APPIANI et MULLENER, lazaristes italiens (1702); mais bientôt des difficultés survinrent et ils furent chassés en 1707 du Se-tch'ouen.

Digitized by Google

avoit le cap sur nous, soit qu'il s'imaginast que c'étoit un forban, ou que dans les moindres choses il voulut faire valoir sa vigilence, commanda avec précipitation qu'on amorçat les canons de la batterie d'en haut et que tout le monde fut près ; il fit allumer des mèches et apporter les mousquets sur le pont pour se rendre de tout point ridicule il pointa luy-même une pièce de canon sur la jonque. On vint m'avertir dans ma chambre qu'HORRY voulait faire tirer ; je luy envoyay dire qu'on se moquait de luy et que ce devoit estre un bateau quy nous apportoit des vivres ; en effet la galère aprocha, et il reconnut un pilote du vaisseau qui revenoit de Couanghai et quy estoit embarrassé à rassurer les Chinois que la veue des armes, et le mouvement de la pièce du canon, pointée sur eux, avoient terriblement effrayés, enfin les mèches furent éteintes, les armes remises en leur lieu, et l'officier complimenté par les PP. sur son intrépidité et sur sa vigilence ; le capitaine de la galère, qui estoit une espèce de caporal, monta à bord, et demanda à parler au P. PORQUET (Po-laoyé) auquel il étoit adressé, battit trois fois la teste devant luy et ensuite luy présenta une lettre du R. P. ; on le regala de quelques tasses de thé, et de deux estampes de papier.

Nous passames ainsi plusieurs jours avec la douleur de voir les vents du S. du S. S. O. et de S. O. avec les quels nous aurions gagné Macao en moins de 24 heures si le capitaine eut été à bord.

Le 18, sur les sept heures trois quarts du soir, la lune commença à s'obscurcir, de sorte qu'à neuf heures les PP. déterminèrent l'éclipse de quatre doigts et demi, elle commença à diminuer et à dix heures et demi il ne paraissoit presque plus rien, mais la lune demeura jusqu'à son coucher environnée d'un cercle fort rouge et fort enflammé c'était le jour de la pleine lune.

Il arriva un bateau de Couang-hai qui nous aportait le

Digitized by Google

restant des vivres que MARTINEAU y avoit achetées pour le vaisseau, le commandant envoya un *Cheoupouen* (1), c'est à dire un livret de papier dont la couverture estoit bleue, au P. PORQUET avec une lettre du P. FONTANEY et une de LA RIGAUDIÈRE, dans cette dernière estoit incluse l'état des vivres quy avoient esté acheptées à Couang-hai, le P. receut le paquet et le Chinois avec la gravité d'un mandarin tout au moins du 2e ordre, il fit admirablement bien les honneurs du vaisseau, et fit aporter du thé et du vin, et se contenta de nous dire que M. de LA RIGAUDIÈRE nous recommandoit de faire bonne garde sans nous montrer sa lettre, ensuite il ordonna au Me d'hostel la manière dont il voulut que le Chinois fut régalé, et le fit manger avec luy et avec les autres PP. sans nous faire l'honneur de nous y appeler, quoy que depuis le départ du R. P. les tables eussent été jointes ; franchement ce procédé me scandalisa, et je trouvay étrange que les ordres du capitaine du vaisseau, et l'état des vivres fussent adressés à un Jésuite lorsqu'il y avoit cinq officiers à bord.

Le 26, il arriva un petit bateau à bord ou estoient deux François que M. DE BENAC avoient envoyés de Canton sur l'avis qu'il avoit eu qu'il estoit arrivé un vaisseau dématé près des îles Viadores (2), ils avoient laissé le grand batteau qu'ils avoient pris à Macao, à cause des vents contraires quy les empechoient de gagner le vaisseau... Nous receumes deux lettres, l'une estoit de M. DE BENAC, par laquelle il mandoit qu'il envoyoit un pilote et un interprete chinois pour conduire le vaisseau jusqu'aux isles de Pay-se qui sont proches de Macao, où il nous conseilloit de demeurer pour éviter le typhon ou

(1) *Cheou-pen* désigne une *requête* ; *Chou-pen* un *livre*.

(2) Ou Viados. Ces îles comprenaient, d'après les termes employés à cette époque, Siao-ken, Nieou-co, et Cao-lan.

Digitized by Google

ourragan que les gens du pays assuroient devoir arriver dans peu de jours, et pour ne pas nous mettre à la discrétion du vice-roy et du *Houpou* quy estoient nouvellement entrés en charge, et quy traitoient les vaisseaux d'Europe avec la dernière rigueur ; l'autre lettre estoit de MM. les évêques de Rosalie (1) et de Sura, et de M. LE BLANC (2), vic. apost. quy prioient le commandant du vaisseau s'il y avoit des lettres pour eux de les leur envoyer. Nous apprimes qu'on avoit senty à Canton les deux coups de vent du 29 juillet et du 7 aoust, et que plusieurs batimens chinois avoient pery ou échoué dans la rivière.

Sur les quatre heures du matin, le R. P. FONTANEY, accompagné du P. PÉLISSON et DE LA RIGAUDIÈRE, arriva à bord au son de plusieurs instrumens qu'il avoit amenés avec luy et au bruit de neuf coups de canon dont on le salua. Ce n'estoit plus le P. FONTANEY, jésuite, c'estoit un *Tagen* de conséquence, suivy d'un grand nombre de domestiques, de musiciens, de *siankons*, de fouetteurs, etc. Cette pompe n'auroit presque persuadé qu'on m'avoit trompé et que le P. PELISSON estoit envoyé de l'Empereur, mais mes amis quy estoient à Canton m'informèrent de quelques particularités de son voyage quy me confirmèrent qu'il ne l'étoit pas, la plus convaincante fut que le P. étant party le 23 de Canton avec les galères de *Tsongto*, il avoit passé les douanes sans que les patrons de

(1) DE LIONNE, Artus, évêque de Rosalie, naquit à Paris en 1655. Il partit de France le 25 mars 1681 pour le Siam, et alla plus tard en Chine. Il fut nommé vicaire apostolique du Se-tch'ouen en 1697, et sacré à Canton évêque de Rosalie le 30 novembre 1699. Il se disposait à gagner son vicariat lorsqu'il fut rappelé à Paris, où il mourut le 2 août 1713. ME.

(2) LE BLANC, Philibert, est né à Beaune, dans le diocèse d'Autun. Il était bachelier de Sorbonne lorsqu'il entra aux Miss. Etrang. Il partit le 22 décembre 1678 pour l'Asie ; il fut vicaire apostolique du Iun-nan en 1687, d'où il fut exilé en 1706, puis nommé administrateur du Tché-kiang, et évêque de Troade en 1711. Il mourut en 1720 ; son corps fut inhumé au sud de Canton, non loin de la rive gauche de la rivière des Perles.

Digitized by Google

ces galères quy croyaient conduire un grand mandarin, eussent pris des chappes ou passeports du *houpou*. Ce mandarin envoya sur le champ prendre deux de ses patrons quy furent liés de cordes et traisnés à son audience, où sans autre forme de procès il leur fit donner le houpage, or, il est certain qu'on n'a jamais traité de cette manière les gens quy appartiennent aux envoyés de l'Empereur, le R. P. picqué de cet affront quy estoit le plus sensible que le *houpou* luy put faire, lui envoya un *tietze* (1) pour se plaindre de l'injure qu'il prétendait avoir reçeue, le *houpou* n'en fit aucun cas et le fit attendre dans sa galère fort longtemps pour luy délivrer les *chappes* (2) nécessaires...

Sur les onze heures, le mandarin de Couanghai arriva dans sa galère pour voir le R. P.; il attendit plus d'une demi-heure dans un petit batteau le long du bord, exposé au grand soleil, que le P. l'envoya chercher; enfin le siankon l'introduisit. Le P. alla au devant de luy hors de la chambre, il ne lui fit pas un fort bon accueil, leur conversation ne dura pas plus d'un quart d'heure, on luy présenta du thé, et LA RIGAUDIÈRE voulant l'inviter à disner à bord, le P. l'en empescha et sortit, et le P. ne voulut pas qu'on le saluat de cinq coups de canon quy estoient préparés pour cela. Une heure après, il lui envoya à son tour un *tietze* et l'alla voir dans sa galère accompagné de LA RIGAUDIÈRE et de moy ; le mandarin le receut fort froidement, il luy ceda cependant et à nous le coté gauche, et nous fit présenter du thé ; il avoit veu à bord un petit singe qu'un de mes amis m'avoient donné à Gorée, et témoigna en avoir un. Je priay le P. de luy offrir, et luy dit que si cela luy fesoit plaisir je le luy donnerois volontiers, mais le P. me dit que c'estoit un gueux quy ne le méritoit pas.

(1) *Tie-tse, billet, petite lettre.* (2) Papiers de douane, sortes de passe-debout.

Digitized by Google

Sur les deux heures après-midy, le vent estant encore au S. O. petit frais, nous appareillames pour tâcher de gagner les îles de Viados, le P. fit embarquer un partie de son train dans les galères que nous avions cru être venues pour décharger le vaisseau, et il retint seulement avec luy sa musique et deux valets qu'il honora du titre de *siamkon*.

Depuis ce jour jusqu'au premier septembre, nous fîmes plusieurs tentatives pour tâcher de gagner Macao, mais les vents quy avoient changé et les courans quy nous estoient contraires nous en empêchèrent.

Le pilote chinois voyant aparence de mauvais tems nous fit rentrer à Sancian, et en effet pendant toute la nuit et le lendemain il venta tourmente manifeste, et ce fut alors que nous commençâmes à craindre tout de bon d'être obligé d'hiverner en cet endroit, nous regrestions avec raison le beau que le voyage de LA RIGAUDIÈRE nous avoit fait perdre.

Les galères du R. P., qui pendant le mauvais tems, s'estoient retirés dans la baye de Couanghai parurent le 5, et joignirent le vaisseau.

Le 6, le R. P. partit (1) avec sa troupe bien faché de ne pouvoir emporter ses effets que LA RIGAUDIÈRE ne put luy donner parce qu'il auroit fallu renverser tout l'arrimage du vaisseau et que nous n'étions pas en lieu ny en état pour cela, et laissa deux de ses RR. PP. à bord pour nous servir d'aumoniers et pour avoir soin de ses effets.

(1) Les P.P. jésuites arrivèrent à Canton le 9 septembre 1701; seuls les PP. DE TARTRE et CONTANCIN avaient été laissés sur l'*Amphitrite*. « Nous apprîmes ce jour-là même que les pères HERVIEU et NOELLAS étaient arrivés sur un vaisseau anglais, à l'embouchure de la rivière de Canton. Quelques jours après, les pères CHOMEL et MELON arrivèrent aussi sur un vaisseau français de Surate. Ainsi nous trouvâmes à Canton une recrue de treize missionnaires arrivés en moins de huit jours. »

Lettres édif. Le P. DE CHAVAGNAC au P. LE GOBIEN, 30 déc. 1701.

Digitized by Google

Le pauvre DAUCIMPOR éprouva ce jour là combien il est dangereux de déplaire à la société, il estoit malade depuis fort longtems et avoit besoin d'être dans un lieu où il put se rétablir, il fit prier le P. par LA RIGAUDIÈRE, de luy donner passage sur une de ses galères et l'en pria luy mesme avec beaucoup d'instance; l'etat auquel il estoit auroit fait pitié à un barbare, le P. le refusa et ne voulut pas en entendre parler, en vain le chirurgien du vaisseau luy representa le danger où estoit ce pauvre homme de mourir s'il n'estoit mis à terre et le peu d'incommodité qu'il en receuvroit en le fesant embarquer sur la galère où servent ses domestiques, il fut inexorable; il permit cependant à quatre marchands ou commis de la Compagnie d'y passer, mais ce ne fut que lorsqu'il eut appris qu'il y avoit des barques de forbans dans son chemin; comme il emportoit son argent, son corail, ses bijoux, il fut aise d'avoir une escorte bien armée et capable de le deffendre s'il etoit attaqué; le pauvre DAUCIMPOR resta à bord où il mourut vingt-trois jours après...

Lorsque le P. revint de Canton, le valet quy l'avoit accompagné en France et quy fut introduit dans les premières maisons de Paris, sous le nom d'un petit seigneur, raconta au P. l'entretien qu'il avoit eu avec un mandarin; celuy-cy l'ayant interrogé sur ce qu'il avoit veu de plus remarquable en France, observa que LY (c'est le nom du valet) se servoit, en parlant du Roy, d'un terme quy lui déplu, il l'interrompit et luy dit qu'il ne falloit pas donner ce nom aux petits roys d'Europe et que c'estoit assez pour eux d'être appelés grands mandarins *Taloyé* (1). Ce trait fut admiré par les PP. quy prirent jeux de nous le répeter en exagérant l'esprit du mandarin.

J'ay voulu laisser partir le R. P. avant de vous informer des nouvelles qu'il apprit à ses disciples lorsqu'il fut

(1) *Ta Lao-ie'*, litt.; *Grand vieil aïeul.* C'est un titre honorifique.

Digitized by Google

arrivé à bord; la première fut la surprise où avoient été les jésuites portugais auxquels il avoient fait signifier les patentes du P. général pour l'établissement d'une vice-province française séparée et indépendant de la leur, il leur dit que quoy que ces PP. eussent sembler donner les mains à cette séparation comme ils avoient toujours cru que les P. françois ne la pourroient obtenir et qu'elle estoit contre leurs privilèges, les lettres qu'ils avoient apportées à cet effet les avoient fort mortifiés, ils s'en attribuèrent toute la gloire, et les jeunes PP. le félicitèrent sur le succès de sa navigation. Vous n'ignorez pas M. que les Portugais prétendent que les Indes orientales dans lesquelles ils comprennent la Chine et le Japon sont du domaine du Roy de Portugal et qu'il a seul le droit d'y envoyer des missionnaires. Voicy le fait : Environ le tems que FERNAND, roy de Castille, envoya découvrir le Nouveau-Monde, EMMANUEL, roy de Portugal, suivant ce quy avoit été commencé par son predecesseur, envoya VASQUEZ DE GAMA avec une flotte aux Indes orientales. (Ce fut ce VASQUEZ quy doubla le premier le cap de Bonne-Espérance.) Après luy, d'autres capitaines portugais entreprirent ce voyage et penetrèrent jusques à Malacca et aux isles Moluques, où ils s'établirent. Les Espagnols, jaloux de voir apporter tant de richesses de ces pays, cherchèrent un nouveau chemin pour y aller. Dans ce tems là FERNAND MAGELLAN, portugais, se retira au service de l'empereur CHARLES V, par ordre duquel il alla chercher un passage pour aller aux Molusques sans anticiper sur ce que possédoient les Portugais. Cela brouilla l'empereur avec le roy de Portugal, et il y eut plusieurs combats donnés sur mer entre les uns et les autres pour savoir à quy les Moluques appartiendroient par le partage que le Pape ALEXANDRE VI en avoit fait en 1493. Pour obvier à cela, après plusieurs conférences et disputes entre les plus habiles géographes, le Nouveau

Digitized by Google

Monde fut de nouveau partagé par le même Pape en deux portions égales quy commencerent toutes deux au cap Verd; il fut accordé que tout ce que les Portugais possédoient ou decouvriroient fesant voille de ces isles vers l'est jusques par 180° de longitude leur appartiendroit et que les Espagnols auroient le même droit prenant leur route de ces isles vers l'ouest. C'est sur ce partage que les Portugais fondent et prétendent avoir seuls le droit d'envoyer des missionnaires aux Indes orientales et refusent de reconnoitre les eveques et vicaires apostoliques quy y sont sans l'agrement du roy de Portugal (1).

(1) Les Portugais étaient arrivés en Chine en 1514; trente ans plus tard environ, ils obtenaient la langue de terre où s'élève aujourd'hui Macao, et le Pape donnait au roi de Portugal une sorte de protectorat catholique sur les terres asiatiques.

Dès 1549, les missions de la *Compagnie de Jésus* en Asie, et situées au delà du Gange, dépendirent de la province de Goa; elles étaient toutes composées de PP. Portugais qui restèrent fort longtemps en grande majorité dans tous les pays d'Extrême-Orient. Ce fut des Indes que le provincial dirigeait les missionnaires qui devaient répandre au delà du détroit de Malacca.

En 1562, le P. François Perez vint s'établir à Macao. Cette résidence portugaise se transforma peu à peu en un collège et un séminaire, enfin le pape Grégoire XIII créa un évêché dans cette ville en 1575. *

* Pendant leur période de suprématie en Asie, les Portugais créèrent plusieurs évêchés suffragants de l'archevêché et primat de Goa :

Cochin, Cochinensis, et Malacca, Malacensis : villes occupées plus tard par les Hollandais.

Nagasaki, Nangazachiensis, au Japon, et Angamale, Angamalensis ou Cranganor de la Serra, sur la côte de Malabrar : non réoccupées.

San Thomé, Meliaporensis ou Sancti Thomæ, aux Indes.

Macao, Macaonensis, en Chine.

L'extension des missions demanda des sectionnements; en 1612 le R. P. Aquaviva détacha de Goa la province du Japon, dont la maison mère fut fixée à Macao. Elle eut pour champ d'action l'Indo-Chine, la Chine et le Japon. Puis comme un seul provincial ne pouvait faire la visite annuelle des maisons réparties sur des régions si étendues, le R. P. Vitelleschi, forma une nouvelle province, celle de Chine. Cette vice-province fut chargée des missions établies et à établir dans l'empire chinois, excepté dans les deux Kouang qui restèrent attachés à la province du Japon jusqu'en 1773.

A l'arrivée des premiers négociants français en Chine, les Jésuites de France venaient d'obte-

Digitized by Google

Ensuite le P. FONTANEY fit un long détail des avantages considérables que la société avoit remportés sur les adversaires : 1° il leur fit lecture des lettres quy luy avoient esté ecrites de Pekin par lesquelles on luy mandoit que l'empereur avoit fait achever dans son palais la magnifique église qu'il avoit commencé et avoit en mesme tems ordonné des fonds et des ouvriers pour batir une maison pour les PP. quy ne seroit pas moins superbe et qu'un temoignage si authentique de sa considération pour la religion chretienne et pour ses ministres ne pouvoit estre que très avantageux et empescheroit les mandarins des provinces de s'opposer à l'établissement des églises et des maisons que la Société voudroit dans la suite y faire batir et aux progrès du christianisme, et la-dessus il dit que quelques habitans de Canton ayant depuis peu présenté au nouveau vice-roy plusieurs requetes tendantes à ce que l'église du P. TURCOTTY fut abattue sous pretexte qu'estant plus élevée que les batiments ordinaires, elle incommodoit et avoit veue sur le dessus des maisons voisines. Ce mandarin n'y avoit eu aucun egard et avoit repondu qu'il n'avoit garde d'abattre une église de chretiens batie de l'aveu de l'empereur dans le tems qu'il en souffroit une dans son palais.

nir leur administration spécia'e ; ainsi chaque direction eut ses supérieurs distincts, les PP. français formèrent un groupe, les PP. portugais deux : la province du Japon, et la vice-province de la Chine. Ainsi les vice-provinciaux furent supérieurs de la vice-province de la Chine et non de la province du Japon, cependant les visiteurs eurent les deux sous leur autorité, peut-être même les trois, à certaines époques.

Les jésuites ne furent pas les seuls à venir prêcher la foi dans le Céleste-Empire ; les Missions étrangères françaises, les Augustins, les Dominicains, les Franciscains, et d'autres encore sans doute, voulurent participer à l'extension du catholicisme en Extrême-Orient. Malgré les persécutions, d'autres ordres religieux sont venus s'y installer depuis, et de nos jours, on compte un millier de missionnaires répandus dans tout l'Empire ; la moitié sont des Français.

Digitized by Google

Je réponds à cela :

1° Il n'est point vray que l'église ny la maison des PP. soient dans l'enceinte ou à l'intérieur du palais de l'empereur. Comme le P. FONTANEY l'a dit, l'une et l'autre sont dans l'enceinte de la ville tartare au milieu de laquelle est le palais. La ville de Pékin est divisée comme les autres métropoles de l'empire en trois villes ; il y a deux pagodes de bronze dans cette ville tartare bien plus voisine du palais que la maison des PP. jésuites, et une entre autres auprès de laquelle tout le monde meme les princes enfans de l'empereur quy passent à cheval sont obligés de mettre pied à terre, il y a encore une magnifique pagode de lamas sur une eminence joignant le palais quy a été batie par l'impératrice, mère de l'empereur, qui a beaucoup de considération pour eux et quy leur fait de tems en tems des gratifications considérables.

2° Ce n'a point été l'empereur quy a fait batir l'église, ny la maison des PP. jésuites, il leur a seulement donné l'emplacement et commis un mandarin pour empêcher que le peuple n'interrompit leur travail.

Voilà comment la chose s'est passée.

En l'année 1700, l'empereur ayant donné pour étrennes à chaque P. françois et portugais 50 taëls et une pareille somme au sieur GHIRARDINI, peintre italien, les PP. françois luy firent demander permission d'employer cette somme à la construction de leur église, ce quy leur fut accordé. S. M. fit demander ensuite aux P. portugais s'ils ne vouloient pas y contribuer de leur part. Ces PP. pour ne pas faire éclater leur désunion ou pour acquérir un droit sur l'emplacement répondirent qu'ils mettroient la gratification qu'ils avoient receues à la masse, et contribuèrent chacun de 50 taëls ; les uns et les autres voulurent engager GHIRARDINI à faire la meme chose, mais

Digitized by Google

l'empereur ne le voulut pas. Voilà tout ce que l'empereur a donné pour faire leur edifice.

3° Comme le P. BOUVET n'avoit pas voulu recevoir 3.000 taels que l'empereur voulut luy faire donner pour les présens qu'il luy avoit apportés, qui n'avoient pas esté estimés davantage, les PP. demandèrent en dedommagement quelques tems après un emplacement où avoit esté un ancien palais qui avoit esté démoly, et se servirent du nom de GHIRARDINI pour l'obtenir sous prétexte qu'estant indisposé il estoit nécessaire qu'il eut un lieu pour aller prendre l'air après avoir travaillé au palais, l'Empereur l'accorda et les PP. après en avoir tiré du marbre et des briques, plus qu'il ne leur en fallu pour batir leur église et leur maison, en ont fait un beau jardin qu'ils se sont appropries, et qu'ils ont joint à leur maison.

Le fameux décret de l'empereur obtenu par les PP. de Pékin au sujet des honneurs rendus par les Chinois à CONFUCIUS et aux ancètres et des autres disputes qui font tant de bruit en Europe fut la grande nouvelle dont le P. FONTANEY régala ses confrères, il le lut publiquement et les assura qu'après un témoignage si authentique Rome ne pouvoit se dispenser de décider cette grande affaire en leur faveur. J'ay l'honneur de vous envoyer le livre que les PP. ont fait imprimer a Pékin quy contient la requeste et la déclaration des PP., le décret de l'empereur et les témoignages des *calao*, des grands mandarins des lettres, et du chef de la famille de CONFUCIUS, je vous l'enverray par la voye de M. l'évêque de Rosalie quy s'embarqua à Emouy dans le mois de février pour passer en Europe, mais vous ne serez peut-être pas faché de voir la copie d'une lettre que les mêmes PP. écrivirent au Pape après avoir obtenu ce décret et qu'ils n'ont pas trouvé à propos d'insérer dans leur livre ; j'en ay donné copie à M. l'Evéque de Sura, à M. BASSET, et à M. LAMOTHE, docteur de Sorbonne, quy l'a envoyée à M.

Digitized by Google

l'évèque de Conon (1); la voila fidèlement extraite de celle qui a esté envoyée à Pekin, au P. FONTANEY. Ce fut un des PP., quy étoient particulièrement de mes amis, quy me la donna à l'insu des autres, car on luy avoit deffendu de me la montrer...

Les jeunes PP. satisfaits au dernier point de la lecture de ces écrits commencèrent à regarder MM. des Missions étrangères comme des hommes perdus et ne doutèrent plus du gain de leur cause; on nous dit même que les anciens avaient chargé quelqu'un des plus savans d'entre eux du soin de dresser la formule de rétractation qu'ils comptoient que la Sacré Congrégation les obligerait à faire; MM. les missionnaires ne furent avertis de ce decret que deux mois après le départ de tous les vaisseaux d'Europe et des Indes. Les PP. l'envoyèrent par celui de M. JOHNSON, anglois, a quy un exprès le porta à Macao la veille de son départ; ils étoient bien aise que ce décret arriva tout au moins un an et demi avant que ces MM. y pussent répondre; de la manière dont j'en ay entendu parler je ne doute point que ce decret et le livre qui l'a suivy ne devienne une source nouvelle de procès et de discussions, car d'un costé MM. des missions étrangères prétendent qu'il y a de la fausseté dans la déclaration des PP., dans leur exposé, et dans la traduction (bien d'autres en Chine le croient aussi); de l'autre on criait, et je le scay d'un des plus anciens missionnaires quy soient en Chine, que les PP. consentiront plutot à l'entière ruine de la religion, qu'a se retracter formellement de ce qu'ils ont avancé. Toutes ces disputent scandalisent étrange-

(1) MAIGROT, Charles, évêque de Conon, naquit à Paris en 1652, et devint docteur de Sorbonne. Il entra aux Miss. Etrang., d'où il fut envoyé en Chine. Il s'embarqua le 25 mars 1681 pour l'Extrême-Orient, fut nommé en 1687 vicaire apostolique du Fou-kien, et évêque de Conon; il fut sacré à Hing-hoa en 1699.

L'Empereur KANG-HI le bannit à perpétuité en 1706. Mgr MAIGROT se retira à Rome où il mourut en 1730.

Digitized by Google

ment les chrétiens chinois quy n'en ont que trop de connaissance; en effet M. que peuvent-ils penser lorsqu'ils voient regner pendant sy longtems la discorde parmy ceux quy, en leur annonçant l'Evangile, leur recommandent principalement l'amour et la charité.

Il est arrivé une affaire à Fochéou au sujet de ces discordes.

M. MAIGROT après avoir esté sacré éveque de Nankin, faisant la visite de son vicariat, signifia son mandement au P. GOUZANI (1), jésuite italien; il declara qu'il ne consentiroit point qu'il administra les sacremens aux chrétiens de son église, qu'il ne s'obligea d'en oster le tableau, où ces mots *Ken-hen* sont écrits, et qu'il ne se conformat entièrement aux regles et constitutions quy y estoient contenues. Le P. n'ayant pas voulu s'y soumettre, ne put dans la suite obtenir cette permission, quelqu'instance qu'il en fit luy-mesme, et qu'il fit faire par les principaux chrétiens du pays. Ce refus irrita les Chinois quy aimaient beaucoup le P. et quy trouvaient sa morale plus accomodante que celle de M. Conon. Après plusieurs demandes réyterées, ce prélat ayant repondu qu'il mourroit plutot que d'accorder une chose comme celle-là, les chretiens chinois se jetterent un jour sur luy, luy donnerent mille coups et le traiterent avec la dernière indignité. Dans ce temps là LA RUBON, religieux missionnaire estant entré

(1) GONZANI, doit être plus probablement GOZANO, Jean-Paul. Il naquit à Casal dans le Piémont le 2 décembre 1647. Il se fit religieux le 15 octobre 1674 et enseigna pendant cinq ans les humanités. Envoyé en Chine, il y parvint le 19 décembre 1694. En 1698, il travaillait à Kai-fong fou dans le Ho-nan; il passa de là dans le Fou-kien de 1899 à 1702. Dans une de ses lettres il se plaint de l'indocilité de ses chrétiens. Il retourna en 1704 dans le Ho-nan, où il chercha à se mettre en rapport avec les juifs de Kai-fong. En 1710 il fut nommé visiteur, puis recteur du collège de Pé-king. Exilé à Canton en 1724, il parvint à se cacher quelque temps au Kiang-si, mais il dut enfin se retirer à Macao, où il mourut le 23 août 1732. C. J.

Digitized by Google

chez M. de Conon, et ayant voulu s'opposer à ces furieux en fut battu et traité avec la mesme indignité et fut obligé de se sauver par la fenestre de la sacristie, où il demeura longtems caché sans oser en sortir. Cette affaire fit beaucoup d'eclat. Le P. GOUZANI désavoua publiquement cette violence, et les PP. jésuites, pour faire diversion, publièrent quelques jours après que les chrétiens chinois, quy vivoient dans l'étendue du vicariat de M. de Conon, scandalisés de ce qu'il leur deffendoit la pratique des ceremomies chinoises, dans lesquelles les PP. les assuroient qu'il n'y avoit ny idolastrie, ny superstition, avoient resolu de presenter une requeste à l'audience du vice-roy de la province, pour se plaindre de lui comme d'un étranger séditieux quy vouloit renverser et abolir les plus saintes et les plus anciennes lois de la Chine, et qu'il avoit esté nécessaire que le P. VISDELOU fut venu à Focheou pour empescher qu'on envoya cette requeste quy auroit esté très préjudiciable à la religion...

Un décret impérial donnait la mesme liberté aux chrestiens d'aller à leurs églises, que celle dont jouissent les idolatres d'aller à leurs pagodes, et lorsqu'il permettoit à ceux quy ont embrassé le christianisme de vivre dans cette religion, il deffendoit que personne à l'avenir se fit chrestien, et tout ce qu'il y eut d'avantageux fut que les tribunaux, auxquels l'empereur renvoya la requeste des PP., déclarèrent que la religion chrestienne ne contenoit rien de contraire au bien de l'État.

Il n'en était pas de mesme dans la Cochinchine, plus la persécution y estoit grande plus le nombre et la ferveur des chrestiens y augmentèrent.

Vous avez peut-estre sceu, M. qu'il y a environ treize ans, qu'il s'y en éleva une fameuse, au sujet d'une comédie que les PP. jésuites firent représenter dans la ville de Hoei, quy est la capitale du pays par leurs jeunes néophytes où les plus considérables de la Cour assistèrent.

Digitized by Google

Le sujet de la pièce estoit *Nabuchodonosor*. Dans le premier acte, ce prince paroissoit avec tout l'éclat de la pompe d'un roy puissant, ensuite vint un ange le menacer de la colère de Dieu et luy reprocher son orgueil et sa tyrannie, dans le troisième acte, il fut dépouillé de ses habits royaux et des marques de la souveraineté et frappé d'une playe horrible, enfin il fut chassé de son palais, abandonné et méprisé de ses sujets, et on le vit paitre l'herbe comme une beste féroce.

Il n'y a pas un royaume dans tout l'Orient où le nom du roy soit si sacré et en si grande vénération que dans la Cochinchine, ils n'oseroient par respect le prononcer. Quelle fut donc l'indignation de tous ces grands, lorsque ce roy qu'ils venoient de voir respecté et adoré à peu près de la manière qu'ils adorent leurs princes parut sur le théâtre nud, méprisé et réduit à la condition des animaux les plus sauvages; ils sortirent en tumulte et allèrent rendre compte au roy du rspectacle quy leur avoit été donné et plusieurs des principaux officiers quy haissoient les PP. et estoient ennemis du christianisme prirent de là occasion d'insinuer au roy que ces étrangers ne tendoient qu'à renverser les monarchies et qu'ils instruisoient la jeunesse à mépriser les roys et à se soustraire à leur obéissance. Le roy entra d'autant plus aisément dans ces sentimens que son gouvernement estoit tyrannique et qu'il savoit qu'il n'etoit pas aymé de ses sujets et chassa par un edit rigoureux les jésuites et les autres missionnaires, fit abattre leurs églises et fit cruellement tourmenter ceux de ses sujets quy fesoient profession publique de la religion ehrétienne.

Le R. P. FONTANEY nous apprit une nouvelle persécution quy s'estoit élevée depuis deux ou trois ans dans ce royaume.

Depuis le 6 jusques au 11, nous allâmes plusieurs fois pour gagner les îsles Viatos, mais les courans et les vents

Digitized by Google

nous estant contraires, nous n'avançâmes pas de deux lieues, faute d'avoir des bateaux pour décharger ; nous les attendions de jour en jour ,mais nos MM. quy estoient à Canton estoient aparement occupés à autre chose, car nous n'entendions pas seulement parler d'eux.

Le 19 nous doublâmes les roches Paika (1) et mouillâmes le soir proche de Nekouko. (2)

Le 21, LA RIGAUDIÈRE impatient de n'avoir point de nouvelles de Canton, y envoya un officier dans son canot; nous n'avions alors ni pain, ni viande fraîche, et nous fatiguions du matin jusques au soir.

Le 27 il arriva enfin deux petits bateaux de Canton, dans l'un desquels estoit MM. BASSET et BESNARD (3), missionnaires. Ces messieurs nous dirent que le *houpou* estoit devenu plus traittable qu'il n'avoit été auparavant, et qu'il avoit accordé les chappes pour permettre à tous les batteaux de venir à bord, mais que les Chinois refusoient de sortir hors de l'embouchure du Tigre, si le P. FONTANEY eut esté aussi attentif, que j'ose dire qu'il le devoit estre pour plusieurs raisons aux nécessités du vaisseau, il auroit employé son autorité pour obliger les batteaux de venir jusques à bord. Voilà comme raisonnent bien des gens, mais moy quy jugeois plus favorablement et peut être plus sainement à son egard, j'attribuais moins le peu de service qu'il nous rendoit à l'indifférence avec laquelle on l'accusoit d'agir en cette occasion et à sa négligence, qu'au peu de crédit qu'il avoit aupres des mandarins, car j'estois persuadé qu'il avoit autant d'impatience que nous de voir le vaisseau en sureté et déchargé,

(1) Flies, des cartes marines.

(2) Ile marquée Coucok Ngaokok sur les cartes.

(3) BÉNARD, Jean, naquit en 1668 dans le diocese de Lisieux ; il quitta l'établissement des Miss. Etrang. de Paris le 10 mars 1698 pour la Chine où il fut procureur à Canton ; il mourut le 10 février 1711 en Arabie, à Moka, en cours d'une mission que lui avait donnée le cardinal de Tournon.

Digitized by Google

par rapport à ses effets qu'il auroit bien voulu en avoir retirés. Les batteaux quy nous furent envoyés n'estoient pas capables de remorquer le vaisseau, nos MM. nous laisserent pas de nous rendre un bon office en nous procurant l'honneur de voir MM. BASSET et BESNARD, et à moy particulièrement quy trouvay dans leur conversation une grande ressource contre le chagrin quy me devoroit. Le 29, le sieur DAUCIMPOR mourut.

Le 30, M. DE LA RIGAUDIÈRE commença à sentir qu'il avoit trop adheré aux conseils de son pilote chinois et peut estre à ceux de son conseil secret; une grosse lame quy venoit du S.-E. depuis trois jours et une chaleur étouffante étoient des presages presque assurés d'une tourmente. Nous appareillames deux fois dans le jour, pour tacher de gagner, mais les courans estoient plus forts que le vent... Le capitaine vouloit entrer dans ces isles, mais le pilote chinois opina autrement, il promit que dans les vingt quatre heures il n'y auroit point de mauvais tems et sur sa parole nous demeurames dehors.

La nuit, il s'éleva un grain furieux de pluye et de vent du N.-E. quy dura plus de deux heures, notre anchre chassa environ un tiers de lieue sur le S. O.; il plut et venta beaucoup, et la mer devint fort mauvaise.

Le 1er octobre, c'estoit le jour de la nouvelle lune, le vent vint toujours en augmentant; à la pointe du jour le conseil fut assemblé : on auroit bien voulu entrer en dedans des isles, mais il n'estoit plus tems; LA RIGAUDIÈRE proposa de relacher à Sanciam, il n'y avoit point d'autre party à prendre, tout le monde fut de cet avis; on fit sur le champ virer pour lever l'anchre, mais le vent estoit trop fort et la mer trop grosse, il fallut couper le cable sur les bittes. Nous présentames d'abord a O. et a O. N. O. afin de ranger les rochers nommés Paika, les plus S., le plus près que nous pourrions et nous les avions déja doublés lorsque la grande ecoute ayant manqué la

Digitized by Google

grande voile fut emportée. Cet accident nous mettant hors d'état de pouvoir doubler la pointe de l'E. de Sancian, DESJARDINS notre pilote, declara qu'il falloit faire vent arrière et prendre le large, ce qu'on fit. On envergua incessamment une autre voile, les courans portoient avec force vers l'O., la furie du vent redoubla, la mer devint affreuse, et la pluye quy tombait sans cesse nous derobait la terre sur les dix heures; le mast de misaine rompit aussy, nous derivames sans voile au gré du vent et de la mer. Jamais on n'a veu de tempeste plus furieuse. Sur le midy le tems s'éclaircit un peu, mais ce ne fut que pour augmenter notre frayeur : nous nous trouvames aupres d'une pointe de terre sur laquelle la mer brisait horriblement. C'estoit la pointe de l'isle Outchu qui est à deux lieues à l'E. N. E. de Sanciam; on coupa au plus vite les amarres de la chaloupe et du canot qu'on laissa aller à la dérive, et l'on mit dehors la grande voile qu'on avait enverguée; elle nous servit à doubler cette pointe dont nous passames à deux portées de fusil. Le vent forçant toujours de plus en plus on serra la grande voile, et l'on voulut mettre celle d'artimon dehors, mais le vent l'emporta et nous dérivames encore une fois; nous voguames ainsi entre la vie et la mort jusques au lendemain matin.

Le 2, sur les deux heures du matin nous ne trouvasmes que douze brasses d'eau; alors ne doutant plus que nous fussions sur la terre, nous moüillasmes une grosse anchre à tout hazard, nous espérions qu'elle pourroit au moins tenir jusques au jour, enfin nous ne pouvions faire autre chose, car nous estions proche d'une infinité de bancs et d'ecueils quy bordent toute cette coste où le vaisseau se seroit immanquablement brisé. Pendant cet intervale on eu recours à Dieu et l'équipage fit un vœu à STE-ANNE d'Auray ; sur les cinq heures la violence de la mer fit rompre le cable, le vent quy jusques-là arrivoit par l'E,

Digitized by Google

venta de l'E S E et diminua, mais la mer estoit toute en feu, et nous en recevions des coups capables d'abimer le plus fort vaisseau.

Sur les sept heures on découvrit de hautes terres au large desquelles la mer brisoit et dans ce tems là nous ne trouvasmes que dix brasses et un fond dur ; le pilote chinois estoit si troublé qu'il ne se reconnut point. Cependant, il nous dit en tremblant que la haute terre qui paroissait devoit estre la montagne Léantao, au pied de laquelle il savait qu'il y avoit toujours au moins trois brasses d'eau, et qu'en échouant le vaisseau on le perdroit infailliblement, mais qu'on pourroit se sauver la vie, quelque dur que fut ce party il fut proposé, mais Dieu quy ne vouloit pas nous perdre permit que dans ce tems là nous découvrimes devant nous deux petites isles entre lesquelles il paroissait y avoir un passage ou la mer ne brisa point. Ce fut là que la main du Seigneur nous conduisoit. Lorsque nous fismes route pour passer entre ces deux isles, nous y trouvasmes toujours fond de 9, 8, 7 et 6 brasses, et moüillasmes, derrière la plus grande par 6 brasses et demi, la seule grosse anchre quy nous restoit. La mer estoit bien belle dans cet endroit et l'isle nous mettoit à l'abrit du vent ; sur le midy le tems s'éclaira et le vent diminua ; nous nous trouvasmes dans une grande baye fermée de plusieurs hautes isles et de la terre ferme dont nous n'estions qu'à deux lieues. Le soir on chanta le *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de nous avoir préservés dans le plus grand danger qu'un vaisseau puisse essuyer sans périr.

J'admiray plusieurs fois pendant la tempeste la constance de MM. BASSET et BESNARD, et en mesme tems je plaignais leur malheur de se voir exposés à tant de périls et à tant de fatigue où ils ne s'etoient engagés que pour nous rendre service ; M. BASSET n'estoit resté à bord que parce que entendant la langue chinoise il crut nous pou-

Digitized by Google

voir estre utile. Le danger n'effraya point ces genereux amis, toujours tranquilles ils n'avoient d'autre soin que de rassurer l'equipage par leur maintien et par leurs discours et à les exhorter au travail par leur exemple...

Le 3, nous ne connaissions point encore l'asile où nous nous etions retirés et ne pouvions nous en informer n'ayant ni chaloupe ni canot. HORRY, l'un des triumvirs entrepris d'y pouvoir, il assembla quelques pièces de bois dont il prétendit faire une barque semblable à celles dont se servent les Indiens à la coste de Coromandel et capable de porter quatre hommes jusqu'à la grande terre, malheureusement l'entrepreneur ne réussit pas, on tira de tems en tems des coups de canon mais rien ne parut.

Le 5, on vit huit batimens qui fesoient vent arrière, nous jugeames que c'estoient des sommes chinois quy alloient à Aynam (1) et par consequent que la mousson estoit tout à fait changée. Sur les dix heures, il vint enfin deux petits batteaux à bord. Les Chinois qui estoient dedans nous dirent que l'isle sous laquelle nous estions mouillés s'appelloit Fan-ki-chan, qui veut dire l'Isle aux Poules, et que nous n'estions qu'à quatre lieues de la ville de Tienpé (2). Ils furent surpris qu'un si grand batiment eut pu venir dans cette baye, et nous assurèrent que si nous eussions pris tout autre chemin que celui que nous avions tenu nous nous serions infailliblement perdus

(1) Hai-nan est une île située au sud de la presqu'île du Lei-tcheou. Cette terre fut occupée une première fois par les troupes chinoises à la fin du IIe siècle avant Jésus-Christ. Elle forme, depuis les Mongols, la préfecture du K'ioung-tcheou fou, dépendante de la lieutenance *(Tao)* du Lei-kioung, province du Kouang-toung. Voir *Hai-nan et la côte continentale voisine.*

(2) Tien-pai hien, (Tin-pak en cantonnais), port chinois, et sous-préfecture, dépendante du Kao-tcheou fou, lieutenance de Kao-lien, province du Kouang-toung, gouvernement général du Leang-Kouang.

Il y a dans cette ville un bureau de *li-kin*, douanes intérieures, et un fonctionnaire de la gabelle, *Ien-k'ou-ta-che*, qui perçoit les droits sur les salines exploitées aux environs.

Digitized by Google

Le plan de cette baye que j'auray l'honneur de vous presenter, vous en donnera une idée juste.

Nous apprimes aussi que ce qui a fait donner le nom de Fankichan a cette isle, a esté une ancienne coutume observée très religieusement par les mariniers quy navigeoient à cette coste. Il y avoit autrefois dans cette isle une pagode pour laquelle les gens de la grande terre et ceux de mer avoient une singulière veneration. Aucun batteau n'osoit mouiller près de la terre, soit pour se mettre à l'abry du mauvais tems, soit qu'on voulut couper du bois dans l'isle dont elle est toute couverte sans y laisser au moins une poule en vie sans préjudice de celles qu'on sacrifioit. Comme l'isle est éloignée de la grande terre, les mandarins trouvèrent à propos il y a quelques années de transferer cette pagode dans une presqu'isle voisine de Tienpé ; afin d'epargner aux gens du pays, quy l'alloient adorer, le trajet qu'il leur falloit faire, cela n'empêche pas que la coutume de laisser une poule dans l'isle ne subsiste. Ces Chinois nous assurerent qu'il y en avoit une très grande quantité, mais qu'on trouvoit aussy des serpens très dangereux, en effet nos gens en ont tué quelques uns, entre autres un quy estoit fort gros et avoit des écailles noires et fort dures, il n'y ont pas veu beaucoup de poules, mais en ont entendus, comme cette isle n'est à proprement parler qu'un gros rocher escarpé, on ne s'est pas donné la peine de les chercher.

On retint ces deux bateaux en payant, et MM. BASSET et BESNARD se servirent d'un pour aller voir le mandarin de Tienpé, afin de l'engager à nous envoyer des vivres, et pour s'informer des gens du pays s'il y avoit à cette coste quelque port ou quelque rivière où nous puissions nous retirer ; je les accompagnay.

Le 7, nous revînmes de Tienpé avec le fils du *Tsong-aye* ou mandarin de guerre quy est aussi gouverneur de la ville qui se trouva par bonheur estre le mesme qui com-

Digitized by Google

mandoit à la Caza-Bianca, proche de Macao, dans le tems que l'*Amphitrite* fit son premier voyage en Chine ; il connaissait LA RIGAUDIÈRE et ceux quy avoient fait le premier voiage, Il envoya son fils à bord pour nous faire offre de ses services ; il nous avoit receu fort civilement et bien regalés, et nous avoit dit que le dernier coup de vent avoit fait un ravage terrible dans les terres et que plusieurs maisons de la ville en avoient esté renversées, il depecha le mesme jour un courrier pour Couang-hai où nous esperions qu'il trouveroit le P. FONTANEY et un autre pour porter de nos nouvelles à Canton. Il envoya par son fils des poules, des cochons, des bœufs, quelques fruits et des legumes. On fit present au fils du mandarin de quelques carafes de fenouillette et il fut salué de trois coups de canon en sortant du vaisseau.

MM. BASSET et BESNARD partirent pour retourner à Canton. Ils passèrent à Tienpé où le mandarin leur fit donner des palanquins; HORRY fut du voiage. Le jeune LA RIGAUDIÈRE, neveu du capitaine alla aussi à Tienpé pour présenter au *Tsong-yé* un sabre que la Compagnie luy envoyoit en reconnaissance des honnetetés qu'il avoit eu pour M. DE LA ROQUE.

La nuit du 15 au 16, nous essuyames encore un coup de vent aussi furieux que les precedens, nos anchres cassèrent et nos cables furent très maltraités par le fond de corail et de roches qu'ils rencontrèrent; la mer estoit effroyable, le tillac du vaisseau estoit couvert du sable qu'elle fesoit voler, enfin nous passames une forte méchante nuit...

Le 19, le mandarin de Tienpé nous avoit fait dire quelques jours auparavant que les gens du pays l'avoient assuré que dans les tems de la nouvelle et pleine lune nous pourrions faire entrer le vaisseau dans une baye plus fermée et plus sure quy estoit de l'autre costé de celle où il estoit moüillé, parce que dans ce tems là on trouvoit

Digitized by Google

18 et 19 pieds d'eau sur une barre quy traversoit cette dernière baye. On délibera de profiter de l'avis et d'y entrer. On envoya les pilotes sonder dessus la barre, quy trouverent dix pieds a demi flots et assurement de la mer y devoit encore monter trois pieds jusques à la pleine mer. Le mandarin nous envoya trois grands batteaux et plusieurs autres petits pour remorquer le vaisseau et pour nous ayder à entrer dans la baye. Le tems estoit beau, cependant nous n'en profitames point et pour vouloir trop prendre de précautions on perdit cette occasion. Le vent fraichit tout d'un coup au N. E, et nous fumes obligés de nous rapprocher de Fankichan et de mouiller par sept brasses. L'équipage murmura de ce qu'on n'avoit pas profité de cette marée.

Le murmure des matelots augmenta lorsque le capitaine ordonna qu'on affourchat le vaisseau; ils crurent qu'on les vouloit faire perir et quatre des plus séditieux se jetterent sur le second maistre dans le tems qu'il fesoit filer le cable et l'assommerent de cinq coups. Ils en furent sévèrement punis sur le champ. Ils avoient bien tord de se plaindre, car en effet, on ne songeoit qu'à mettre le vaisseau en seureté et si l'on avoit pas passé la barre le jour precedent, c'etoit moins la faute du capitaine que celle des Chinois. Ce désordre ayant été appaisé par le chastiment de ces mutins, LA RIGAUDIÈRE se trouva dans un autre embarras, les PP. jésuites que le P. FONTANEY avoit laissés à bord, effrayés des périls passés, et attentifs à la conservation des effets quy leur avoient esté confiés semblerent appuyer le murmure des mattelots et demanderent a ce qu'on les mit entre les mains du mandarin de Tienpé quy vouloit qu'on les transporta dans la ville. Comme on n'avoit pas manqué de luy dire qu'il estoit venu un *Tagin* sur le vaisseau quy apportoit des presens considérables pour le roy, il voulut en estre le dépositaire et les garder, il avoit fait

Digitized by Google

pour cela plusieurs instances au capitaine et avoit mesme envoyé des batteaux pour les mettre à terre, mais LA RIGAUDIÈRE refusa fort sagement et luy fit dire qu'il attendoit de jour en jour le *Tagin*. Les deux P. que ces raisons et ce retard, n'accommodoient pas, demanderent qu'au moins on les mit dans l'isle de Fankichan et qu'on y laissat un détachement de soldats pour les garder; on tint conseil et il fut délibéré que si le vaisseau etoit obligé d'hiverner dans ce lieu on mettrait à terre les marchandises de la Compagnie et les effets du R. P. avec une bonne garde, jusquà ce qu'on trouvat une occasion sure de les faire reporter à Canton. Les PP. ne parurent pas satisfaits de cette délibération.

Dans la nuit du 22 au 23, les vents qui estoient du costé du N. E. ayant augmenté, et la mer estant devenue assez grosse, firent craindre aux PP. un nouvel orage; leur frayeur les porta à de nouveaux murmures et a de nouvelles instances quy diminuèrent à mesure que le vent se modéra.

Le 24, le *tsoung-yé* nous donna avis, par un de ses domestiques, qu'il estoit arrivé le matin à Tienpe trois grands mandarins de Caoucheou pour savoir en quel estat estoient les présens que le P. FONTANEY avoit apportés d'Europe. J'eus ordre d'aller leur en rendre compte. Je m'embarquay sur les quatre heures du soir avec le valet ou *siankon* du R. P. quy estoit resté à bord. A neuf heures j'arrivay au corps de garde quy estoit sur la coste, d'où l'on depecha un soldat pour aller avertir le mandarin que j'estois arrivé ; il m'envoya des chevaux et je mis pied à terre à la porte de la ville et me reposay dans la maison d'un petit mandarin d'ou le *siankon* envoya un *tietze* en mon nom au mandarin où je fus qualifié du nom de *ta laoyé*. De mandarin envoya au devant de moy plusieurs valets avec de grands fanaux quy me conduisirent jusques dans la seconde cour de sa maison

Digitized by Google

ou je mis pied à terre. Le *tsoung-yé* vint me recevoir dans la cour, nous soupames ensuite et me conduisit dans une chambre où je passay une fort mauvaise nuit, car quoy que disent les PP. dans leurs mémoires touchant le magnificence des mandarins chinois, ils sont très mal meublés.

Le 25, le lendemain matin le *tsoung-yé* me fit dire qu'il alloit m'attendre chez le premier mandarin de Caocheou (1) et qu'il avoit donné ordre à ses gens de m'y conduire. Je m'attendais d'y estre mené en palanquin ou à cheval, comme c'est la coutume, mais pour une raison que je devinay facilement je fis mes visites à pied. Cette raison estoit que je n'avois rien apporté ny pour le *tsoung-yé*, n'y pour les trois grands mandarins ; c'est qu'en Chine ce n'est pas la coutume de venir les mains vides. En tout autre tems, je me serois bien gardé de faire ces visites à pied, mais comme je savois que j'avois affaire à des gens quy ne cherchoient qu'à mordre sur ma conduite je passai par dessus ces formalités, et je me rendis chez le grand mandarin accompagné du *siankon* et de deux valets du *tsoung-yé*. Je suis de bonne foy, et sans faire le fanfaron, je vous avoueray, M. que je fus receus conformement à mon équipage et aux présens que j'apportay. Le mandarin se tint sur sa chaise quand j'entray, et je fus placé au costé droit, on apporta cependant du thé preparé à la tartare, et le mandarin en prit avec moy (honneur extraordinaire pour un homme quy estoit venu à pied et quy n'avoit point envoyé de *tietze*). Ce n'estoit pas ma faute, le *siankon* auroit du prévoir cela, sachant que j'ignorois les coutumes de la Chine, mais il estoit trop bien instruit, et il auroit mal fait sa cour à son ancetre, s'il m'avoit fait rendre les

(1) Kao-tcheou fou, préfecture de première classe du Kouang-toung. C'est aujourd'hui la résidence d'un *tao-tai*, ou lieutenant-gouverneur de la région occidentale de la province, d'un préfet et d'un général.

Digitized by Google

honneur que les PP. prétendent n'estre deus qu'à eux. Le mandarin, à cela près, me traitta fort civilement, il me fit dire qu'il estoit venu pour nous faire donner tous les secours possibles et pour mettre les presens de l'Empereur en sureté. Je lui répondis que tout estoit en bon état, que nous ne pouvions rien mettre hors du vaisseau pendant que le *ta-laoyé* en seroit absent, mais que nous l'attendions de jour en jour, et que lorsqu'il seroit arrivé, ils pourroient convenir ensemble du lieu où ils jugeroient à propos de les faire mettre, jusques à ce que la saison nous permit de les porter à Canton... Il se leva lorsque je sortis, et me conduisit jusqu'à la porte de la rue avec plusieurs reverences. Le *tsoung-yé* me mena chez les deux autres mandarins, sa chaise le suivoit, et ses fouetteurs le precedoit ; il me céda la place honorable, et les mandarins sortirent hors de la porte et de leur chambre pour me recevoir. — Ne me flattais-je point, et n'etoit ce point au *tsoung-yé* que s'adressoient tous ces honneurs? — Le *siankon* m'en flatta, cependant quoy qu'il en soit je fis aux deux mandarins le compliment que j'avois fait au premier. Le grand mandarin nous joignit chez le dernier quy estoit mandarin de justice ; les reverences et les complimens recommencerent, je fus placé immédiatement après luy.

Cependant ces gens, quy n'avoient jamais veu d'abits et peut-estre de visages européens, m'examinoient des pieds jusques à terre, et le peuple venoit en foule pour me voir, comme sy j'avois esté quelqu'animal d'une figure extraordinaire, mon chapeau, mes souliers, mon habit, tout passa en revue, mais rien ne les amusa davantage que ma perruque. Le grand mandarin l'ayant fait tomber en arrière en la touchant, s'écria comme un homme eperdu. Je ne scay s'il crut m'avoir ecorché la teste, mais il parut fort effrayé, et ne se rassura que lorsque je l'eus oté. Alors ces mandarins éclaterent de rire, et la visite-

Digitized by Google

rent de tous les costés. Franchement cette reveue m'ennuyoit beaucoup, il m'en fallut cependant essuyer une nouvelle lorsqu'ils eurent jettés les yeux sur les gans blancs que j'avois aux mains et sur mon épée. Mon Dieu, les fatigantes gens, je crus qu'il me mettroit tout nud. J'en fus enfin quitte pour quelques paires de gans que je promis au grand mandarin de luy envoyer, parce qu'il les avoit trouvés commodes pour tirer de l'arc, et je retournay avec le *tsoung-yé* dans sa maison, suivy d'une prodigieuse multitude d'hommes et d'enfans.

Je dinay chez luy, et après le repas je montay à cheval et gagnai le bord de la rivière, où il m'avoit assuré qu'il m'avoit fait preparer une galère pour me porter à bord, où il avoit ordonné à un petit mandarin de me conduire. Lorsque je fus arrivé je ne trouvay ny galère ny mandarin, il fallut l'envoyer chercher à Tienpé d'où estant arrivé une heure après, il fallut encore attendre quatre grandes heures exposé au grand soleil, et, enfin, il estoit nuit lorsque je m'embarquay. Il n'est pas dans l'univers de gens plus capable d'exercer la patience d'un honneste homme que les Chinois; ils sont encore très lents dans tout ce qu'ils font, et si l'on n'a sans cesse l'argent à la main, il n'est pas possible de les faire agir; si vous leur marquez la moindre impatience, si vous les pressez, si vous les menacez, ils vous regardent comme des barbares et vous quittent avec un sang-froid et un flegme capable de faire enrager l'homme le plus doux et le plus modéré; ajoutez à cela qu'ils sont encore fripons au supresme degré, ils ne cherchent et ne s'appliquent qu'à vous voler, et il est bien difficile, quelque précaution qu'on prenne, qu'il ne leur demeure quelque chose de ce quy passe par leurs mains; j'en fis ce jour-là l'expérience. Le *tsoung-yé* m'avoit fait présent en partant d'une grande boète, pleine d'un thé excellent, quand je fus près de m'embarquer, je la trouvay à demi-vide, je m'en plaignis au *siankon* quy

Digitized by Google

en parla au petit mandarin, et pendant qu'il s'entretenoient ensemble, le soldat quy m'avoit volé disparut, et je perdis la boîte et le reste du thé. Voilà quels sont les Chinois; si l'on se plaint, l'interprette quy a sa part au larcin, ne dit rien moins que ce qu'on veut lui faire dire, et l'on en est pas plus avancé; quelque fois le voleur est puny, mais l'on ne recouvre pas pour cela ce que l'on a perdu, tout demeure entre les mains du mandarin. J'arrivay à bord après minuit, après bien de la peine, car la nuit estoit fort obscure et la mer fort grosse.

Nous receumes des lettres de Canton quy marquoient que le P. FONTANEY estoit party le trente septembre pour nous venir chercher, ou pour parler plus juste, pour chercher ses sabots et ses coffres.

Le 27, les trois mandarins envoyèrent à bord quatre bœufs, quatre cochons, deux cabris, deux pics de riz, et quelques pots de vin de Chine. On donna six ecus à celuy quy conduisit ce present, car la manche est etablie aussy bien en Chine qu'en Italie.

Le mesme jour, deux commis de la douane vint nous donner avis que le *houpou* de Canton estoit arrivé à Tienpé.

Le 28, le *houpou* envoya à bord un bœuf, un cochon, un cabri, deux cignes, trois canards, quatre poules et un peu de farine. On donna trois ecus à son *siankon*. Le *houpou* fit dire qu'il n'estoit pas venu pour faire la visite du vaisseau ny des marchandises qui estoient dedans, mais seulement pour savoir en quel etat etoient les effets destinés pour l'empereur, et ayder en ce qu'il pourroit pour les mettre en seureté; il demanda aussi à voir le capitaine, quy le fit assurer qu'il auroit l'honneur de le voir, aussitost quy le *ta-laoyé* seroit arrivé, mais que jusques-là, il ne lui estoit pas permis de sortir du vaisseau, on refusa aussy de luy envoyer le *siankon* ayant été, disait-on, laissé à bord par le *ta-laoyé* pour veiller aux presens de l'empereur...

Digitized by Google

Le 30, enfin, le R. P. arriva à bord avec les PP. PELISSON (1) et PORQUET. Le P. PELISSON avoit esté convié par le *houpou* d'aller avec luy; il n'eut garde de s'abaisser si fort, parce qu'il n'auroit pas paru dans sa galère que comme un inférieur, et favorisé du mandarin... il aima mieux se servir d'un bateau dans lequel PECHBERTY, un des directeurs partit le 20; MARTINEAU, le caissier, estoit party dans un autre quelques jours après; ils se rencontrèrent tous à Sancian ou bien à Nekuko. Le R.P. preta une de ses galères à ces MM., quy renvoyerent leurs batteaux. En arrivant il nous dit qu'il avoit fait savoir à l'Empereur les deux dernieres tempestes que nous avions essuyées, et qu'il ne doutoit pas que S. M. touchée de tant de malheurs n'ajouta à l'exemption du droit de mesurage d'autres grâces plus considérables, comme l'exemption de l'entrée et de la sortie des marchandises, et, la dessus comme il estoit en belle humeur, il demanda au capitaine si parmi les isles voisines de Macao, comme Sanciam, Lantim ou les autres, il y en avoit quelqu'une quy convint à la Compagnie, soit pour servir d'entrepot ou de magasin, soit pour faire de la son commerce à Canton; il assura que sy l'on luy en designoit une, il feroit ses efforts pour l'obtenir. Plusieurs se repaissoient de ces chimères, mais en vérité, M, je ne comptay jamais, sur rien de tout cela, et si l'on m'avoit fait l'honneur de me croire, on auroit agy à l'égard du *houpou* d'une manière bien différente de celle que le R.P. prescrivoit, car je prevoyois que tost ou tard nous en serions les dupes.

Le 31 le R.P. envoya le P. PELISSON à Tienpé pour

(1) PÉLISSON, Jean-François, né en 1657 dans le midi de la France, se fit religieux à Toulouse en 1683. En se rendant en Chine, il toucha au Brésil, fut dévalisé à l'île d'Anjouan, aux Comores, et atteignit les Indes en 1698; il arriva à Amoi, au Foukien, en 1699. Il était à Canton en 1700; il mourut à Toulouse le 3 août 1713. C J.

Digitized by Google

conférer avec le *houpou* et savoir le motif de son voyage ; j'y allay avec luy. Nous arrivames de nuit à terre. Le P. fit porter deux tietze au tsoung-yé quy nous envoya aussitost des chevaux. A peine etions nous entrés dans sa maison que le mandarin de justice nous vint voir. Après qu'il fut sorty, nous allames chez le *houpou ;* il estoit couché quand nous arrivames, mais il se leva quand il seut qui c'estoit. La conversation commença par de grands reproches que fit le *houpou* au P, sur ce qu'il n'avoit pas voulu venir avec luy comme il l'en avoit prié, ensuite il parla de compliment quy luy avoit esté fait au nom du capitaine, et se plaignit que le P. FONTANEY voulut empescher qu'il n'eut connaissance des effets quy estoient dans le vaisseau, et des présents qu'il avoit apportés pour l'Empereur, enfin il luy dit qu'il n'estoit point venu pour visiter le bateau ny pour nous chagriner et qu'au contraire il estoit dans toutes les dispositions que nous pouvions souhaiter de vous favoriser. Le P. PELISSON repondit aux questions du *houpou* avec toute l'adresse d'un jésuite, il éluda finement ses reproches, tantost il parloit avec beaucoup de gravité, un peu apres il badinoit, et quelque fois il affectoit de ne pas entendre ce qu'interpretoit le *siaukon* pour eviter d'y repondre, ensuite il rioit avec le *houpou*, enfin il se retira en habile homme de cette conversation quy cependant ne laissa pas d'estre embarassante. Le *houpou* vouloit venir au fait et alleguoit des raisons pertinentes que tout autre que le P. auroit eu de la peine à combattre, cependant il n'en put rien tirer; il paroissoit fort chagrin et un de ses domestiques estant venu luy parler à genoux comme c'est la coutume, il luy donna sans l'ecouter un coup de pied dans l'estomac quy le renversa de l'autre costé. Les detours et les subtilités du P. ne le satisfesoient pas, il se leva brusquement et nous pria cependant de venir tous deux disner le lendemain chez luy.

Digitized by Google

Le 1er novembre, sur les huit heures du matin deux petits mandarins quy avoient esté envoyés par le *tsong-to* pour nous faire donner tous les secours dont nous avions besoin, nous rendimes visite chez le LY *tsoung-yé*, où nous avions couché. Après qu'ils furent sortis nous montames à cheval, et allames chez le *houpou* qui nous attendoit. Nous le trouvames aussy inquiet et embarassé que nous l'avions laissé la veille. La conversation roula sur les mesmes articles et le *houpou* fit dire au P. de parler droit. Le P. se trouva offensé et répondit que les personnes de son caractère agissoient et parloient toujours avec droiture. Le *houpou* marqua par un branlement de teste et par un sourire qu'il n'en estoit pas bien persuadé. Le P. pour faire diversion luy repetoit souvent que le *tagin* estant bien persuadé des bonnes intentions qu'il temoignoit avoir, de favoriser le vaisseau quy l'avoit apporté, ne manqueroit pas d'en rendre bon compte à l'Empereur, aussitost qu'il seroit arrivé à Pekin, et de faire valoir auprès de S. M. son zèle et sa vigilance. Le *houpou* quy voyait bien que le P. ne vouloit convenir de rien et ne cherchoit qu'à l'amuser par ses contes, coupa court et commanda qu'on servit à manger. Il envoya chercher LY *tsoung-yé* pour disner avec nous. Nous fumes servis à la Tartare. On placa deux tables vis à vis l'une de l'autre, à l'une desquelles, savoir du costé gauche, nous fumes assis, le P. et moy, LY *tsoung-yé* et le *houpou* occuperent l'autre. Ces deux tables estoient nues, sans nappe et sans serviettes, on les couvrit d'abord egalement de petites assiettes de porcelaine garnies de raves, d'oignonnets, de vinaigre, de sucre, etc. Ensuite plusieurs valets apporterent deux planches sur lesquelles estoient les pièces entières dont nous devions manger. Il y avoit une teste de cerf, une de cochon, deux pièces de bœuf roties, plusieurs poules et chappons rotis et bouillis, et un grand vaze de porcelaine remply d'un

Digitized by Google

bouillon excellent, composé de plusieurs sortes de viandes hachées et de nids d'oyseaux. On coupa toute ces pièces devant nous, et tout fut egalement partagé aux deux tables. Sur la fin du repas on nous servit deux vazes de porcelaine remplis d'une liqueur blanche que les domestiques nous dirent avoir esté composée par le *houpou* mesme, et estre tres saine et tres excellente. Le *houpou* nous invita plusieurs fois d'en gouster, mais le P. ayant observé qu'on n'en avoit point presenté au *tsoung-yé*, ny au *houpou*, me dit de n'en pas boire, et n'en voulut pas gouter. On desservit, et on nous présenta de l'eau chaude pour nous laver les mains, ensuite le *houpou* pria le P. avec un air de chagrin de dire au *tagin* qu'il le prioit de venir à terre pour conferer avec luy sur les moyens de faire rendre surement à Pekin les presens qu'il avoit apporté pour l'Empereur, puis qu'il ne luy estoit pas permis de l'aller trouver à bord du vaisseau, et que si le P. refusoit de le satisfaire la dessus et de luy donner connaissance de tout ce qu'il avoit, il ne pouvoit s'empêcher d'envoyer des plaintes à la cour. Le P. promit d'en parler au *tagin*, et rien davantage. Nous primes congé du *houpou* et allames rendre visite au *yenkouen*, chez qui LY *tsoung-ye* nous rejoignit ; ensuite nous retournames à la maison de LY *tsoungye,* où le P. esperoit que le *houpou* le viendroit voir, ou du moins luy envoyeroit un *tietze*. Il fut trompé dans son attente, dont il fut bien mortifié.

Sur les quatre heures nous montames à cheval, et nous rendimes à la galere qui nous avoit été préparée, et dans laquelle s'embarqua un commis du *houpou* sans se faire connoitre, car si le P. l'eut connu pour tel, il l'aurait fait sortir sur le champ.

Nous arrivames à bord sur les 8 heures et le P. PELISSON rendit compte exact au R.P. FONTANEY de ce quy s'etoit passé entre le *houpon* et luy. Le commis, dont je

Digitized by Google

viens de parler, voulut se présenter; mais dès qu'on eut sceu à qui il appartenoit, il fut chassé et contraint de se retirer. Qu'on chasse ce coquin, crioit le P, quy a l'audace de se présenter sans apporter de *tietze*...

Le sieur HORRY revint ce jour de Canton, dans un bateau qu'on y avoit acheté pour nous servir ; il avoit eu ordre d'aller chercher, en revenant, l'anchre que nous avions laissée à Nicouko, mais il n'y alla pas, je ne sais pas les raisons qu'il eut pour s'en dispenser.

On avoit encore envoyé le pilote sonder sur la barre, quy y avoit trouvé 18 à 19 pieds de pleine mer; le vaisseau n'en tiroit pas 16. Nous fîmes quelques bords pour nous en approcher.

Le 2, nous appareillames après minuit pour nous approcher de plus près de la barre, nous louvoyames trois heures et mouillames à une petite lieue de la barre par cinq brasses, fond de sable.

Sur les dix heures le pilote alla faire mouiller les petits bateaux sur les accors de la barre, afin de faire signal lorsqu'ils trouveroient 17 pieds d'eau, d'autres furent placés pour montrer le canal ; à midy les batteaux firent le signal, mais le vent ayant tout à coup fraichi au N. E., nous empêcha de profiter de cette marée.

Dans le tems que nous estions occupés à faire placer ces batteaux sur la barre et à les observer, on vit trois galères qui venoient de Tienpé. Le R. P. les reconnut pour celles du *tsong-ye* et du mandarin de justice, il fit aussitost avertyr M. DE LA RIGAUDIÈRE qu'il falloit faire promptement preparer un lieu pour les recevoir. Il ne pouvoit plus mal prendre son temps ; LA RIGAUDIÈRE le pria de les recevoir dans sa galère et luy representa civilement l'importance du travail auquel nous estions occupés. Le P. ne se paya point de ces raisons, il voulut reçevoir avec honneur ces mandarins dont il avoit besoin pour le transport de ses balots, qu'il estoit bien resolu

Digitized by Google

d'emporter cette fois, et comme toute autre affaire devoit selon luy cedder à celle-là, il nous fatigua les uns après les autres de mille questions inutiles au sujet de cette visite, quy pensèrent nous faire enrager aussy bien que le pauvre LA RIGAUDIÈRE à quy le P. venoit avec un grand sang froid demander tantost du monde, des tapis, des fauteuils, etc., dans un tems où il s'agissoit de perdre ou de sauver le vaisseau. Le calme survint bien à propos pour le P. et bien malheureusement pour nous, car nous fusmes obligés de mouiller comme je viens de dire; un vent N. E. ayant succédé au calme. Le P. fut le plus content du monde, parce qu'il eut le tems et des gens pour preparer son audience, il ne s'embarrassoit guère de ce que deviendroit le vaisseau après qu'il en auroit retiré tous ses effets. Il se revetit de ses plus riches habits et vint recevoir à l'échelle les deux mandarins, accompagné du capitaine et de tous les officiers du vaisseau. On leur présenta d'abord du thé et des liqueurs, ensuite le P. eut un long entretien avec LY *tsoung-ye* en particulier; après quoi on servit à disner; après le repas ils visitèrent le vaisseau, et s'en allèrent sur les cinq heures; on les salua de sept coups de canon. Le R. P. paroissoit inquiet et embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre pour faire transporter ses effets à Canton; tantost il vouloit les conduire par terre, un moment après la mer luy sembloit plus sure. Enfin il resolut d'aller le lendemain à Tienpé, afin de délibérer avec les mandarins de la route quy luy conviendroit mieux. Nous estions bien fachés de tous ces retardements, et nous representions quelquefois au R. P. combien ils nous estoient et nous seroient encore dans la suite desavantageux, mais le P. alloit toujours son train, et se mettoit peu en peine de nos intérêts et de notre impatience.

Le 3, le P. s'embarqua pour aller à Tienpé, il fut salué de sept coups de canon. On renvoya encore les batteaux

Digitized by Google

sur la barre, et le pilote pour y sonder. Le calme dura jusqu'après midy ; on y trouva encore 17 pieds sur la barre (1) ; cependant on ne profita point encore de cette marée, soit parce que les batteaux quy nous devoient remorquer pour ce passage ou qu'on s'attendit à un port proche d'Un-chuem (2) dont M. DE BENAC avoit envoyé des memoires.

Le 4, on travailla tout le jour à retirer et à mettre en haut cinquante-quatre balots et trente-cinq caisses quy appartenoient au R. P. Le P. PORQUET prenoit les numeros et fesoit tout à la fois les fonctions d'officier, d'écrivain et de quartier-maitre ; il pensa nous desoler par sa vivacité. Sur le soir nous reçumes une lettre du R. P. quy marquoit que les mandarins l'avoient déterminé d'aller par terre, par la peur qu'ils lui avoient faite des forbans qui croisoient le long de ces costes, il ajoutoit qu'il ne fallait pas s'attendre qu'il mit aucun des effets de la Compagnie parmi les siens, mais que n'ayant plus affaire de ses galères, nous pouvions nous en servir, en les payant, pour transporter à Canton ce que l'on jugeroit à propos d'envoyer. Son offre fut accepté avec bien du plaisir, car nous ne doutions point que les MM. quy estoient à Canton eussent besoin d'argent et de bien d'autres choses. Il fut délibéré qu'on y embarqueroit une partie des armes et que tout seroit escorté par un détachement dont LA RIGAUDIÈRE me donna le commandement.

Le 5, les effets du R. P. furent conduits par le P. PORQUET à Tienpé avec un détachement de soldats commandé par un officier.

(1) L'*Amphitrite*, chargée, prenait 17 pieds d'eau, soit 5 m. 52. D'après les renseignements de l'époque, à propos de la rade de Kouang-tcheou, il y avait sur la barre 15 pieds d'eau à la marée ordinaire, soit 4 m. 87, et 20 pieds à la pleine lune, soit 6 m. 49.

(2) Ou-tchouen.

Digitized by Google

Le 6, on fit plusieurs délibérations touchant la quantité des effets qu'on envoyeroit à Canton. L'avis des plus dévoués aux PP., quy comptoient sur leurs belles promesses, fut d'en envoyer le moins qu'on pourroit, afin que, sy l'exemption des droits d'entrée et de sortie arrivoit, elle sauvat plus de frais à la Compagnie. Cet avis fut suivy.

Le 12, le R. P. revint à bord, nous commencions à nous ennuyer de ne le point voir, car, comme de moment à l'autre, il changeoit de sentiments, nous craignions qu'il n'en eut fait de mesme à l'égard de sa route, et qu'il ne voulut se servir de ses galères, enfin nous apprimes qu'il avoit fait faire, aux dépens de qui il appartenoit, plus de 250 caisses neuves pour mettre tous ses effets, qu'il les avait bien fait rotiner et que 3 à 400 hommes estoient prets à les porter sur leurs épaules jusques à Chaoking. LA RIGAUDIÈRE l'avoit prié de demander au mandarin de Tienpé un des batteaux de sel quy estoient dans la rivière. Le P. dit qu'il n'y avoit pas pensé, et, en cela je l'excuse. Comment songer à une bagatelle comme celle-là quand on est occupé à 250 caisses neuves et de la visite de 54 gros balots et de 35 grands coffres ; on ne peut pas estre partout. On m'a dit que ce jour là, le R. P. voiant tout disposé pour son depart, avoit témoigné au P. PELISSON qu'il auroit été entièrement satisfait s'il eut veu le vaisseau en sureté. « Eh ! mon Dieu, mon R. P., s'écria le P. PELISSON, de quoy V. R. va-t-elle s'embarasser. Ignore-t-elle que les François sont des fous et des volages quy feroient peut-être de nouvelles folies lorsqu'ils seront à Canton et dont on voudra nous rendre garands ; n'estes-vous pas assez occupé des affaires de notre Compagnie sans vous charger de celles de ces gens, quy n'en valent pas la peine ». Ce charitable P., nous auroit bien fait plaisir dans la suite, s'il avoit voulu agir selon ses principes; tout en auroit bien mieux été.

Digitized by Google

Le P. FONTANEY avoit ses raisons pour ne nous pas témoigner ouvertement qu'il fut dans ces sentiments, car il luy revenoit 2,000 livres, mais sa conduite ne justifia que trop qu'il n'avoit aucun zele veritable pour le bien de la *Compagnie royale de la Chine* et de la nation. Comme il devoit s'en retourner le lendemain, LA RIGAUDIÈRE le pria de vouloir bien emporter avec luy une petite boite qui ne pesoit pas trois livres et dans laquelle il y avoit quelques petites montres appartenant à la Compagnie. Le R. P. refusa, parce que, dit-il, il seroit peut-être obligé de jurer qu'il n'avoit rien quy ne revint pas à l'Empereur...

Premier séjour à Canton

Le 13, je partis de Fankichan avec les deux galères et un détachement de 14 hommes. MM. PECHBERTY, MARTINEAU, FRANCE, DESCHELLES et quelques autres vinrent avec moy. Je moüillay le soir à Sungheu à douze lieues de Fankichan.

Le 21, j'entray dans les canaux qui conduisent dans la rivière de Canton.

Le 23, au point du jour nous decouvrimes la grande tour de Canton, et sur les huit heures du matin je mouillay devant la maison de la Compagnie. Sur les dix heures je descendis à terre, après avoir fait visiter aux gens de la douane tout ce quy estoit sur les galeres... M. DE FIGERALD, M. DE BENAC et les autres MM. de la maison me reçurent le plus honnetement du monde; j'eus aussi l'honneur de saluer M. LE BLANC, vicaire apostolique, quy se trouva à la maison.

Le meme jour le R.P. FONTANEY arriva avec sa carguaison, qu'il fit emporter aussitot chez luy, sans donner connoissance d'aucune chose au *houpou* quy ne laissa pas secretement d'en faire prendre le compte.

Digitized by Google

Le 24 et le 25, je fis mes visites ; j'allay d'abord chez M. l'eveque de SURA, j'avois déjà eu l'honneur de le voir à Pondichery, j'y trouvoit MM. BASSET et BESNARD quy me firent bien des amitiés ; ensuite je fus chez le RP. FONTANEY, où je vis le P. PÉLISSON et les autres P. P. quy ne m'en firent pas tant, excepté le P. FRANKI qui estoit particulièrement de mes amis ; delà j'allay chez M. LE BLANC où je saluay MM. ASUANY, DANRY (1), et DE LA BALUERE (2), missionnaires. Le lendemain j'eus l'honneur de voir le R. P. TURCOTTI visiteur des P. P. jesuites, quy a la plus belle église de Canton ; j'allay ensuite chez le R. P. RUBIO, espagnol de l'ordre de Saint Augustin, je luy donnay une copie du testament du feu roy d'Espagne et quelques estampes ou porttaits du nouveau roy, dont il fut très content. Il me fit l'honneur de me dire qu'il avoit toujours souhaité de voir un prince de la royale maison de France sur le trone d'Espagne et que le feu roy n'avoit pu, plus avantageusement procurer le repos et le bonheur de ses sujets qu'en appelant, comme il a fait, Mgr. le DUC D'ANJOU à la succession de tous ses états. Le R. P. TARCIN et les autres P. P. franciscains m'en parlerent dans les mesmes termes, et placeront aussy bien que le R. P. RUBIO le portrait du roy d'Espagne dans l'endroit le plus honorable de leur maison ; seuls quelques PP. portugais n'estoient pas tout à fait sy contens, ils lisoient avec chagrin au bas des estampes le titre de roy de Portugal, quy estoit inséré avec les autres.

M. l'eveque de Rosalie estoit party le 21 de ce mois pour aller à Emoüy, où il devoit s'embarquer pour passer en Europe.

(1) DANRY, Alexandre, quitta la France avec DE LA BALUÈRE et BÉNARD, fut missionnaire au lun-nan, d'où il fut chassé. Il rentra en France en 1715. M E.

(2) DE LA BALUÈRE, Jean-François-Martin, du diocèse de Rennes, partit de France le 16 mars 1898, fut vicaire apostolique de Kiang-si, puis missionnaire au Se-tchouen, où il mourut à Tcheng-tou à la fin de 1715. M E.

Digitized by Google

J'appris quelques jours avant son départ, qu'il avoit ecrit trois lettres differentes au P. TURCOTTI pour l'engager à répondre à quelques questions et lui demandoit une conference au sujet des cérémonies chinoises. Ce P. ne daigna pas seulement repondre à sa lettre ; il se contenta de luy faire dire par le R. P. LAUREATY (1) autre jesuite italien, que MM. des missions étrangères ayant avancé dans leurs écrits que M. de Rozalie estoit capable luy seul, de fermer la bouche à tous les jésuites sur cette matière, il ne devoit pas trouver étrange qu'il se dispensat de luy repondre. On m'assura en mesme tems que ce dire, quy devint bientost public, n'avoit pas esté approuvé par lés autres missionnaires, et que le P. fut accusé de ne pas vouloir contribuer à la paix.

M. DE BENAC me fit l'honneur de me montrer une lettre qu'il avoit receue de Macao ; elle estoit de M. DE LEMOS, capitaine d'un vaisseau du roy de Portugal, quy estoit arrivé depuis peu à Macao. Il luy fesoit offre de ses services, et sa chaloupe armée pour nous aider à lever l'anchre que nous avions laissé à Nicouko.

Le 29, les directeurs envoyèrent un présent au *tsong-to*, quy consistoit dans une fort belle pendule à repetion, un fusil et une paire de pistolets d'acier, facon d'Allemagne, un sabre à poignée d'agathe, une montre

(1) LAUREATI, Jean, était Italien. Ne à Macerata le 28 avril 1666, il se fit religieux à Rome le 21 novembre 1682 et s'embarqua pour la Chine en 1690, En route, il acheva les études à Goa. Lorsqu'il fut arrivé en Chine. en 1697, il fut employé au Chan-si. Il passa ensuite au Kouang-toung en 1700, à Fouchan et à Sansian. Après un voyage aux Philippines, il passa au Foukien, à Fou-tcheou et à Amoy, alla à Pé-king et revint à Amoy (1715). Il rendit, dans ce port, de nombreux services à plusieurs capitaines français, entre autres à BARBINAIS-LE-GENTIL, et délivra deux dominicains, arrêtés à Amoy. Rappelé à Pé-king en 1718, il fut nommé visiteur en 1720. Il fut mis aux fers pour avoir favorisé la légation du patriarche MEZZABARBA. Après sa délivrance, il passa au Chen-si (1722-1725) ; d'où il fut exilé à Canton par IOUNG-TCHENG. Il mourut à Macao le 19 février 1727. C J.

Digitized by Google

sonnante, une tabatière émaillée. Le mesme jour, FIGERALD vit ce mandarin chez le P. FONTANEY, le R. P. luy fit aussi quelques presens, entre autres choses, il luy donna une montre émaillée à repetition, une longue lunette, et une carabine, puis luy vendit d'autres choses bien plus curieuses quelques tems après. Le *tsongto* ne manqua pas d'envoyer toutes ces curiosités à l'Empereur, qui les receut malheureusement pour le P. avant que ceux de Pekin luy eussent presenté aucune chose, de même que le memoire de ce qu'il luy avoit apporté, ce quy ne contribua pas peu à la disgrace du P.

Le 30, le *houpou* vint à la maison de la Compagnie, et fit mesurer devant luy des camelots (1) que nous avions aportés; il en voulut emporter quelques pièces qu'il offrit de payer, mais M. FIGERALD s'y opposa, et luy dit qu'ils avoient tous été retenus par le *tsongto*. Cela n'estoit pas vray, et le *houpou* l'a bien sceu depuis... Mais c'estoit l'ordre du R. P. au nom duquel tout genou flechissoit. Je sais très certainement qu'il avoit fortement insisté à ce que l'on les luy refusat, soit pour satisfaire à la haine qu'il avoit contre luy, soit qu'il esperat que cette marchandise demeurant dans le magasin de la Compagnie, faute de pouvoir estre vendu, lui seroit délivrée au mesme prix qu'elle avoit coutée en France. Il y a beaucoup de vraisemblable à l'une et à l'autre raisons, car d'un costé il est certain qu'il haissoit le *houpou* auquel il cherchoit tous les moyens possibles de susciter de mauvaises affaires, et de l'autre on sait qu'il s'est servy du mesme expedient pour tirer huit à dix pièces de beaux camelots d'un marchand anglais nommé BULOK, pour un moindre prix, que celui qu'elles avoient couté en Angleterre. Le *houpou* sortit fort indigné, et en vérité il avoit raison. J'eus l'honneur d'en parler le mesme jour au R.P. quy repondit

(1) Étoffe de laine.

Digitized by Google

que nous ne devions rien craindre de son ressentiment, et qu'il sauroit bien le mettre à la raison.

Le 3 décembre M. LE BLANC, vic. apost., partit pour Yunam (1) avec le M. DANRI, missionnaire, et M. QUERY, chirurgien. Cette province a pour bornes les royaumes de Tunkin et de Laos, et s'étend ducosté du S.-O. jusques au golfe de Bingale, où elle regarde les royaumes de Pegu et d'Arracan. Il n'y avoit encore jamais eu aucun missionnaire dans cette province, et l'on s'attendoit que les PP. jésuites, quy paroissoient sy zelés pour porter les premières lumières de l'Evangile dans les régions idolatres, brigueroient l'honneur de cette mission, mais ceux quy connoissoient le train de la Société, et quy savent qu'Yunam est la province la plus éloignée de Pekin, n'ont pas été surpris que les PP. l'ayent abandonné à MM. les missions étrangères.

Lorsque M. LE BLANC passa par Chaoking, ville de la province de Canton, où le *tsongto* réside, il alla voir ce mandarin, et le trouva fort affligé d'une maladie dangereuse qu'avoit son fils unique, de la guerison duquel il desesperoit. Le sieur DE QUERRY luy donna quelques remedes pendant quatre ou cinq jours, quy le mit hors de danger ; il en donna aussy à une de ses femmes et à un de ses neveux. Avec un pareil succes, le *tsongto* quy aimoit ces trois personnes avec beaucoup de tendresse, se sentit si obligé, qu'il combla de presens le sieur DE QUERRY, et donna à M. LE BLANC des lettres de recommandations pour le vice roy d'Yunam quy estoit aussy son neveu, puis des provisions, et deux de ses domestiques pour le conduire.

(1) Iun-nan, province de Chine ; la capitale est Iun-nan sen. Le Iun-nan forme, avec le Koui-tcheou, le gouvernement général du Iun-koui. Les colons chinois avec les métis entrent à peine pour la moitié dans la population totale de ces régions, qui sont surtout habitées par des autochtones, de race tai-chan ou miaotse.

Digitized by Google

Le 4, sur le soir, le R.P. FONTANEY vint à la maison de la Compagnie. Les directeurs envoyèrent des presens au *Leantao*, quy est le receveur général des droits de l'Empereur.

Le 5, nous receumes des lettres de M. DE LA RIGAUDIÈRE par lesquelles nous apprimes que le vaisseau estoit enfin arrivé dans la rivière de Couan-cheou-van (1), environ à neuf heures de la ville d'Unchuen (2), où il estoit en sureté. Cette nouvelle nous donna bien de la joye ; nous en fismes part le jour mesme au R. P., et à tous nos amis.

Le 6, le P. PELISSON vint à la maison de laCompagnie, et nous montra des lettres qu'il avoit recues de Péking. Elles marquoient que l'Empereur estoit de retour de son voyage de Tartarie, et que deux jours après son arrivée, il avoit mandé les PP., et leur avoit témoigné qu'il vouloit envoyer deux mandarins à Canton, afin de faire travailler au radoub du vaisseau, et le mettre en état de partir dans le mois de janvier, mais que les PP. ne sachant pas s'il estoit arrivé dans la rivière avoient suplié S.M. de vouloir bien différer jusqu'à ce qu'ils en eussent receu des nouvelles plus certaines. Je receus par cette voye une lettre du P. BOUVET quy me mandoit que sy l'Empereur eut persisté dans ce dessein, il avoit esté destiné pour faire ce voyage. Le P. PELISSON, dans une conversation que j'eus avec luy, m'exagéra beaucoup cette favorable disposition de l'Empereur à notre égard. Je lui répondis que cette nouvelle meritoit confirmation.

(1) L'*Amphitrite* entra le 16 novembre 1701 dans la baie de Kouang-tcheou; il devait y séjourner près de six mois.

Voir : la lettre du P. de Fontaney au P. de la Chaise. *Lettres édif.*; *Hai-nan et la côte vois.* 1re série, pp. 29/33, 84/87 et 97/98,

(2) Ou-tch'ouen hien, sous-préfecture du Kao-tcheou fou, lieutenance du Kao-lien tao, dans la province du Kouang-toung. Direction d'un *li-kin* et d'un service d'administration des salines. District très peuplé, environ 300,000 habitants.

Digitized by Google

Le 9, le meme P. nous montra encore d'autres lettres qu'il venoit, dit-il, de recevoir de Pekin. Elles portoient que l'Empereur avoit envoyé ordre à tous les mandarins de bien traitter tous les Européens, et de ne pas souffrir qu'il leur fut fait aucune avanie.—Cet ordre n'est assurément pas parvenu à tous les mandarins de Canton. — Les Anglais y estoient compris, sous le nom de *hong-mao*, et avec distinction. On n'en a veu que la coppie ; ils n'en ont pas ressenti plus d'effets que nous. Mais quand il auroit esté vray que les PP. eussent fait comprendre les Anglais dans ce décret favorable, avec autant ou plus d'avantages que nous, je n'en aurois pas esté surpris ; la chaleur avec laquelle le R.P. et les PP. PELISSON et LAUREATI s'empressoient alors pour leurs affaires, m'ayant déjà fait comprendre qu'ils y avoient de fortes raisons de les menager comme ils fesoient.

Le 14, M. FIGERALD fit compter au R.P. 2000 livres par ordre de la Compagnie, dont voici la copie.

« M. FIGERALD fera payer à l'ordre du R.P. FONTANEY pour meriter la continuation de sa protection à la Chine, et aider à l'établissement qu'il propose de faire à Nimpo, la somme de 2.000 livres, de laquelle somme il sera tenu compte au caissier en reportant l'ordre dudit sieur FIGERALD, expédié en conséquence du présent, et quittance du R.P. ou du porteur de ses ordres, Fait à Paris le 12 février 1701.

Signé MOUILLE, DU COUDRAY, PEQUOT, CARLIER, et HOUDIN. »

Voilà la copie du receu du R.P.

« J'ay receu de M. MARTINEAU, caissier de la compagnie royale, la somme de 2.000 livres, portée par l'ordre écrit. A Canton ce 14 décembre 1701.

Signé J.-B. DE FONTANEY, de la Compagnie de Jésus.»

Le R. P. fit difficulté de recevoir les ecus de France sur le pied de 3 livres 7, quy estoit celuy qu'ils valoient

Digitized by Google

lorsque nous partimes de France. Il fit beaucoup de bruit, apres quoy il fut obligé d'en passer par là. Cette somme ne remplit pas l'avidité du R.P. (permettez-moi ce terme, M.), il s'attendoit bien à quelque chose de plus, et se plaignit mesme aux Anglais, qui nous l'ont redit du peu d'argent qu'il retiroit de la Compagnie, à laquelle, disait-il, il rendoit tous les jours des services considérables ; il ne parut pas plus content des seigneurs de la Cour, et des dames dévotes de Paris quy ne contribuerent pas autant qu'il l'auroit voulu à l'entretien de la mission. MM. les Anglais comprenoient fort bien que les plaintes du R.P. estoient des avertissements secrets pour eux et des instructions pour l'avenir, aussy leur promettoient-ils des merveilles.

Quelques jours après le R.P. nous mena, M. FIGERALD et moy, chez le *leantao*, quy nous fit beaucoup d'honnetetés et d'offres de services. J'éprouvay devant luy une carabine quy estoit un présent des directeurs ; il fut surpris de voir qu'une sy petite arme eut tant de force, et portat sy loin, mais il n'osa la tirer, quoyque je l'assurasse qu'il ny avoit point de danger. En vérité, c'est dommage de donner de sy bonnes armes à des gens quy n'en connaissent pas le prix et quy ne savent pas s'en servir.

J'ay oublié de dire que le 10, le R. P., quy depuis son arrivée à Canton avoit été occupé à faire faire plus de 300 caisses neuves pour emballer tous ses effets, regala magnifiquement les capitaines et les marchands des trois vaisseaux anglois quy estoient dans la rivière, et que le 15, nous eumes notre tour. Nous disnames tous chez luy ; après le repas, j'allay avec des jeunes PP, voir la maison de CONFUCIUS, où se fait l'examen des lettres (1). Celle-

(1) L'établissement affecté à l'examen s'appelle *K'ao-p'ong* ou *K'ao-tch'ang* ; chaque province a le sien.

Digitized by Google

là peut passer veritablement pour un college, on y voit 6.985 cellules, rangées des deux costés d'une cour fort vaste, sur 55 rangs; elles ont quatre pieds et demi de longueur sur cinq de largeur. Chaque aspirant a la sienne, où il est enfermé et d'où il ne peut sortir qu'il n'est achevé son theme; on en donne trois differens. Il y a aussi trois grandes salles, où s'assemblent les mandarins-examinateurs, et plusieurs apartements pour celuy quy preside, et pour le commissaire quy est deputé de la Cour à cet effet. Le sujet qu'on donne aux lettres est ordinairement une lettre chinoise, sur laquelle ils composent une glose, quy explique nettement toutes ses propriétés, ses differens accens, et ses differentes significations; il faut surtout que les caractères soient bien formés, car un Chinois qui sait parfaitement lire et écrire, est plus qu'à moitié docteur. C'est ordinairement le vice-roy quy preside à ces examens quy se font tous les ans dans chaque province environ de tems de la septième ou huitième lune; si le vice-roy est absent ou malade, le *tsongto* préside en sa place, autrement il ne s'y trouve jamais... Le commissaire député se nomme *hio-tao* (1). Tous les themes estant examinés les mandarins font afficher les noms des exclus quy se retirent à l'instant, ceux des lettrés quy sont jugés capables sont mis à part et envoyés avec leurs themes à la Cour, pour y estre de rechefs examinés. Le nombre des choisis et jugés capables est très petit, souvent de 5.000 aspirans et de 1.000 jugés capables, à peine 10 sont-ils envoyés à la Cour. De ces dix, à peine la Cour en choisit-elle un ou deux (2); parmy

(1) L'examinateur provincial, sorte de recteur d'académie, est nommé pour trois ans; il avait le rang de *tao-tai* sous l'empereur K'ANG-HI (1662-1723); ce ne fut que sous IONG-TCHENG (1723-1736) que cette charge fut élevée au rang de *hio-iuen;* elle porte depuis le nom de *Iuen-Kao.*

(2) Ordinairement, l'empereur retient les trois premiers à chacun de ces examens triennaux. Les élus peuvent être nommés : bibliothé-

Digitized by Google

tous les capables de toutes les provinces de l'empire, il y en a un choisy quy est nommé *han-ling;* il est mandé à la cour aussitôt que l'Empereur quy est le grand maître de la doctrine et le Juge souverain, l'a déclaré tel; il se présente devant S. M. quy pour l'honnorer prend une coupe de vin, qu'on nomme vin de science, et la présente au *han-ling* — mot qui signifie *fleur des disciples.* Il le boit, ensuite il est mis en possession du titre de mandarin, et ne tarde guère à avoir un employ considérable.

Le 15, le R.P. disna à la maison de la Compagnie avec les autres PP quy avoient passé sur l'*Amphitrite.* Sur la fin du repas il nous dit qu'ayant entretenu le *tsongto* sur les malheurs quy nous estoient arrivés, et sur les pertes que nous avions faites, ce mandarin en avoit paru sensiblement touché, et qu'ayant demandé en quoy principalement il pouvoit nous ayder, il luy avoit marqué que le mauvais tems nous avoit fait perdre à Nicouko une grosse anchre, qu'il estoit très important de retrouver. Le *tsongto* lui avoit promis autant d'hommes et de batteaux qu'il faudroit pour l'aller lever, et pour le porter à bord du vaisseau. Nos MM. trop credules luy rendirent mille graces, et l'assurerent qu'ils rendroient compte à la Compagnie du zèle et de la bonne affection que le R.P. avoit pris pour elle. Le P. PORQUET quy avoit remarqué que je n'avois pas cru autant que les autres dans les discours et dans les promesses du R.P., me joignit dans ce tems là. « Eh bien, me dit-il, pourquoi doutez-vous de la bonne intention du P., n'agit-il pas de bonne foy pour la Compagnie? » « Patience, luy

caire,assistant, ou secrétaire du préceptorat impérial ou de la grande chancellerie, président ou vice-président d'un des six grands ministères ou commentateur de l'académie, censeur, préfet, lieutenant-gouverneur et même vice-roi; grand juge, trésorier provincial ou gouverneur, etc.

Digitized by Google

répondis-je, mon P, nous n'avons pas encore les batteaux ; l'événement décidera de tout. »

Sur le soir nous vismes arriver le *Titou* (1) quy est le général des armées de mer et de terre ; il descendit incognito à Kim-ma-teou, où estoient les galères du *tsongto*, avec lequel le *titou* fut enfermé toute la journée.

Le 16, nous allames le matin, M. FIGERALD et moy, chez le R. P. FONTANEY, pour savoir ce que nous devions attendre des prouesses du *tsongto*. M. FIGERALD se défioit autant et plus que moy de celles du P., mais il n'en témoignoit rien, et, soit pour ses propres interets, soit pour ceux de la *Compagnie*, il le menageoit ; il estoit plus politique que moy. Le P. PELISSON que nous trouvames à la maison, nous dit que le P. FONTANEY estoit allé voir le *tsongto*, mais qu'il ne croioit pas qu'il luy parla de cela, parce que ce mandarin estoit trop occupé du retour et du mauvois succès de l'entreprise du *Titou*, qu'on disoit avoir esté battu et repoussé par certains rebelles. Ils estoient retranchés dans les hautes montagnes, et le *titou* avoit perdu 2,000 hommes, et on ne pouvoit oser entretenir le *tsongto* d'autres affaires. Le *titou* estoit venu chercher du secours, et devoit incessamment retourner à la guerre avec ce qu'il pourroit ramasser de troupes. Ensuite le P. nous dit que cette conjecture pouvoit devenir favorable aux affaires de la Compagnie, et même glorieuse à toute la nation, et qu'il croyoit que nous devions aller trouver sur le champ

(1) Général commandant en chef les troupes d'une province. Le *titou* dépend du gouverneur provincial qui lui-même relève ordinairement d'un vice-roi. Une division militaire en Chine est formée par un plus ou moins grand nombre de brigades qui elles-mêmes comprennent plusieurs camps (ou régiments).

Le *ti-tou* de Canton est chargé de la défense des côtes, il est aussi inspecteur de l'armée navale. D'après PARKER, le Kouang-toung aurait eu en 1830 soixante-six mille soldats ou marins en activité de service.

Digitized by Google

le RP. chez le *tsongto*, afin de faire joindre les forces de l'*Amphitrite* à celles du *titou* pour aller exterminer ces rebelles, que cet offre ne pouvoit estre qu'agréablement receue du *tsongto,* qui dans les bonnes dispositions où il estoit à notre egard ne manqueroit pas d'en rendre compte à l'Empereur. Ce projet paroissoit à ce P., comme le plus aisé du monde à exécuter. M. FIGERALD me fit l'honneur de me demander mon avis ; je répondis avec ma franchise ordinaire que ce projet choquoit le sens commun, qu'il estoit absurde de faire offre des forces d'un vaisseau pour aller combattre des gens retranches dans des montagnes, et quand mesme on aurait voulu parler que d'un detachement de matelots et de soldats, qu'on offriroit d'envoyer à cette expedition, je doutois fort que le roy approuvat cette demande, ne nous ayant pas envoyé dans ce pays pour y faire la guerre. Le P. répondit qu'il estoit persuadé que le *Tsongto* n'accepteroit pas l'offre, mais qu'il vouloit seulement nous procurer une occasion de témoigner le zèle de la nation pour le service de l'Empereur, que le R. P. et le *tsongto* feroient valoir auprès de S. M... « Si le *tsongto* accepte notre offre, interrompis-je, estes vous seur, mon R P., du consentement de M. DE LA RIGAUDIÈRE ? FIGERALD dans le fond estoit de mon avis, mais ne voulant pas se brouiller avec la Société, il me pria d'écrire une lettre au P. FONTANEY. Je rageois de la lache complaisance du directeur, je refusai d'écrire, disant pour mes raisons que le P. PELISSON estant l'auteur de ce projet, c'estoit à luy à commencer à le mettre à execution. FIGERALD voiant que j'estois obstiné, et que je ne voulois point me compromettre dans cette affaire, fit écrire le P. PELISSON.

« Mon R. P. Le retour du *titou* m'ayant inspiré un dessein que je crois estre avantageux et honorable à la nation et à la Compagnie royale, M. FIGERALD part pour avoir l'honneur de vous le communiquer et de vous parler

Digitized by Google

devant vous au *tsongto*, mais comme sa galère est de difficile accès aux étrangers, je vous supplie de prevenir ce mandarin et de luy dire que le directeur general de la Compagnie de France souhaite l'entretenir d'une chose quy regarde le service de l'Empereur, et s'il veut bien l'entendre, vous aurez la bonté d'envoyer quelqu'un de vos officiers pour l'introduire ».

Le P. lut sa lettre et la cacheta. Il me demanda si je n'irais pas avec M. FIGERALD chez le *tsongto*. Je luy dis que je l'accompagnerois volontiers, mais que je n'offrirois rien au *tsongto* de ma part. « Assurez du moins votre personne, répondit le P., car sy le *tsongto* accepte un detachement de votre équipage, et sy M. DE LA RIGAUDIÈRE l'accorde, ce commandement vous regarde, et un tel employ ne peut vous combler que de biens et de gloire ». Je luy dis que je ne me repaissois point de chimères, et la conversation se seroit peut estre echauffé dans la suite, si le P. impatient d'envoyer le billet ne nous eut quitté pour appeler un valet. Ce messager partoit lorsqu'heureusement le P. FONTANEY arriva. Le P. PELISSON luy proposa son dessein, le R. P. l'approuva, felicita son confrère sur son heureuse imagination, et renchérit beaucoup sur les avantages. Il envoya aussitot une lettre au *tsongto* pour le prier de luy envoyer quelqu'un de ses gens avec lequel il put conferer d'une affaire de conséquence. L'agent du *tsongto* arriva, le R. P. luy exposa le fait, exagera les forces du vaisseau et la valeur de la nation françoise — il n'en avoit peut-estre jamais dit tant de bien. — L'envoyé promit d'en faire un fidèle raport à son maître, mais nous n'en avons jamais entendu reparler depuis.

Vous ne serez peut-être pas faché, M., de savoir l'origine de cette guerre quy a occupé pendant plusieurs années un grand nombre de troupes, et les officiers generaux de trois grandes provinces.

Digitized by Google

Lorsque les Tartares se rendirent maîtres de la Chine, il se leva dans la province du Kouan-si un party considerable quy refusa de se soumettre à leur domination, il tint campagne pendant quelque tems, mais les forces tartares ayant esté superieures, ce peuple se retira dans des montagnes qui confinent aux provinces du Kouan-si, de Canton et de Hu-Kiang, pour confirmer leur liberté, eviter de couper leurs cheveux, et de payer les tributs... Il y a quelques années, on voulut les réduire ; on les assiegea dans le mesmes endroit où l'on dit qu'ils sont encore aujourd'huy, mais on fut obligé de se retirer après plus de cinq mois d'une espece de blocus. Ces montagnes sont si inaccesibles que ceux quy les habitent peuvent aisement, avec leurs flèches dont ils sont bien pourvus et avec des cailloux, repousser des armées entières ; elles sont encore fermées par d'autres montagnes plus hautes et plus escarpées, au pied desquelles coulent une rivière rapide et profonde. Le *titou* de la province de Canton a commencé une guerre avec ces peuples, que tout le monde n'a pas aprouvée. Outre sa qualité de general des armées de terre et de mer, il a encore le soin de chasser les forbans et pirates quy courent le long des costes, dont le nombre augmente tous les jours par la timidité des Chinois, qui n'osent attaquer et par le grand nombre d'isles quy sont pour eux des retraites assurées. Une troupe de ces voleurs fut chassée il y a quelque tems par les galères du *titou* quy n'ayant pu les exterminer, s'avisa, pour couvrir sa honte, d'ecrire à la Cour que ces voleurs s'étoient joins avec les montagnards et qu'ils ravageoient tout le pays. L'Empereur luy ordonna de marcher contre eux et pour cet effet, il disposa ses troupes et receut quelques détachements de cavalerie de *siang-cun*, quy est le general des garnisons ; il partit dans le mois d'octobre dernier. On m'a dit que le vice-roy de Canton, quy avoit esté auparavant gouverneur de

Digitized by Google

Kouang-si, et quy mieux que personne connoissoit la manière avec laquelle il faut traiter ces peuples, — eut soin d'avertir le *titou* de ne les pas pousser à bout. Il luy conseilla de ne pas les comprendre parmi ces voleurs, parce que ne faisant point de mal, on les engageroit plutot par la douceur que par la force à se separer d'eux s'ils s'y estoient joins. Le *titou* ne suivit point ce sage conseil, parce que ne doutant point du succès de son entreprise, il vouloit se rendre recommandable par quelque exploit. Il resolut de leur faire la guerre et alla camper au pied de quelques montagnes avancées, où partie de ces peuples se retirerent. Quelques mouvements qu'il fit faire à ses troupes pendant trois ou quatre nuits le firent tomber dans une ambuscade où on luy en tua une grande partie, ce quy l'obligea à décamper le lendemain, et n'osant attendre une seconde attaque il s'en revint à Canton. Y estant arrivé, il donna avis à la cour du succès de son voyage, mais non pas avec toute la fidélité requise; car il cacha la perte qu'il avoit faite, et manda seulement que les rebelles et les voleurs ne fesoient qu'un mesme peuple, quy ruinoit de plus en plus le pays, et quy se fortifioit tous les jours, et qu'il estoit à craindre qu'ayant une fois levé l'étendard de la rebellion il n'engageassent les mecontens des trois provinces : Canton, Kouang-si et Hou-Kouang. L'Empereur envoya aussitost de nouveaux ordres pour faire marcher toutes les troupes de ces provinces, et pour exterminer entierement ces rebelles. Il chargea de cette commission trois mandarins de la cour, outre lesquels on dit qu'il y a deux *calaos* (1), et detacha une troupe de ses soldats tartares avec ordre de perir ou de vaincre sur les lieux... On nous dit ce jour-là que les commissaires, les troupes, et les soldats tartares, avec

(1) *Ko-lao*, titre donné aux membres du *nei-ko* ou Conseil privé.

Digitized by Google

l'habit imperial, estoient arrivés à Lieu-chou (1), ville de la province de Kouang-si, où estoit le rendez-vous général.

Cependant le R. P. estoit prest à partir, et nous n'entendions parler ny des batteaux du *tsongto*, ni des autres avantages promis par les PP. à la Compagnie. Le soir, le R. P. PORQUET vint à la maison de la Compagnie, et dit de la part du P. FONTANEY à M. FIGERALD que s'il pouvoit trouver quelque somme ou autre batiment quy nous convint, le *tsongto* consentoit d'en payer la moitié, et qu'il feroit mettre dessus tel nombre d'hommes que nous souhaiterions pour aller lever notre anchre, et qu'après qu'elle nous auroit servi à cela, le *tsongto* retireroit son monde, puis que la somme nous demeureroit. M. FIGERALD luy en proposa une sur le champ, que j'avois visité le jour d'auparavant, et dont on avoit demandé cent quarante à cent cinquante taëls, et dit qu'il en payeroit volontiers la moitié. Le P. prit par écrit le nom de la somme et celuy du patron, et promit de rendre réponse sous peu ; deux heures après CHIN *laoye* nous fit dire que cette somme n'estoit ny à rendre, ny à louer; il falloit estre bien prevenu pour ne pas s'apercevoir que ce CHIN *laoye* et le P. se moquoient de nous. Je voulus faire comprendre à ces MM. que cette réponse estoit un détour de cet agent chinois, quy vouloit laisser partir le P. afin de profiter de l'argent qu'il tireroit du *tsongto* qui agissoit

(1) Lien-tcheou est une préfecture de 1re classe dans la province de Kouang-toung. Il doit donc y avoir eu erreur, soit de nom de ville, soit de province.

La seule ville importante qui puisse tenir lieu de ce nom, s'il y avait une mauvaise transcription, serait Leou-tcheou au Kouang-si. Leou-tcheou fou fut, jusqu'à la guerre franco-chinoise de 1883-85, la résidence du général commandant les forces du Kouang-si. C'est une préfecture qui compte sept arrondissements de seconde classe, et une de la classe des tcheou; ce sont: Ma-p'ing, Lo-joung, Lo-tch'eng, Leou-tch'eng, Houai-iuen, Lai-pin, Ioung, enfin Siang.

Digitized by Google

de bonne foy en nous fesant preter par force quelque batteau qui ne luy couteroit rien, et pour le louage duquel il employeroit dans ses comptes une somme considérable qu'il diroit avoir payée. Car voilà le caractère des Chinois. Mais ces MM., où ne voyoient pas, où ne vouloient pas voir. D'ailleurs, il est certain que P. FONTANEY connoissoit aussi bien et mieux que nous où tendoient le retardemens de CHIN *laoye,* mais il songeoit d'abord à luy ; il avoit besoin du *tsongto* pour les provisions de son voyage qu'il se doutoit bien que le vice-roy ne luy fourniroit pas, n'ayant voulu le voir une seule fois pendant son sejour ; CHIN *laoye* estoit le factotum du *tsongto*. Il estoit de sa prudence de menager le domestique pour tirer du maître ce qu'on vouloit, et, ainsi nous estions les dupes des uns et des autres.

Le 17, j'allay chez le P. où je trouvay le jeune LA RIGAUDIÈRE, neveu du capitaine, et D'ESCHELLES tous deux enseignes sur le mesme vaisseau. Il me dit positivement devant eux que le *tsongto* avoit ordonné en sa présence à CHIN *laoye,* de nous fournir hommes, batteaux, cordages, et tout ce quy seroit nécessaire pour lever notre anchre, mais qu'il nous falloit pas rendre importuns par de trop frequentes demandes, et qu'il avoit resolu de ne luy en pas parler davantage. Je voulus luy faire connoistre le soupçon que j'avois contre CHIN *laoye*, et les raisons que nos MM. avoient de ne pas entièrement ajouter foy à tout ce qu'il disoit, je luy dis que nous estions persuadés que le *tsongtou* estoit bien intentionné pour nous, mais cependant le R. P. alloit partir, que le *tsongto* devoit aussi retourner à Chaoking dans deux ou trois jours, et que nous n'obtiendrons rien, puisque tous les batteaux n'osoient plus s'offrir à nous ; enfin je luy en dit assez pour luy faire comprendre que je ne comptois guere sur les uns, ny sur les autres. Le P. pour finir une conversation quy ne luy plaisoit pas me proposa d'aller avec

Digitized by Google

luy chez le *tsongto ;* il me dit qu'il trouveroit peut-être occasion de luy parler de nous. J'y allay avec MM. D'ESCHELLES et RIGAUDIÈRE, non que j'attendisse aucun bon succès de ma visite, mais pour ne pas me mettre dans le tort en refusant d'aller avec luy, car le bon P. tiroit avantage de tout.

Le P. fut porté avec pompe, precedé de son *tram* (1), ou plutot de celuy du *tsongto*. Nous le suivions dans nos palanquins, de loin, comme des gens inferieurs, et nous eumes bien de la peine à penetrer jusqu'à la galere du *tsongto*, tous les soldats de garde, les gens de sa suite, et ceux de plusieurs mandarins, qui abordoient de toutes parts pour le voir, avoient remply les rues. Le P. fut introduit le premier, et nous attendimes dans nos palanquins jusqu'à ce qu'un petit mandarin vint nous chercher et nous conduire devant le *tsongto*. Nous le saluames de deux profondes reverences à la françoise ; il se leva, nous salua, et nous fit asseoir auprès du R.P. quy estoit assis à sa droite. Ensuite on nous presenta du thé à la tartare, il nous fit l'honneur d'en prendre avec nous, aussi bien que le *tsunping* (2) quy estoit assis près de luy ; le *tsongto* demanda au P. quy nous estions et pourquoi nous n'estions pas vetu à la chinoise. Le P. repondit que nous estions trois officiers de vaisseau, sur lequel il estoit venu, et que ne croyant pas devoir faire un long sejour en Chine, nous n'avions pas cru qu'il fut necessaire de prendre d'autres habits que les nostres. Le *tsunping* observa les gans que nous avions aux mains, et les ayant mis sur les siennes, il les trouva propres à tirer de l'arc. Je priay le R. P. de luy en offrir quelques paires, il les accepta et le lendemain je luy en envoyoy quatre, dont il me fit remercier. Nous sortismes un moment après, le *tsongto* nous fit

(1) Courrier.

(2) Probablement *tsong-ping*, général commandant une subdivision militaire; le chef direct est le *ti-tou*. Il y a au moins un *tsong-ping* par *tao*.

Digitized by Google

beaucoup d'honnetetés et nous fit passer devant luy, et ne nous conduisit avec le P que jusqu'au bord de sa galere — si le P. avoit été *kintchay* (1), il est certain qu'il luy auroit cedé la gauche et qu'il l'auroit conduit jusqu'à son palanquin. Il ne fut parlé ny d'anchre, ny de batteaux, comme je l'avois prévu. Le *tsongto* est un petit homme bazané sec et maigre, d'environ soixante-dix ans ; le prince heritier a épousé sa nièce.

M. FIGERALD se trouva chez le P. lorsque nous y arrivasmes. Il luy demanda devant moy une réponse positive sur les demandes qu'il luy avoit faites quelques jours auparavant par ordre de la Compagnie, au sujet de l'établissement de la royale à Nimpo, et de la permission d'envoyer dans le Kiang-si et à Nankin, et sur ce que nous devions espérer à l'egard de deux anchres quy estoient à Emouy dont il luy avoit promis, aussy bien qu'à M. DE LA RIGAUDIÈRE, d'écrire à Pekin. Le P. luy respondit assez froidement qu'il luy avoit dit le dessus tout ce qu'il avoit à luy dire ; après l'avoir assuré en termes generaux que dans toutes les occasions, on le trouveroit disposé à rendre service à la Compagnie, il le quitta sous prétexte d'aller disposer toutes ses affaires pour s'embarquer le lendemain.

Le 17, le P. PORQUET revint à la maison, et assura M. FIGERALD que CHIN *laoyé* venait de luy dire qu'on avoit donné ordre qu'on cherchat un ou deux batiments quy nous fussent propres. Je luy dis que c'estoit inutile, que CHIN *laoyé* et luy se donnoient trop de peine, puisque j'en avois déjà trouvé plusieurs quy nous convenoient, et que nous aurions louées ou achetées, si CHIN *laoyé* eut voulu. Le P. dit qu'il ne se falloit pas rebuter, et qu'il estoit plus expedient d'attendre qu'il en eut trouvé luy-mesme, et que cela ne pouvoit aller au plus qu'a cinq ou

(1) Un *k'in-tch'ai* est un envoyé de l'empereur, un ambassadeur.

Digitized by Google

six jours. Je m'estois toujours bien attendu à ces remises, et c'estoit pour épargner la peine à ces MM. de faire tant de démarches pour si peu de chose, que j'avois pris la liberté de leur conseiller d'acheter une somme qui leur auroit moins couté, et quy nous auroit rendu bien plus de service, que tous les batteaux qu'on avoit esté obligé de louer et quy ne nous avoient pas esté d'une grande utilité, quoyqu'on les eut payer bien cher ; il est vray que j'avois demandé cet achat plusieurs fois, mais le conseil ne le trouva pas à propos, quoy que LA RIGAUDIÈRE eut marqué dans plusieurs de ses lettres qu'il estoit très nécessaire que nous eussions un batiment dont nous aurions pu disposer à notre gré. M. DE BÉNAC quy paroissoit dans toutes les occasions fort porté pour les intérêts de la Compagnie, avait proposé plusieurs galeres, qu'on auroit eu à bon marché, mais il ne fut pas mieux écouté que moy. J'ose dire qu'on adhera trop souvent aux conseils, pour ne pas dire aux ordres, du R. P. La Compagnie en sera mieux informée par luy-mesme que par moy ; M. DE BÉNAC doit revenir en France avec nous, et je ne doute point qu'il ne s'y justifie pleinement, de tout ce que ses ennemis ont avancé contre luy, et qu'on ne luy rende toute la justice quy luy est due ; tout le monde la lux a rendue en Chine, tous les missionnaires, mesme les PP. jésuites italiens, entre autres le P. TURCOTTI, en ayant parlé fort avantageusement.

Le mesme jour, le R. P. s'embarqua avec dix autres jésuites à Kingmateou, il avoit pour luy, pour eux et tous les effets, cinq grandes galères, neuf batteaux de charges, deux pour les cuisiniers, un pour les provisions, et un autre pour loger à l'aise six poules d'Inde et un coq qu'il vouloit présenter à l'Empereur, comme d'une espèce d'oyseau inconnue jusques icy à Pékin. Nous allâmes le voir dans sa galère avec MM. DE BÉNAC, DE PECHBERTY et moy. Nous y estions déjà entrés, lorsqu'il y arriva,

Digitized by Google

c'estoit environ sur les six heures du soir ; on luy vint dire dans ce moment que le vice-roy, et quelques autres mandarins luy avoient envoyé les *tïetze*, mais que toutes les provisions manquoient jusque la chandelle. Il voulut dissimuler devant nous le compliment qu'on luy venoit de faire, mais outre que M. DE BÉNAC l'entendit, la peine qu'il eut à débourser de l'argent pour avoir de quoy souper pour luy et pour sa famille nous le fit aisément comprendre. Il demanda s'il ne pourroit pas voir le *tsongto* ce soir, c'est-à-dire ainsy que nous en jugeames s'il ne pourroit pas tirer quelque nouvelle somme ou des provisions. Nous primes congé de luy, et il entra dans la galère du *tsongto*.

Le vice-roy estoit un terrible homme, il estoit un des censeurs de l'empire, toujours sévère et inflexible, et qui, n'ayant pas craint de reprendre plus d'une fois l'Empereur et de blamer sa conduite, retenoit les autres mandarins dans leur devoir, et les empechoit d'opprimer le peuple, comme c'est leur ordinaire, par la crainte qu'ils avoient qu'il en informa l'empereur et les tribunaux, comme il n'y auroit pas manqué. On dit qu'un jour il reprit sévèrement l'Empereur pour l'éducation du prince héritier, quy n'est pas comme le dit le P. D'ORLÉANS, dans son histoire des « Deux conquérans de la Chine » son fils ayné, et que l'Empereur avoit soin d'élever luy-mesme.

Le 18, le R. P. partit de Canton ; j'eus l'honneur de l'accompagner jusqu'à une lieue et demie de la ville où il mouilla, la marée estant contraire. Le *tsongto* avait fait partir dès le matin toutes les provisions nécessaires, et luy donna mesme quelques-uns de ses domestiques pour le conduire et le défrayer jusques à trois journées de Pékin où le P. devoit s'arrêter.

Le 19, le *tsongto* partit pour aller à Chaokin.

Le 22, le R. P. LAUREATY vint chez M. BULOK, mar-

Digitized by Google

chand anglois, dans le tems que j'y estois; il eut un long entretien en particulier avec luy, je seus de M. DOUGLAS, second marchand, que le P. estoit venu pour luy demander passage sur leur vaisseau pour le RP. VISDELOU (1), qu'il assura devoir arriver à Canton dans dix ou douze jours pour passer en France.

Cette nouvelle me surprit, car le P. FONTANEY nous avoit dit positivement qu'il ne viendroit point, et je ne pouvoir croire que les P.P. fussent dans le dessein de l'envoyer sans en donner avis à nos MM... J'en parloy à M. FIGERALD quy eut autant de peine à le croire que moy, mais M. DOUGLAS estant survenu et le luy ayant confirmé, je proposay à M. FIGERALD d'aller sur le champ chez le P. LAUREATI, sous prétexte de luy rendre visite, et de voir le RP. TURCOTTI quy estoit incommodé de la goute... Après avoir parlé de choses indifférentes, nous luy demandames des nouvelles du P. VISDELOU. Il nous dit qu'il y avoit plus de trois mois qu'il n'en avoit receu, et qu'il ne savoit pas mesme où il estoit. Nous allames chez le P. PELISSON à qui nous demandames la mesme

(1) DE VISDELOU, Claude, est né en Bretagne le 12 août 1656; il se fit religieux le 5 septembre 1673. Compagnon du P. DE FONTANEY, il arriva en Chine le 23 juillet 1687. Il fut envoyé au Chan-si, mais il dut revenir à Nan-king parce que les Portugais de Macao avaient saisi les fonds destinés aux missionnaires français. En 1692, il accompagna à Canton le P. DE FONTANEY, qui s'y rendait, venant de Pé-king, et il revint avec lui à la capitale en 1693. On le revit en 1698 à Canton. Bien au courant de la langue chinoise, ce qui lui valut des éloges de K'ANG-HI, il étudia les antiquités de la Chine, et écrivit son *Histoire de la Grande-Tartarie*. BRETSCHNEIDER l'estime le meilleur sinologue de tous les anciens missionnaires jésuites de la Chine (Londres, 1876).

Après avoir rendu de grands services au Fou-kien, il fut nommé par CLÉMENT XI, évêque de Claudiopolis *in partibus*, et vicaire apostolique du *koui-tcheou*, où était mort le P. TURCOTTI. Le cardinal de Tournon étant prisonnier à Macao, il ne put recevoir la consécration épiscopale qu'en cachette, le 2 février 1709. DE VISDELOU partagea la disgrâce du cardinal, il quitta la Chine le 24 juin 1709 et se retira à Pondichéry, où le régent lui ordonna de rester. Il y mourut le 11 novembre 1737. C J.

Digitized by Google

chose, et quy nous fit la mesme reponse. Le soir mesme M. BULOK soupa chez M. FIGERALD et luy dit en particulier que le P. VISDELOU devoit passer en Europe... Peut-on dire après cela, M, que les PP. agissoient de bonne foy avec nous, et cette conduite, jointe à celle que nous avions remarqué qu'ils tenoient avec les Anglois, pouvoit-elle ne pas estre suspecte à MM. les directeurs. La nonchalence avec laquelle le P. FONTANEY avoit agy pour nous, et au contraire les mouvements que se donna le P. LAUREATI pour un autre marchand anglois, nommé ACTON, leur devoient assurément ouvrir les yeux.

M. ACTON avoit passé un contrat de 40.000 taëls avec un marchand chinois; il avanca des marchandises pour plus de 25 à 30.000, mais le marchand dans l'écrit quy fut passé mit 400.000 taëls, au lieu de 40.000... M. Acton protesta de la friponnerie du marchand, mais comme celuy-ci estoit favorisé du *houpou*, l'Anglois alla trouver le P. FONTANEY aussitost qu'il fut arrivé à Canton, et le pria de luy rendre justice, l'inclination que les PP. avoient pour les Anglois et la haine particulière que le P. FONTANEY avoit contre le *houpou* furent deux puissans motifs quy l'engagerent à luy promettre sa protection, et en effet il ne negligea rien pour le servir efficacement; il parla au *houpou*, au *tsongto* et à plusieurs autres mandarins, mais comme le tribunal du *houpou*, estant comme j'ay dit independant de tout autre, et ayant fait son affaire de celle du marchand chinois, ce fut sans aucun succès qu'on sollicita un accomodement. Le marchand anglois voulut contracter avec d'autres marchands chinois, mais le *houpou* s'y oposa, et deffendit à tous d'ouvrir aucun commerce avec luy. Le P. FONTANEY sollicita plusieurs fois M. ACTON de présenter une requeste contre le *houpou*, promettant de l'appuyer de tout son credit, mais il en fut dissuadé par ses amis... Le RP

Digitized by Google

estant party le *houpou* envoya plusieurs de ses gens dans la maison de M. ACTON qui les chassa. Voyant son commerce perdu, il s'adressa au P. LAUREATI. Le P. alla plusieurs fois voir le *houpou*, et se donna des mouvemens terribles pour tirer l'Anglois d'affaire; il alla un jour trouver le *houpou* et luy dit fierement que s'il ne vouloit retirer ses gens de la maison angloise, il les en chasseroit luy mesme, et y placeroit deux de ses valets pour observer ce qu'ils y feroient, puis se plaindroit au vice-roy et au *tsongto* (1), et écriroit aux PP. de Pekin, sous la protection desquels il dit que le marchand anglois estoit. Le *houpou* fut surpris et choqué de la liberté du P.; il dissimula cependant son chagrin, et retira les gens qu'il avoit envoyés dans la maison de M. ACTON. Celui-cy n'en auroit pas mieux fait ses affaires, sans le secours d'un de ses amis, quy employa une voie plus douce et plus sure. Il luy en couta une somme considerable, mais d'un autre costé, il y gagna en ce sens qu'il termina ses affaires à tems pour constituer une bonne cargaison qui partit dans le mois de février.

On a attribué à deux causes la modération du *houpou ;* la première estoit que n'ayant pas rempli sa charge avec regularité, il croignoit que cette affaire ne donnat lieu aux PP., qu'il savoit estre ses ennemis, de faire porter à la Cour des plaintes contre luy, quy n'auroient esté que trop faciles à justifier ; l'autre qu'il ne vouloit d'affaire avec le *Tsongto* et surtout le vice-roy, quy avoit beaucoup d'estime pour le P. LAUREATI et quy pouvoit entrer chez eux et les visiter quand il vouloit. La demarche trop fière du P. LAUREATI fut generalement blamée, le R. P. RUBIO et le P. PELISSON mesme la condamnèrent en ma

(1) Il y a ici erreur; le *tsong-tou* est le gouverneur général ou vice-roi. Le narrateur semble confondre le gouvernement particulier de la province, et le vice-roi qui réside également dans le Kouang-toung et de qui dépend aussi la province du Kouang-si.

Digitized by Google

presence. En effet, cette fierté et cette hauteur estoient fort opposées à l'humilité quy doit estre inseparable d'un missionaire. Ce P. a plus l'air d'un colonel que d'un religieux, il va toujours vestu magnifiquement et suivy de plusieurs valets ; d'ailleurs il est très honneste homme ; le libre accès qu'il a chez le *Tsongto* et chez le vice-roi l'ont rendu sy redoutable aux mandarins mesme, qu'à Focheam (1) où il reside ordinairement un Chinois quy demeuroit dans un quartier éloigné de sa maison ayant fait quelqu'insulte à un de ses gens, il envoya chercher le capitaine du quartier et luy ordonna de faire chatier cet homme, et le menaça s'il manquoit, de le faire venir luy-mesme dans sa maison et de le faire punir. Le capitaine luy obeit et luy amena l'homme, auquel sans autre forme de procès, il fit donner sur le champ la houpade. C'est luy-mesme quy m'a raconté cete histoire en présence de M. BESNARD et de M. DE BENAC.

Le 28, le *Tsung-pin* partit pour aller à Pekin. On dit qu'il emporta avec luy deux mille pains d'or et plusieurs étoffes d'or et de soye pour faire des presens à l'Empereur et aux Grands de la Cour. C'est par ce moyen que les mandarins se maintiennent dans leurs emplois, et il n'est pas surprenant qu'il prennent et pillent impunement le pauvre peuple et les étrangers, comme ils font tous les jours, n'ayant point d'apointemens attachés à leurs emplois, et étant obligés de payer tous les ans des sommes immenses à l'Empereur, et de faire des presens considerables aux *Calaos* et aux autres grands de la Cour quy leur ont procuré leurs dignités, et par l'autorité desquels ils se conservent. Ces grands reportent tout cela à l'Empereur pour se maintenir eux-mesmes dans le rang qu'ils possedent, en sorte qu'on peut dire que le tresor de l'Empereur est l'abîme dans lequel vont se perdre toutes les richesses de cet Empire.

(1)

Digitized by Google

Le 1er jour de janvier 1702, les sieurs D'ANDIGNÉ et VILETTE arrivèrent de Pékin (1). M. FIGERALD receut par eux des lettres du R.P. GERBILLON (2) et du R.P. BOUVET vous jugerez, M, par les extraits que j'ay fidèlement tirés de leurs lettres, dans quels sentimens estoient les PP. à notre égard et à celuy des Anglois. Le P. GERBILLON après avoir beaucoup exagéré, dans le commencement de sa lettre, le service que les PP. ont rendu à la Compagnie en obtenant l'ordre que j'ay parlé ci-dessus, nous flattoit que les Anglois nous avoient l'obligation d'y avoir esté compris. Voilà comment il parloit :

« MM. les Anglois quy sont à Canton et tous les vaisseaux d'Europe vous auront l'obligation de nous avoir donné occasion d'obtenir un ordre quy leur est aussi favorable, car celuy de vous bien traitter et d'empescher qu'on ne vous fasse des avanies et des chagrins, s'etend jusqu'à eux et à tous les Européens, vous pouvez les en avertir. »

MM. de la Compagnie ne sont-ils pas bien obligés aux PP. qui leur proposent un établissement en Chine, et qu'ils promettent de leur procurer et d'appuyer d'une protection spéciale. Ces MM. ne leur refusent rien et font beaucoup d'avances pour la mériter ; cependant cette protection devient, pour ainsi dire banale, et s'étend jusques aux Anglois et à tous les Européens, qui selon les lettres des PP. en tirent autant d'avantages qu'eux. Mais pour-

(1) Ils étaient partis de Canton pour la capitale en décembre 1700.

(2) GERBILLON, Jean-François, naquit à Verdun le 21 janvier ou le 11 juin 1654. Religieux le 4 octobre 1670, il fut envoyé en Chine en 1685, et parvint à Pé-king l'année suivante. L'empereur K'ANG-HI le chargea d'assister, avec le P. PEREYRA, les plénipotentiaires chinois envoyés à la rencontre des Russes. Le P. GERBILLON réussit à faire obtenir une paix honorable pour les deux pays ; A son retour à Pé-king, il escorta l'empereur dans plusieurs de ses voyages, et put décider K'ANG-HI à signer un édit favorable pour la religion catholique (22 mars 1692). Le P. GERBILLON fut supérieur général de la mission française et mourut à Péking le 22 mars 1707.

Digitized by Google

quoy le P. GERBILLON donnoit-il à M. FIGERALD la commission d'en informer les Anglois, puisque luy-mesme leur avoit ecrit une grande lettre, quy fut donnée par le P. PELISSON à M. PITT en ma présence.

Le R.P. BOUVET s'expliquoit aussi la-dessus en ces termes : « Comme MM. les Anglois nous ont rendu de très bons offices ces années dernières en passant généreusement des Indes à la Chine nos missionnaires. L'Empereur a etendu jusques à eux ses ordres, de sorte qu'il a fait deffense très expresse aux mandarins de leur faire aucune vexation ou avanie et ordonné au contraire de les traiter de manière qu'ils ayent tout sujet de contentement ; c'est ce que je vous supplie de marquer de notre part à ces MM. et particulièrement à ceux quy nous ont fait connoitre qu'ils estoient de nos amis. »

Ces RR.PP. dans la suite de leurs lettres fesoient esperer des graces et sembloient leur vouloir faire comprendre que la compagnie royale seroit servie à proportion des presens et des avances qu'elle feroit. Voici la suite de la lettre du P GERBILLON.

« J'écris moy-mesme au *tsongto* pour le prier de faire executer l'ordre de l'Empereur dans toute son etendue, et pour luy recommander specialement ceux de vos MM. quy restent à Canton. J'auray sous peu encore l'occasion de faire appuyer cette recommandation par quelques uns des plus puissans seigneurs de cette Cour, s'il en est besoin... Peut-estre que l'ordre de faire racommoder votre vaisseau arrivera dans un tems où il sera déjà réparé, en ce cas si l'Empereur veut vous faire rembourser les frais que vous aurez faits pour cela, ou qu'il veuille faire echanger ce bienfoit, en vous fesant remettre le droit de mesurage ou autre faveur considérable, ce sera à vous de voir s'il ne seroit pas à propos pour les intérêts mesmes de la Compagnie d'envoyer icy quelques curiosités d'Europe, pour estre presentées à S. M. comme un marque de votre

Digitized by Google

reconnaissance, ce qui pourroit l'engager à vous faire de nouvelles grâces à l'occasion, et assurement la Compagnie ne perdroit rien en cela. C'est à vous à y reflechir avec vos MM. ; je vous y exhorte. »

Vous verrez par la suite, M., combien le P. GERBILLON principalement, et les autres PP. estoient peu en etat de nous procurer ces grâces, et vous serez convaincu qu'ils ne cherchoient qu'à nous amuser, et à tirer tout ce qu'ils pouvoient. Voici la suite de la lettre du P. BOUVET.

« Pour reconnaistre cette bienveillance spéciale de l'Empereur, et rendre pour l'avenir ce grand Prince encore plus favorable à votre égard ; je juge que vous ne sauriez mieux faire que de choisir quelques pièces curieuses et dignes de luy estre presentées, par reconnaissance, au nom de la Compagnie ».

On pourroit faire icy bien des reflexions. D'abord que les PP. ont fait passer l'*Amphitrite* pour un vaisseau du Roy, envoyé pour ramener les PP. BOUVET et FONTANEY à la Chine avec des mathematiciens et des presens que S. M. envoyoit à l'Empereur. Le compliment fait par M. DE LA ROQUE au vice-roy de Canton, et le billet que le P. BOUVET exigea de MM. les directeurs et des officiers du vaisseau en sont une preuve. Le P. FONTANEY, dans ce second voyage, a pris soin de confirmer ce que son prédécesseur avoit avancé la dessus. Secondement il est encore certain que tout ce que la Compagnie a envoyé dans les deux voyages de l'*Amphitrite* est arrivé en Chine, et a esté presente sous le nom de presens envoyés par le Roy à l'Empereur ; la liste de ceux que le P. BOUVET porta à Pekin, avait pour titre, presens envoyés par le Roy de France à l'Empereur de la Chine, et au premier article estoit ecrit, grand portroit du Roy. Ce P. la montra à M. DE BÉNAC avant de l'envoyer, et il m'a assuré qu'elle estoit conceu encore en ces termes.

Or, il est encore plus certain que c'est une loy établie

Digitized by Google

en Chine que l'Empereur n'envoye jamais de presens ny d'ambassade à aucun prince comme à son égal ou à son allié, et qu'il ne reçoit ceux des autres princes que comme un hommage ou tribut que luy rendent des puissances inferieures.

Il est facile de prouver que le vaisseau et les presens apportés par le R. P., ont esté estimés etre receus sur ce pied là, d'abord par l'évaluation que fit l'Empereur de ce que luy donna le P. BOUVET, et l'offre qu'il fit de le payer en argent, maxime que l'Empereur observe, d'apprécier les hommages et d'en donner le prix en argent, lorsque c'est de souverain à vassal ; puis, par le refus qu'ont fait les mandarins quy ont examiné ces presens d'admettre le portroit du Roy à cheval, et quy auroit marqué une trop grande égalité ; ce portroit est triste dans la chambre du sieur GHIRARDINI ; enfin, que le nom que les mandarins et les Chinois, ont donné au vaisseau quy l'a conservé jusques à notre depart.

La plus grande partie des chappes qu'on a obtenues, soit du *houpou* ou des autres mandarins en font foy. L'*Amphitrite* y estoit nommée *koung-chouen*, quy signifie, vaisseau du tribut, et cela est si vray, que M. BASSET estant chez le mandarin LIT *tsong-yé* à Tienpé, à quy on avoit adressé une de ces chappes, ayant lu ce mot, *koung-chouen*, témoigna à ce mandarin que ce nom ne convenoit pas à un vaisseau françois, le Roy de France ne reconnoissant point sur la terre, et ne payant tribut à aucune puissance. Le mandarin luy répondit que le P. FONTANEY ayant déclaré que le vaisseau estoit au Roy et que tout ce qu'il avoit apporté avoit esté envoyé par le Roy à l'Empereur suivant les lois et les coutumes de l'Empire, le vaisseau devoit estre reputé tel. La demarche que fit le P. BOUVET à M. DE LA ROQUE, lorsqu'il l'obligea d'aller chez le vice-roy, devant lequel il est certain qu'il fléchit le genoux, et l'instance que fit ce P. à ce que

Digitized by Google

les marchandises de la Compagnie fussent mises dans des barques mandarines gardées par des soldats chinois, sont encore une preuve incontestable que les PP. nous firent passez pour tributaires et dépendans. Jamais les Chinois n'ont exigé ces soumissions des Anglois, ni d'aucune autre nation.

Plus récemment, le 20 octobre, le P. TURCOTI et le P. LAUREATI ayant adressé à la prière de nos MM. un placet pour estre presenté au *tsongto*, en faveur du vaisseau, le mesme M. BASSET alla chez ce mandarin, et vit ce placet, où les PP. se servirent de ce mot *koung-chouen*. Il en parla le mesme jour à M. FIGERALD, et lorsqu'il fut à bord, il le dit à M. DE LA RIGAUDIÈRE, et me fit aussy l'honneur de me dire...

Que prétendirent donc ces PP. en nous proposant aussy d'envoyer quelques curiosités et raretés d'Europe, pour estre presenter à l'Empereur, etoit-ce un nouvel hommage quy le luy vouloient rendre au nom du Roy, ou les vouloient-ils effectivement presenter au nom de la Compagnie. Mais comment l'auroient-il pu faire, puisque selon le P. BOUVET, ce prince ne les auroit pas receu au nom de simples particuliers, comme ce P. l'avoit marqué dans sa lettre ecrite de la Rochelle à MM. les directeurs generaux. Concluons M, que comme les PP. savoient que le P. FONTANEY devoit rendre une grande partie des effets qu'il avoit apportés d'Europe, et qu'ils craignoient que l'Empereur ne fut informé du nombre des caisses et des balots qu'il auroit débarqué, ils auroient esté bien aise de se procurer en cas de besoin de quoy les remplacer. En effet ils avoient plus besoin que jamais, car ils estoient alors dans une tres mauvaise situation à la Cour, et principalement le R.P. GERBILLON.

Avant de vous informer de ce quy causa leur disgrace, je croys qu'il est bon de vous apprendre comment ils vivent à la Cour.

Digitized by Google

Les PP. jésuites ont trois maisons ou eglises à Pekin. Les PP. françois et les PP. portugois demeurent separément, et n'ont de communication ensemble qu'autant que l'intérêt commun de la Société le requiert, ou lorsqu'ils sont appelés à travailler conjointement à quelqu'ouvrage pour S. M. Les PP. ont deux habitations dans la ville chinoise; dans la première demeurent les PP. GRIMALDI (1), SUAREZ (2), PEREYRA (3) et

(1) GRIMALDI, Philippe-Marie, était Piémontais. Il naquit à Coni en 1639 et se fit religieux le 14 janvier 1657. Il appartenait à la famille illustre des Grimaldi, de Gênes. Ayant obtenu l'autorisation de se rendre dans les missions d'Extrême-Orient, il partit de Lisbonne en 1666. A son arrivée en Chine, il trouva, en débarquant à Canton, tous les missionnaires en prison. Le P. NAVARETTE, dominicain, s'en étant échappé, le P. GRIMALDI alla prendre sa place pour compléter le nombre des prisonniers. Délivré en 1671, il fut appelé à la cour par K'ANG-HI puis employé à des travaux d'astronomie et de mécanique. L'empereur l'emmena en Tartarie en 1683 et en 1685, et lui donna en 1688 la succession du P. VERBIEST, la présidence du tribunal des mathématiques. Peu après, K'ANG-HI lui confia une mission en Moscovie, auprès de PIERRE-LE-GRAND. Il passa de la Russie à Rome, puis en France; il vit LIEBNITZ en Allemagne, mais au retour il ne fut pas autorisé à traverser la Sibérie. Il revint en Chine par la Perse, Goa et Macao, et arriva à Pé-king en 1694. Nommé évêque l'année suivante, il put écarter cet honneur; il fut vice-provincial, puis recteur de la maison de Pé-king (1700), enfin visiteur (1702-1707). A ce titre, il bénit la nouvelle église française dans la ville tartare. Il mourut dans la capitale le 8 novembre 1712.

(2) SUAREZ, Joseph, était Portugais. Né au diocèse de Coïmbre le 15 février 1656, il se fit religieux le 23 mars 1673, et passa en Chine en 1680. Il fut employé au Kiang-nan et au Kouang-toung. En 1688, il fut appelé à Pé-king. Il devint recteur de la maison des PP. de 1692 à 1697, puis vice-provincial. En 1704, le P. SUAREZ reçut de l'empereur une somme de 2,000 taëls pour procurer des secours aux Chinois, qu'une inondation avait amenés à Pé-king. Il mourut dans cette ville le 14 septembre 1636; l'empereur donna 200 taëls pour ses funérailles. Le P. SUAREZ a laissé plusieurs ouvrages imprimés. C J.

(3) PEREIRA. Les missionnaires portugais sont au nombre de six qui portent ce même nom; parmi eux on trouve :

Thomas PEREIRA, né en 1645 à San Martinho do Valo; il se fit religieux en 1663; mais il eut été un peu âgé à l'époque qui nous occupe. C J.

Joseph PEREIRA serait peut-être celui qui est cité ici. Il naquit à

Digitized by Google

BAROS (1), dans la seconde sont les PP. THOMAS et BORDIN (?) italien, le P. REGIS et le frère RHODES françois. C'est l'Empereur quy les transporte d'une maison à l'autre à sa fantaisie, et selon ses besoins, sans avoir egard aux nations ; hors de là ils sont séparés. Les PP. GERBILLON, supérieur, BOUVET, PERNON, PARRENIN, KELIAN-STROMPF (2) allemand, et les FF. FRAPERIE (3), BELLEVILLE, occupent la mesme maison francoise quy est dans la ville tartare. Les PP. FONTANEY et CHARTON, et le F. BROCCARD y demeureront aussy.

Chacun de ces PP. a son talent et son employ. Le P. GERBILLON est supérieur des PP. françois, il va présentement rarement au palais, s'il n'y est pas appelé pour servir d'interprète au sieur GHIRARDINI, peintre italien, quy travaille souvent en présence de l'Empereur. Le P. BOUVET est comme le curé des chrestiens de l'église

Lisbonne le 27 novembre 1674, se fit religieux le 2 mars 1693, et arriva en Chine en 1698. Il fut plus tard exilé à Canton et mourut à Macao le 19 mai 1731. C J.

(1) DE BARROS, Antoine, était Portugais. Né à Arcos de Valdevez le 21 octobre 1664, il se fit religieux le 12 juin 1681, et arriva en Chine en octobre 1697 ; c'est dans ce pays qu'il fit sa profession le 3 décembre 1701. Envoyé d'abord à Pé-king, puis à Si-an fou, au Chen-si, en 1701, il revint à Pé-king, où l'empereur KANG-HI le remarqua. En 1706, il fut envoyé à Rome avec le P. DE BEAUVOLLIER. Tous deux s'embarbarquèrent à Macao, touchèrent au Brésil, mais le bâtiment fit naufrage en vue d'Arcos de Valdevez le 20 janvier 1708 ; seuls quelques matelots purent gagner la terre en s'appuyant sur un mât. C J.

(2) KILIAN-STUMPF, Bernard, était Bavarois. Né à Wurtzbourg le 14 septembre 1655, il se fit religieux le 17 juillet 1673. Ayant obtenu d'aller en Chine, il y arriva le 15 juillet 1694. Appelé à Pé-king, K'ANG-HI le nomma président du tribunal des mathématiques. Il fut visiteur de 1715 à 1720, et réussit à faire entrer dans l'empire vingt-cinq missionnaires que l'empereur avait jusque là retenus dans les ports. Il fit prononcer à tous les PP. le serment prescrit par CLÉMENT XI ; il mourut le 26 juillet 1720. Il a laissé plusieurs travaux manuscrits. C J.

(3) FRAPPERIE, Pierre, était Français. Né en 1664, il s'était fait religieux en 1686. Il fut envoyé en Chine en 1701, où il gagna l'estime de l'empereur KANG-HI comme médecin et pharmacien ; sa carrière fut courte, il mourut à Pé-king le 2 novembre 1703. C J.

Digitized by Google

des PP. françois ; c'est luy quy leur administre les sacremens ; il a esté aussi bien que le P. VISDELOU, maistre des mathematiques du prince héritier. Le P. PERNON fait les instrumens quy servent à l'Empereur comme clavecins, epinettes, et les accorde lorsqu'ils ne le sont plus ; il joue de ces instrumens aussy bien que de la flute devant l'Empereur, et c'est luy quy après le P. PEREYRA a montré à S. M. à se servir de ces instrumens ; il joue aussy un peu du violon. Le P. PARRENIN connaît la flute et le flageolet, et un peu la trompette marine. C'est luy quy a presenté le premier ce dernier instrument à l'Empereur il est outre cela, comme le procureur de la maison des PP., et fait travailler aux bâtiments. Lorsque l'Empereur veut prendre le divertissement de la symphonie, il fait appeler ces deux PP. avec le sieur GHIRADRINI quy joue de la basse, de la viole, et de la trompette marine. C'est quelquefois dans son appartement, mais le plus souvent il les demande dans le lieu ou travaille les ouvriers, et alors les PP. et le sieur GHIRARDINI ont l'honneur de divertir S. M. à genoux. On dit qu'il les retint un jour dans cette posture pendant quatre heures et que s'estant apperceus qu'ils estoient fatigués, il leur versa de sa main impériale du vin dans une coupe qu'il leur présenta. Le P. REGIS fait des observations astronomiques que le R.P. GRIMALDI corrige et presente à l'Empereur.

Le R. P. GRIMALDI est le seul des PP. qui puisse prendre les marques de mandarin ; il est président des mathématiques, et travaille au calendrier chinois, que les PP. disent qu'il a purgé des anciennes superstitions ; il a dans cet employ un supérieur tartare quy travaille pour l'Empereur et pour ceux de sa nation. Le R. P. est encore chargé des règles et observations astronomiques, et de mathématiques quy se font par ordre de l'Empereur ; il se décharge sur les PP. françois et portugois, mais c'est

Digitized by Google

luy seul quy les présente aux mandarins quy les doivent donner à l'Empereur.

Le P. PEREYRA a esté le premier maistre de musique de l'Empereur ; c'est de tous les PP. celuy quy a l'honneur de le voir et quy luy parle le plus souvent. Il est machiniste et comme armurier de l'Empereur ; il racommode et met en état les armes S. M., et les tient propres ; il travaille aussy aux montres, aux horloges et aux cadrans.

Le P. THOMAS (1) est aussy pour les mathématiques et pour les observations astronomiques, il géra l'employ du P. GRIMALDI lorsque ce P. passa en Europe.

Le P. SUAREZ fait les lunettes, racomode les horloges, et monte les pendules de l'empereur, il taille aussi des pierreries.

P. KELIAN demeure dans la maison des PP. françois, parce qu'il y a un grand emplacement propre pour la verrerie, dont il est le chef et le conducteur ; c'est là son ministère. Il y travail tous les jours du matin au soir et a sous luy un grand nombre d'ouvriers chinois qu'il a instruits et qu'il fait travailler à différents ouvrages, quy sont pour l'usage de l'Empereur, pour celuy de ses femmes et de ses enfans ; il y a environ deux ans que l'Empereur estant satisfait de son assiduité et de son travail le gratifia d'un vieil vaitao ou veste de dessus qu'il avoit longtemps portée et luy versa à boire dans sa coupe. C'est ainsi que l'Empereur de la Chine gratifie ordinairement ceux quy l'on bien servy. Ce P. est aussy tourneur et fait de fort jolis ouvrages.

Le F. FRAPPERIE est le chirurgien et l'empirique du palais.

(1) THOMAS, Antoine, né à Namur en 1644, entra à la Compagnie de Jésus à Tournai le 2 septembre 1660. Il s'embarqua pour la Chine, où il fut remarqué par l'empereur. Il succéda, en 1688, au P. VERBIEST comme directeur des mathématiques. Il était vice-provincial de la Chine à l'époque du voyage du cardinal MAILLARD (Charles-Thomas), de Tournon.

Digitized by Google

Le F. RHODES est l'apothicaire du corps; ses fonctions luy donnent le droit de suivre l'Empereur dans ses voyages.

Le F. BODIN est l'apothicaire du commun, et le confiturier-bouche.

Le F. BELLEVILLE peint les mignatures et fait des dessins.

Parmi les nouveaux arrivés, le P. CHARTON enseignera l'algèbre aux eunuques du palais.

Le F. BROCARD travaillera sous le P. PEREYRA aux montres et aux pendules.

Tous ces R. P. et FF. ont des apprentis que l'Empereur leur commande d'instruire, chacun selon son talent; ces apprentis sont ordinairement de jeunes eunuque du palais.

Ils ont tous cent vingt taëls de pension de l'Empereur, qu'ils prennent au magasin du palais, en cochon, en bois, en charbon de terre, et le surplus qu'ils ne prennent pas en espèces leur est payé par les fournisseurs. Il n'y a point de jour de feste pour eux ny pour leur ouvriers; le jour de Pâques, comme un jour ordinaire, il faut qu'ils aillent au palais, seul le F. BELLEVILLE a refusé de travailler ce jour là, et a témoigné plusieurs fois aux PP. qu'il vouloit retourner en Europe, pour cette seule raison. Mais les PP. n'ont eu garde de le laisser aller, parce que l'Empereur prend beaucoup de plaisir à ses ouvrages.

Il y a quatre mandarins, nommés par l'Empereur, quy annoncent aux PP. les volontés de S. M. pour les ouvrages qu'elle souhaite, et qui président aux travaux. Les deux principaux se nomme CHAN *laoyé* et VAN *laoyé;* ce dernier est nommé KINKAMA, il est très ennemi des PP.; il fut dégradé de son employ dans le tems de l'arrivée du P. BOUVET à Pékin, pour avoir porté de la part de ce P. quelques présens au prince héritier à l'insu et sans permission de l'Empereur; il a trouvé depuis moyen de se rétablir, et il est à présent comme un intendant du

Digitized by Google

palais. CHAN *laoyé* a soin de faire fournir aux PP. ce quy leur est nécessaire pour les ouvrages qu'ils font pour S.M.

Jamais aucun des PP. ne se présente devant l'Empereur que lorsqu'il est appelé par son ordre, à moins que les PP. ayent quelques requestes extraordinaires à luy presenter ; pour lors ils s'adressent à un de ces mandarins dont je viens de parler ; ils viennent à cheval jusques à la porte du palais où ils descendent et attendent dans la cour ou dans quelque corps de garde, jusques à ce qu'on les mande et qu'ils soient introduits.

Lorsqu'ils ont reçu quelque gratification de l'Empereur, ils luy demandent s'il veut bien leur permettre de battre neuf fois la teste devant son trosne, en action de grâces ; apres quoy ils se prosternent au milieu de cette cour, devant une grande porte qui fait face au trosne impérial. Aucun des PP. ne sert auprès des princes, fils de l'Empereur ; c'est luy-mesme quy prend le soin de les instruire et quy leur fait executer tous les exercices devant luy.

Tous les PP. sont sensés domestiques de l'Empereur, et sont payés sur ce pied-là ; ils n'oseroient prendre d'autres titres, excepté le R. P. GRIMALDI quy est mandarin. Les PP. et les FF. quy servent à l'apothicairerie n'oseroient donner des remedes aux princes, ou aux calaos, quy sont malades, sans une permission de l'Empereur. Il s'en faut beaucoup qu'ils ayent autant de pouvoir qu'ils l'ont publié en France ; ils sont obligés de faire les mesmes demarches et les mesmes soumissions, pour obtenir la moindre chose, que le plus bas domestique du palais, ou que le plus vil bourgeois ou artisan de Pekin ; les tribunaux leur sont entièrement opposés, et, ils ne sont soufferts que par le titre d'artisan ou de domestique de l'Empereur. Il y a cependant quelques calaos et autres grands mandarins de la Cour quy les favorisent, soit par l'estime particulière qu'ils ont pour

Digitized by Google

eux, soit à cause des présens qu'ils en reçoivent ou par la facilité que quelques-uns ont de faire profiter leur argent par leur moyen, comme il sera dit dans la suite.

Les PP. menagent beaucoup les euneuques quy approchent beaucoup de la personne de l'Empereur, parce qu'ils ont beaucoup de pouvoir. On dit que c'est de ces gens là que les PP. quy sortent de la Cour pour aller dans les autres provinces de l'Empire, reçoivent leurs brevets de *tagin*.

Mais, M., je m'aperçois que ma digression a esté un peu longue, et je crains qu'elle ne vous ayt ennuyée; finissons-là, et revenons à nos reflexions.

Ce quy causa la disgrace du P. GERBILLON, ce fut que l'Empereur ayant commandé qu'on raccommodat un clavecin d'Europe dont les PP. luy avoient fait presens, les PP., soit par oubli, soit que, comme on m'a dit, le P. PERNON fut dans ce tems là occupé à en racommoder un pour SOSAN *laoyé*, protecteur de la Compagnie de Jesus, n'avoient pas encore commencé à y mettre la main lorsque l'Empereur envoya un euneuque du palais pour savoir si cet ouvrage estoit achevé. L'euneuque rendit compte à l'Empereur de sa conversation, l'assurant qu'on n'avoit pas encore commencé à y travailler, et que le P. l'avoit sollicité à deguiser les choses à S. M. et de luy faire un faux rapport. L'Empereur entra dans une colère terrible contre le P. GERBILLON, et envoya sur le champ le mesme euneuque à la demeure des PP. avec ordre de leur dire des injures et des reproches, il accusa le P. GERBILLON de seduire ses domestiques, et ajouta que ces docteurs d'Europe luy avoit toujours paru dissimulés, et plus attentifs à leurs intérets qu'a son service, au contraire les bonzes, que les PP. regardoient avec mépris, estoient modérés, moins avides, et de meilleure foy. Depuis ce tems jusques à celuy que les sieurs D'ANDIGNÉ et VILETTE partirent de Pekin, aucun des PP.

Digitized by Google

n'avoit osé se présenter devant l'Empereur, exceptés ceux qui servoient journellement auprès de sa personne comme le F. FRAPPERIE, le F. BELLEVILLE, et le P. DALZAY (1) qu'il emmena en Tartarie pour luy faire prendre l'air, à cause d'une longue maladie qu'il avait eue, et dont il mourut en voyage.

Voici, M., la véritable situation ou estoient les PP. à Pékin, lorsque nous arrivames à la Chine, et qu'ils nous écrivirent ces belles lettres; jugez par tout ce que je viens de vous dire si mes reflexions et mes conjectures estoient fausses, mais de quelle manière que vous en jugiez, je vous prie encore une fois de ne les communiquer à personne.

MM. nos directeurs ne donnèrent pas dans le panneau; ils crurent pouvoir se dispenser de prévenir les faveurs incertaines de la Cour, et comme ils n'en avoient jusqu'icy receu aucune, ils attendoient ces bienfaits et ces gratifications si souvent promises... (2)

La liberté de commercer estoit égale pour tous; les mores, les turcs, les moscovites, les persans, les sujets du mogol estoient etablis dans les provinces et mesmes à Pékin, et les anglois, les portugois, et les françois quy sont dans les comptoirs de la *Compagnie des Indes* estoient receus à Canton et dans les autres ports; tout le le monde est bien receu en Chine, pourveu que l'Empereur et les mandarins en retirent de l'argent. Il est si peu vray que l'entrée et le commerce de la Chine soient deffendus aux étrangers, comme l'a affirmé en France le P. BOUVET, qu'il y a quatre ans, qu'ANKOUA, un de nos marchands de Canton, fut envoyé à Batavia par le *tsongto*,

(1) DOLZÉ, ou DOLCÉ, d'après la carte de la rivière de Canton, conservé à la Marine à Paris; ce manuscrit est de la main du R. P.

(2) La Compagnie attendait d'être mise en possession d'établissements à Canton et à Ning-po, sur lesquels elle comptait. Le droit de commercer à Canton était à cette époque autorisé pour toutes les nations.

Digitized by Google

le *titou*, et quelques autres mandarins avec de bonnes lettres pour solliciter les Hollandais à venir à Canton pour y faire commerce, et pour leur offrir l'assistance et la protection de ce mandarin. Que peuvent donc reprocher les PP. à MM. les directeurs de la *Compagnie royale de la Chine?* L'exemption du droit de mesurage accordé au premier voiage de l'*Amphitrite!* C'est une pure illusion, car enfin comment et par qui ce privilege fut-il accordé? La dessus les opinions sont partagées; les uns disent que les PP. avoient trié à part quelques uns des présens que le P. BOUVET avoient apportés, et les firent offrir au prince héritier par le mandarin VAN *laoyé*, ce qui causa la disgrâce de ce dernier. Le prince en l'absence de l'Empereur son père, fit accorder cette exemption, d'autres assurent que les PP. avoient eux-mesmes payé cinq mille quatre cents taels, dans le dessein d'imposer à la Compagnie et d'en retirer dans la suite de plus grands avantages.. Tout le monde cependant convient que ce privilège ne fut point accordé par l'Empereur, quy estoit alors en Tartarie. Quoy qu'il en soit la Compagnie a payé ce droit bien cher, et il n'est pas à souhaiter qu'elle soit souvent favorisé à ce prix là.

Ce mesme jour premier janvier 1702, le P. NOYELLE, jésuite, arriva à Canton; j'eus l'honneur de le saluer chez le P. TURCOTTI, à quy j'estois allé souhaiter une bonne année; il arrivoit pour s'embarquer sur un des vaisseaux anglois et estoit porteur d'un ordre adressé au P. CASTNER pour faire ce voiage avec luy. Le P. LAUREATI qui avoit obtenu le passage pour le P. VISDELOU fit facilement échanger cette grâce en faveur de ces PP. M. BULOK leur promit de les passer et de les défrayer jusques en Europe; il leur demanda pourquoy le P. VISDELOU n'estoit pas venu, le P. TURCOTTI repondit que ce P. estoit necessaire à Nankin ou les PP. françois avoient resolu d'établir un seminaire, et l'avoit destiné pour en estre le supérieur. Ce

Digitized by Google

n'estoit pas ce motif quy fesoit demeurer le P. VISDELOU en Chine ; le conseil secret des PP., croignoit que ce P. ne découvrit bien des choses, dont il leur importe qu'on ne découvre pas le mystère. Le P. PELISSON à quy j'en parlay un jour, me dit qu'à son arrivé en France, on seroit bien desabusé au sujet de ce P., et qu'il avoit écrit des choses quy rendroient un bon témoignage de son opinion sur les controverses de la Chine. Quelques jours après, M. l'evêque de Sura, et d'autres missionnaires, me fesoient l'honneur de me dire que si ce P. allait à Rome, et que Sa S. le mit en etat de s'expliquer librement, ils s'en raporteroient volontiers à luy.

Le 3, nous apprimes qu'il estoit arrivé à Macao un vaisseau de Manille, nommé *El Rosario*. Il avoit esté fait une remise, lorsqu'il estoit à Madras, par M. D. CHARDIN à MM. DE BENAC et LE POULLETET, pour la *Compagnie de Chine*, sans autre explication.

Ces sommes fesoient environ 2.200 piastres, en deux contracts, à raison de 15 o/o de benefices ; Ces MM. crurent que c'estoit une remise que la compagnie royalle leur fesoit faire par cette voye. Ils allerent à Macao ; le P. PELISSON fut du voyage. Lorsqu'ils furent arrivés, le P. leur demanda de luy remettre ces deux sommes comme luy appartenant, et leur montra les ordres et l'envoy, et leur annonça qu'il avoit fait faire cette remise en leurs noms afin que cela n'éclatat pas. Ces MM. ne firent aucune difficulté de les luy remettre ; ils luy marquerent seulement qu'il auroit du leur epargner cette depense et ce voiage, qu'il auroit du les prevenir et demander leur consentement, suivant l'usage, pour leur faire adresser cet argent.

Le mesme jour M. FIGERALD me fit l'honneur de me communiquer le dessein qu'il avoit formé d'envoyer son cousin à Madras par le vaisseau de M. PITT, pour y copier, disait-il, des journaux et des cartes de l'est de Java qu'un

Digitized by Google

de ses amis, quy estoit à Madras, luy avoit promis dès son premier voiage, et que la Compagnie luy avoit ordonné de rechercher et de recueillir avec soin ; il ajouta que, ne croyant pas devoir compter sur les deux anchres qui estoient à Emouy, il ne trouvoit pas d'expedient plus sûr, pour nous en procurer, que d'envoyer chercher dans cette ville où il comptoit beaucoup d'amis, et que son cousin estoit un homme sage quy s'acquite.oit parfaitement bien de ces commissions. Je convins du mérite de M. son cousin, mais je ne pensais pas qu'il fut expédient de l'envoyer à Madras. Je pris la liberté de luy representer que ses ennemis ne manqueroient pas d'imputer ce voyage à d'autres motifs ; qu'il y avoit peu d'apparence si la guerre estoit déclarée, comme on n'en doutoit pas, les Anglois nous envoyassent des ancres et les autres choses dont nous avions besoin ; je fis comprendre qu'il n'estoit pas seur qu'il ne vint pas dans la mousson prochaine des vaisseaux anglois à Canton, et qu'il n'estoit pas difficile de faire fondre des anchres, puisque M. DE BENAC m'avoit asseuré qu'il connoissoit un Chinois quy en avoit déjà fondu pour les Portugois, et qu'il luy avoit mesme promis de luy en fournir avant la fin du mois d'avril ; j'ajoutay que cette voye estoit d'autant plus seure qu'il estoit dangereux de laisser partir le vaisseau du lieu où il estoit avec une seule anchre, après les expériences que nous avions faites de l'inconstance des saisons et des vents aux costes de la Chine. M. FIGERALD répondit que son cousin consentoit à courir tous les risques de la guerre, que son voiage ne couteroit rien à la Compagnie, et qu'il se confioit à la parole de M. PITT ; il jugeoit qu'il estoit important à la Compagnie d'avoir ces journaux et ces cartes, de plus qu'il estoit assuré que, guerre ou non, ses amis ne manqueroient pas de luy envoyer des anchres et des câbles. Ces MM. du Conseil se reposoient sur les promesses du R. P. FONTANEY, et sur l'amitié des Anglois ;

Digitized by Google

ces deux secours me sembloient bien incertains ; la suite justifiera que je ne me trompois pas.

Le 4 j'allay prendre congé du P. CASTNER, qui estoit de mes amis ; il me dit qu'il avoit cru jusqu'à ce jour que le P. VISDELOU passeroit en France, et qu'il ne savoit ce quy avoit pu faire changer de sentiment les PP. de Pekin. Il croyoit cependant qu'ils reservoient ce P. pour l'établissement du seminaire de Nankin, ou bien qu'il passeroit sur l'*Amphitrite* pour un projet que l'on luy dit que la Société meditoit, mais quy luy estoit inconnu. Je me souviens dans ce tems là que le R. P. FONTANEY et le P. PORQUET m'avoient marqué dans plusieurs conversations que les PP. de Pekin souhoitoient avec passion pouvoir engager l'Empereur à envoyer des Ambassadeurs en France. Ils savoient que cet usage n'est pas etably en Chine, mais ils esperoient que l'Empereur donneroit au moins un ordre verbal à quelques mandarins de passer en Europe, afin de luy faire un fidèle raport à leur retour de ce qu'ils auroient vu. Je communiquay ce souvenir à un de mes amis, quy me dit que le projet d'ambassade estoit chymerique, que les PP. n'oseroient faire une semblable proposition à l'Empereur, ny a aucun des tribunaux ; les souverains de Chine n'ont jamais traité d'égal à égal avec aucun roy, et regardent les autres puissances comme tributaires ou du moins comme beaucoup inférieur à la leur ; à l'égard des mandarins que les PP. souhaitaient faire passer en Europe, il me dit qu'il n'avoit pas de peine à croire que les PP. eussent cette pensée, parce que, ils recherchoient avec soin tous les moyens d'imposer en Europe, au sujet des controverses de la Chine ; ils se persuadoient peut-estre que ces Chinois qu'ils auroient amenés en France seroient capables de desabuser le public et de faire valoir le decret de l'Empereur. Je luy repondis qu'en ce cas les PP. de Pekin n'auroient pas chargé le P. VISDELOU d'instruire ces

Digitized by Google

mandarins, n'ayant pas jusques icy paru estre dans les mesmes sentimens qu'eux.

Ces PP. m'ont parlé de leur projet plus de vingt fois, en me demandant mesme si en cas qu'il vint deux ou trois Chinois, on ne pouroit pas leur procurer quelque logement commode dans le vaisseau, et si la *Compagnie royale* ne les defrayeroit pas volontiers à Paris pendant le sejour qu'ils y feroient...

Dans ce tems là, M. PITT, fils du gouverneur de Madras et marchand du vaisseau le *News-Kerke*, estoit prest à partir. Le P. PELISSON le pria de vouloir bien luy permettre d'envoyer à son bord deux petits coffres et deux petites caisses, pleines de livres et d'estampes de devotion pour estre remis entre les mains de M. DANIEL CHARDIN, quy s'estoit offert de les retirer, et de les envoyer aux PP. jésuites de Pondichery. M. PITT le luy accorda fort civilement ; le P. ajouta qu'il les acquitteroit à la douane et auroit les chappes necessaires pour le transport de ses petites caisses jusques au vaisseau. Le lendemain le P. envoya à la maison de la Compagnie quatorze grandes caisses fort pesantes, bien conditionnées et numérotées ; il fit prier M. FIGERALD de vouloir bien souffrir qu'elles demeurassent chez luy jusqu'à ce qu'il trouva une commodité pour les faire porter au vaisseau anglois ; M. PITT estoit alors à la maison, et fut surpris de voir un envoy si different de celuy dont le P. luy avoit parlé. Les gens de la douane arrivèrent la dessus, ouvrirent quelques unes des grandes caisses et les trouvèrent remplies de bonnes pièces de damas et de satin, de broderies, de belles porcelaines, de cabarets, d'éventails et de vernis. Nous soupasmes le mesme soir chez M. PITT, M. FIGERALD, M. D'ECHELLES et moy. Les Anglois firent pendant le repas des railleries sur la cargaison du R. P., quy en verité n'estoient point glorieuses à la Societé ; M. PITT dit que les PP. payeroient le fret,

Digitized by Google

et que puisqu'ils se melaient d'estre marchands, il estoit bien raisonnable qu'on exigea d'eux ce qu'on exigeoit des autres. Le P. PELISSON fut bien mortifié quand il apprit que l'ouverture de ses caisses avoit esté faite devant nous ; ce quy ne l'empescha point quelques jours après, de me dire avec une assurance que d'autres nommeroient effronterie, qu'il n'y avoit aucune marchandise, et ajouta en riant qu'une tache d'encre ne rendroit pas les jésuites plus noirs, et que toutes les calomnies de leurs ennemis ne prévaudroient point contre la sainte simplicité de la Compagnie ; cela estoit bien gascon, surtout devant moy, qui avoit assisté à l'ouverture.

Le 5, CHIN *laoyé* dont nous n'avions pas entendu parler depuis le départ du P. FONTANEY et du *tsongto*, nous fit dire qu'il estoit enfin arrivé un batteau qu'il avoit fait venir expres pour aller lever notre anchre. J'allay le visiter avec le maistre charpentier du vaisseau qui venoit d'achever une chaloupe neuve. Nous le trouvames trop petit et trop faible et ne jugeames pas qu'il nous put rendre aucun service. J'en fis mon raport à M. FIGERALD quy le manda à CHIN *laoyé* ; celui-ci repondit que le patron du batteau avoit promis de lever notre anchre et de l'aporter à bord du vaisseau, et que s'il y manquoit il auroit la houpade. Le P. PELISSON quy estoit présent exagera beaucoup toutes les obligations que nous devions au *tsongto* et qu'il ne falloit pas refuser ; il me conseilla de m'en servir quand mesme ; je luy repondis que rien n'estoit capable de me faire manquer à mon devoir, que j'avois ordre de lever notre anchre et non pas de complaire à CHIN *laoyé* et qu'avec ce batteau il estoit impossible que j'en arrive à bout. Le P. sortit et alla trouver CHIN *laoyé* dont il obtint un second batteau plus faible que le premier. Voila, M., à quoy aboutirent les grandes et magnifiques promesses du R. P. FONTANEY. Je resolus cependant de m'en aller, esperant lever l'anchre

Digitized by Google

avec ma chaloupe, et me servir de ces deux barques pour m'ayder à la porter à Nicouko.

Le 6 M. DE BENAC nous donna la comedie. Je luy avois temoigné plusieurs fois avoir envie d'en voir une. Bon Dieu ! Quelle comedie ! C'est une espece d'opera, dans lequel un acteur, quelque fois deux et plus souvent cinq ou six parlent tous ensemble en chantant ou pour mieux dire en hurlant comme des chiens marrons ; un chœur infernal repete les plaintes et les cris d'allegresse qu'ont exprimé les acteurs, et ce chœur est soutenu d'une cloche ou timbre de cuivre dont le son est étourdissant et se peut entendre d'une bonne demi-lieue. Je n'en entendis qu'une fort petite partie, et je quittai la compagnie fort resolu à ne jamais retourner à un pareil spectacle. Les comedies ordinaires durent toute la nuit.

Pendant les deux jours suivants je fis mes adieux, et je me disposai à retourner à bord du vaisseau.

En route pour Couang-chou-van. Séjour dans cette baie.

Le 9, je partis de Canton avec la chaloupe et le batteaux du *tsongto*, sur l'un desquels CHIN *laoyé* euvoya un domestique, quy devoit me faire fournir, suivant ce que me dit le P. PELISSON, hommes, vivres, cordages, et tout ce quy me seroit necessaire ; le vent estoit S. et au S. 1/4 S-O.

Canton, autrement nommée par les Chinois Kouang-cheou (1) ou Kouang-ning est la ville capitale de la pro-

(1) Kouang-tcheou fou ; son terme littéraire est Iang-tch'eng. Le mot Canton est une altération du nom de la province, Kouang-toung ou Koang-tong, expression que les premiers européens, qui arrivèrent en Chine, étendirent à la capitale de la province. La ville de Canton et le territoire adjacent sont divisés en deux arrondissements : Nan-hai, à l'ouest, et Pan-iu, à l'est.

Digitized by Google

vince à laquelle elle donne son nom ; elle est fermée de très hautes montagnes du costé de l'E. du N. et de l'O. et du costé du S par une grande rivière le long de laquelle elle est située ; ce cours d'eau se divise en plusieurs bras quy vont se jeter dans la mer par une infinité de canaux à cinq ou six lieues de la ville. Sa grandeur ne m'a paru estre de plus de trois ou à quatre lieues de circuit, y comprenant les faubourgs quy sont fort grands et aussy fermés de murailles du costé de la terre. Elle est ceinte d'un mur où elle a quatre ou cinq chasteaux ou especes de forts avantageusement situés sur le penchant des montagnes très hautes et escarpées dont les avenues sont presque inaccessibles du costé de la rivière ; elle est defendue d'un double mur fortifié de quelques tours à crenaux fort hautes, et fort épaisses, sur lesquelles il y a quelques pièces de canon ; il y a deux autres forts au milieu de la rivière, en aussi mauvais état que le reste ; les rues de la ville sont longues, étroittes, mal pavées, et noyées dans le tems de pluye ; elles sont la plus part couvertes de nattes, pour défendre les habitans des ardeurs du soleil ; les boutiques des marchands sont toutes de plein pied, presque de la mesme grandeur, assorties de toutes espèces de marchandises qu'on trouve à la Chine, peintes de diverses couleurs, et fort propres, telles à peu près celles qu'on voit dans les galeries du Palais-Royal à Paris, ou dans les rues de la foire de Saint-Germain. Il y a dans la ville un grand nombre de pagodes parmi lesquelles il y en a trois superbement basties ; il y a aussy quelques maisons de mandarins quy sont fort belles ; celles des habitans sont plus simples, elles n'ont qu'un etage. La ville est extremement peuplée la plupart de ceux qui y ont demeuré ne font pas difficulté de dire qu'elle l'est autant que Paris ; je ne suis pas de leur avis.

Le 13, nous arrivasmes à l'isle de Sanciam, où je trouvai quatre galeres de garde. Le mandarin qui les

Digitized by Google

commandoit, en détacha une pour mon escorte ; sur les deux heures je mouillay dans la baye O. N. O. de l'isle de Nicouko ; j'y demeurai deux jours, attendant que le tems fut propre pour chercher notre anchre.

Le 15, comme je n'avois pas assez de monde, je demandai au domestique du *tsongto* quelques uns de ses gens ; je croyais qu'il avoit quelqu'autorité sur l'équipage des deux batteaux, point du tout ce n'estoit qu'un valet quy n'osoit parler à un matelot, et je n'en puis rien tirer... Bientôt le vent força et la mer devint si grosse que je fus contraint d'aller me mettre à l'abry sous la pointe de Caolan où les autres batteaux me vinrent joindre.

Le 18, le tems etant beau je fis encore inutilement une tentative aupres du Chinois pour avoir du monde ; j'allay alors avec ce que j'avois de François chercher notre anchre. Ses deux batteaux chinois me suivirent. Jugeant que la bouée estoit coulée ou coupée, je renvoyai un de mes batteaux et suivy de l'autre quy avoit des vivres pour le vaisseau, j'allay mouiller au dessus de la pointe de l'E. de Sancian.

Le 19, je me rendis de grand matin au tombeau de Saint FRANÇOIS-XAVIER, à neuf heures, je fis appareiller. Les vents favorables estoient extraordinaires dans cette mousson quy est ordinairement celle des vents du N, du N. E. et de l'E. Durant la nuit il vint une somme près de nous ; elle allarma les Chinois car elle fit sa manœuvre comme si elle eut voulu nous aborder, mais aussitôt qu'elle eut aperceu la chaloupe quy estoit à la remorque et qu'elle eut entendu nos gens à quy j'avais fait prendre les armes, elle fit vent arrière, et alla rejoindre deux autres batismans quy estoient à un quart de lieue, entre des rochers ; je ne doutoy point que ce ne fut des forbans.

Le 21, au matin, le bateau pensa donner sur une roche couverte où il se seroit brisé sans un Chinois, qui l'ayant heureusement aperceue se jetta sur le gouvernail. L'esprit

Digitized by Google

qui préside aux isles et aux montagnes voisines de ce lieu en fut aussitost remercié par un sacrifice de viande et de fruits qu'offrit le pilote, et par un gros morceau de papier doré que les Chinois brulerent au son d'un timbre au bassin de cuivre et d'un tambour. Sur les trois heures je mouillay dans la baye de Tienpé. Le jeune LA RIGAUDIÈRE et moy allasmes à la ville pour chercher le pilote quy avoit conduit le vaisseau dans la rivière de Couancheou-van, mais je ne trouvay ny le mandarin ny le pilote, tout le monde estoit à la guerre contre les Papay, ou rebelles des montagnes (1).

(1) Les renseignements ne sont pas assez nets et abondants pour connaître exactement l'emplacement occupé par ces autochtones indépendants qui sont en guerre avec les autorités chinoises.

On pourrait penser que le combat a lieu aux frontières de Kouang-toung, Kouang-si, Koui-tcheou et Kiang-si, dans cette région élevée, habitée par les tribus maîtresses de leurs destinées comme les Miao-tse, les Tchoung-kia et d'autres encore, mais le narrateur dit quelque part que le terrain de la lutte est dans le voisinage de la rade de Kouang-tcheou. Il existe en effet encore de nos jours des tribus nonchinoises dans la préfecture de Lien-tcheou, sur les hauteurs mamelonnées situées dans le nord et dans le nord-ouest de Pak-hoi (Pe-hai). Ici ce sont les Tchouang, là-bas les Iao. C'est peut-être parmi ces peuplades qu'il faut chercher ces défenseurs du commencement du XVIIIe siècle. DEVÉRIA dit dans *la Frontière sino-annamite* : « Les Yao sont de race P'an-hou. Ils émigrèrent du Tcheou (Hou-nan) dans les sous-préfectures cantonnaises de Sin-ning, Ts'eng-tcheng, Kiu-kiang, Lo-tchang, Jou-yuan, Tong-ngan et Lien-tcheou. Sous la dynastie des MING, dans les années Hong-vou (1368-1399) et les années Yong-loh (1403-1424), un chef Yao, nommé P'AN-KOUEI et d'autres vinrent successivement faire des visites d'hommage à la Cour de Chine ; on commença dès lors à nommer des administrateurs indigènes parmi leurs congénères. Postérieurement aux années Tcheng-t'ong (1436-1449) ils commirent des troubles, et au XVIIe siècle, faisant acte d'indépendance, ils opérèrent des razzias dans le pays ; on les reduisit en différentes fois. L'empereur KANG-HI, ayant enfin obtenu, en 1703, leur complète soumission, les répartit dans l'administration préfectorale de différents Hien et Tcheou. » Le mot Papay, indiqué dans le manuscrit, a une grande ressemblance avec Po-pai ou Pou-pai, qui est une sous-préfecture au nord du Lien-tcheou fou, dans le *tcheou* de Iu-lin, préfecture de seconde classe du Kouang-si. On aura parlé au narrateur des aborigènes de la sous-préfecture du Pou-pai, et l'écrivain qui ignorait le nom de

Digitized by Google

Le 22, j'arrivay à bord sur les trois heures après midy je me servis d'une petite carte que LA RIGAUDIÈRE m'avoit donnée à Canton quy estoit assez juste pour faire route de Tienpé à Couang-cheou-van. Je trouvay le vaisseau mouillé dans une belle baye, proche de la terre où l'on avoit établi des cases et des maisons, pour le chirurgien et les malades ; il y avoit aussi des parcs pour les troupeaux ; cela avoit l'air d'une petite habitation ; les vivres y estoient excellentes, en abondance, et à bon marché ; le tout venoit des marchés d'Yuchen (1) et de Moulok (2), dont les mandarins nous furent toujours favorables, et que nous allions voir de tems en tems (3).

Pendant le sejour que je fis dans ce lieu, j'entretins un commerce de lettres avec quelques religieux et missionnaires, et autres de mes amis quy me fesoient part de tout ce quy se passoit, et m'informoit de tout, jusques aux moindres circonstances, que je leur avois recommandé en partant de Canton.

Le 25 sur les sept heures et demie du soir, il parut un phénomène du costé du S. O. que nous primes pour une comette, il dura peu parce que le tems se brouilla, et se couvrit. Le domestique du *tsongto*, quy estoit venu avec moy, partit pour Canton ; il fallut luy donner cinq écus, quoy qu'il n'eut servy à rien.

Le 26 sur les huit heures du soir, le mesme pheno-

la peuplade, aura donné celui de la région aux valeureux qui défendaient le sol, la langue et les coutumes de leurs ancêtres.

(1) Ou-tch'ouen, sous-préfecture ; on dit en Cantonnais Ngeu-tchun.

(2) Mei-lu, centre commercial important au nord d'Ou-tch'ouen hien, bureau du *li-kin* ; les Cantonnais disent Moui-louk.

(3) Le campement français était situé à droite en entrant dans la baie, dans la petite île de la Rigaudière, sur un petit mamelon où s'élève encore de nos jours une colonne de sous-préfecture. Cette rive faisait partie de l'arrondissement d'Ou-tch'ouen, tandis que les terres situées vis-à-vis relevaient du Souik'i hien. Ce lieu est français depuis 1898.

Digitized by Google

mène ayant encore paru, nous l'observames mieux que nous n'avions pu le faire le jour precedent. Nous ne decouvrimes point l'étoile, mais sa chevelure estoit fort large et sa queue se tendoit du costé de l'E., et occupoit un fort long espace. Sur les neuf heures et demie le tems s'assombrit.

Pendant plus de dix jours nous ne le vimes plus, et le grand froid avec un brouillard quy se levoit tous les matins du costé du N. E., causa à tout l'équipage un rhume accompagné de maux de tête et de poitrine.

Dans ce tems là le mandarin d'Unchuen, quy nous avoit rendu de très bons services envoya prier DE LA RIGAUDIÈRE de luy envoyer son médecin pour donner quelque remède à une de ses femmes et à un de ses enfants.

LOUÈCHE, notre chirurgien y fut envoyé, mais n'ayant pu voir que le bras de la femme, et ne pouvant juger seulement que le pouls, il ne put indiquer qu'elle estoit la maladie, et revint sans la secourir ; il donna quelques remèdes à l'enfant. Les Chinois sont bien à plaindre, car leurs médecins n'ont aucune pratique, ny connaissance du corps humain; ils ignorent les vertus des plantes et autres drogues quy sont cependant communes chez eux, ils ne connoissent pas l'usage de la saignée, et toute leur science aboutit à donner des cordiaux aux malades, sans distinction des maladies, et à appliquer le feu sur les parties les plus incommodées.

Ce fut aussy dans ce tems là qu'il partit de Canton environ 5.000 hommes, tant infanterie que cavalerie et que commandoient le *titou*. Il fut encore joint par d'autres corps de troupes du Quansi et de Houkouang, quy avoient receu ordre de marcher contre les rebelles. Le rendez-vous général estoit à Lien cheou (1), quy n'etoit

(1) Lien-tcheou fou, préfecture de première classse du Kouang-toung, lieutenance de Kao-Lien.

Digitized by Google

qu'à peu de journées du lieu où nous estions. Une grande partie de ces troupes passa au dessus de Un chuen (1). Deux mille batteaux remontoient la rivière, pour porter les hommes, les chevaux et les provisions de bouche et de guerre. Chaque division de l'armée a son etendard, la première l'a jaune ; c'est la couleur de l'Empereur ; la seconde, blanche, quy est celle du prince heritier ; ensuite rouge, bleu, bleu-blanche, rouge-bleue, blanche-rouge, verte, verte-blanche, etc. ; l'etendard noir-blanc est le pavillon sans quartier.

Le 27 le R.P. LAUREATI vint à la maison pour engager M. FIGERALD d'aller voir le *tsongto* pour lui dire comment on coupoit les montagnes, comment on mettoit le feu dans les bois dans un temps de pluye, et surtout de quelle façon se fesoient les mines. Le P. pressa beaucoup le directeur général d'aller luy offrir ses forces ; celuy-cy s'excusa, mais il offrit aux PP. de luy preter deux Irlandais quy estoient ses valets, dont il exagéra la bravoure, et les services des deux François quy estoient nouvellement venus à Pekin. Le P. alla parler au *tsongto* et des le mesme jour les quatre guerriers furent presentés. Le *tsongto* les recut fort bien, les remercia et les renvoya sans accepter leur offre.

Lorsque cela devint public à Canton, les missionnaires de tous les ordres et les Chinois mesme se moquoient et levoient les épaules ; ils disoient en raillant que si le P. avoit aussy presenté Suisse et Duchesse, — deux grands dogues quy gardoient la maison, — le detachement eut esté plus complet.

Le 29, le P. dit à nos MM., qu'il s'estoit elevé une espèce de revolte dans une petite ville peu distante de Canton, et que le mandarin avec toute sa famille avoit esté massacré. Le *tsongto* dut bientost faire armer ses

(1) Ou-tch'ouen.

Digitized by Google

équipages pour se transporter sur les lieux du desordre.

Le 9 mars, nous ne recevions plus de nouvelles de nos directeurs, ny des anchres d'Emouy ; les vivres commençoient à manquer et estoient plus chers ; nous ne savions à quoy attribuer ce silence.

Les Chinois de ces quartiers n'avoient pas moins d'inquiétude que nous, mais pour un sujet different. Comme la saison des pluyes estoit presque passée sans qu'il eut plu deux ou trois fois, ils craignoient une disette de ris et de legumes qui font la plus ordinaire nourriture de ces peuples, et pour cet effet ils fesoient des sacrifices et des processions continuelles à leur *Pou-ssa* (1) ou idoles, dans lesquelles je remarquoy, comme j'avais veu souvent dans les deux grandes pagodes de Canton, que les bonzes se servoient de chapes et d'autres ornemens semblables à ceux que nos prêtres se servent dans leurs églises, de mesme les autels sont ornés de vases remplis de fleurs avec des bougies et des chandeliers disposés de la mesme maniere que les notres ; leur chant aproche fort de la psalmodie de quelques uns de nos moynes, mais ce qui est plus remarquable, c'est la modestie et le respect avec lequel ils assistent à leurs cérémonies ; ils seroient edifians, si leurs mystères avoient le vray Dieu pour objet...

Ce fut dans ce tems là que les directeurs, voulant exécuter les ordres de la Compagnie, consultèrent quelques amis, entre autres AN KOUA et LIEN KOUA, leurs marchands, — tous deux honnetes gens, autant que les Chinois peuvent l'estre, — sur les moyens d'envoyer quelqu'un à Jaocheu, dans le Kiangsi, où se fait la porcelaine, et à Nankin, où se vendent les plus belles et les meilleures soyes, et les plus beaux vernis de la Chine, afin d'y faire travailler sur les modeles qu'ils avoient

(1) *P'ou-sa*, transcription abrégée du mot sanscrit *Bodhisattva*.

Digitized by Google

aportés de France; de là ils esperoient aller à Ninpo, pour connoitre le pays, et prendre langue pour estre en etat d'y etablir le commerce de la Compagnie aussitost que le R. P. FONTANEY leur auroit obtenu la permission. AN KOUA et LIEN KOUA ny trouvèrent aucune difficulté, et offrirent mesme d'y conduire tels de leurs gens qu'ils voudroient ; ils leur dirent que l'entrée et le commerce estoient permis à toutes les nations quy vouloient négocier, et qu'un grand nombre de Persans, de sujets du Mogol, d'Armeniens, de Moscovites, et autres nations etrangères fesoient un commerce tranquille dans plusieurs provinces et mesme à Pekin, et que les PP. avoient trompé la Compagnie en assurant le contraire.

AN KOUA raconta comment, il avoit esté envoyé à Batavia par le *tsongto* et le *titou*. LIEN KOUA et luy promirent de se porter garans de ce qu'on voudroit leur confier pour le voyage, et offrir de consigner deux cents pains d'or en nantissement des dommages et empechemens M. FIGERALD prit encore d'autres précautions. D'ANDIGNÉ et VILLETTE ayant été voir le *tsongto*, luy dirent en matière de conversation qu'ils croyoient que les directeurs auroient bien voulu envoyer deux personnes à Jao cheou et à Nanking pour y acheter les plus belles soies, porcelaines, et vernis ; le *tsongto* répondit que ces sortes de marchandises ne manquoient pas à Canton où on les trouvoit avec moins de frais et de peine. VILLETTE luy répondit, en luy presentant un *tietse*, de la part des directeurs, que sy ce voyage réussissoit, il seroit avantageux aux Chinois parce que les François aporteroient dans la suite plus d'argent et un plus grand nombre de pieces rares et curieuses d'Europe, recherchées par les Chinois. Le *tsongto* lut le *tietze* par deux fois, le plia, le mit dans sa poche, et n'en parla plus. La dessus, ces MM. déterminerent d'aller consulter l'oracle, je veux dire le P. PELISSON

Le 21, FIGERALD alla chez luy avec PECHBERTY, quy

Digitized by Google

estoit destiné à faire le voyage. Le P. trouva ce dessein téméraire, et également dangereux pour la religion et pour la Compagnie, et, tacha de les en détourner par un long et patetique discours.

Le 22, le P. leur écrivit la lettre suivante :

« Messieurs,

Ayant extrement à cœur vos interets, et ceux de MM. de la royale Compagnie de France, comme la reconnaissance m'y oblige, j'ay pensé serieusement à l'affaire que MM. FIGERALD et PECHBERTY eurent la bonté de me communiquer hier, touchant le voyage que M. PECHBERTY et DU JUS doivent faire... Je voudrois pouvoir y contribuer, sy je n'y voyois de très grands inconveniens, et un péril presque certain pour vous, et mesme pour la religion que je dois avoir à cœur plus que tout le reste. Je me crois obligé par honneur et par logique de vous representer quelques raisons quy se présentent à mon esprit pour vous detourner de ce voyage :

1° De ce que vos MM. font ce voiage contre une loy de Chine, quy defend aux etrangers d'entrer dans le royaume sans permission ;

2° De ce qu'on l'entreprend après que le *tsongto* l'a refusé, quand M. D'ANDIGNÉ la luy demanda au commencement de cette année chinoise ;

3° De ce qu'un mandarin oseroit donner la permission, à moins qu'il ne pensa que votre voiage est pour le service de l'Empereur, ou pour le bien de l'Empire ;

4° De ce que vos MM. ne pourront se dispenser à toutes les douanes de montrer la chappe. Vous savez vous mesme par expérience avec quelle rigueur on l'exige d'icy à Macao ; que sera-ce dans l'interieur de l'Empire où il est facile de distinguer un étranger d'un Chinois ;

5° Quy sait sy les marchands quy se sont engagés à conduire vos MM. n'ont pas d'autre dessein ;

Digitized by Google

6° Quy sait si les mandarins du dedans de l'Empire, soit par le zèle pour l'observation des loix, soit pour avoir partie de votre argent, ne feront pas mille chagrins sur la route? Quy les blamera, quand ils auront punis par une peine pécuniaire et mesme par la houpade ceux quy sont entrés dans les terres sans permission.

7° Pensez-vous qu'il ne se trouvera pas quelque mandarin de Canton, peu affectionné par les François, et pour avoir une part de cette somme d'argent qu'on est persuadé que vous avez, ne cherchera pas querelle sur le voyage de vos MM. Il vous en coutera bien plus d'argent pour assoupir cette affaire que ce que voiage aura pu procurer à la Compagnie. Deux affaires actuellement renouvellées à Macao peuvent vous faire penser à ce quy pourront vous arriver un jour.

8° Le vice-roy, depuis qu'il se porte un peu mieux, ne peut manquer d'estre averty du voiage. Le vice-roy, qui comme les autres Chinois ne voit qu'avec peine les Européens dans la Chine, est d'ailleurs grand observateur des loix, et presque inaccessible pour traitter ou pour terminer heureusement votre affaire.

9° Si le fait arrive à l'Empereur, et si des personnes de Pekin, peu affectionnés aux François, tachent de l'irriter contre vous et contre les jesuites françois, en luy fesant craindre de mechans desseins. On a déjà taché de luy persuader que les PP. n'estoient venus que pour introduire les marchands. Quand l'*Amphitrite* arriva pour la première fois, on luy predit que les marchands introduiroient des gens de guerre ; c'est ce qu'on pensa quand deux de vos MM. pénétrèrent incognito, comme pour reconnoitre le pays. Le bruit court, et l'on nous écrit que l'Empereur va dans le Chekiang (1). Déjà lors de la dernière persecution on accusa le R. P. SCHALL (2)

(1) Tché-kiang.

(2) SCHALL VON BELL, Jean-Adam.

Digitized by Google

d'avoir à Macao ou aux environs 40,000 hommes à sa disposition pour envahir la Chine.

10° Vous savez les nouvelles que l'Empereur a reçeues cette année du Japon, par deux mandarins qu'il y avoit envoyés. Rien a esté plus desavantageux pour les missionnaires. On ne doute pas que ce prince n'ait d'étranges soupçons, et on en craint d'autant plus les suites qu'il ne s'en explique à aucun de nos PP., contre sa coutume en semblable matière. Il a du envoyer des ordres dans toutes les provinces, et peut-estre des gens exprès pour examiner la conduite des Européens, des missionnaires, et des chretiens. C'est sans doute pour cela que le *tsongto* demanda, il y a peu de tems au R. P. LAUREATI, pourquoy il venoit tant de vaisseaux européens avec tant de monde et si bien armés. Dans ce mesme tems le *tsongto* de Fokien, quy l'est encore de Chekiang, a fait à nos PP. BROSSIA et GOBET mille difficultés ; il a pris mille informations avant de leur permettre d'acheter une maison à Ninpo (1) et il ne l'a permis qu'après que le P. GERBILLON a repondu et déclare qu'ils estoient à Nimpo par son ordre ; tout cela montre qu'on veille dans les provinces.

11° Vous n'ignorez pas le bruit qu'a fait dans la Chine, et que fait encore l'affaire des trois PP. missionnaires, compagnons du R. P. CINNA, pour estre entrés dans les terres, sans permission ; on les a cherchés dans quatre ou cinq provinces : ceux quy les avoient receus ont esté dans d'etranges embarras ; les tribunaux de Pekin, l'Empereur mesme ont connu de cette affaire, et la sentence

naquit à Cologne en 1591. Ce fut à Rome qu'en 1611 il se fit religieux. Il s'embarqua pour la Chine avec le P. TRIGAULT qui y retournait, et arriva en Extrême-Orient en 1622. Il s'occupa de la mission de Si-an fou, puis fut appelé à la Cour où il fut chargé de rédiger le calendrier impérial. Il mourut à Pé-king le 15 août 1666, après avoir occupé plusieurs années la haute situation de Président du Tribunal des mathématiques.

(1) Ning-po fou, préfecture du Tché-kiang.

Digitized by Google

la plus douce, qu'on a obtenue, a esté que les PP. sortiroient de la Chine. Si votre affaire est portée à Pekin qu'en sera-t-il ? Croyez-vous qu'on croye que vous soyez entrés pour prescher la religion ou seulement pour acheter quelques porcelaines ou quelques pièces de soye ! Dans les circonstances actuelles je crains fort qu'on porte les choses au criminel, et qu'en vous perdant et tout ce que vous avez en Chine, vous ne vous perdiez aussy, de mesme que la religion.

Songez au déplaisir mortel vous aurez si quelque malheur vous arrive, pensez à ce que diroit la Compagnie, à ce que diroit le Roy, et par contre la France, à ce que diroit tous les gens de bien, que pour un petit gain que vous esperez quoyque fort incertain vous vous exposez et nous aussy, avec tout ce que nous avons de plus cher, quy est la religion, et a des suites funestes, quy sont peut etre sans ressource, comme celle du Japon.

Pardonnez moy la liberté que je prends de vous dire mes petits sentimens, sans rien dissimuler; je ne prétendz nullement m'ingerer dans vos affaires, ny rompre ou empecher votre commerce..., je vous prie de regarder cette lettre à laquelle je vous demande un mot de reponse, comme une marque de ma reconnaissance de mon attachement pour vous et pour MM. de la Compagnie, et me faire la grâce de me croire plus que jamais, MM. votre très humble et très obéissant serviteur en N. S.

PELISSON J.

A Canton ce 22 mars 1702. »

Sur l'adresse étoit écrit : MM. FIGERALD, direct. general ; PECHBERTY, MARTINEAU et FRANCE, aussy directeurs pour MM. de la royale Compagnie de France à Canton.

MM. les directeurs se contentèrent de luy faire cette réponse :

« Nous avons receu la lettre qu'il a plu à V. R. de

Digitized by Google

nous écrire, nous vous sommes très obligés de vos bontés, et nous vous suplions instamment de nous les continuer ; nous informerons MM. de la *Compagnie royale* du zele que vous avez pour leurs intérests, afin qu'elle vous en marque ses reconnaissances. Pour nous, mon R.P., nous vous prions d'estre persuadés que nous sommes avec un profond respect, vos très humbles et très obeissans serviteurs.

FIGERALD, PECHBERTY, MARTINEAU et FRANCE.

A Canton le 23 mars 1702. »

Le 23 et le 24, le P. fut chez M. BESNARD et luy communiqua la lettre qu'il avoit écrite à nos MM., et la reponse qu'ils luy avoient faite, afin d'autoriser en quelque manière les protestations et les oppositions qu'il meditoit contre leur dessein. Il alla ensuite trouver M. FIGERALD, et luy parla longtems en particulier ; apres quoy les autres directeurs furent appelés. Le P. ne les trouvant pas dans la situation qu'il souhaitoit, les menaça d'avertir les mandarins et mesme le *tsongto* du dessein qu'ils avoient, et dit de ce pas qu'il alloit trouver CHIN *laoyé* pour convenir avec luy des mesures qu'il devoit prendre, à moins qu'on luy fit sur le champ une autre reponse par écrit, celle qu'il avoit en ne disant rien. Il s'agitoit, et il ajouta pour mieux les faire donner dans le panneau que si elle eut seulement accusé la datte et le sujet de sa lettre, il en seroit demeuré là, mais que n'en parlant point il vouloit avoir sa décharge.

Le 25, le P. revint à la maison et tint à M. FIGERALD, en particulier, à peu près le mesme discours ; ce voyage l'inquietoit, et il estoit resolu de tout tenter pour l'empescher. M. FIGERALD fit encore appeler les autres directeurs, auxquels le P. reprocha avec vehemence les services que la Société avoit rendus aux François ; il se servit de termes sy outrés et sy choquans qu'il faut estre aussy sages que furent ces MM. pour ne pas

Digitized by Google

luy avoir repondu. Un de ces MM. luy reprocha seulement qu'il ne cherchoit qu'à leur faire quelque chose, dont il put tirer avantage, mais qu'il ne reussiroit pas, et qu'ils seroient aussi reservés dans leurs reponses qu'il estoit violent dans ses reproches. Le P. fut troublé de ce discours, et il dit qu'il ne fesoit rien, que par l'avis de son conseil, quy croyoit qu'il ne pouvoit se dispenser d'avertir les mandarins de leur dessein, veu que la religion estoit dans un peril evident sy l'on entreprenoit ce voyage. Ces MM. refuserent d'envoyer chez CHIN *laoyé* et representèrent au P. que le voyage qu'ils vouloient entreprendre n'estoit pas sans exemple, que plusieurs personnes sages et expérimentées ne convenoient point de perils, que leurs marchands leur avoient fait un offre quy ne leur permettoit pas de douter de leur bonne foy, que plusieurs Européens estoient venus en Chine et avoient passé dans les provinces de l'Empire sans aucun empeschement, et entre autre il luy citèrent le nommé LA VERGNE, chirurgien, que le P. connoissoit, l'ayant assisté à la mort, en Bengale, quy avoit demeuré longtems à Chao cheou, et avoit esté dans plusieurs autres villes sans permission, ny recommandation, et un certain Italien, quy avoit esté jusques à Pekin, sans qu'on se fut mis en peine de savoir où il alloit, ny qui il estoit ; enfin, plusieurs nations etrangères ayant la liberté de commercer et de demeurer en Chine, et de passer d'une province à l'autre pour les interests de leur negoce, il leur sembloit qu'il pouvoit jouir du mesme privilege, et que rien ne pouvant les en exclure. Toutes ces raisons estoient fort plausibles, le P. ne se rendit pourtant pas, et déclama encore longtemps ; enfin il dit qu'il vouloit conferer sur cette matière avec tous les missionnaires quy estoient à Canton.

Quelqu'un s'aperceut qu'un petit valet du P. TURCOTTI quy estoit venu avec le P. PELISSON, ne l'avoit pas suivy ; on luy demanda ce qu'il fesoit dans la maison ;

Digitized by Google

le petit garçon parut troublé, et dit que le P. luy avoit dit qu'il alloit chez deux mandarins, et qu'au sortir de chez eux il le viendroit reprendre ; on le fit sortir, car on ne doutoit point qu'il ne l'eut laissé pour epier les personnes quy viendroient à la maison.

Le 26, AN KOUA dit à M. DE BÉNAC que le P. TURCOTTI et le P. PELISSON estoient allés chez CHIN *laoyé* pour le prier de ne plus differer à avertir les mandarins du voiage premedité, et de leur déclarer que s'ils les laissoient passer les PP. quy estoient à Pekin s'en plaindroient à l'Empereur ; il ajouta que CHIN *laoyé*, quy n'estoit pas de ses amis, quoy qu'il fut son associé dans un *ham*, ou grand magasin, avoit esté sur le champ informer le *Che-cheou*, quy est le mandarin quy commande les gardes du dehors ; quelques heures après ce fonctionnaire arrestoit au passage, à deux lieues de la ville, un marchand chinois, nommé YOUNG-KOUEN quy se retiroit à Fokien, et porteur d'un passeport du *Fou-yé*, quy est comme l'intendant du vice-roy, et qu'on croyoit estre le marchand dont CHIN *laoyé* avoit parlé. AN KOUA ajouta qu'après cet eclat il seroit dangereux d'entreprendre ce voyage, estant certain que tous les batteaux seroient arrestés, et que tous les mandarins, quy gardoient les passages estoient prévenus et gagnés par le P.

Le R. P. RUBIO, augustin, et le R. P. PINULLA, franciscain, arriverent un moment apres à la maison avec M. BESNARD. Ils avoient aporté un papier écrit par le P. PELISSON, au bas duquel estoit une délibération faite par tous les missionnaires de Canton, dans une assemblée quy avoit esté convoqué par le P. PELISSON où ils avoient tous signé, à la réserve du P. CHAMBEUIL (1), jesuite,

(1) CHAMBEUIL n'est pas connu, ne faudrait-il pas mieux lire CHAMBEVIL. Il s'agirait peut-être alors du P. Jean-Baptiste CHAMPEVILLE. Celui-ci naquit en France ; il se fit religieux en 1681 et arriva en Chine en 1700. JC.

Digitized by Google

quy refusa d'y souscrire, et quy par ce refus a encouru l'indignation du P. PELISSON et des autres PP.

M. FIGERALD envoya prier M. DE BENAC de venir conférer avec les PP. espagnols, quy portoient la parole, et d'expliquer l'ecrit quy estoit en latin.

M. FIGERALD, après avoir entendu la lecture et l'interprétation de leur ecrit, répondit aux RR.PP. RUBIO et PINULHA, qu'il estoit faché que le P. PELISSON leur eut donné la peine de venir jusques chez luy pour cette affaire, puisqu'il n'avoit rien à leur dire la dessus, et que si le P. avoit le droit de luy demander compte de sa direction il devoit auparavant luy montrer sa commission, puisqu'il n'avoit point d'ordre semblable de la Compagnie.

M. DE BENAC ajouta qu'il estoit surpris que le P. PELISSON se fut avisé de leur demander ce qu'ils pensoient sur une affaire dont il avoit déjà mis le résultat en exécution, puisqu'il avoit fait agir CHIN *laoyé*, et que celuy-cy l'avoit si bien servy qu'un marchand venoit d'estre arresté avec sa famille; de plus que la cause de cette arrestion étoit devenue publique, et que sy le zèle que le P. PELISSON avoit pour la religion l'avait engagé à faire cette démarche, c'estoit assurement un zèle indiscret quy exposoit la religion à de plus dangereuses suites que le voiage dont il estoit question; ces dissentimens rappeloient en effet ceux qui avoient regné si longtemps entre les PP. jésuites françois et les PP. jésuites portugais.

Le 27, la conduite du P. PELISSON surprit tout le monde, car on ne comprenoit pas comment un religieux pouvoit avancer avec tant d'assurance des choses qu'il savoit évidemment estre fausses...

Le 4 mars, nous receumes des nouvelles de Canton. Voicy ce qu'un de mes amis m'écrivoit au sujet de la guerre.

Le R.P. CONTANCIN receut plusieurs lettres. Dans l'une, le P. PELISSON écrivoit au sujet du Japon :

Digitized by Google

Les circonstances sont facheuses pour nous par les soupçons désaventageux qu'on a sujet de croire que l'Empereur conçoit contre les Européens; il a envoyé exprès deux mandarins pour savoir ce qui empechait les Japonnais de permettre aux chrétiens l'entrée dans leur Empire. Ils ont rapporté qu'en y arrivant on leur avait présenté le crucifix à fouler aux pieds, puis on voulut voir leurs livres, esperant y trouver le nom de *Tien tchu*, quy signifie Dieu. Les Chinois surpris de ces formalités en ont demandé la cause. On leur répondit que les chrétiens européens et ceux du pays avoient voulu autrefois envahir le Japon. Que les Européens y avoient d'abord envoyé des missionnaires pour faire des chrétiens, qu'ensuite il estoit venu des vaisseaux sous prétexte de faire le commerce, que ceux-ci apportoient un grand nombre d'hommes et une grande quantité d'armes et d'argent, qu'enfin il vint des vaisseaux de guerre, qu'on bastit des forteresses, et que peu à peu ils se trouverent en estat d'envahir les royaumes. Or c'est justement ce que l'Empereur voit en Chine, et les mandarins s'inquietent. Le *tsongto* demandoit il y a peu de tems au P. LAUREATI pourquoy il venait tant de vaisseaux d'Europe si grands et si bien armés, et que l'année dernière il y avoit dans les ports de la Chine dix-huit vaisseaux d'Europe ou des Indes.

Il est certain M., qu'aucun mandarin de Canton n'a entendu parler du voiage de ces deux mandarins; on a pris soin de s'en informer et d'en parler aux principaux de nos marchands quy font un grand commerce au Japon, et quy y ont un *ham*. Voici ce quy a pu donner naissance à cette histoire : Un mandarin quy estoit intendant des manufactures de soyes, quy se font dans les provinces de Chekiang et de Nankin, avoit esté l'année d'auparavant au Japon, sous pretexte d'acheter quelques femmes esclaves, mais en effet pour en reporter les marchandises qu'il avoit connu estre plus recherchées par les Européens.

Digitized by Google

Quelque précaution qu'il eut pris pour n'estre point reconnu, il le fut par le capitaine de la somme chinoise de Nimpo, quy luy rendit de grands honneurs en présence de quelques marchands japonois, de sorte que ne pouvant plus se cacher, il revint dans sa province sans acheter que fort peu de chose. Voici toute l'histoire.

Cependant, supposons que le voiage de ces deux mandarins au Japon soit veritable. Sur quy les soupçons de l'Empereur doivent-ils tomber? Quy a eu le plus de part aux revolutions du Japon? Quy a le plus profité des conquêtes que les Espagnols et les Portugais ont fait dans les Indes. Venons au fait, M.: quy donne en Chine actuellement le plus de nature de soupçons à l'Empereur? N'est-ce pas la Compagnie de Jesus; si le grand nombre des vaisseaux d'Europe et des Indes quy viennent en Chine epouvantent les Chinois, qui favorise plus ouvertement leur commerce? qui prend plus à cœur leurs interets? Le P. VISDELOU a bien osé se rendre garant d'un vaisseau de guerre anglois, quy vint à Emouy, il y a deux ans, quy effraya tellement les mandarins qu'ils ne voulurent pas le laisser entrer dans le port quoy qu'il eut besoin de se radouber. Le marchand eut le recours à ce P., quy eut la charité de parler aux mandarins et de demeurer caution pour luy, et engagea ainsi toute la Société. Le vaisseau entra, se radouba, sortit, et se perdit quelque tems après tout proche d'Emouy; c'est de ce vaisseau que le P. FONTANEY nous avoit promis de nous faire avoir les anchres. Les PP. ont favorisé les Anglois dans toutes les occasions, pourquoy ne veillent-ils donc pas à ces mesures qu'ils nous recommandent si fort. L'affaire du P. GERBILLON aura-t-elle desabusé l'Empereur? La conduite du P. FONTANEY peut-elle ne luy pas avoir esté suspecte, ayant esté informé du trafic qu'il a fait publiquement à Canton, et dans les autres provinces, des marchandises qu'il a apportées de France et qu'il a debarquées et enle-

Digitized by Google

vées sans en donner connaissance aux mandarins, à cause de leur nom specieux de présens, ou de tribut, apporté à l'Empereur.

Car enfin, MM. les PP. ont beau se cacher, et deguiser leur commerce, il y a peu de personnes quy en doutent; celuy qu'ils font à Madras, à Bengale, à Manille, à Surate, et dans tous les autres ports des Indes, n'est ignoré de personne : la remise faite à M. DE BENAC, l'envoy du P. PELISSON à Madras par le vaisseau de M. PITT, celuy qu'il a fait à Suratte par les batiments quy en sont revenus en font foy, mais la conduite qu'il a tenu à Canton en est encore une plus forte preuve; il s'est ingéré dans tous les marchés qu'ont faits les Anglois, ou bien il a taché d'intriguer.

Sur la fin de 1700, MM. PITT et FLERTOUD, marchands anglois, estant venus de Madras sur un vaisseau danois qu'ils avoient fretté pour faire leur commerce ordinaire d'or et de cuivre, le P. PELISSON souhaitant avoir occasion de leur rendre service, en reconnaissance des honnetetes que quelques-uns des PP. avoient eu d'eux, ou pour mieux dire, voulant sa part du proffit qu'ils retiroient de ce riche commerce, leur produisit secretement chez luy un marchand d'une province eloignée, que l'on a su estre un de ces marchands, envoyés par quelque *calao*, pour des affaires secrettes et quy sont adressées aux PP. quy demeuroient dans cette ville. Ces MM. se rendirent incognito chez le R.P. pour convenir du prix en sa présence, mais ils furent découverts par leur interprette quy ne cherchant qu'à profiter de son courtage, — coutume ordinaire des Chinois, — se plaignit à une personne digne de foy, du tort considérable que le P. luy faisoit en luy ostant ses droit et en refusant l'introducteur de ce marchand, facteur et courtier des Anglois. Le marché ne fut pas conclud, au grand regret du P., parce que, comme on a sceu du *siankon* de ce mesme marchand, les domes-

Digitized by Google

tiques du P. PELISSON exigeoit un droit de exorbitant quy n'estoit pas moins de 9 o/o, soit 3 o/o pour son *siankon*, 3 o/o pour son acheteur, et autant pour son valet. Comme c'est l'acheteur quy supporte ces frais, le prix que les Anglois offroient ne furent pas suffisants au marchand, pour le dedommager de cette exaction dont il se plaignit hautement... L'année suivante, il voulut s'introduire de la mesme manière auprès de M. ACTON, luy offrant de l'introduire auprès du *houpou*, ou bien de luy faire connaitre des marchands avec lesquels il pourroit contracter chez luy à l'insu du houpou, ou du marchand avec lequel il avoit déjà eu affaire, mais M. ACTON, mieux instruit que le P. ne croioit, confia ses interests à une autre personne quy le servit mieux que le P. fait.

Un Portugais venu sur le vaisseau *El Rosario*, apporta une lettre à M. POULLETET, de M. CHARDIN, de Madras, quy le lui recommandoit; cet homme vouloit employer quatre à cinq mille taels en or, et pour cela il s'adressa au dit sieur POULLETET. Le P. PELISSON le vit à Macao, le fit venir chez luy à Canton, et luy fit employer son argent à l'inseu de M. POULLETET, quy ne le revit qu'après que son marché fut conclud ; le Portugais lui fit alors des excuses, disant que les PP. l'avoient forcé d'avoir affaire avec eux.

Quant au trafic qu'a fait le P. FONTANEY, on a sceu de bonne part qu'il a vendu au *tsongto*, avant de sortir de Canton, pour 10,000 taëls en fusils, pendules et montres à repetitions et sonnantes, cristaux, tapis et tabatières emaillées ; il luy vendit, entre autres curiosités, une machine de cuivre doré quy suportoit un bœuf et un tigre jetant de l'eau 6,400 taëls ; l'homme du *tsongto* quy a compté cette somme au P. FONTANEY, nous l'a dit plusieurs fois...

Que conclurais-je donc sur ce que pretendirent les PP., en exagérant les soupçons de l'Empereur contre les

Digitized by Google

Européens, rien autre chose, M., si non qu'ils vouloient nous preparer à ne rien attendre d'eux, ny de la cour, par leur canal, en nous fesant comprendre que tous les europeens, en general, estoient suspects à S. M., et que, par consequent, il auroit esté dangereux de demander des graces pour eux. Vous verrez dans la suite, M., que mes conjonctures n'estoient pas sans fondement, et que les PP. ne cherchoient qu'un pretexte pour abandonner nos interests, ou pour cacher l'impuissance dans laquelle ils estoient, de nous procurer les avantages qu'ils avoient promis aux directeurs generaux de la Compagnie...

Le 7, on eut nouvelle du camp des Chinois devant Che-papay, quy estoit le quartier des rebelles, que les assiégés avoient deputé vers le *tsongto*, et qu'il y avoit apparence que la guerre finiroit par un accomodement.

Le 8, estant descendu à terre avec M. DE LA RIGAUDIÈRE, nous apperceumes de loin un de nos negres quy trainoit un gros serpent, qu'il avoit lié autour d'un petit veau, et qu'il avoit percé de deux coups de lance; le serpent après avoir été blessé du premier coup, voulu s'elancer sur luy, mais l'arretant du second coup, il en receut un fameux de sa queue et pensa estre jeté par terre. Cet animal avoit douze pieds et demi de long, et estoit beaucoup plus gros que ma cuisse ; sa peau estoit dure, noire et écaillée, sa teste fort longue et grosse; il avoit huit dents longues et très aigues, et un dard noir et pointu, long de deux bons doigts. Nos gens tuèrent aussy des grues dont la chair estoit délicieuse en paté...

Le 21, le premier *houpou* de Canton partit pour Cancheou fou (1); il avait l'ordre de s'y rendre pour prendre des informations au sujet du P. FONTANEY. Il alla prendre congé du vice-roy et des autres grands mandarins, auxquels il déclara que l'Empereur luy avoit envoyé l'ordre

(1) Kan-tcheou fou, préfecture du Kiang-si.

Digitized by Google

d'aller faire des perquisitions exactes sur les lieux où le P. FONTANEY avoit passé, pour savoir ce qu'il avoit fait d'une grande quantité de balots et de caisses qu'il avoit débarquées, et quy n'estoient point sur le memoire que le P. GERBILLON luy avoit fait presenter ; les *houpous* des provinces de Kiang-si et de Nankin, devoient se joindre à luy...

Le 2 may, le P. PELISSON vint à la maison de la Compagnie, et assura que tout ce qu'on avoit dit au sujet du P. FONTANEY estoit faux, qu'il en avoit des nouvelles plus certaines, — qu'il ne montra cependant pas. — Le P., dit-il, n'estoit pas arrivé à Pekin le 29 mars, on juge que le P. FONTANEY s'estoit arrêté à Tien-sin-fou (1), quy est une petite ville, sur le chemin de Pekin ; elle n'en est eloignée que d'environ trente lieues par terre et de trois journées par eau ; c'est le lieu ou s'arrêtent ordinairement les vaisseaux de charge qui portoient à Pekin, les tributs ou revenus de l'Empire, et toutes les autres charges considérables ; d'autres disent que le P. y fit seulement laisser ses bagages, et qu'il alla incognito à Pekin pour y negocier son raccommodement et se procurer une entrée favorable à la Cour.

Le 4, il fut affiché au coin de la maison du vice-roy un placard diffamatoire ; on luy reprochoit son indolence, apres toutes les promesses qu'il avoit faites au peuple, de chastier severement les mandarins quy vexoient le peuple ; ensuite on l'excusoit ironiquement, parce que son grand âge et son peu de santé ne luy permettoient pas de recevoir les requestes du peuple et d'y repondre ; enfin on luy disoit, en terminant, qu'un vice-roy pour bien soutenir sa dignité devoit ressembler au gingembre, quy plus il est vieux, plus il a de vertu...

Le 10, sur les neuf heures du matin, le vent estant

(1) T'ien-tsin fou, préfecture du Tche-li.

Digitized by Google

S. O., nous appareillames de la rade de Couan cheou van pour venir à Canton (1). Nous louvoyames pendant quelque tems entre les bancs, et mouillames à trois heures et demie, la marée estant contraire ; cependant vers le soir nous levames lanchre et courrumes toute la nuit.

Le 14, estant à une lieue et demie de l'isle de Outchu, proche de Sancian, nos pilotes chinois nous donnerent un expedient admirable, selon eux, pour doubler ces isles ; c'estoit de sacrifier aux esprits, en placant sur ces rochers toute la volaille que nous avions ; en retour on nous assuroit une arrivée heureuse à Macao ; nous ne nous servîmes pas de cette recommandation comme vous pourriez le croire.

Le 15, on reconnut au point du jour l'isle de Montano, quy est la plus grande des isles des Larrons ; sur les neuf heures nous vimes le fort le plus élevé de Macao ; à dix heures nous estions sur le travers de la ville, et sur les deux heures et demie, nous mouillames proche de l'isle Len ting (2) ; on envoya aussitot un officier à Canton, pour donner avis de notre arrivée, et demander des bateaux de remorque et les pilotes de la rivière.

Le 19, l'officier estoit de retour de Canton avec deux pilotes chinois ; M. DE BENAC arriva également avec un autre batteau.

Le P. PELISSON se servit de cette occasion pour écrire au R. P. CONTANCIN ; il luy mandoit que les bruits desavantageux quy avoient couru au sujet du P. FONTANEY estoient faux ; le P. estoit heureusement arrivé à Pékin le 5 avril, mais il ne savoit pas encore de quelle manière il avoit esté reçeu ; cependant il avoit esté informé de

(1) L'auteur du manuscrit avait rejoint son bâtiment le 4 février 1702, venant de Canton. Le vaisseau avait séjourné six mois moins six jours dans le Kouang-tcheou ouan, du 16 novembre 1701 au 6 mai 1702.

(2) Les Cantonnais disent Lintong.

Digitized by Google

bonne part que le *houpou* estoit l'auteur de ces fausses nouvelles...

Le 20, nous partimes de Len-ting.

Le 24, sur les dix heures, nous entrames dans l'embouchure du Tigre ; sur les neuf heures du soir, M. FIGERALD et le P. CHAMBEUIL arriverent à bord ; ils estoient l'un et l'autre très fatigués, car le tems avoit été fort embrumé les trois derniers jours ; ils avoient depassé le vaisseau sans le voir et estoient allés nous chercher à Lenting.

Le R. P. CHAMBEUIL nous apprit que le premier *houpou* avoit reçeu le 16 de ce mois, un *pien* que le frère ayné de l'Empereur luy avoit adressé pour le donner au P. PELISSON. en faveur de quy, les PP. de Pekin l'avoient obtenu. Un *pien* est une espèce de placard sur satin, sur lequel il y a des caracteres, ici écrits de la main du prince ou *calao*. Cette coutume de se mettre sous la protection de quelque puissance est assez en usage à la Chine. Lorsqu'on a obtenu ces marques de faveur, et qu'on les reçoit, on bat neuf fois la teste du costé du nord, sy la puissance qui l'envoye demeure à la Cour ; on brule de l'encens et d'autres parfums sur une table preparée, sur laquelle le *pien* est posé avec bien du respect ; on fait des inclinations et des cérémonies tout au moins ridicules, ce que, je crois, un missionnaire devroit s'abtenir.

Le *houpou* quy n'estoit pas content des PP. ne daigna pas porter luy-mesme ce *pien* au P. PELISSON ; il le fit seulement avertir quelques jours après, et le luy envoya par son second, quy le remit entre les mains du P. avec toutes les ceremonies, de part et d'autre, pratiquées par les Chinois. Le P. CHAMBEUIL nous dit que le P. n'attendoit que l'arrivée du vaisseau pour l'exposer dans sa maison, et qu'il seroit bien aise, que la feste qu'il meditoit, fut honorée par la présence de M. DE LA RIGAUDIÈRE et de MM. les officiers.

Nous apprîmes aussi qu'il estoit arrivé un Chinois

Digitized by Google

soy-disant agent du premier *calao* de Pekin que le P. PELISSON avoit logé dans sa maison, et a quy il donnoit sa table; c'estoit un homme tel que celui dont j'ay parlé au sujet de MM. PITT et FLESTOOD, comme marchand venu autrefois à Canton, et ayant logé chez un marchand chinois qu'un de nos MM. connoissoit particulièrement; toute son occupation, pendant son sejour, a esté de rechercher et acheter ce qu'il a trouvé de plus curieux, tant des vaisseaux anglois que des sommes venues de Batavia, de la Cochinchine, du Tunquin, de Jehor et d'autres endroits, il avoit une lettre de credit sur le *Leantao* quy luy a effectivement fourny de l'argent pour ses achapts. On a cru qu'il avoit esté envoyé par MING *laoyé* quy est un des *calao* de la Cour, et le plus amy des PP... Le P. PELISSON l'a introduit partout pendant cinq mois qu'il a demeuré chez luy et a conduit son petit négoce non pas cependant sy secretement qu'il ne soit venu à la connaissance de bien des gens. Un directeur de la Compagnie, nommé BOISARD, avoit prié quelque temps auparavant le P. PELISSON de luy donner une chambre chez luy, et le P. luy avoit repondu qu'il ne luy estoit pas permis de loger un seculier dans sa maison pendant plus de quinze jours ou trois semaines.

M. FIGERALD nous apprit aussy que M. LE POULLETET, ancien caissier de la Compagnie estoit party secretement de Canton pour aller dans le Kiang-sy et à Nankin, sans avoir déclaré son dessein, et sans avoir demandé avis à personne; il ajouta que le sieur BOISARD luy avoit aporté quelques jours après une lettre dont voicy la copie :

« Monsieur,

« Afin que vous ne soyez pas surpris de mon absence, j'ai laissé la présente pour vous avertir que j'ay entrepris le voyage de Nankin dans la mesme intention que vous aviez d'envoyer MM. PECHBERTY et DU JUS, pour le bien

Digitized by Google

et service de MM. de la Compagnie; comme j'ay remarqué qu'ils n'ont manqué leur voyage que pour l'avoir rendu public, j'ay cru estre obligé de partir ainsi esperant estre icy de retour au plutot, moyennant l'ayde de Dieu, pour me rembarquer sur l'*Amphitrite* et ne pas manquer le voiage quy m'est une grande conséquence. Je vous prie d'estre persuadé que je suis, etc...

« Canton, le 14 may 1702. »

M. FIGERALD, ayant reçu cette lettre, la fit voir au P. PELISSON pour se justifier, et luy protesta qu'il n'avoit aucune part à l'entreprise de M. LE POULLETET. Le P. fit semblant de le croire, cependant il en ecrivit deux jours après aux PP. GERBILLON et FONTANEY en d'autres termes, comme vous le verrez par la suite; il en ecrivit aussy aux autres PP. quy estoient à Nan-chang et à Nankin, leur recommandant d'observer toutes les demarches et la conduite du sieur POULLETET, quy en effet les trouva bien informé de sa marche, et fort aigris et prévenus contre luy.

Le 25, nous entrames dans la rivière ; elle a une grande lieue de large à son embouchure; la coste jusques à Canton est une terre basse percée de plusieurs canaux et couverte de ris ; à une lieue de l'embouchure on trouve une rivière fort large, qu'on dit aller jusques à Focheou ; (1) nous le laissames à tribord, et delà nous suivimes toujours la coste de l'E jusqu'à trois lieues, ou nous passames sur une barre de sable à dix-sept pieds d'eau de pleine mer...

L'Amphitrite à Canton

Le 26, nous mouillames à Vampou (2), quy est la rade ordinaire où les vaisseaux d'Europe et des Indes hiver-

(1) Fou-tcheou sen, capitale du Fou-kien.

(2) Ouam P'ou.

Digitized by Google

nent; elle est éloignée de quatre lieues de la tour quy est à l'embouchure de la rivière et à trois lieues de la ville de Canton; il y a un bureau de douanes établi pour visiter tout ce quy entre et quy sort. Le soir estant dans la galère, LA RIGAUDIÈRE, BENAC et moy nous vimes un petit bateau qui fesoit le tour du vaisseau; BENAC reconnut le second *houpou;* je m'embarquay sur le champ dans le canot pour aller le prier de venir à bord, ce qu'il refusa.

Le 27, les gens du *houpou* commencerent à faire décharger le vaisseau; les sieurs MARTINEAU et CHOINCY y vinrent dans un batteau qu'ils avoient pris à Canton; les douaniers maltraitèrent le pauvre Chinois quy les avoient amenes, saisirent son batteau et le menerent à Canton pour le faire punir de ce qu'il estoit party avec ces MM., sans avoir pris une chappe, ce quy ne s'estoit encore point pratiqué. BOUGRÉ, commis de la Compagnie fut envoyé par M. FIGERALD pour parler au *houpou* dont il ne fut pas bien receu. Ce procédé commença à nous faire comprendre que le *houpou* vouloit se venger sur nous des chagrins et du tord qu'il prétendoit que les PP. luy avoient causés.

Le 28, nous vimes le commencement de la feste des batteaux, celebrée tous les ans par les Chinois.

L'origine de cette feste, qu'ils appellent *Loung-chuen*, vient de ce qu'un roy de Chu estant mort, son premier ministre, nommé KIN-KIUEN, pleura longtemps les calamités dont le royaume estoit menacé, et pour ne pas en estre le temoin, il se précipita dans la rivière avec une grosse pierre au col, vers le commencement de la cinquième lune. Les gens de la campagne qui habitoient le long de cette rivière ayant apris son desespoir coururent sur le rivage et allerent avec plusieurs petits batteaux pour chercher son corps; n'avant pu le trouver ils luy firent des sacrifices de ris et de légumes. Leurs descendans continuèrent ces cérémonies et honorerent ce

Digitized by Google

mandarin comme une divinité tutelaire du pays. Les Chinois d'aujourd'hui ont la mesme superstition, et celebrent cette feste avec beaucoup de pompe et de rejouissance. On voit une infinité de barques fort longues, armées de plusieurs étendards et banderolles de soye de diverses couleurs que traversent avec une vitesse surprenante tous les canaux qui forment la rivière ; elles sont conduites par un grand nombre de rameurs accompagnés d'instrumens avec des tambours de cuivre quy font un bruit épouvantable auquel repondent les cris continuels des nageurs qui appellent KIN-KIUEN. Après qu'ils ont parcouru pendant plusieurs jours tous ces canaux, ils se rassemblent devant la ville, et disputent à force de rames à quy parviendra le premier à un certain terme ; là estant tous arrivés ils se régalent et portent en cérémonie celuy quy a remporté le prix.

Le 28, deux *Sung-kouan* ou premiers commis des douaniers nous avertirent que les deux *houpous* viendroient à bord le mesme jour. Ils y vinrent en effet sur les onze heures. M. FIGERALD s'y rendit aussi. Les douaniers mesurerent le vaisseau depuis le mat de misaine jusques à celuy d'artimon, et un des *Sung-kouan* apporta la mesure dans la grande chambre ; il la presenta à genoux au premier *houpou*. MM. FIGERLAD et DE LA RIGAUDIÈRE se plaignirent à luy, de ce que ces gens empeschoient les batteaux chinois de nous apporter des vivres, et les autres choses dont nous avions besoin, et luy déclarerent que s'il ne vouloit donner des ordres contraires, ils seroient obligés de faire sortir le vaisseau de la rivière pour en aller chercher ailleurs, le *houpou* repondit fort froidement qu'il y mettroit ordre et qu'il enverroit une chappe portant permission aux batteaux chinois de venir à bord et d'en revenir, à condition qu'ils passeroient aux trois douanes, où ils seroient visités. On pria ces mandarins de disner à bord mais ils n'en vou-

Digitized by Google

lurent rien faire, et le premier *houpou* refusa mesme quelques caraffes de liqueurs qu'on luy presenta. On les salua de sept coups de canon en sortant du vaisseau...

Cependant les douaniers, quy restoient à bord par ordre du *houpou*, commettoient tous les jours mille insolences, jusques à frapper quelques uns de nos mattelots, ce que ceux-cy souffroient impatiemment, car on leur avoit deffendu sous de grosses peines d'avoir aucun démeslé avec les Chinois, pour quelque cause que ce fut; ce fut très exactement exécuté. Les batteaux de la douane rodoient aussy toutes les nuits à l'entour du vaisseau, ce quy n'avoit jamais esté pratiqué à Canton à l'égard d'aucune nation. Le P. PELISSON quy estoit informé de tout cela par les lettres de M. DE LA RIGAUDIÈRE, fesoit grand bruit et disoit hautement que nous devions presenter une requeste au vice-roy contre le *houpou*; il la proposa avec chaleur plusieurs fois aux directeurs quy s'en deffendirent sagement, et refusèrent de suivre les mouvemens impétueux du P...

Ce P. voyant qu'il ne gagnait rien auprès d'eux délara qu'il presenteroit luy-mesme la requeste, puisqu'ils ne vouloient pas le faire ; il le dit si haut que les directeurs furent contraints de luy dire qu'ils étoient surpris qu'il continuat à se mesler de leurs affaires. Après l'avoir prié très instamment de s'en dispenser, ils l'avertirent que s'il fesoit quelqu'éclat quy préjudiciat aux interets de la *compagnie* et de la nation, ils protesteroient contre luy ; enfin ils le suplièrent encore une fois de ne rien dire et de se tenir en repos, du moins pendant que le houpou seroit en charge; ils luy reprocherent que la conduite du P. FONTANEY leur avoit deja assez attiré d'ennemis et de mauvaises affaires, sans que son observation acheva de les ruyner.

Le 30, M. FIGERALD engagea par ses honnêtetés les deux *houpous* à venir disner dans notre maison. Ils furent

Digitized by Google

magnifiquement regalés ; la joye estoit entière lorsque le P. PELISSON y arriva, quoy qu'il n'eut pas esté convié. Sa présence embarrassa le premier *houpou* quy parut chagrin pendant le reste du repas. Il dit en sortant à M. FIGERALD qu'il estoit persuadé que nous n'avions agy avec luy, comme nous avions fait, que par ordre des PP. dont il savoit que nous dependions, qu'il ne nous en vouloit point de mals, qu'il ne desiroit avoir aucun commerce avec eux, ayant esté informé des bruits desavantageux qu'ils avoient semé en tous lieux contre luy. Lorsqu'il fut dans sa chaise, le P. voulut engager M. DE BENAC à luy parler au sujet du privilège demandé pour LA RIGAUDIÈRE, et à son refus, luy en parla lui-mesme; le *houpou* l'interrompit et luy dit froidement qu'il songeroit à cela.

Je receus ce jour là une lettre de mes amis quy me marquoit que les PP. de Pekin s'estoient plaints du *tsongto*, et avoient attribué le retardement du P. FONTANEY au peu de diligence que ce mandarin avoit fait pour secourir le vaisseau et le faire décharger dans le tems qu'il estoit à Sancian ou à Nikouko ; que le *tsongto* s'estoit justifié de cette accusation, et qu'il avoit écrit à la Cour que non seulement il avoit fait toutes les diligences possibles, et une très grande dépense pour le vaisseau, qu'il avoit mesme fourni plusieurs fois de l'argent au P., et que d'autres mandarins de la province avoient fait la mesme chose à sa recommandation, et que le P. seroit bien plustot arrivé à Pékin s'il l'avoit voulu le croire et faire moins de sejour dans les provinces de Kiang-si et de Nankin où il avoit sceu qu'il s'etoit arresté... Cette lettre finissoit par ces mots : « Cette affaire fait un si grand bruit que tout le peuple en est imbu, et mesme le P. PELISSON a dit que cela estoit dans la Gazette...

Le 1er juin, le P. PELISSON écrivit une lettre à M. FIGERALD tendante à l'empescher de payer le droit du

Digitized by Google

mesurage du vaisseau, dans l'esperance, disoit-il, qu'il viendroit bientôt de Pekin un ordre pour l'exempter... Mais M. DE BENAC luy remontra doucement les dangers et les suites facheuses où la Compagnie seroit exposée par le refus de payement..., il luy dit qus ces demarches estoient formellement opposées aux coutumes des Chinois, qu'elles choqueroient tous les mandarins quy ne manqueroient pas de crier que nous venons icy pour leur faire la loy en voulant introduire une forme de commerce inouïe jusqu'à présent parmi eux ; le P. pour la première fois demeura sans replique et se contenta de dire qu'il falloit du moins deliberer sur ce quy estoit le plus expedient.

Le 2, le P. PELISSON exposa son *pien* sur la grande porte de sa cour, il l'avoit fait peindre sur un grand tableau ou cartouche en lettres d'or avec dix dragons à cinq griffes comme venant du frère de l'Empereur, dont la famille seule en Chine jouit du privilege de les faire marquer, sur ce qui leur appartient, avec cette distinction. Cette ceremonie ne se fit pas avec toute la pompe que le P. souhaitoit ; il fut par trois fois differentes chez le *houpou* pour le prier d'assister à cette feste quy devoit estre suivie d'un magnifique repas, mais ce mandarin ne voulut pas seulement le voir. Le P. fut outré de ce mépris, et publia partout qu'il avoit mis le houpou dans son tort ; de quoy, sans doute, celuy-cy fut moins touché que ne fut le P. de voir ses preparatifs inutiles, et d'estre privé de la presence de quelque mandarin considerable. Il en avoit aussi convié FIGERALD et DE LA RIGAUDIÈRE dans la lettre qu'il écrivit à ce dernier sur ce sujet. Il luy marquoit qu'il seroit bien aise qu'il assistat au repas qu'il se disposoit à donner ce jour-là aux deux *houpous*, avec lesquels il vouloit le reconcilier, aussy bien que M. FIGERALD et les autres MM. LA RIGAUDIÈRE me montra la lettre du P., et je ne pus dissimuler, quoy que le P. CONTANCIN

Digitized by Google

fut présent, que ce terme de le reconcilier avec le *houpou* me choquoit, et je dis à ce P. qui voulut justifier son confrère, que le *houpou* n'avoit pas raison d'estre faché contre le P. FONTANEY et contre le P. PELISSON quy l'avoient traitté avec la dernière indignité.

Dans le tems mesme que le P. proposoit ainsi à nos MM. de les reconcilier avec le *houpou*, il employoit toute son adresse et son éloquence à les dissuader de luy envoyer des présens, ce quy est une coutume etablie en Chine, et ce dont les étrangers ne peuvent raisonnablement se dispenser. Notre façon d'agir vexa tellement le *houpou* qu'il refusa tout ce quy luy fut demandé pour le vaisseau.

Le 4, le directeurs, fatigués des remises du *houpou* et des mouvements du P., résolurent de venir à bord pour délibérer avec les officiers sur ces difficultés. Le P. PELISSON voulu estre de la partie. Le *houpou* quy estoit informé de tout ce quy se passoit à la maison, car il avoit aussi bien que le P., son espion chez nous, refusa la chape quy devoit porter le P. à bord. FIGERALD fut conseillé, par des personnes sages et judicieuses, de ne pas differer à luy envoyer des présens, mais le P. y forma une nouvelle opposition, et soutint que ce retardement qu'on apportoit à satisfaire ce mandarin, ne pouvoit estre préjudiciable à la Compagnie, et les assura que les PP. de Pekin sauroient bien le mettre à la raison.

AN-KOUA vint heureusement ce jour à la maison et representa si fortement à nos MM. la nécessité pour tous les étrangers de faire des présens aux deux *houpous*, et celles où ils estoient de les ménager plus qu'ils ne fesoient, que FIGERALD convaincu par les raisons et les exemples qu'il lui allegua, délibera enfin, — non sans avoir encore consulté l'oracle, — qu'on envoyeroit à chacun des *houpous* un miroir, une pièce de camelot, une carabine, deux sabres, douze caraffes de liqueurs et quelques cristaux

Digitized by Google

AN-KOUA fut chargé de ces présens pour les présenter, au nom des directeurs, à ces deux mandarins.

AN-KOUA porta les présens ci-dessus, mais le premier envoya ce qu'on luy présenta avec mepris, et ne voulut rien accepter ; le second fit de mesme. Ce refus allarma les directeurs quy reconnurent enfin qu'ils avoient trop adhéré aux instances du P. ; il fut resolu qu'on feroit une seconde tentative, et M. DE BÉNAC fut prié de faire parler et offrir ces présens au premier *houpou* par un de ses amis, nommé CO-KOUAN. Cet homme alla chez le *houpou* et le pria d'accepter ce qu'il luy apportoit de la part des François. Le *houpou* refusa une seconde fois, et dit, en présence de son second, à CO-KOUAN : « Le vaisseau a esté obligé de faire un long séjour en Chine et les Français ont du engager de grandes depenses, de plus ils ont encore à payer les droits de mesurage du vaisseau, et l'entrée des marchandises, je ne veux rien exiger davantage d'eux. »

Lorsque le second *houpou*, quy refusa aussy, se fut retiré, le premier fit appeler CO-KOUAN. Il luy dit en particulier qu'estant brouillé avec les PP. FONTANEY et PELISSON, et se fiant peu en son second quy les menageoient par rapport au frère de l'Empereur, quy aimoit les jésuites, il eut esté dangereux pour luy de recevoir des présens qu'on luy envoyoit publiquement, mais que pour témoigner qu'il vouloit bien vivre avec les François il accepteroit volontiers ce qu'ils luy présenteroient en particulier ; il accorda en mesme temps une chappe pour le transport des vivres à bord, avec cette condition que les batteaux quy yroient et viendroient pour le service du vaisseau s'arreteroient aux douanes pour y estre visités. CO-KOUAN apporta cette bonne nouvelle et la chappe à nos MM. dans le tems que le P. PELISSON estoit avec eux ; il fut faché de voir cette affaire si heureusement terminée, sans sa participation, il déclama plus fort que jamais, et accusa nos MM. de trop de timidité, et

Digitized by Google

leur reprocha le peu de confiance qu'il avoient dans les promesses et dans le crédit des PP., enfin il les tourna si bien qu'il fut resolu dans un conseil assemblé sur le champ qu'on n'envoyeroit rien davantage au *houpou*, et qu'on attendroit les nouvelles de Pekin avant de rien entreprendre de nouveau.

Le mesme jour, sur le soir, le second *houpou* vint à la maison pour faire l'ouverture des caisses qu'on avoit depuis peu transportées du vaisseau ; le P. PELISSON y estoit encore dans ce tems ; il réytera à ce mandarin la demande qu'il avoit deja faite au sujet de LA RIGAUDIÈRE, et temoigna n'estre pas content du refus qu'en avoit fait le premier *houpou*. Le mandarin luy repondit assez froidement et ne luy promit rien. Le P. quitta avec un air chagrin et luy dit seulement ce mot « *paleo* (1)» quy prononcé d'un ton spécial est un terme de mepris. Le *houpou* choqué de sa liberté s'emporta, et luy dit plusieurs choses outragentes et injurieuses à luy et à toute la nation, auxquelles nos MM. eurent la prudence de ne rien repondre. Depuis ce tems le *houpou* et le P. ne se virent plus, et nous fumes traittés avec la dernière rigueur. Voilà, M., encore un effet du zele du R. P. PELISSON.

Le *houpou* formant de nouveaux obstacles à toutes expeditions que les directeurs vouloient faire pour le vaisseau, et refusant toutes les chappes qu'on luy demandoit, M. DE BENAC fut encore prié de voir COKOUAN pour l'engager de parler à son amy ; il alla chez lui. Ce Chinois se plaignit qu'après l'avoir employé dans les choses les plus difficiles et les plus désagréables, où il avoit agy de bonne foy et avec succès, on s'adressa à d'autres, quy n'avoient pas plus de credit que luy auprès du *houpou*, aux avis desquels on avoit differé préferablement aux siens. M. DE BENAC le pria de considerer l'em-

(1) *Pa leao*, « c'est fini » ; c'est-à-dire : « restons-en là ; je ne veux plus discuter avec vous. »

Digitized by Google

barras des directeurs... enfin COKOUAN promit de faire ce qu'on voudroit.

Le 9, M. FIGERALD et M. DE BENAC allèrent chez COKOUAN ; ils commencèrent par luy representer la nécessité où ils estoient que le capitaine du vaisseau vint à terre pour deliberer avec luy sur toutes choses, et regler le payement des droits que le *houpou* leur avoit fait demander ; ils seroient disposes à le luy faire aussitost qu'ils l'auroient consulté ; enfin ils le prièrent de presser le *houpou* de faire sa dernière visite au vaisseau, et de retirer les gens qu'ils y avoit laissé.

COKOUAN alla chez le *houpou*, et sur le soir il vint à la maison.

Il dit à M. FIGERALD et à M. DE BENAC que le seul moyen de fléchir le *houpou* et de se le rendre favorable estoit de luy payer incessamment les droits, qu'en le fesant de bonne grâce il estoit assuré qu'on en recevroit toutes sortes de bons traitements et mesme quelque diminution au lieu qu'indifferent on le rendroit plus intraitable, et qu'au bout du compte il n'en faudroit pas moins payer; il ajouta qu'il estoit surpris qu'ils attendissent une exemption de ces droits sur la parole des PP., sachant que le P. FONTANEY avoit esté mal receu à Pekin où l'on avoit envoyé bien des plaintes contre luy. La plus saine partie du conseil gouta fort les raisons de COKOUAN mais l'autorité de M. PELISSON et ses instances prévalurent encore.

Le mesme jour, j'allay voir le P. PELISSON; il me fit un long discours sur l'entreprise de MM. PECHBERTY et DU JUS, et me dit que s'il n'avoit agy comme il avoit fait, la religion eut esté entièrement ruinée en Chine parce que l'empereur et les tribunaux regardoient les PP. comme nos superieurs et les garands de nos personnes et de notre conduite, et que leurs ennemis n'auroient pas manqué de publier qu'ils avoient esté les auteurs et les complices de

Digitized by Google

cette entreprise si formellement opposée aux lois de l'Empire; il m'allegua ensuite les raisons qu'il avoit déduites dans la lettre qu'il avoit écrite à MM. les directeurs, et principalement l'histoire du P. CINNA et des trois missionnaires quy étoient entrés avec luy en Chine, et celle du voyage des mandarins de Pekin au Japon.

Voici exactement l'histoire, telle que je l'ay apprise de personnes, dignes de foy, quy luy ont parlé depuis son retour de Pekin.

Ce P. est augustin, et italien de nation ; après avoir demeuré longtemps en Perse, il vint à Surate, où il s'embarqua l'an 1697 ou 98 sur un vaissean anglois pour venir à Emouy ; il estoit avec un jésuite françois, le P. AVRIL (1) et deux autres missionnaires, l'un augustin et l'autre de l'ordre de SAINT-FRANÇOIS, nommé le P. PLACIDE ; celuy-cy demeure actuellement à Macao. Ce vaisseau aborda par un mauvais temps à l'isle Formose où il périt. Le jésuite y fut noyé avec quelques anglois ; le P. CINNA échappé du naufrage perdit quelques caisses dans lesquelles il dit qu'il y avoit quelques drogues et des remèdes qu'il avoit apportés à l'Empereur. Comme la plus grande partie des marchandises du vaisseau avoient esté sauvées, il fit plusieurs recherches pour les recouvrer, et de la manière dont il s'expliqua, les mandarins comprirent que ces remèdes avoient esté sequestrés par les Anglois, ou perdus par leur faute, ils en escrivirent à la Cour en luy donnant avis de ce naufrage et de l'accident arrivé au médecin nouvellement venu ; on receut peu après un ordre quy enjoi-

(1) AVRIL (Philippe), était professeur lorsqu'en 1684, il obtint de se rendre en Chine. Il chercha à gagner Pé-king par la Sibérie; mais il fut arrêté en route par les Russes. Il se rendit alors à Constantinople, puis retourna en France où il aborda à Toulon le 30 septembre 1690. Quelques années plus tard, il s'embarquait pour l'Extrême Orient. Malheureusement, il périt dans un naufrage, en 1698, en vue des côtes de Formose.

Digitized by Google

gnoit à tous les etrangers, arrivés sur ce vaisseau, de se retirer; et les Anglois furent accusés de la perte des remedes, et traittés avec une grande rigueur. Le P. CINNA fut appelé à la Cour; les PP. de son ordre conçurent d'abord de grandes esperances sur son voiage pour le bien de leur religion, mais elles furent bientost détruites. L'Empereur fit d'abord loger le P. CINNA chez les PP. jesuites portugais, desquels il fut obligé de se servir pour parler à l'Empereur, — n'ayant aucune connaissance de la langue, ny des coutumes. Il fit quelques epreuves de sa medecine quy ne reussirent pas, soit qu'on ne luy presenta — comme il l'a dit — que des personnes incurables, ou qu'en effet, il ne fut pas habille medecin. Il eut aussy quelques disputes avec les PP. portugais, quy estant venues à la connaissance de l'Empereur. S. M. le fit loger chez les PP. François, dont il fut beaucoup plus maltraitté, et dont il fut plaint davantage. L'Empereur luy ayant plusieurs fois demandé pourquoy ses remedes ne reussissoient point, et les raisons qu'il apportoit, ou bien — comme on l'a soupconné — celles que les PP. quy estoient ses interpretes alleguoient pour luy, n'ayant pas plu à S. M., on luy donna deux vieux chiens à traiter quy avoient esté estropiés dans une chasse. Ces degouts et les mauvois traitemens des PP. l'obligèrent à demander son congé à l'Empereur. Celuy-cy le luy accorda facilement, par le peu d'estime qu'on luy avoit aydé à concevoir de son habileté; il partit de Pekin après y avoir demeuré dix-huit mois, et les PP. exigerent de luy un escrit par lequel il certifioit qu'il avoit demandé à se retirer de Pekin, et que les PP. n'estoient point cause de sa retraite; la mauvaise situation où il estoit alors ne luy permit pas de leur refuser, mais il s'en est expliqué depuis bien differemment. Il parcourut presque tout l'Empire et visita tous les missionnaires quy se rencontrèrent sur sa route. Pendant ce temps les premiers ordres quy avoient

Digitized by Google

esté envoyés au gens du vaisseau anglois de se retirer, furent reytérés, et l'on fit quelques perquisitions pour savoir si tous avoient obey jusques à ce que des religieux missionnaires augustins et franciscains s'obligèrent de reprendre les deux religieux susdits, et de faire des actes de leur sortie hors de l'Empire pour satisfaire aux ordres de la Cour, et afin d'éviter de nouvelles recherches, qu'ils ne doutoient point que certaines puissances n'y allassent dans d'autres tems...

Le P. PELISSON me dit ensuite que MM. les directeurs estoient des ingrats quy n'avoient aucune reconnoissance de bons offices qu'il leur avoit rendu et qu'il leur rendoit encore journellement et que deux d'entre eux estoient venus luy dire jusques dans sa maison qu'il estoit expedient pour le bien de la Compagnie qu'on payat sans plus differer le droit de mesurage du vaisseau et les autres que le *houpou* demandoit, et que la Compagnie fit desormais son negoce par elle-même, comme le fesoit celle d'Angleterre, sans compter sur de vaines distinctions et sur des exemptions quy quand elles luy seroient accordées luy couteroient toujours beaucoup plus que les droits qu'on pouvoit exiger. Il ajouta qu'il leur avoit repondu qu'ils estoient les maître d'agirs comme bon leur sembloient et qu'ils les avoit prié de faire attention qu'il s'en falloit bien que les Anglois fussent traittés en Chine comme eux, et, la dessus il me montra une lettre ecrite de Nimpo par le P. jésuite quy luy marquoit, que pendant cinq mois MM. les Anglois n'avoient pu obtenir la permission de faire entrer un seul de leurs gens dans la ville, quelque dépense et quelqu'offre qu'ils eussent fait pour cela, pendant que les François vivoient tranquille à Canton, graces aux bons offices et aux soins des PP. quy leur avoient mesme obtenu la permission d'y acheter une maison en propre. Je prie la liberté de luy repondre que ces MM. ne convennoient pas que ce privilège leur eut esté accordé,

Digitized by Google

et que c'estoit au contraire un des points sur lequel je les avais souvent entendu se plaindre du P. BOUVET, et qu'en cela les Anglois avoient esté aussi bien traittés, que M. ROOFF m'avoit assuré l'an passé que le P. PELISSON et les PP. TURCOTTI et LAUREATI avoient promis à M. BULOCK d'obtenir du vice-roy la permission d'acheter la maison qu'ils occupoient à Canton...

La nouvelle de la mauvaise réception du P. FONTANEY à la Cour se confirmait de jour en jour, on m'a mesme assuré qu'estant allé, avec le P. CHARTON et le P. BROCARD, battre de sa teste devant le trône de l'Empereur, celuy-cy avait fait demander à ces deux religieux si la couduite, qu'avoit tenue le P. en détournant la plus grande partie des effets qu'il disoit avoir apporté pour luy estre présentés, estoient contre les preceptes de la religion chretienne ou non. Je says cette circonstance d'une personne distinguée par sa vertu et son caractère et très digne de foy ; M. LE POULETET m'a dit depuis aussy l'avoir entendu dire à Nankin chez les missionnaires; on ajoutoit que l'Empereur avoit refusé ses présens et n'avoit voulu n'y le voir, ny l'entendre.

Cependant les lettres de Pekin ne venoient point, et le *houpou* pressoit qu'on payat les droits. Le P. PELISSON crioit toujours qu'il falloit attendre, et les amis de nos MM., principalement leurs marchands opinoient qu'il falloit payer.

Les directeurs mal conseillés crurent se tirer d'affaire en promettant de payer, et differant le payement tantot sur un pretexte, tantot sur l'autre ; un jour ils vouloient recevoir les comptes, un autre ils voulaient tirer des receus du *houpou* quy n'en donne jamais.

Le 10, enfin M. DE BENAC leur donna un expedient pour contenter le *houpou* et le P. PELISSON tout à la fois. Ce fut de faire dire à celuy-là, qu'ayant apporté de l'ar-

Digitized by Google

gent en barres on l'alloit faire fondre, et qu'à mesure qu'on en fondroit on luy en enverroit, et qu'il pouvoit commettre COKOUAN, ou tel autre, pour y voir travailler. En effet comme les Chinois ne se pressent pas dans leur besogne, on pourrait par ce moyen gagner huit ou dix jours. On se fit entendre à COKOUAN que c'estoit pour se conformer à ses conseils qu'on s'etoit si promptement déterminé à contenter le *houpou*... PECHBERTY, second directeur, fut député pour en aller informer le P. PELISSON... Celuy-ci très chagrin revint à la maison de la Compagnie où PECHBERTY ayant rendu compte à M. FIGERALD de ce quy s'estoit passé, le directeur general moins docile qu'il n'avoit paru jusques là, representa au R.P plus vivement, qu'il n'avoit encore fait, le peu de raisons qu'il voyait dans les pretentions et les dangers où il exposeroit le bien de la Compagnie s'il suivoit son conseil; il luy demanda ce qu'il pouvoit raisonablement juger des lettres du P. GERBILLON, et du retardement de celles qu'il attendoit depuis sy longtemps de Pekin. Enfin il luy dit que tous ses amis chinois et d'autres, l'avoient dissuadé de faire la démarche où il voulait l'engager, ce quy donneroit de l'avantage aux ennemis de la Compagnie, pour publier, comme quelques uns l'avoient déjà fait, que les François vouloient dominer partout, et se soustraire aux loys des royaumes etrangers; d'ailleurs que ce seroit ruyner la Compagnie que d'entreprendre un proces, quy l'engageroit dans des dépenses infinies sur l'idée d'un titre ou d'une esperance purement imaginaire. Enfin il coupa court, et dit nettement au P. que sy la seule considération du Taginat au P. FONTANEY pouvoit procurer l'exemption des droits, il ne voyait pas bien ce quy estoit à esperer, puisqu'il estoit public que le P. n'avoit pas esté *tagin;* le vice-roy n'avoit point voulu le reconnoître pour tel, et avoit refusé les visites que le P. avoit voulu luy rendre en cette qualité; tous les Chinois assuroient

Digitized by Google

qu'il estoit redevable au *tsongto*, quy l'avoit protegé, de tous les honneurs qu'il avoit receus.

On servit la dessus, et le P. disna à la maison... CHIN *laoyé* fit dire à M. FIGERALD que le *tsongto* avait des nouvelles certaines de Pekin que l'Empereur avoit refusé les presens du P. FONTANEY. Le P. PELISSON, quy estoit présent voulut dissimuler son chagrin, mais en sortant je remarquay qu'il pleuroit.

Le 12, le second *houpou* vint à bord et fit sa visite.

Le 13, le premier *houpou* envoya demander de l'argent. On promit de payer lorsqu'il y auroit de l'argent de fondu.

Le 14, AN KOUA vint à la maison, et dit à M. FIGERALD que CHIN *laoyé* l'avoit envoyé pour luy donner avis que le *tsongto* avoit receu une lettre du P. FONTANEY, par un de ses gens quy avoit accompagné le P. dans son voiage. Le P. prioit le *tsongto* de nous accorder une lettre ou *chappe* pour envoyer quelqu'un à Emouy, afin d'acheter les deux ancres quy estoient restées du vaisseau de guerre anglois quy y avoit pery. Cette nouvelle rejouit tout le monde, parce qu'on espera que le P. PELISSON receuvroit des lettres de Pekin. On luy donna promptement avis de cette nouvelle; il vint à la maison avec un visage plus gay qu'à l'ordinaire. Il dit que sy le LI *tsong yé*, ancien *sung-ping* de Canton, estoit aussy arrivé, il ne doutoit point que les PP. ne luy aient pas ecrit. Le P. asseura qu'il iroit le lendemain avec FIGERALD chez CHIN *laoyé*.

Le 15, le P. et M. FIGERALD allèrent chez luy sur les deux heures; ils attendirent plus de deux heures, enfin sur les cinq heures il vint les trouver et dit au P. PELISSON qu'il n'avoit pas receu de lettres pour luy et que le P. FONTANEY luy avoit seulement écrit que sachant que les marchands français estaient en peine pour se procurer des ancres, il le supplioit de leur accorder un passeport afin que quelqu'un put s'y rendre pour les acheter. M. FIGE-

Digitized by Google

RALD demanda si le P. avoit obtenu de l'Empereur l'ordre qu'il savoit estre absolument nécessaire pour les retirer des mains du mandarin qui les détenoient au nom de S. M. Il repondit que le P. avoit écrit au *tsongto* avant son arrivée à Pékin, il n'avoit donc pu obtenir cet ordre luy-mesme... M. FIGERALD fut surpris de se voir jouer d'une si étrange manière; il sembloit, en effet, que la civilité et la reconnaissance auroient du engager le P. FONTANEY à luy ecrire; il dissimula cependant sa surprise et son chagrin...

J'estois d'avis qu'on fit le voyage d'Emouy, MM. PECHBERTY et MARTINEAU le souhaitoient aussy, et comprenoient bien que la connaissance qu'on auroit de ce port ne pourroit estre qu'utile à la Compagnie; il eut mesme esté avantageux de s'ouvrir une entrée dans les provinces de l'Empire par le moyen du passe-port que le *tsongto* offroit. Mais M. FIGERALD n'ayant pas esté de notre avis, il n'en fut plus parlé.

Le 17, enfin les lettres de Pekin, si longtems attendues, arrivèrent. Le P. PELISSON les apporta à la maison, la tristesse quy estoit peinte sur son visage nous presagea, par avance, la nouvelle mauvaise qu'elles annonçoient. On apprit que le P. FONTANEY avait été mal receu à Pekin, que l'Empereur n'avoit pas voulu le voir, et que son retard et les memoires envoyés contre luy, avoient fait de mechantes impressions sur l'esprit de ce prince naturellement méfiant, mais que celuy-ci avoit cependant receu les presens qu'il luy avoit fait offrir... Le P. disoit dans sa lettre que pour un petit proffit on quitte souvent l'essentiel et le solide; cela estoit vray, et il en venoit de faire une facheuse experience; enfin il finissoit sa lettre par ces mots : « J'espère que le bon tems reviendra... Dieu le veuille, mais cependant nous en avons esté les dupes. »

Ces lettres acheverent de déterminer M. FIGERALD et

Digitized by Google

les autres directeurs à payer le *houpou ;* il fut resolu que dès le lendemain on luy porteroit une partie de l'argent qu'il avoit demandé. Le P. PELISSON ne s'y opposa plus.

Le 19, M. l'eveque d'Ascalon, espagnol de l'ordre de St-Augustin, arriva à Canton ; il logea dans la maison du R. P. RUBIO. Il estoit venu pour changer d'air et pour retablir sa santé. M. FIGERALD luy envoya le chirurgien du vaisseau et celuy de la maison pour luy faire offre de leurs services.

Ce mesme jour j'allay à Fochean (1) avec M. BESNARD et M. de BÉNAC. Les RR. PP. LAUREATI et OSERIO (2) nous y receurent et nous regalerent fort bien. Fochean est un bourg a quatre lieues de Canton, aussi grand et aussi peuplé que cette ville. Il s'y fait un très grand commerce. Les PP. jesuites italiens y ont une eglise que le P. TURCOTTI a fait bastir sur le modèle de celle qu'il avoit à Canton ; elle fut consacrée le jour de la feste de Saint-Ignace 1702. Le P. LAUREATI nous assura qu'il avoit plus de 7.000 chretiens dans sa paroisse. Le P. CHAMBREUIL, à mon retour, me dit à ce sujet qu'il en falloit rabattre plus des deux tiers et qu'il ne savoit pas pourquoi les PP. affectoient d'exagérer ainsy le nombre de leurs chretiens.

Le 20, quelques-uns de mes amis me communiquèrent des lettres qu'ils venoient de recevoir par lesquelles on leur mandoit de differentes provinces, que l'Empereur

(1) Fou-chan ting, sous-préfecture de première classe de la préfecture de Canton.

(2) OSERIO. Il s'agit sans doute de OZORIO (Emmanuel), d'origine portugaise. OZORIO naquit à Carapita, diocèse de Viseu, le 5 mars 1663. Il se fit religieux le 2 février 1678, et s'embarqua, avant d'être prêtre, pour aller au Japon. Il termina ses études à Macao, et, le Japon restant fermé, il alla en 1692 à Pé-king, où il fut recteur de l'établissement des Jésuites. Il fut ramené à Macao pour des raisons de santé. Il y était encore en 1706. On ne sait quand il mourut. CJ.

Digitized by Google

avoit donné un soufflet au R. P. A. THOMA (1), vice-provincial des PP. jésuites portugais, qu'il avoit autrefois honoré particulièrement de sa bienveillence ; il l'avoit honteusement chassé de sa chambre à cause d'un eunuque du palais, qu'il luy avoit commandé d'instruire sur quelques points de mathematiques. Le P. fut accusé ou par l'eunuque mesme, ou par les ennemis des PP., car ils en avoient beaucoup à la Cour, — de n'avoir pas donné tous ses soins. Un des auteurs de cette nouvelle estoit M. l'éveque d'Ascalon ; il l'avoit dit en confidence à un autre prelat. Tous ceux quy prenoient quelqu'interest à la religion en furent sensiblement affligés, et, craignirent que l'Empereur quy fesoit eclater de jour en jour le mepris qu'il avoit pour les ministres de la religion, n'en meditat l'entière destruction, et qu'après en avoir tiré tout ce que son avidité et sa curiosité s'en estoient promises, il ne les chassat de sa cour et n'enveloppat dans leur disgrace tous les autres missionnaires. Enfin, M., le portrait qu'un des PP. jesuites a fait de ce prince, et quy a esté rendu public en France, n'est point du tout conforme à son original ; on scait icy qu'il est violent, brutal, volage, avare et grossier au dernier point, qu'il n'a point de religion, et ne menage les differentes sectes, qu'il tolere dans son empire et mesme le christianisme qu'autant que les unes et les autres servent à satisfaire sa cupidité ou son ambition. Son père, et quelques Empereurs chinois avoient esté favorables à quelques missionnaires, parce que outre les bons services qu'ils en retiroient ils les croyoient des saints qui les servoient sans interest, mais celuy-cy a témoigné à plusieurs rencontres qu'il les a

(1) THOMAS (Antoine), né à Namur en 1644, se fit religieux à Tournay le 2 septembre 1660. Il s'embarqua pour la Chine et succéda, à la Cour chinoise, au P. VERBIEST, comme directeur des mathématiques. Il était vice-provincial de la Chine lorsque le cardinal MAILLARD (Charles-Thomas), de Tournon, se rendit en Extrême-Orient. CJ.

Digitized by Google

moins favorisés par l'opinion qu'il a de leur sainteté et principalement de leur désinteressement, qu'à cause des connaissances qu'ils lui ont données de quelques sciences quy avoient esté jusques icy ignorées, ou du moins très imparfaitement connues en Chine, des plaisirs qu'ils luy donnent par leurs symphonies européenees, auxquelles il a pris gout, du proffit qu'il retire du travail de leurs mains, et de celuy quy luy revient par leur moyen, de tout ce qu'il y a de plus curieux et de plus beau en Europe.

Le 21, j'allay rendre visite à M. l'evesque d'Ascalon. Je trouvay chez luy M. BESNARD et M. DE BENAC. Ce dernier luy ayant demandé si la disgrâce du R. P. A. THOMA estoit certaine, ce prélat parut surpris de ce que cette nouvelle se fut repandue; il demanda à M. DE BENAC d'où il l'avoit apprise; il répondit qu'elle méritait confirmation, et changea sur le champ de sujet. Je luy fis cependant comprendre que nous savions qu'il en estoit l'auteur.

Le *Titou* revint de l'armée et passa devant la ville sans s'y arrester; il alla droit à Hoicheou (1), où il fait ordinairement sa résidence; cette ville est à huit ou neuf lieues de Canton.

Le mesme jour j'allay chez le P. PELISSON quy me dit qu'il n'estoit que trop vray que l'Empereur avoit conceu d'etranges soupçons contre les Européens, et que toutes ces méfiances tomboient sur nous plus que sur aucune autre nation d'Europe, et que les PP. ne pouvoient attribuer cette funeste méfiance qu'à la connaissance qu'on luy avoit malheureusement donnée à ce Prince de la puissance formidable du Roy, et principalement dans la conjoncture de la succession d'un de ses petits fils à la monarchie d'Espagne quy s'etend jusques aupres de la Chine par la

(1) Houi-tcheou fou, préfecture du Kouang-toung, dont dépendent 11 arrondissements: Koui-chan, Poulo, Lou-fong, Hai-fong, Ioung-an, Ho-iuen, Loung-tch'ouen, Ho-p'ing, Tch'ang-ning, de la classe des *hien*, Lien-p'ing de la classe des *tcheou*, et Kie-che de la classe des *ting*.

Digitized by Google

possession de Manille et des autres isles des Philippines ; enfin il trancha le mot que nous etions plus suspects que les Anglois. Je luy dis qu'il falloit que les Anglois eussent de bons patrons à la Cour et que nous fussions bien malheureux et bien mal servis pour qu'un seul vaisseau de France venu en Chine donne plus d'ombrage à l'Empereur que plus de trente vaisseaux anglois qui avoient abordé en différens ports de cet empire depuis le premier voiage de l'*Amphitrite*. Si les choses estoient ainsy, je pensay que le P. FONTANEY avoit esté bien imprudent, ou bien mal intentionné, pour la nation. Quant aux médailles d'argent, apportées à l'Empereur, et surquelles estoient gravées les plus beaux traits de l'histoire du Roy et ses prinpales gloires, le P. ne répondit pas.

On disoit à cette époque que les Anglois devoient envoyer, cette année, une ambassade à Pékin, et que mesme l'Ambassadeur estoit arrivé à Emouy ; mais ce fut reconnu faux dans la suite.

Le mesme jour, M. PECHBERTY porta quatre cents taëls au *houpou* quy les avoit envoyé demander. Il fut très mal receu, le mandarin ne daigna pas seulement se lever lorsqu'il entra; il ne voulut point entendre raison sur le rabais qu'il luy demanda, ny sur la descente du capitaine à terre; il le laissa aussy sortir sans luy faire la moindre difficulté.

Le 24, nous apprimes que le *tsongto* estoit de retour de Chaoking.

Le 25, M. PECHBERTY retourna chez le *houpou*, et luy apporta 860 taëls; il luy presenta en mesme tems une requeste par écrit tendante à obtenir quelques rabais sur les droits en considération des grandes pertes qu'avoit faites la Compagnie. Il repondit que ces pertes estoient un malheur pour nous dont il ne devoit pas souffrir, et que ses droits n'estoient pas moins deus. Cependant il accorda 130 taëls, dont il fallut donner 40 au *Coutan* ou

Digitized by Google

premier commis de la douane, on attribua cette faveur ou moderation à l'arrivée du *tsongto,* quy nous protegeoit ouvertement. Il consentit aussy que le capitaine descendit à terre, sans passer aux douannes, avec cette condition que son canot seroit visité à la descente aussitost qu'il en seroit sorti, ce quy revenoit à peu près à la mesme chose.

Le jour qu'il descendit la premiere fois, le canot fut orné d'un magnifique tendelet de damas cramoisy et d'un grand pavillon blanc tout neuf quy trainoit de plus de quatre brasses dans l'eau, et il fut salué de sept coups de canon par son vaisseau. Ce privilège semble d'abord estre quelque chose, mais dans le fond ce n'est rien en Chine ; on a fait pour l'obtenir bien des demarches et des bassesses dont à mon avis on auroit du se passer ; les capitaines anglois ne s'amusent point à ces bagatelles, et ne demandent de graces que celles quy conviennent et quy ont rapport à la chose pour laquelle ils viennent en Chine, quy est le négoce.

Le 28, CHIN-YEN, frère de CHIN *laoyé*, qui est aussy au service du *tsongto*, vint à la maison et apprit que la guerre estoit terminée par un accomodement quy avait esté proposé par le *tsongto*. L'Empereur avoit accordé une amnistie générale aux rebelles quy avoient consenty qu'on fit bastir une forteresse au pied de leur retraite, et qu'on devoit envoyer des mandarins pour y commander au nom de l'Empereur.

A l'égard du P. FONTANEY il assura que l'Empereur avoit esté sy mal content de sa conduite qu'il n'avoit voulu recevoir aucun de ses présens et qu'il luy avoit fait demander pourquoy il n'avoit pas laissé ce qu'il avoit apporté dans les lieux où il avoit vendu le meilleur. Il ajouta que S. M. avoit envoyé deux jours après deux euneuques pour luy dire des injures, ce quy est la dernière marque de mépris et d'indigation.

Le 3 juillet, le P. RUBIO, quy vint à la maison, nous

Digitized by Google

apprit quel avoit esté l'accomodement passé avec les PAPPEY rebelles. Ce n'estoit qu'une illusion de paix, mais il la falloit à l'Empereur. Ces rebelles s'estoient d'abord bien deffendus, puis ils avoient traitté d'égal à égal et avec beaucoup de fierté avec le commandant quy avoit esté envoyé de Pékin, enfin l'accommodement ne s'estoit fait qu'à force d'argent, et on avoit fait paroistre quelques uns, des moindres de ces peuples, dans les provinces voisines. Les montagnards vivoient encore dans leurs retraites, comme avant la guerre.

Le 10, est le jour après la pleine lune. Il fit un coup de vent épouvantable, et il commença sur les trois heures par N. N. O., ensuite il vint au S. O., et à l'heure de la basse mer la tempeste sauta tout d'un coup au N., et fit le tour du compas. Cette bourrasque fut accompagnée d'une pluye sy grosse que nous fumes plus de deux heures sans voir la terre dont nous n'etions qu'à une bonne portée de fusil.

Le 11, le vent se modera et le tems s'éclaircit. Il entra dans la rivière une somme (1) qui venoit de Batavia quy ne nous apprit aucune nouvelle.

Du 15 au 16, M. FIGERALD euvoya des presens au deux *houpous* quy estoient nouvellement entrés en charge. M. PECHBERTY leur rendit visite, et fit porter un *cheou-pouen*, contre l'avis de quelques-uns de ses amis, quy savoient mieux que luy les coutumes de la Chine, aussy fut-il receut comme cette sorte de papier le requeroit. Le *houpou* ne se leva point de son siège lorsqu'il entra et et ne le fit pas mesme asseoir. Un *cheou-pouen* est un papier; en manière de cahier, dont la couverture est bleue ; lorsqu'il contient des choses données par present les feuilles interieures sont rouges, au contraire lorsqu'il contient une requeste elles sont blanches ; cependant quelque soit la chose que le cahier contienne la couver-

(1) Bateau chinois, jonque.

Digitized by Google

ture bleue dénote une soumission vile et basse. Si M. PECHBERTY eut envoyé un *tietze* rouge, le *houpou* auroit du selon le *taoty*, ou ceremonial chinois, se lever lorsqu'il entra, et le faire asseoir à sa gauche. Il est très dangereux à une nation étrangère de faire une semblable meprise, car les Chinois et principalement les mandarins fondent la dessus, et il est presque impossible de se relever de ces sortes de fautes.

Le 17, on apprit qu'il estoit venu à Macao un vaisseau portugois venant de Goa.

Le 18, on receut des lettres de Macao. Elles apprenoient qu'il s'estoit constitué une ligne offensive et deffensive entre les Roys de France, d'Espagne et de Portugal contre l'Angleterre et la Hollande. Les Portugois, infatués de la puissance et de la grandeur de leur souverain, (principalement ceux quy demeurent dans les Indes et à Macao) ne manquoient pas de nommer leur Roy le premier, et dirent fierement que les deux autres n'avoient pu mieux faire pour soutenir leur couronne que de s'unir avec leur souverain quy les mettroit à l'abry des insultes de leurs ennemis. Ce n'est pas la seule impertinence qu'ils ont dit sur ce sujet.

Le 20, le *tsongto* arriva à Canton.

Le 23, on apprit par un pilote hollandois quy estoit venu sur un petit bastiment de Batavia, et quy estoit entré le 18, que les Mores avoient investy les loges des Anglois et les Hollandois à Suales et à Surate, à cause d'un vaisseau more quy avoit esté enlevé par un forban anglois. Ce navire valoit 5 à 6.000.000, il venoit de Moka et avait à bord plusieurs femmes esclaves du Mogol. Douze vaisseaux hollandois tenoient, depuis, la rivière bloquée, ce quy avoit interrompu le commerce des autres nations; il assura qu'on n'avoit eu aucune autre nouvelle de la guerre à Batavia. Ce pilote et ce capitaine hollandois mangerent depuis ce moment à la table de M. FIGERALD.

Digitized by Google

Ce mesme jour les sieurs D'ANDIGNÉ et VILLETTE allerent voir le *tsongto* ; ils s'estoient acquis le privilège de s'asseoir devant luy, par leur titre de « domestiques du palais ». Le *tsongto* parut mécontent du P. PELISSON quy n'avoit pas seulement fait demander de ses nouvelles, ny la permission de luy rendre visite.

Ces MM. prévinrent le P., qui, le lendemain envoya un *tietze* ; il vit le *tsongto*, mais on m'a dit qu'il n'avoit pas esté bien receu.

Le 24, le P. au sortir de chez le *tsongto*, passa par la maison, et dit à M. FIGERALD qu'un metis portugais avoit assuré au P. TURCOTTI qu'on croyoit à Batavia que la guerre estoit déclarée en Europe, et qu'il y avoit déjà dans le détroit de la Sonde, un vaisseau de guerre quy devoit observer les vaisseaux quy y passeroient. Il ajouta que le *tsongto* avoit demandé au P. LAUREATI pourquoy PE *laoyé* avoit esté dans le Kiang-si, et qu'il luy en avoit parlé en des termes quy luy avoient fait connaitre que cette entreprise luy déplaisoit. Il dit que le *tsongto* avoit esté apparemment informé du voyage de M. POULLETET, et qu'yl avoit esté seulement trompé par le nom PE *laoyé*, quy est celuy de M. DE BENAC. M. FIGERALD fut d'abord allarmé, mais les sieurs D'ANDIGNÉ et VILLETTE quy survinrent dans ce moment le rassurerent, en luy disant, qu'ils estoient chez le *tsongto* lorsque le P. LAUREATI y estoit venu, et qu'il estoit faux que ce mandarin eut témoigné aucun chagrin ny mécontentement... Quelques jours après, le P. LAUREATI vint disner à la maison. M. FIGERALD le pria devant l'assistance de luy dire s'il estoit vray que le *tsongto* eut témoigné que le voyage de PÉ *laoyé* l'eut faché. Ce P. repondit que le *tsongto* ne luy en avoit jamais rien témoigné, mais qu'il avoit seulement demandé s'il estoit vray que le voyageur fut dans le Kiang-sy.

Pour s'acquitter de leur devoir et pour rassurer le

Digitized by Google

tsongto sur ce voyage, nos MM. resolurent d'aller le voir et se preparerent à faire cette visite, à savoir MM. DE LA RIGAUDIÈRE, FIGERALD, PECHBERTY, et DE BENAC. Comme ils n'avoient point de *tietze* M. DE BENAC en fit faire un et voulut l'envoyer, mais les autres s'y opposèrent disant que le P. FONTANEY leur avoit dit qu'ils devoient aller cavalièrement, et de plein pied chez les mandarins, sans s'arrêter à toutes ces formalités ; ils alleguerent pour exemple le voyage qu'ils avoient fait à Chaoking avec ce P., quy envoya seulement un *tietze* en son nom. M. DE BENAC voulut leur faire comprendre que ce procédé du P. n'estoit pas glorieux et que le *tietze* estait un papier de visite quy s'envoye d'amy à amy et d'égal à égal.

La visite se fit sans *tietze* ; les ordres de la Société prevalurent. Ces MM. en furent punis, car ils furent plus mal reçus que ne le furent D'ANDIGNÉ et VILLETTE quy en avoient envoyé un. La bonté ordinaire du mandarin empescha qu'ils ne retournassent sur leurs pas. Le *tsongto* se trouvoit dans sa galère avec quatre grands mandarins, le *siang-con* (1), le *nan-tong*, et deux *song-pin* (2) ; nos MM. entrerent sans que ces mandarins se levassent ; le *tsongto* les fit cependant asseoir sur des chaises comme des gens en faveur qu'on souffre sans conséquence. Les mandarins estoient en déshabillés pour prendre le frais, comme si nous disions en France en chemise ou en caleçon. On leur fit presenter du thé à la tartare, mais aucun mandarin n'en prit ; ils furent questionnés sur differentes choses et se retirèrent. Le *tsongto* se leva seul et ne les conduisit pas.

(1) Sans doute *Tsiang-Kiun*, titre du maréchal commandant un camp tartare. Il en existe un à Canton. D'après Parker la garnison des « Bannières Tartares » à Canton serait de 6.400 hommes, d'après un travail chinois pour l'année 1850.

(2) *Tsoung-ping*, général commandant une subdivision militaire, peut correspondre à notre grade de général de brigade.

Digitized by Google

Le 26, M. FIGERALD presenta au *tsongto*, devant les mandarins quy estoient dans la galerie le present qu'il luy avoit destiné ; il comprenoit huit articles.

Le lendemain notre directeur envoya une plainte contre les habitans du mouillage, quy maltraitoient nos gens quy descendoient à terre, à coups de pierre jetée de la montagne, il assura aussy que les douaniers chagrinoient les Chinois quy travailloient pour le vaisseau et ceux quy apportoient des vivres. Le *tsongto* accepta une partie des présens et fit donner une chappe quy deffendoit aux uns et aux autres de nous inquiéter et de nous faire aucune insulte. Ce mandarin nous a esté toujours très favorable, et quelques personnes quy l'avoient vu nous témoignerent qu'il estoit bien aise que nous agissions par nous mesme, sans avoir recours à la recommandation des PP. En effet, tout alloit mieux et les mandarins quy nous avoient esté les plus contraires nous accablèrent d'honnêtetés et d'offres de service.

En retour, le *tsongto* envoya à la maison un present de quatre bœufs, quatre cochons, vingt poules, vingt canards, vingt pics (1) de farine, vingt de ris, cent pots de vins, et deux grandes caisses de biscuits et de confitures du pays ; le 27 il fit un second envoi quy arriva directement au vaisseau et quy comprenoit quatre bœufs, quarante poules, vingt canards, dix pics de farine, dix de ris, dix de sucre, et cent pots de vin.

La récolte de ris de cette année ne fut pas abondante, il devint mesme fort cher aux environs de Canton et dans la ville. Le *leantao*, quy reçoit les droits de l'Empereur en nature, ris, soye, étoffes diverses, et autres choses, exigea des habitans les mesures de ris auxquels ils estoient taxés.. On présenta plusieurs requestes au vice roy à ce sujet auxquelles il ne repondit point. Il se forma

(1) Le pic ou picul vaut 60 k. 453 gr.

Digitized by Google

alors une sorte de sedition dans la ville ; les pauvres murmurèrent et les bonzes appuyèrent de leurs cris ; enfin on en vint jusqu'à afficher des placards ou libelles aux environs et mesme aux portes du palais du vice-roy ; on luy reprocha que, bien loin d'estre le Père du peuple et de le soulager comme il l'avoit promis et comme il y estoit obligé par sa charge, il en estoit devenu le tyran et le persecuteur. Le vice-roy demeura dans son palais pendant tout ce tumulte, et ne se mit pas plus en peine des plaintes et des murmures du peuple et de ses libelles, que des requestes qu'on luy avoit présentées.

Le *tsongto* n'estoit venu à Canton que sur la nouvelle que le vice-roy avoit esté rappelé, et dans la croyance qu'il partiroit bientôt. L'époque des examens litteraires aprochoit : il auroit bien voulu les présider en l'absence du vice-roy, car il en auroit retiré ou en presens ou pour ses droits plus de 50.000 taels ; mais le vice-roy resta à son poste, soit pour profiter luy-mesme de cette somme, soit comme on l'a cru, qu'il n'eut pas en effet esté rappelé. Pour des raisons quy n'ont pas esté connues, il feignit d'estre indisposé, et un jour qu'il alla voir le *tsongto* (1) il fit semblant de tomber de faiblesse ; le *tsongto* qui connut sa tromperie le laissa reposer. Le *tsongto* jugea bientôt qu'il devoit quitter Canton, et retourna à Chaoking. J'eus l'honneur de l'y accompagner, et j'en receus mille honnêtetés et mille marques d'amitié.

On receut alors des lettres de Macao ; on apprit que les affaires des Portugais estoient en très mauvais etat. Les habitants avoient du l'année précedente se taxer pour subvenir aux frais nécessaires pour secourir Timor. Ils avoient envoyé un gouverneur pour y commander au

(1) Dans tout ce texte le narrateur confond les termes chinois qui désignent le gouverneur général ou vice-roi, avec ceux que l'on donne au gouverneur particulier d'une province.

Digitized by Google

nom du roy de Portugal ; en effet il partit avec une troupe de 400 hommes et deux vaisseaux de guerre et arrivèrent à Larantouka qui est une ville de Flores. Il y a là un bon havre où les vaisseaux peuvent hyverner en toute sureté. Les Portugais y furent mal receus par le capitao, nommé DOMINGO D'ASCOSTA. Cet homme, né creole, s'est fait reconnoitre pour chef des chrétiens quy sont dans les îles Alor et Timor et les gouverne avec autorité ; aussi pour se les conserver il avait fait entendre aux habitans que le pays seroit ruyné et leur liberté perdue s'ils recevoient un gouverneur et une garnison ; ceux-cy rebuteroient les naturels de ces isles et feroient ombrage au roy de Timor quy seroit excité par ses sujets à chasser tous les étrangers de ses terres pour éviter l'esclavage et la domination des Portugois. Voilà le pretexte dont D'ACOSTA se servit pour soulever tous les metis ; il ajouta que les jésuites étoient la cause de cet envoi de troupes, parce qu'ils vouloient s'y establir eux-mesmes dans la suite et y faire de grandes acquisitions, comme ils ont fait dans toutes les Indes occidentales, où l'on sait qu'ils se sont attribués la meilleure partye des domaines et se sont rendus maîtres absolus du gouvernement, de mesme qu'à Macao. Ces raisons persuadèrent les habitants, et le gouverneur ayant voulu prendre possession de Larantouka, les metis prirent les armes, et livrèrent un combat où les Portugais perdirent beaucoup de monde. Ils furent battus et obligés de regagner leurs bateaux. Le gouverneur ne se trouvant pas en etat de tenter une seconde fois la fortune fit voile pour Timor ; il alla mouiller dans la baye de Lifo, où est la concession portugoise. Il y trouva un lieutenant du capitao, plus docile et mieux disposé à le recevoir ; il descendit à terre avec le débris de ses troupes et fit preter le serment de fidélité au nom du roy à ce lieutenant et a deux ou trois officiers. Les Portugais travaillèrent d'abord à se fortifier, ensuite le gouverneur

Digitized by Google

établit une nouvelle forme de gouvernement dont les habitans parurent s'accomoder. Mais bientôt D'ASCOSTA sortit de Flores et arriva à Timor avec l'élite de ses partisans et chargea brusquement les Portugois quy ne s'y attendoient pas ; il les battit en plusieurs rencontres et attaqua ensuite le vaisseau et le brûla ; le second batiment prit le large et fit voile pour demander du secours au vice-roy de Goa ; il fut bientôt en vue de Batavia, où il espéroit recouvrer des anchres et d'autres choses quy luy manquoient, mais le gouverneur de cette place ne permit pas qu'aucun Portugois descendît à terre, et envoya l'ordre au batiment de sortir « logo, logo » de sa rade. Le capitaine obtint seulement la permission de laisser un homme qu'il chargea d'une lettre du gouverneur de Timor pour le vice-roy de Goa, et luy donna ordre d'aller le plus promptement qu'il pourroit à Malacca et de là à Goa par la première occasion quy se presenteroit. Ce vaisseau arriva en fort mauvais etat à Macao. Le capitaine raporta qu'il avoit vu à Batavia 17 vaisseaux prets à faire voile, et que deux autres nouvellement arrivés d'Europe avoient dit que la guerre estoit sur le point de se déclarer lorsqu'ils en estoient partis, et qu'il y avoit aussy cinq vaisseaux sur lesquels il y avoit un grand nombre d'hommes et de femmes, et une grande quantité de munitions que les Anglois devoient débarquer aux isles de Pol Condor, où ils vouloient commencer un etablissement.

Les habitans de Macao quy ne subsistent depuis longtemps que par le commerce qu'il font avec les isles Solor et Timor, délibèrent d'y envoyer des vaisseaux et de se servir pour remettre les rebelles à l'obeissance des soldats de leur garnison, en attendant les troupes quy viendroient de Goa; ils se taxèrent mesme pour faire des fonds pour cette entreprise, mais la misère est si grande parmi eux qu'on desesperoit qu'ils y puissent seulement envoyer une

Digitized by Google

barque, si les PP. jésuites n'avoient offert de contribuer de leur part, et de prester de l'argent de la communauté pour l'execution de cette entreprise.

Le mesme jour 27, il s'éleva sur le soir un orage furieux de vent et de pluye quy dura près de sept heures.

Le 4 aoust, nous essuyames un coup de vent plus fort que le dernier; il y eut une tourmente pendant plus de douze heures quy fit périr un grand nombre de sommes et de batteaux, et par laquelle il y eu plusieurs maisons renversées le long de la rivière. On apprit qu'un vaisseau ecossois, parti d'Ecosse l'an passé pour venir en Chine, ayant esté dématté le 29 juillet avoit relaché à Johr, d'où estant sorti sans y avoir pu trouver des mats quy luy fussent propres, il avoit tenté de gagner Macao dans l'etat où il estoit, et estant a la hauteur de Tienpé il avoit trouvé le coup de vent du premier octobre, quy nous avoit fait relacher à Fankichan, quy l'avoit poussé jusques auprès de Polhors, et qu'yl avoit pery dans le detroit de Malacca; un vaisseau hollandois, venant du Japon, avoit eu le mesme sort.

Le 5, M. FIGERALD fut invité à disner par le premier *houpou*, quy luy fit dire que s'il avoit la moindre repugnance pour le P. PELISSON, il ne convieroit point celuycy. M. FIGERALD luy fit reponse qu'il auroit l'honneur de se trouver chez luy et que la présence du P. luy feroit plaisir. Le *houpou* l'envoya aussitost prier, et ils disnèrent tous deux.

Le 22, grand orage de pluye et de tonnerre; je revins de Chaokin.

Le 24, on avoit, les jours précedens, donné une demicarêne au vaisseau qu'on avoit mis ensuite en etat de recevoir les marchandises; on déchargea ce jour cinq batteaux chargés de cuivre.

M. l'évêque de Sura, vint à bord accompagné de M. DE LAMOTHE. Ce mesme jour il fut affiché de nuit deux écrits

Digitized by Google

ou placards au coin de la rue où la maison de la Compagnie est située. Voicy les copies traduites du Chinois en Français.

« Vous n'avez un cœur ny bon ny droit; quand on passe une convention avec vous, vous l'interpretez differemment. Ce n'est pas d'aujourd'huy qu'on s'en aperçoit, car dès votre arrivée c'estoit déjà ainsy. Vous portez vos mauvaises intentions jusque sur les gens de Macao quy sont comme vous des etrangers; ce sont eux qui ont dénoncé aux mandarins vos entreprises malsaines sur Sierra car vous avez voulu envahir ce pays, et il se pourroit bien que vous en fissez autant du nôtre. Les mandarins n'osèrent croire à cette denonciation car vous apportiez des présens considérables à l'Empereur ce quy vous permit d'entreprendre le commerce sans qu'il fut possible de vous interrompre.

Il y a cependant assez de tems que vous êtes parmi nous pour avoir pu apprendre les coutumes et la langue. Qu'est-ce qui vous pousse donc a etre des hommes si malhonnetes, cependant il ne devrait pas être nécessaire de vous le dire, votre cœur ne ressent-il donc rien. Aujourd'huy, tout Canton, grands mandarins et petits, marchands, vieux et jeunes gens connoissent toutes vos manières méchantes et brutales, et que vous ne venez icy que pour ne faire que des entreprises malhonnetes et mille peines à chacun. Quoy que vous soyez tels, j'écris ce papier pour vous avertir, vous enseigner, et vous dire que vous êtes les hommes les plus orgueilleux du monde. Il y a bien aussy quelques Anglois quy sont à peu près dans votre cas, mais non pas autant; ils ont plus de gravité, ils ne se font pas tous appeler comme vous *laoyé*, titre que seuls quelques uns devroient porter.

En vérité, si l'on veut chercher des gens de bonne conduite, et d'un gouvernement bien entendu, on en trouve chez le Anglois; ils sont d'une conscience plus elevée que

Digitized by Google

vous, c'est du reste si vray que quiconque passe un contract, peut-etre sur d'avoir l'aventure la plus désagréable, car vous n'êtes satisfait que quand il perd son bénéfice, au cas contraire vous estes d'une humeur d'aspic et de tigre, et entrez en colère contre les hommes les plus doux de l'univers. Lorsque vous sortez dans la rue, en quelqu'endroit vous vous trouviez vous saisissez ceux qui vous regardent un peu fixement, vous vous préparez à les maltraiter avec des bastons et dittes mille injures.

Cependant ces injures ne sont pas repoussés aussy vivement que vous le dites brutalement.

C'est par bonté d'âme qu'on vous excuse, parce que vous etes des étrangers, mais il a cependant assez de tems que vous vivez icy pour que quelques uns, d'entre vous, aient appris la langue, et se soient policés à nos coutumes. J'ay écrit cecy pour vous apprendre qu'il faut agir desormais avec plus de jugement, de sagesse et de prudence. Si vous ne voulez marcher dans le droit chemin, nous avons des moyens et des ruses pour vous chastier de toutes vos impertinences, et ne croyez trouver aucun appui auprès des mandarins contre les ennuis qu'on vous réserve. Personne ne vous rendra service, songez y bien. »

La seconde affiche s'exprimoit ainsy ;

« On a fait connoitre à tous les marchands des hams, des boutiques et à ceux qui sont en relation avec les François, qu'ils auront à livrer leurs marchandises dans la saison prochaine, c'est l'intention de l'Empereur quy veut favoriser ces étrangers afin qu'ils n'aient aucun pretexte pour rester icy; il ne faut pas, en effet, laisser ces gens parmy nous, car il importe d'éviter toutes sortes de surprise pour nous, et c'est également pour la sécurité de notre pays. Fait à Canton la 41e année du règne de Camhi, Empereur, et le 2e jour de la 7e lune. »

M. FIGERALD, fit oter ces placards et ne négligea rien pour en découvrir les auteurs, mais les recherches

Digitized by Google

furent inutiles, du moins il n'a pas paru qu'on les ayt trouvés. Quelques uns les attribuèrent au *houpou*, quy estoit sorty de charge, d'autres aux marchands chinois quy estoient ennemis des notres; mais la plus grande partie voulait que les PP. en fussent les auteurs, — à Dieu ne plaise que j'aye cette pensée. Ceux quy pensoient ainsy se fondoient sur le grand rapport qu'il y avoit entre le contenu dans ces écrits et l'histoire susdite du Japon et quelques lettres quy arrivèrent de Pékin le 3 septembre; ils remarquoient que le style n'estoit pas conforme au style Chinois, ni mesme conforme aux sentiments qu'ont les Chinois à l'égard des Anglois, pour lesquels il est certain qu'ils ont bien moins de considération que pour nous, — la manière dont ils ont esté traités par les mandarins et par les marchands et le besoin qu'ils ont eu de la médiation de M. FIGERALD pour finir toutes leurs affaires; en foy ces termes de chastiment dont jamais les Chinois ne se sont servis à notre egard etoient familliers dans les lettres et dans les conversations des PP., surtout au sujet de M. POULLETET. Enfin cet empressement, marqué dans ces écrits, exprimoit si naturellement celuy que les PP. ont témoigné en tant de rencontre, de nous voir hors de la Chine, que ces gens-là croyèrent pouvoir, sans blesser la charité et sans faire savoir, un jugement temeraire, accuser le P. TURCOTTI d'avoir fabriqué ces billets.

Le 4 septembre, MM. FIGERALD et DE LA RIGAUDIÈRE receurent des lettres du P. FONTANEY, écrites de Pekin. Ce Pere disoit que l'Empereur etoit party pour aller en Tartarie et qu'il ne reviendroit qu'au mois d'octobre; il s'etendoit beaucoup sur le voiage de M. LE POULLETET; il concluoit qu'après cela les PP. n'oseroient plus demander aucune grâce pour les François à l'Empereur, et qu'il ne doutoit pas que cette nouvelle, lorsqu'il l'apprendroit ne le mit fort en colère.

Digitized by Google

Le R. P. PELISSON en receut aussy une du P. GERBILLON, dont il donna la lecture à MM. FIGERALD, PECHBERTY et MARTINEAU. Cette lettre tendoit à leur faire comprendre qu'ils ne devoient pas s'attendre à recevoir aucun service des PP. de Pekin dans la situation où leur imprudence avoit mis les choses, il disoit que les missionnaires séculiers, que tout le monde savoit avoir ruyné les affaires des François et de la religion à Siam, ne manqueroient pas de faire la mesme chose en Chine; en effet ils s'ingeroient de conseiller les directeurs et de conduire les affaires, et la dessus il alleguoit le voyage de M. POULLETET, qu'il disoit avoir été une entreprise concertée avec ces MM. et principalement avec M. DE LAMOTHE (1), quy luy avoit inspiré le dessein d'aller à Chao-cheou avec luy, et de là, se joindre au P. commissaire des Franciscains, pour aller avec luy à Nanchang. Ce P. ajoutoit que puisque MM. les François vouloient agir sans la participation des PP. il falloit les laisser faire, que la Société etoit sur le point de rentrer plus que jamais en faveur auprès de l'Empereur, et que les PP. meditoient de s'employer pour leurs affaires avec plus de chaleur qu'ils n'avoient encore fait, lorsqu'ils avoient appris la nouvelle de ce voyage, mais après de telles démarches, disoit-il, de quel front MM. les François pourront-ils encore demander que nous nous interessions pour eux auprès de l'Empereur.

Mais, M., de quel front le P. GERBILLON, — sauf le respect que je dois à son caractère, — pourroit-il avancer de si grandes faussetés, il n'estoit point vray que M. LAMOTHE ait invité M. LE POULLETET à aller avec luy

(1) DE LA MOTHE-LAMBERT, né à la Boissière, diocèse de Lisieux, fut envoyé en Asie le 18 juin 1660. Il fut nommé vicaire apostolique de la Cochinchine et sacré évêque de Bérythe en 1659. Il reçut l'administration du Fou-kien, du Kouang-toung, du Kouang-si, du Tche-kiang, et de l'île de Hai-nan. Il fut enterré au Siam le 15 juin 1679 à l'âge de 54 ans. M E.

Digitized by Google

à Chao-cheou, le seul hazard les joignit. Le P., commissaire general des Franciscains l'a certiffié, et M. Le POULLETET, à son retour, l'a assuré avec serment; il estoit encore moins vray que MM. les missionnaires ayent jamais disputé aux PP. jésuites la prééminence dans les conseils des directeurs; plut à Dieu que ces MM. les eussent eus pour conseillers, il seroit à souhaiter que les PP. ne se melassent pas plus qu'eux dans les affaires de la Compagnie, tout en seroit bien mieux allé. MM. BASSET, BESNARD et LIROT (1) quy sont les plus suspects aux PP., n'y sont entrés que lorsqu'ils y ont esté appelés, et qu'ils pouvoient leur rendre de bons offices, ce qu'ils ont fait en plusieurs occasions; ils n'ont pas vendu leurs travaux et leurs services, et sans affecter aucun empire... Je ne vous dis rien, M., de l'affaire du Siam, elle a trop éclaté; permettez-moi de vous dire qu'en France, ny aux Indes, où j'ay pratiqué plusieurs personnes quy ont été temoins occulaires des revolutions arrivées dans ce royaume, je n'ay jamais entendu dire à aucun qu'on les eut imputées à ces MM. des missions étrangères; enfin le P. GERBILLON finissoit cet article de sa lettre par ces mots : « Je seray bien aise que cette entreprise (de M. LE POULLETET) n'ait pas de plus mauvaises suites, èt que MM. les directeurs en soient quitte, pourvu qu'il n'en coute que quelques houpades au voyageur. Ces sentimens là, M., ne sont-ils pas peu charitables; le P. PELISSON m'avoit témoigné la mesme chose le mois dernier...

Le 5, j'allay chez M. l'évêque de Sura, il étoit terriblement faché contre le P. GERBILLON, car on avait pris soin de l'informer du contenu de la lettre cy dessus. Il ordonna à MM. DE LA MOTHE et BESNARD d'aller sur le

(1) LIROT, Jacques, de Normandie, fut envoyé en Asie en 1689, il fut missionnaire en Chine, et mourut le 6 septembre 1728 à Chao-tcheou, à l'âge de 59 ans. M E.

Digitized by Google

champ chez le P. PELISSON et de luy demander la lecture de cette lettre ; ils y allerent, le P. fut surpris de leur visite, à laquelle il ne s'étoit pas préparé. Ces MM. luy temoignerent que MM. les directeurs leur avoient fait part de la lettre du P. GERBILLON, et le prièrent de la vouloir lire devant devant eux ; l'embarras où le P. se trouva fut plus fort que son flegme ordinaire ; il tira la lettre de son portefeuille et la lut. Ces MM. vinrent rendre compte à M. de Sura de leur conversation ; ce prelat dit qu'il protesteroit contre le P. GERBILLON, et que cette affaire n'en demeureroit pas là...

Le 10, on eut nouvelle de l'arrivée de deux vaisseaux anglois, venant d'Europe, et d'un autre, de la mesme nation, venant de Madras. Ce dernier mouilla le mesme jour à Wampou, et salua notre vaisseau de sept coups de canon, quy luy furent rendus. M. GOSSELIN en estoit le capitaine et le premier marchand ; le parent de M. FIGERALD y estoit ; il n'avoit eu à Madras ny anchres, ny voiles, ny cordages, ce que j'avois prévu. M. GOSSELIN à l'instance de M. FIGERALD et de M. DE LA RIGAUDIÈRE nous vendit une petite anchre de son bord pesant 1700 livres.

M. GOSSELIN et M. BEVER, son second marchand, vinrent à Canton, et couchèrent chez M. FIGERALD. Il nous dit que M. D'OLBING, capitaine et premier marchand du vaisseau nouvellement arrivé d'Europe à Madras, avoit assuré qu'il avoit esté donné à Rome un decret quy déclaroit les ceremonies des Chinois, idolatriques. M. PITT, fils du gouverneur de Madras, quy avoit été l'an passé à Canton, ecrivoit la mesme chose à M. FIGERALD, quy me fit l'honneur de me montrer sa lettre. Le P. PELISSON quy ne manqua pas de venir à la maison suivant sa bonne coutume parut accablé de cette nouvelle, il me demanda si j'avois lu la lettre de M. PITT, je luy dis qu'ouy et que la condamnation y estoit marquée en termes expresses.

Digitized by Google

Ces MM. nous dirent d'autres nouvelles, la mort du Roy d'Angleterre, celle de Monsieur, frère du Roy, et celle de Madame la duchesse de Lorraine, le mariage du Roy d'Espagne avec la princesse, sœur de Madame la duchesse de Bourgogne, et la prise de M. le Marechal DE VILLEROY à Cremone ; ils nous dirent aussi qu'un vaisseau forban anglois de cinquante pièces de canon avoit sauté en l'air à la coste de Malabar et que des trois cents hommes quy estoient dedans ils ne s'en estoient sauvé que dix-sept.

Le 13, MM. BIX et JOHNSON, marchands d'un vaisseau d'Europe, arrivés à Macao vinrent à Canton, et soupèrent chez M. FIGERALD ; ils confirmèrent les nouvelles cy dessus, excepté la mort de Madame la duchesse de Lorraine ; il avoient une gazette d'Angleterre du mois de mars dernier quy confirmoit ce que M. PITT avoit ecrit, touchant les superstitions ou idolatries chinoises, et marquoit que la Cour devoit envoyer un legat en Chine pour faire mettre le decret en exécution ; ils nous apprirent aussy la mort du Prince D'ORANGE, et celle de plusieurs Lords et autres grands d'Angleterre.

Cependant les marchands des deux vaisseaux venus d'Angleterre refusoient d'entrer en rivière, et vouloient demeurer à Macao, et delà faire commerce à Canton, mais le *houpou* s'y opposa. Le P. PELISSON se donna des mouvemens extraordinaires à leur sujet; il luy tardoit que ces vaisseaux fussent entrés, tant par l'impatience qu'il avoit de recevoir des lettres que par l'envie qu'il avoit depuis longtems temoigné de faire quelqu'emplette pour le marchand chinois quy estoit encore dans ce tems là chez luy, ajoutez à cela, si vous voulez, M., que le decret de Rome l'inquietoit ; enfin il receut une lettre ecripte de Paris du mois de novembre 1701 ; il en fit part à M. FIGERALD, ensuite à MM. PECHBERTY, MARTINEAU et à moy un jour après; il la communiqua à M. DE BÉNAC et enfin

Digitized by Google

elle devint publique, — j'entends l'article quy parloit des affaires de la Compagnie. — Cette lettre portoit qu'il estoit party un vaisseau de St-Malo quy devoit aller à la mer du Sud et delà passer en Chine, qu'un autre devoit etre depeché par la Compagnie et partir dans le mois de janvier pour venir à Canton, et que la Compagnie avoit pris une autre forme dans la direction de ses affaires, elle avoit associé à ses privileges quelques MM. de St-Malo quy avoient ajouté à leur fond de 800.000 livres pareille somme de 800.000 livres, pour en faire un capital de 1.600.000 livres. Le P. me dit en particulier que le P. GOBIEN ne luy marquoit rien dans sa lettre touchant la décision de l'affaire en question et qu'ainsi il etoit assuré que tout ce quy avoit été dit à Madras était faux.

On apprit aussi dans ce tems la par des marchans chinois que les Anglois avoient été chassés de Bansa-Bassin dans l'isle de Borneo, où ils comptoient s'etablir et vouloient bastir une forteresse. On attribue ce changement aux sollicitations des Macassars qui étoient poussés à cela par les Hollandois quy vouloient faire seuls le commerce des isles des epiceries, et avoient engagés ces insulaires à chasser les Anglois de leur pays.

MM. BIX et JOHNSON nous dirent que leurs vaisseaux avoient abordé aux isles Pol-Condor dans le mois de juillet, et qu'ils s'étoient saisis de la grande isle, où ils avoient débarqué toutes sortes de matériaux propres à bastir, et des provisions de guerre et de bouche pour un an avec trois cents hommes et plusieurs femmes ; ils avoient laissé un vaisseau de 40 à 50 pièces de canon pour soutenir les travaux quy s'y devoient faire. La *Nouvelle Compagnie d'Angleterre* (1) s'etoit jointe à

(1) La nouvelle société avait pris le nom de *Compagnie unie des marchands d'Angleterre pour le commerce des Indes orientales.* L'établissement de Poulo Condor dura du 1er juillet 1702 à mars 1705. La garnison anglaise comprenait 45 européens, officiers et serviteurs;

Digitized by Google

l'ancienne. Cet établissement avoit esté résolu et il avoit été ordonné au sieur KECHPOOL, president à Cheousan (1) près le Ningpo, de transférer son comptoir et sa residence dans cette isle. KECHPOOL s'etait trouvé obligé de se retirer de Cheousan a cause des insultes et des avanies que les Anglois recevoient tous les jours des mandarins chinois et de la contrainte effroiable où ils estoient reduits; il en sortit l'an passé et alla attendre à Batavia l'arrivée des vaisseaux de sa nation ; les ayant trouvé il est allé avec eux à Polcondor, qui doit devenir l'entrepot et la retraite de tous les vaisseaux anglois quy viendront en Chine. Depuis l'abandon des Cheousan le conseil y a esté transferé. La *Compagnie d'Angleterre* a conceu une grande idée de cet établissement, quy paroit en effet avantageux par la situation de ces isles, voisines de la Chine, de Camboge, de Siam, du Tonquin et de la Cochinchine, où tous les marchands de ces royaumes yront bien plus volontiers qu'ils n'alloient à Batavia, tant à cause de la proximité que des forbans qu'ils redoutoient plus que tout autre chose.

les asiatiques étaient au nombre de 8 Topazes et de 16 Bugasses ou Macassars, on comptait encore une trentaine d'esclaves.

Les Bugasses qu'on avait menacés de punition corporelle pour avoir laissé échapper deux esclaves, méditèrent de se venger.

Dans la nuit du 7 mars 1705, pendant que la garnison dormait, ils mirent le feu aux maisons du fort, et massacrèrent les Anglais à mesure qu'ils sortaient en chemise pour éteindre le feu.

Le gouverneur Catchpole, Loyd, le capit. Raswell, Fuller et dix-neuf autres furent tués en quelques instants. Le docteur Poud, le capit. Donnet, Chitty et neuf autres purent gagner un bateau et aborder à Batavia.

Le 7, Baldwin et Wingate passèrent au Cambodge.

La garnison annamite de son côté profita de la faiblesse des Anglais pour occuper le fort de la Compagnie; puis le 10, sans aucune provocation, elle se saisit des survivants, et massacrèrent Pottinger, Townshend, Ridges, St Paul, quatre topazes et six esclaves. Jacques Cunningham, subrècargue et capitaine de la Compagnie à la Chine fut seul épargné.

(1) Tcheou-san, groupe d'îles de la province du Tché-kiang.

Digitized by Google

Le 19, M. DE BENAC alla chez le Grand Bonze. Depuis son arrivée en Chine, il s'estoit attaché à rechercher ce quy estoit le plus utile à la Compagnie ; il avoit cru qu'il ne luy pouvoit rien procurer de plus avantageux qu'un établissement à Faifo, capitalle de la Cochinchine. Il s'adressa pour cela au Superieur des Bonzes d'une grande pagode ; c'est un homme respecté et regardé dans les royaumes de la Cochinchine, du Tonquin et du Cambodge comme un saint et comme un homme extraordinaire, ce quy luy a acquis un si grand ascendant sur les roys de ces pays et principalement sur celuy de la Cochinchine ; icy tous les mandarins, jusque au *tsongto* battent la teste devant luy, et roys et mandarins luy font de tems en tems des annonces quy montent à de si grandes somme qu'il fait à Canton le plus considerable commerce de l'or et il s'en est servi pour faire bastir la plus superbe et la plus magnifique pagode, non seulement de Canton, mais de toute la province ; il y entretient 5 à 600 bonzes qui vivent très austèrement ; on voit dans une espèce de chapelle au fond de la première cour, où règne une longue galerie de marbre blanc d'un ouvrage considérable, le corps ou la figure d'un bonze mort depuis plus de 500 ans, plusieurs disent que c'est une momie...

Le grand bonze promit à M. DE BENAC d'employer tout son credit pour luy procurer l'établissement qu'il souhaitoit, en effet il en écrivit ou en parla luy mesme au Roy de la Cochinchine dans le dernier voyage qu'il y fit et quy eut lieu au commencement de l'autre année, il envoya avertir à son retour M. DE BENAC qu'il avoit quelque chose à luy dire et le pria de le venir trouver ; nous y allames ensemble et le trouvant au fond de sa pagode dans un cabinet presque impenetrable, assis sur une natte et tenant dans sa main un grand bourdon de bambou et dans l'autre un grand chapelet à la manière des bonzes ; il nous receut fort civilement et s'assit auprès de

Digitized by Google

nous et nous fit presenter du thé. Ensuite le bonze nous montra une lettre ou patente royale de la Cochinchine dont il voulut bien donner copie à M. DE BENAC; elle déclaroit que le Roy accordoit à PE *laoyé*, — c'est le nom de M. DE BENAC, — la permission d'envoyer des François à Faifo, auxquels il promettoit de donner une maison dans la ville pour s'y établir et faire leur commerce avec cette condition seulement qu'il n'introduiroient point les PP. dans le Royaume, sous quelque prétexte que ce fut, parce qu'il avait remarqué que leur conduite n'etoit pas droite et qu'ils avoient de méchans desseins... Nous sortimes après l'avoir remercié et lui avoir présenté quelques curiosités qu'il receut avec beaucoup de temoignage, d'amitié, et de reconnaissance. Ce bonze estoit agé de 65 ans, fort, petit, laid, et maigre; le visage et les mains estoient couvertes de taches rouges, les cheveux longs et de la couleur de sa barbe, c'est-à-dire roux et blancs, hérissés et mal en ordre quy luy cachoient la moitié du visage. En été, il est vestu d'un robe brune, tenue de fils de cocos, très grosse et très sale; en hyvert une autre, il met une autre robe quy a plus de 200 pièces; cependant il est plein d'esprit et a beaucoup de vivacité. On ne le voit presque jamais et fait de frequens pelerinages, tantost dans les provinces les plus reculées de l'Empire, ou en d'autre tems au Tonquin, à Camboge et à la Cochinchine.

Le 20, le P. PELISSON lut à la maison, quatre ou cinq lignes d'une seconde lettre qu'il avoit receue où on luy marquoit qu'on lui avoit ecrit par le vaisseau quy etoit allé à la mer du Sud et par un autre quy avoit été depeché de Saint-Malo par M. DE L'EPINE-DANICAN.

Ce mesme jour le P. CHAMBEUIL en receut aussy une de Nimpo; elle estoit datée du 24 juin.

Digitized by Google

« Mon R. P.

Votre R. aura appris les contradictions que nous avons eues icy sur le sujet de notre etablissement; les choses sont par la grâce du Seigneur en meilleure situation qu'alors; toutes les procédures sont finies, sur la promesse que le R.P. GERBILLON et le R.P. GRIMALDI envoyeroit incessamment le certificat que les mandarins nous ont demandé de notre part. Tout est tranquille maintenant icy, et c'est pour cela que le P. BROSSIA s'en est allé pour quinze jours à Kam Cheou pour y recevoir plustot ce certificat et les lettres de recommandation qu'on nous a promises pour le *Poussing-sso*. Je suis resté ainsy seul icy où je vis fort paisiblement.

Les Anglois ont enfin quitté leur poste de Cheous-san; le président et le conseil partirent dès février dernier sur un de leurs vaisseaux; ils en ont laissé un pour achever la cargaison et recevoir le plus qu'il pourra des 3.500 taels que les Chinois leur devoient. Le vaisseau est commandé par le capitaine ROBERT, et le neveu de M. GAFF a depuis 15 jours sa charge complète; il a reçeu depuis 10.000 taels de la dette chinoise, et après avoir bien fait ses affaires il n'attend plus que l'arrivée d'un vaisseau de leur nation pour partir. C'est pour l'avertir de cette dette et luy apprendre de quelle manière il en doit user avec les Chinois pour n'être pas trompé une seconde fois, etc.

GOLLET (1), S. J. »

Le 23, il entra dans la rivière un second vaisseau anglois venant de Madras, il salua l'*Amphitrite* de cinq

(1) DE GOLLET, Jean-Alexis, naquit à St-Malo le 4 mai 1666; il se fit religieux le 15 septembre 1684 et arriva en Chine le 7 août 1700. Il travailla au Kiang-si et au Tché-kiang, où il bâtit une église à Ning-po. En 1721, il était dans la région ou nord du Kiang-nan ou sud du Chan-toung. Il fut exilé à Canton en 1727, et mourut à Macao le 5 janvier 1741. C J.

Digitized by Google

coups de canon quy luy furent rendus coup pour coup.

Le 24, M. DE LAMOTHE receut par la voye de ce vaisseau une lettre du R.P. ESPRIT, missionnaire capucin quy demeure à Pondichery :

« A M. DE LAMOTHE, docteur de Sorbonne et missionnaire apostolique,

Pondichery, ce 13 avril 1702

L'honneur de la votre de Focheou en date du 8 oct. 1701 aussy bien que les cent fueilles de papier de Chine sont parvenues jusques à Pondichéry...

Ce qu'ont fait les Jesuites en Chine est pavenu jusques à nous, et tout le monde en parle selon ses lumières et ses inclinations; bientost arrivera en Chine le fameux decret de Rome que tout le monde chretien attendoit depuis sy longtems, car il a déclaré et déclare les cérémonies chinoises religieuses et idolatriques et non point politiques comme les RR. PP. de la Compagnie le prétendirent. Nous tenons cette fameuse et étonnante nouvelle par les susdits RR. PP. de M. D'OLBING... quy arrriva à Madras en mars 1702...

ANDRÉ, de la Compagnie royale mourut icy l'année dernière au mois d'octobre. Trente jours après son deced les RP. PP. firent une ceremonie de laquelle je suis seur que vous n'avez jamais veu de semblables. Entre 7 et 8 heures du soir ils firent une procession quy partit de leur eglise à peu près comme celle du 4 aoust, de laquelle vous avez esté témoin occulaire, comme le pratiquent les gentils; les bons PP. y firent porter à leur exemple une grande porcelaine pleine de farine de ris, au milieu de cette farine la coque d'un demi coco, remplie de beurre de vache (toute autre sorte de beurre est rejettée de cette ceremonie comme impropre); au milieu de ce beurre était une grosse mèche allumée, le tout porté sur un brancard dans un niche, qu'on appelle icy Cherula,

Digitized by Google

construite à la manière des pagodes, au bruit des instruments et à l'éclat d'un nombre considérable de lumières comme à l'ordinaire; la croix levée et le R. P. DOLU accompagnant en chappe noire la farine, le coco, le beurre, l'anchre, et la fosse du deffunt etoit ornée d'environ 50 petites boules faites de pates de ris concassées comme des coques d'œufs,.. on alluma toutes les meches, ensuite le P. DOLU chanta le *delibera nos*, puis on dit les litanies et autres prières. Cette grosse mèche allumée et mise dans le coco sur la farine dénote suivant l'opinion des gentils et represente l'âme du deffunt, les autres moindres mises dans ces boules de pate et rangées autour de la fosse representent les ames de ses ancetres, quy dans le sentiment des mesmes gentils, assistent à cette ceremonie.

Ce deffunt avoit dans la bouche quelques feuilles de betel... Ainsi fut conduit ANDRÉ jusqu'au lieu de sa sepulture, la croix levée, et le P. DOLU après luy en chape noire, au bruit des coups de fusil et des instruments musicaux...

Comme M. GEOFFROY doit etre porteur de la présente, il vous dira, M., les autres particularités que je serois trop long à décrire, aussy vous m'excuserez si je ne vous en dit pas davantage sur ce sujet. »

Tous les missionnaires de Canton à quy M. LAMOTHE fit voir cette lettre pleurèrent amèrement, et un St prélat chez quy j'en entendis la première lecture me fit l'honneur de me dire en gemissant qu'il craignoit que les PP. jésuites ne ruynassent entièrement la religion dans les Indes et la Chine.

Le mesme jour 24, le *Halifax*, parti d'Angleterre dans le mois de novembre, mouilla à Houampou.

Le 25, le P. PELISSON vint à bord pour etre plus proche du *Halifax*, où il avoit des lettres. Il en receut une le mesme jour par la voye de M. ILLERS, marchand au second vaisseau anglais, qui partit d'Europe dans le mois de

Digitized by Google

mars, et de laquelle il lut un article portant que les vaisseaux le *Chancelor* et le *St-François Xavier* étaient partis le 9 février de St-Malo pour aller à Cadix et ensuite venir en Chine, mais que le 15 ils avoient été obligés de relacher l'un à la coste de Brieu et l'autre à quatre ou cinq lieues de St-Malo, et qu'on craignoit que ce retardement ne les fit arriver trop tard aux costes de la Chine. Cette lettre ne parlant en aucune façon de la guerre.

Le 27, le *Fleet*, frégate, vint mouiller à Houampou.

Le 28, M. l'évêque de Sura me fit l'honneur de me montrer une lettre qu'il avait receue de M. LE POULLETET.

« Monseigneur,

J'ay eu l'honneur d'écrire à V. G. de Nan-hong (1) et de Cancheou (2) qui sont les endroits où j'ay pu trouver l'occasion et où je me suis un peu arreté ; je n'ay pu l'avoir à Nanchang (3) où j'ay laissé les RR. PP. franciscains parce que j'y ai peu demeuré, je n'y ai pas mesme veu les RR. PP. Franciscains quy y sont, etant pressé de partir pour Kintachin (4) et craignant qu'ils ne

(1) Nan-ioung tcheou, préfecture de seconde classe du Kouang-toung, non loin de la passe du Mei-ling. Cette préfecture a deux arrondissements, Nan-ioung (en cantonnais : Nan-oung), et Che-hin (Ki-hing).

(2) Kan-tcheou fou, préfecture de première classe dans le sud de la province du Kiang-si. Dix sous-préfets dépendent du *tche-fou* de ce gouvernement : Ce sont les *tche-hien* du Kan, Hing-kouo, Iou-tou, Houi-tch'ang, An-iouen, Sin-fong, Tch'ang-ning, Loung-nan, et le *tche-ting* du Ting-nan.

(3) Nan-tch'ang sen, capitale du Kiang-si.

(4) King-te-chen est le centre le plus important de la fabrication de la porcelaine chinoise ; cette cité est située dans l'arrondissement de Fou-liang, sur les bords d'une rivière qui conduit à la préfecture de Joa-tcheou, dans le Kiang-si.

Voici ce que BOWRA dit, dans le *Catalogue de la section chinoise* de l'Exposition de 1900, à propos de King te-Chen moderne.

« Comme grandeur et comme importance, les poteries de nos jours sont bien différentes de celles du siècle dernier. Elles ont été tristement réduites. D'après les derniers exposés, les trois mille fournaises et leur million d'ouvriers, chantés par LONGFELLOW, sont maintenant réduites à cent vingt

Digitized by Google

m'eussent détourné de mon voyage. Je n'ay point voulu voir le P. D'ENTRECOL (1) dans la mesme pensée en

fournaises et cent soixante mille ouvriers. Au cours de leur carrière victorieuse sur le Yang-tze et dans le Kiang-si, les Taïpings ont fait plusieurs visites à King-têh-chên et ont démoli toutes les fabriques.

La porcelaine dite « porcelaine de tribut » est la seule fine qui soit maintenant fabriquée. On en envoie annuellement une grande quantité à Pékin pour l'usage privé de l'Empereur. Cette porcelaine était originairement cuite dans les fournaises spéciales appelées Yü Yao ou Kuan Yao, fournaises spéciales ou officielles, pour les distinguer des Wai Yao ou Min Yao, fournaises extérieures ou fournaises du peuple. Mais depuis les ravages des Taïpings, toute la porcelaine sans distinction, est cuite dans les fournaises populaires. Seules, les pièces absolument parfaites sont envoyées à la Cour ; ce qui fait que quelques pièces cuites pour l'usage impérial, mais rejetées, en faveur d'objets supposés supérieurs, soit pour imperfections ou pour nullité, se trouvent au marché de Kiukiang. De toutes les pièces modernes accessibles au public, celles-ci sont les meilleures.

A part la porcelaine impériale, King-têh-chên n'est plus qu'une grande fabrique de commodités de ménage à bon marché. On ne trouve plus les glorieux chefs-d'œuvre d'autrefois, car les poteries ne sont là que pour suppléer à la demande énorme d'ustensiles et d'ornements à bas prix. Ces objets peuvent être pleins de défauts et manquer de poli, de style, de décoration et de couleur, mais ils ont des qualités pratiques de dureté, de solidité et d'utilité.

Les procédés de la fabrication n'ont pas changé depuis le temps du Père D'ENTRECOLLES. Les matériaux en usage sont deux espèces de terre : l'une, le pai-tun-tzŭ — un quart dur, blanc et fusible, l'autre, le kao-ling, un décomposé de feldspath de granit. Ces éléments ne sont pas des produits de King-têh-chên mais proviennent d'autres endroits du Kiang-si et du An-hui. De temps à autre, on a essayé d'autres matériaux parmi lesquels la stéatite fut le principal. Le vernis est obtenu en mélangeant les cendres d'une fougère qui pousse dans les environs de la ville, avec du paï-tun-tzŭ, formant ainsi un silicate de silex et d'alcali. Chaque homme s'occupe d'un petit détail de la décoration, l'un fait les cercles, l'autre peint les fleurs, pendant qu'un troisième dessine les animaux. Non seulement chaque ouvrier fait un dessin stéréotypé, mais il est toujours guidé par un modèle stéréotypé ».

Il serait difficile de dire exactement la valeur de cette industrie ; de 1890 à ces années dernières, la douane européenne du Kieoukiang a contrôlé de 500,000 à 2,000,000 de francs de poteries du King-te-chen, mais ce n'est peut-être que le dixième de la fabrication.

(1) Le R. P. D'ENTRECOLLES, de la Compagnie de Jésus a écrit des notes très intéressantes sur la porcelaine chinoise et sa fabrication.

Digitized by Google

passant à Jaocheu (1), mais à mon retour de Kintæchin n'ayant plus rien à craindre, j'y ai resté cinq jours pour y voir la porcelaine chez un habitant du lieu qui m'a très bien receu et m'a assuré que s'il venoit dans la suite dix europeens il leur donneroit sa maison et qu'il leur rendroit tous les services qu'il pourroit, après m'avoir bien traité pendant ces cinq jours sans aucun interest ; à mon depart il m'a encore fait un présent et force civilités à la chinoise ; quatorze jours après, c'estoit le 28 juin, j'arrivay à Nankin (2), sans avoir trouvé depuis mon depart de Canton jusqu'icy la moindre difficulté pour mon passage, ce quy me fait esperer que je pourray aller jusques à Sou-cheou (3) et retourner de mesme à Canton avec l'ayde de Dieu. A mon arrivée icy, j'ay appris que le R. P. VISDELOU estoit déjà prevenu de mon voyage ; quand le R. P. BONAVENTURE le fut voir à son arrivée, il luy demanda de mes nouvelles et luy témoigna que les RR. PP. quy sont à la Cour ne seroient pas contents de mon voyage. Je fus voir Mgr de Nanchang chez quy il est logé avec le R. P. PLACIDE ; ils me receurent avec beaucoup d'honnetetés sans me dire le moindre mot touchant mon voyage ny mesme de ce quy s'est passé à

Elles furent publiées dans les *Lettres édifiantes* et portent les dates de Jao-tcheou 1er septembre 1712 et de Kim-te-tchim 25 janvier 1722. On pourra s'y reporter pour faire une étude du Kin-te-chen ancien et de ses produits au commencement du XVIIIe siècle.

(1) Jao-tcheou fou, préfecture de première classe du Kiang-si, dans le nord-est de la province.

(2) Nan-king ou mieux Kiang-ning sen, est la capitale de l'ancien Kiang-nan, pays divisé aujourd'hui en deux provinces : le Kiang-sou, capitale Sou-tcheou sen, et le An-houi, capitale An-k'ing sen.

Nan-king fut déclaré port ouvert par le traité de T'ien-tsin (27 juin 1858), mais le bureau des douanes ne commença à fonctionner qu'en 1899.

Cette ville est la résidence d'un vice-roi, d'un général commandant une division chinoise, le centre de la flotille de guerre du Fleuve Bleu, le siège d'un *tao-tai*, d'un *tche-fou*, de deux *tche-hien*, etc.

(3) Sou-tcheou sen, capitale du Kiang-sou.

Digitized by Google

Pekin au sujet des RR. PP. J'ay appris que l'Empereur n'avoit pas bien receu le P. FONTANEY à quy mesme il avoit fait une reprimande, luy voulant faire sentir ce quy s'estoit passé au sujet de la grande quantité de caisses et de balots qu'il avoit faits passer à la douane sous le nom de l'Empereur quy en a fait faire icy quelque perquisition, et que le R. P. FONTANEY estant allé avec les autres PP. nouvellement venus battre de la teste devant luy, S. M. leur demanda si ce que le P. FONTANEY avait fait estoit contre la religion ou non, et refusa ses presens, mais peu de jours après on a sceu que l'Empereur les recevoit peu à peu.

Je suis resté treize jours chez les PP. Franciscains quy ont une très belle maison, située dans le quartier du Nord de la ville, quy est si éloigné de celuy du S., où se fait tout le commerce. Veu la grandeur extraordinaire de la ville, j'ay été obligé de me loger chez un chretien pour m'aprocher du S. à cause de mes affaires quy pourront me retenir icy pendant un mois pour quelques marchandises que je fais preparer. Je supplie V. G., d'être persuadée que je suis avec un très profond respect, etc.

LE POULLETET.

Nankin, ce 13 juillet 1702 ».

... Les PP. ont repondu à cette heureuse nouvelle que M. LE POULLETET avoit passé pour missionnaire et qu'en cette qualité il avoit pu passer partout, mais outre qu'il a protesté depuis son retour et affirmé avec serment, en présence de plusieurs honnetes gens qu'il n'a jamais pris cette qualité, et qu'au contraire il s'en est défendu, lorsqu'on l'a cru tel, et qu'il a déclaré qu'il estoit marchand... Cette lette marquoit particulièrement le zèle du P. PELISSON, quy n'ayant pu rompre ce voyage comme il l'avoit fait pour celuy de M. PECHBERTY et DU JUS, n'en ayant pas esté averty avait pris soin d'en informer tous les PP., que M. LE POULLETET pouvoit rencontrer sur sa

Digitized by Google

route, non par un motif de charité et pour les prier de luy rendre service, mais enfin qu'ils observassent ses actions et ses demarches, ce quy fut par eux ponctuellement exécuté, car quelques uns d'eux ou en parlerent ou en firent parler au *houpou* de Nankin quy en ecrivit à celuy de Canton. C'estoit le nouveau *houpou*, quy heureusement etoit notre amy. Ce mandarin nous en parla et M. FIGERALD luy ayant expliqué de quelle manière M. LE POULLETET avoit entrepris ce voyage et pour quel motif il l'avoit fait, le *houpou* ecrivit à celuy de Nankin que l'homme quy estoit allé dans cette province estoit un des marchands françois quy demeuroient à Canton, quy ne cherchoient qu'à faire son commerce et à connoitre le negoce, et les marchandises des provinces, afin d'en faire venir dans la suite celles quy conviendroient davantage à sa nation. Le *houpou* de Nankin n'en parla plus, et mesme M. LE POULLETET ignoroit ce quy s'estoit passé à ce sujet, et ne l'apprit que lorsqu'il fut de retour à Canton.

J'avois resolu de m'instruire à fond sur les ceremonies superstitieuses des Chinois et leur societé purement politiques ; je formay le dessein d'assister à ces ceremonies, soit à celles du printemps soit aux fêtes de l'automne. Je communiquay mon projet à mes amys quy me promirent de m'ayder, quoyqu'il s'opposat plusieurs difficultés quy ne me parurent pas insurmontables. Je ne pus contenter mon envie dans le mois de mars, car je me trouvais alors eloigné de Canton de plus de cent lieues, mais lorsque le vaisseau fut à Huampou, je fis de nouvelles tentatives, et ayant trouvé MM. BESNARD et DE LAMOTHE dans la mesme disposition que moy, nous agimes si bien de concert que moyennant un peu d'argent distribué à propos nous nous procurames la permission d'entrer tous trois dans le temple que nous voudrions. Le 7e et 8e jour de la 8e lune, quy suivant notre calendrier se trouvaient etre le 28 et le 29 septembre. Nous ne parlames à per-

Digitized by Google

sonne du dessein que nous avions, seul Mgr l'eveque de Sura en fut informé, il ne s'y opposa du reste pas, car il connaissait pour quelle intention nous voulions assister à cette feste. Il nous recommanda seulement de ne rien perdre de ces cérémonies et de luy en faire un rapport exact. Nous ne doutions point que sy le P. PELISSON en avoit connaissance, il eut tout tenté pour nous faire deffendre l'entrée du temple, et son amy CHIN *laoyé* ne luy auroit pas manqué dans cette occasion, il l'auroit servy avec la mesme chaleur que lors de l'entreprise de MM. PECHBERTY et DU JUS.

Le 28, je me rendis à Canton, et le soir j'allay chez M. l'évêque de Sura, ou j'avois fait secretement porter mon équipage chinois, car je fus obligé de m'habiller à la chinoise. Sur les sept heures, M. de Sura nous fit faire une protestation par laquelle nous déclarames que nous ne voulions assister à ces cérémonies que pour connoistre par nous-mesmes les circonstances dont elles estoient accompagnées et la manière dont elles se pratiquent afin de faire servir la connaissance que nous en aurions, au besoin, pour le bien de la religion.

Le 28 septembre, 7e jour de la 8e lune selon les Chinois nous allames sur les 8 heures du soir, MM. BESNARD, DE LA MOTHE et moy, accompagnés d'un licencié nommé THOUY TIEN dans une des trois maisons ou temples quy sont etablis pour rendre les honneurs à CONFUCIUS ; il s'appelle *Pouen-yu-hien-vouen-miao* (1), et est situé auprès de la porte de la ville quy est du costé de

(1) Pan-iu hien ouen-miao. Le temple des sciences de la sous-préfecture de Pan-iu (Pun-u en cantonnais).

Il y a trois temples de la littérature à Canton; celui de la préfecture, un second spécial à la sous-préfecture de Nan-hai, enfin celui dont on parle ici, car la cité de Canton est divisée en deux districts. Chaque arrondissement chinois possède un temple où est vénéré Confucius.

Digitized by Google

l'E... On alluma sur neuf heures plusieurs grands fanaux des deux costés de la cour quy regardent le temple, ensuite nous vimes quatre Chinois apporter sur une espèce de brancard un cochon, un cabri, quy furent couchés hors du temple sur une petite estrade derrière une table ou autel, au devant duquel tomboit un voile de satin rouge. Non loin estoit un autel sur lequel il y avoit deux grands chandeliers, et deux cierges allumés avec un vaze ou bruloient des parfums et du bois de sandal. Un moment après le mandarin quy devoit faire la cérémonie le lendemain arriva précédé de bacheliers et de plusieurs autres chinois qui portaient des fanaux. Le mandarin estant arrivé en habit de cérémonie, on etendit un tapis de soye sur lequel il fit trois profondes inclinations sans porter le front jusqu'à terre devant ces deux animaux et les visita, puis après avoir reytéré les trois inclinations il dépouilla son bras et les egorgea avec un couteau ; cependant avant d'operer il arracha du poil des oreilles qu'il mit dans un vaze et lorsqu'ils furent egorgés on mit ces poils avec le sang quy fut recueilli par les bacheliers en deux vases séparés. On brula devant eux des papiers dures, et le mandarin prosterné, ayant battu neuf fois la teste devant les animaux égorgés, se releva. Je vis ensuite quelques-uns des bacheliers et autres assistans prendre du sang de ces animaux qu'ils emportèrent dans des vazes.

Le 29, le lendemain sur les trois heures du matin, nous nous rendimes dans le premier des trois temples quy sont dans la ville où la cérémonie devoit se faire avec plus de pompe ; ce temple est appelé *Kouang-chou-fou-vouen-miao* (1), c'est-à-dire du « temple de la science de la première ville de Canton ». Nous trouvames plu-

(1) Kouang-tcheou fou ouen-miao, Temple des lettres de la préfecture de Canton.

Digitized by Google

sieurs personnes occupées à ranger diverses tables et à mettre dessus les animaux quy avoient esté égorgés ou immolés la veille avec les mesmes cérémonies que celles que nous avons veu pratiquer dans le petit temple.

Cette pagode est composée d'une grande cour quy est du costé de la première porte de la ville, et fermée par un mur fort elevé, revetu de briques blanches et rouges, et sur lequel sont percées trois grandes portes. Les mandarins qui président aux ceremonies, quy se font aux jours des equinoxes, ont le droit de passer par celle du milieu. Une seconde cour vient ensuite, separée par une cloison, des cartouches y sont apposés et les caractères expriment le nom et les titres de CONFUCIUS, après est une balustrade quy ne s'ouvre que pour le mandarin quy préside; la cour abouttit à une longue terrasse sur laquelle est le temple ; il a trois grandes portes de front ; deux longues galeries fermées de cloisons de bois courrent des deux costés de cette grande cour, où sont exposés dans des niches les cartouches ou tableaux où sont écrits, en caractères d'or, les noms et les eloges de 32 disciples de CONFUCIUS, de 8 en 8 est un autel ou table sur lequel il y a toujours des fleurs, des bougies et un vaze dans lequel on brule des parfums ; ces cartouches sont d'un bois rouge verny, d'environ deux pieds et demi de haut, assis sur des piedestaux dorés.

Dans le grand temple le cartouche de CONFUCIUS est situé dans une alcôve elevée et fort obscure, au dessus d'un petit autel est écrit en gros caractère d'or : « *Kong Tse* » (1). C'est ainsi que les Chinois nomment CONFUCIUS. Devant cette alcôve s'elève un grand autel d'environ six pieds dont les quatre coins se terminent par des sculptures de dragons. Cet autel est tout chargé de bouquets et de fleurs artificielles, de bougies et de vazes, dans lesquels

(1) K'ONG-TSE.

Digitized by Google

brulent des parfums. C'est ainsy que sont ornés tous les autels de mesmes que ceux que les Chinois dressent dans leurs maisons devant le tableau de leurs ancestres.

Les caractères en or quy sont ecrits au fond del'alcove sont :

Tchy, Xing, Sien, Sse, Kong, Tse, Chin, Goey (1).

Les cartouches signifient le siège de l'esprit ou de l'ame du très saint et très excellent CONFUCIUS, maître des docteurs. Ce grand autel estoit orné de 4 chandeliers avec autant de bougies allumées, on y voyoit rangés sur 3 rangs, 23 bassins de porcelaines, savoir, 2 de pains en forme de galette, 2 de pains longs en forme de biscuit, et de petits tourteaux posés en pyramide, les autres portoient des haricots verds, des oignons, du betel, des melons d'eau, des pamplemousses, des oranges entières, et d'autres coupées par tranches, des poissons frits et des poissons salés, des tourteaux posés en pyramides quy tenoient le milieu, d'autres bassins estoient chargés de viandes cuites, coupées par morceaux comme cochons, poules, cerfs, canards, etc. Sur le devant de l'autel étoient trois coupes faites en forme de navettes, d'encensoirs elevés sur trois petits pieds d'estaux, dans lesquelles il y avoit du vin, et, sur les deux costés six grands faix de papier pleins de riz, de bled et de thé, et huit pièces de soye blanche attachées avec des liens de soye rouge ; sur le marche-pied de l'autel estoient trois autres vazes dans lesquels on avoit mis le sang et le poil des animaux, melés ensemble ; vis à vis de ce grand autel on avoit dressé au bas du temple deux petites tables sur l'une desquelles etoient un bucher de bois d'aigle très odoriferant, et que plusieurs Chinois avoient soin d'entretenir, l'autre estoit ornée d'un voile de satin rouge en broderie avec une large bande de satin jaune aussy brodé quy tomboit en forme

(1) *Tche, cheng, sien, che, K'ong- tse, chen, ouei.*

Digitized by Google

de devant d'autel ; sur cette dernière etoit une planche de bois vernie sur laquelle estoit ecrite la prière ou l'invitation que devoit faire le mandarin celebrant ou sacrificateur; à costé de ces deux tables et vis à vis du grand autel étaient deux autres séparées sur lesquelles on avoit mis deux cochons et deux cabris, savoir, un cochon et un cabri sur chacune, bien blanche et bien lavée ; les testes de cochons regardoient le tableau de CONFUCIUS ; entre ces tables sur une basse estrade un grand bœuf étoit écorché, la teste couronnée de fleurs, elevée et soutenue, regardoit aussy de front le tableau ou cartouche de CONFUCIUS.

D'autres tables, également chargées et ornées, estoient placés dans les galeries devant les cartouches des disciples de CONFUCIUS...

Derrière le temple de CONFUCIUS dans le mesme enclos est une longue cour au milieu de laquelle est une petite montagne sur laquelle ceux quy sont jugés dignes du doctorat après l'examen prennent leurs degres ; le temple du père de CONFUCIUS est dans le fond, nous y allames et nous y vimes le mesme appareil que dans celuy de CONFUCIUS, un grand cartouche, exposé au dessus de la porte, marque CHO-LEANG-HE (1) qui est le père de CONFUCIUS...

Aux deux costés de ce temple estoient aussy deux loges ou chapelles semblables, et ornées de la mesme manière que celles des quatre premiers disciples de CONFUCIUS, sur lesquels étoient exposés sur des piedestaux dorés les tableaux ou cartouches des deux grands pères ou des oncles de CONFUCIUS.

Le *Tchi-fou* (2), quy est le premier gouverneur de la ville de Canton, commença la feste une heure et demie avant le jour, en fesant dans le temple de CHO-LEANG-HE

(1) CHOU-LEANG-HO. (2) *Tche-fou*, préfet.

Digitized by Google

devant le tableau de CONFUCIUS et ceux des grands pères et de ses oncles, les mesmes ceremonies quy furent faites dans le grand temple par le *Hio-tao* (1).

Le vice-roy de Canton devoit présider à ces ceremonies, mais sa maladie l'empecha de sortir, il nomma à sa place le *hio-tao*, quy est comme le president des docteurs et des lettrés.

Ce mandarin arriva un peu avant le jour avec les deux gouverneurs des deux *hiens*, et neuf autres mandarins, tous en habits de ceremonie. Le *Tchi-fou* les joignit sous une espèce de divan qu'on avoit dressé exprès au bas de la terrasse, et qu'on avoit couvert de riches tapis, où tous se rangèrent en haye, chacun selon son rang et sa dignité.

Derrière le *hio-tao*, estoient plus de 60 bacheliers ou lettrés également en robes de ceremonies; le *tchang-li* (2), ou maitre des ceremonies, se tenoit au pied de l'escalier, il cria à haute voix : *tsom-ly* (3), c'est-à-dire que *chacun prenne son rang*; après cela il ordonna aux joueurs d'instruments de jouer et de commencer la feste.

Nous nous etions partagés afin de pouvoir estre instruits de tout ce quy se feroit dans le temple, et dans l'endroit ou se tenoient les mandarins; M. DE LAMOTHE se tint au bas du temple, et M. BESNARD et moy demeurames dans le temple avec notre interprette, quy nous expliqua ce quy se fesoit. Ensuite le *tchang-ly* cria : *Kouey* (4), c'est-à-dire, *mettez-vous à genoux*, ce que firent aussy tost tous les mandarins et tous les bacheliers; *keou-cheou* (5), *battez la teste*, alors ils se prosternèrent tous et porterent le front à terre; *tsen-keou-cheou* (6), *battez la teste une se-*

(1) Recteur de l'Académie, président des examens provinciaux.
(2) *Tsan-li*.
(3) *Tcheng-li*. Tenez-vous debout correctement.
(4) *Koei*, *Koui*. Agenouillez-vous.
(5) *K'eou-cheou*.
(6) *Ts'e K'eou-cheou*.

Digitized by Google

conde fois ; san-keou-cheou (1), *battez la teste pour la troisième fois*, cela fut exécuté ; *ki-lai* (2), *levez-vous*, les mandarins se levèrent, et le *tchang-ly* leur ayant commandé la mesme chose deux autres fois, ils repeterent les mesmes prostrations à diverses reprises jusques neuf fois. Le *tchang-ly* me parut dans cette occasion, et dans toute la feste, faire la mesme fonction que fait le major d'un régiment lorsqu'il commande l'exercice à ses soldats.

Ensuite deux bacheliers-assistans ayant presenté à genoux au *hio-tao* quelques pieces de soye, le *tchang-ly* cria : *tsienpe* (3), *offrez les pièces de soye*. Ce mandarin les prit aussy à genoux, les eleva jusques à son front et les offrit, c'est alors que le licencié quy estoit avec M. BESNARD et moy sur la terrasse nous dit que les mandarins invitent l'esprit de CONFUCIUS à descendre pour accepter et jouir des animaux et des autres choses qu'on luy présente ; cela fait, le *hio-tao* et les mandarins recommencèrent leurs prostrations, ensuite le *tchang-ly* cria *tsien-mao-hioe* (4), *offrez le sang et le poil des animaux* ; le *hio-tao* prit le vaze que lui presenta un des bacheliers, l'eleva jusqu'au front et l'offrit après cela ; le *tchang-ly* cria *hing-cho-hiven-ly, montez en haut pour faire la ceremonie*, alors le *hio-tao* monta et entra dans le temple avec beaucoup de respect et de modestie, accompagné seulement du *tchi-fou*, du *tchang-ly*, et de 4 bacheliers-assistans ; ils n'entrèrent pas par la grande porte quy fait face à l'alcôve, où est exposé le tableau de CONFUCIUS, mais par les portes quy sont aux costés, et dans le reste de la cérémonie ils en usèrent ainsy, soit en entrant ou en sortant. J'ai observé, du reste, que les bonzes font la mesme chose dans leurs pagodes.

Le *hio-tao* alla se mettre à genoux devant le grand

(1) *San K'eou-cheou.*
(2) *K'i-lai.*
(3) *Hien-pe.*
(4) *Hien mao hiue*

Digitized by Google

autel, accompagné du *tchaug-ly* et de 2 bacheliers, et le *tchi-fou* avec 2 bacheliers exécuta le mesme rituel devant les tableaux des 10 derniers disciples. Le *hio-tao* se prosterna neuf fois et battit de la teste, puis offrit une seconde fois les pièces de soye, le poil et le sang des animaux; il fit ensuite la mesme ceremonie devant les 4 premiers disciples pendant que le *tchi-fou* fesoit la mesme chose devant les 10 autres, et les deux gouverneurs des *hien* devant les 32 qui estoient dans les galeries de la cour; le *hio-tao* prit une des coupes quy etoient sur l'autel, et l'ayant elevée jusqu'au front, l'offrit à genoux, et ensuite la remit à sa place. Cela fait le *tchang-ly* le conduisit auprès de la table sur laquelle estoit posée l'*oraison* ou *invocation*, nommée par les Chinois *tcho* (1), et qu'on interprette; c'est une prière qu'on fait lorsqu'on sacrifie à CONFUCIUS et autres ancetres, — (c'est ainsi que le P. RUBIO me l'a expliqué). Le *hio-tao* prit la planche sur laquelle cette prière étoit collée ou attachée, le *hio-tao* la tenant toujours dans ses mains; cette prière contenoit (ainsy que notre licencié nous l'a expliquée) le jour de l'année, celuy du mois ou de la lune et du regne de l'Empereur CAM-HI (2) que la ceremonie se faisoit, les noms des animaux et des autres espèces qu'on offroit devant le siège de l'esprit du très saint et très excellent (ou ancien) CONFUCIUS, maistre des docteurs :

Tchy / *Xing* — très saint.
Sien — ancien ou excellent.
Ssè — docteur.
Kong / *Tssè* — Confucius.
Chin — âme ou esprit.

(1) *Tchou*. Prière.

(2) K'ANG-HI.

Digitized by Google

Goey — sujet.

Tsien — devant (1).

Cette prière marquoit que la vertu de CONFUCIUS est aussi ancienne que celle du Ciel et de la Terre.

Goey — vous.

Sse — docteur.

Te — vertu.

Poey — avec.

Tien — le ciel.

Ty — la terre (2).

Que jamais aucun ne l'avoit égalé et que ses loix étoient de tous les siècles.

Tao — doctrine.

Kou — jamais autrefois.

Tchouy — avoir, vous avez.

Kouan — couronne de docteur.

Kin — à présent.

Hien — des loix.

Wan, *Chy* — tous les siècles (3).

etc.

On y spécifioit aussy les noms des disciples de CONFUCIUS. Cela estant fait, le *hio-tao* et le *tchi-jou* sortirent du temple avec le *tchang-ly* et les bacheliers ; ceux-cy portoient chacun un vaze qu'ils avoient pris sur les autels ; lorsqu'ils furent arrivés au bas de la terrasse avec les

(1) *Tche* parfaitement, *cheng* saint, *sien* ancien, *che* maître, *K'ong-tse* Confucius, *chen* divin, *ouei* tablette, *ts'ien* devant,

« Devant la tablette divine de l'ancien maître parfaitement saint KONG-TSE. »

(2) *Ouei* uniquement (particule initiale), *che* maître, *te* vertu, *p'ei* associé à, *t'ien* ciel, *ti* terre.

« La vertu du maître est l'égale du Ciel et de la Terre. »

(3) L'ordre des mots ne serait-il pas changé ? Il faut vraisemblablement lire : *Tao* sa doctrine, *Koan* domine, *Kou* l'antiquité, *Kin* et les temps modernes ; *tchoan* elle se transmet, *hien* et est brillante, *ouan* pendant dix mille, *che* générations.

Digitized by Google

autres mandarins quy pendant toute la cérémonie y demeurèrent toujours à genoux, le *hio-tao* offrit une seconde fois le vin et après l'avoir offert en répandit à terre ; ensuite il rentra dans le temple comme il avoit fait la première fois ; là le *tchang-ly* luy fit reytérer les neuf prostrations et offrir les pains et les autres espèces quy étoient sur l'autel ; le *tchi-fou* fit la mesme chose devant les dix disciples, ensuite ils sortirent. Le *hio-tao* arrivé au bas de la terrasse offrit pour la troisième fois le vin, et en versa une seconde fois à terre, et le *tchang-ly* l'ayant rappelé, il rentra dans le temple avec le *tchi-fou*, et alla devant le grand autel où y étant arrivé, le *tchang-ly* cria *yn-fo-tsicou* (1), *buvez du vin de félicité et de prospérité*. Le *hio-tao* but, et après cela il sortit du temple précédé des bacheliers quy portoient les vazes dans lesquels étoient le sang et le poil des animaux qu'ils enterrèrent dehors dans un lieu qu'on avoit préparé et nettoyé à côté de la terrasse ; puis le *hio-tao* rentra, offrit derechef les pièces de soye à genoux ; après avoir fait trois profondes inclinaisons, il sortit du temple précédé des bacheliers qui portoient ces pièce de soye qu'ils allèrent brûler hors du temple avec des fagots de bois d'aigle quy avoient esté conservés dans le temple et dont il formèrent un buscher ; ils brûlèrent aussy le papier où était écrite l'oraison ou l'invocation dont j'ay parlé cy-dessus ; pendant que tout cela brusloit le *tchang-ly* fit faire à tous les mandarins neuf prostrations, comme il avoit fait au commencement de la cérémonie, et cria deux fois *lypué* (2), la cérémonie est finie.

Notre licencié nous expliqua alors que c'est dans le tems de ces neuf dernières prostrations, que les mandarins remercient l'ame de CONFUCIUS qu'ils croyent avoir

(1) *In fou ts'ieou*, Buvez le vin de félicité.

(2) *Li pa*. Les rites sont terminés.

Digitized by Google

assisté à cette cérémonie et qui se retire en s'envolant sur la flamme du buscher.

M. DE LAMOTHE nous joignit à ce moment, et nous rentrâmes ensemble dans le temple, où nous trouvâmes presque tous les bacheliers assemblés et rangés devant le tableau de CONFUCIUS et debout et les mains élevées en posture de gens quy prient avec dévotion ; le licencié nous dit qu'ils espéroient de leur assistance au sacrifice, des progrès considérables dans les lettres et un avancement proportionné à leur doctrine. M. BESNARD luy demanda pourquoy le *hio-tao* avoit fait devant les quatre premiers disciples de CONFUCIUS, les mesmes cérémonies qu'il avoit faites devant CONFUCIUS et que le *tchi-fou* n'avoit fait que devant les dix autres. Il luy répondit que l'âme de CONFUCIUS estoit là, à l'égard des mandarins et des bacheliers ce que seroit l'âme de Jésus-Christ à l'égard des chrétiens, et que les quatre premiers disciples estoient comme les apostres, et ceux des loges plus basses et des galeries comme des saints d'un ordre inférieur.

Dans tout cela, M., le licencié quy nous accompagnoit et quy nous expliquoit tout ce quy se disoit et tout ce quy se faisoit était d'autant plus croyable que luy-meme avant d'etre chretien avoit esté mandarin d'un *hien*, ou petite ville du dernier ordre, et avoit sacrifié, ou si vous voulez, fait les mesmes cérémonies dans un *vouen-miao* (1), ou *temple des sciences*. Il est fils d'un docteur de Pekin et a deux enfans bacheliers à Canton; il a déclaré devant moy à M. BESNARD, que dans ce temps-là, il croyoit que l'âme de CONFUCIUS étoit présente au sacrifice, et qu'il en esperoit de l'esprit, des biens et une meilleure fortune.

La ceremonie etant finie, ceux quy avoient dressé les

(1) *Ouen-miao*. Temple des Lettres ou des Connaissances intellectuelles.

Digitized by Google

tables, coupèrent en quartier tous les animaux quy avoient été offerts, et ces pièces furent portées, avec pompe, au son des instruments, chez le vice-roy, chez les principaux mandarins de la ville et ceux quy les avoient assistés.

Voila, M., de quelles manières se font ces ceremonies quy font aujourd'huy tant de bruit en Europe; je me suis moins attaché à vous en faire le detail en bons termes que vous en faire une sincère et veritable, ce que j'ay fait à M. de Sura, quy a été attesté et certifié véritable par MM. DE LAMOTHE et BESNARD...

Le P. CONTANCIN, quy n'attendoit pour aller joindre les autres PP. à Nanchang que le depart du Chinois quy estoit logé chez le P. PELISSON, fut informé que j'avois assisté aux ceremonies du 29 septembre; comme il étoit fort prévenu en faveur de son party, il fit une raillerie sur cela quy ne plut pas à tout le monde.

Il dit au jeune LA RIGAUDIÈRE, avec lequel il vint à Canton dans la chaloupe, qu'il falloit que j'eusse été envoyé en Chine par la S. Congregation, ou par les ennemis de la Société, afin d'observer ce quy s'y passoit et en faire un rapport en France, et qu'il y avoit longtems que quelques PP. et luy me regardoient comme l'espion des MM. des Missions étrangères. LA RIGAUDIÈRE m'en parla le même jour; ce terme d' « espion » me choqua et je resolus d'en parler au P. CONTANCIN à la première occasion. Mais l'évêque de Sura me pria par un billet separé de ne point avoir d'explication ny de querelle avec ce jeune P. Je deferay avec respect à ses ordres...

Cependant ce P. m'avoit écrit quelques jours auparavant une lettre impertinente que j'avois fait voir à M. de Sura, à MM. BESNARD, DE LAMOTHE et CHAMBEUIL. Ce dernier me rendit ma confidence en me montrant aussy une lettre que le même P. luy écrivit en termes fiers et désobligeans... Tous me conseillèrent de ne point faire de reponse, cependant j'en fis une que je leur montray, et

Digitized by Google

je l'envoyai ; le mesme jour j'en receus une du petit P., à laquelle ils me deffendirent d'y repondre ; j'obeis, et le lendemain ayant veu le P. CONTANCIN, ce dernier me demanda si l'on m'avoit remis une seconde lettre ; je luy repondis ouy, mais que lorsqu'il me feroit l'honneur de m'ecrire sur des choses raisonnables, je prendrais la peine d'y repondre. Le P. se trouva piqué de ma réponse et du peu de cas que je faisois de sa lettre, et déclama contre moy tout le reste du jour. Le soir je soupay avec luy et ne fit pas semblant de le savoir.

Le 2 octobre, il vint faire ses adieux à la maison ; je le rencontray chez M. DE BENAC ; il me dit qu'il ne me fesoit point offrir de ses services en Chine, parce que je ne luy avois pas paru etre dans le dessein d'y faire un second voyage, je luy repondis que les pouvoirs que j'avois receu de la S. Congregation ne pouvant être que pour ce voyage, je ne prevoyais pas que je deusse revenir en Chine, à moins d'estre honoré d'une nouvelle commission et que je le suppliois de me donner quelques lettres de recommandation pour me la procurer par le moyen des PP. quy sont à Paris, quy, peut-etre, avoient plus de credit à Rome que MM. des Missions étrangères, dont je le suppliay de croire que je n'etois pas l'espion. Cette réponse le déconcerta, et il nous quitta brusquement, sans dire un seul mot. Il rencontra dans la cour de la maison le jeune LA RIGAUDIÈRE qu'il querella fortement de m'avoir raporté ce qu'il luy avoit dit.

Le P. PELISSON me dit, quelque tems après, devant le P. CHAMBEUIL, qu'il n'aprouvoit pas le procédé du P. CONTAÑCIN à mon égard, et qu'il n'avoit rien sceu de ce qu'il m'avoit écrit, et me pria que nous n'en fussions pas moins bons amys. Je repondis à cette honnesteté, comme je le devois, et dès le lendemain j'allay le voir.

Ce fut environ à cette époque que le P. PELISSON offrit à M. FIGERALD de luy rembourser les 2,000 l. qu'il

Digitized by Google

avoit données au P. FONTANEY, par ordre de la Compagnie. M. FIGERALD refusa de les recevoir disant que MM. les directeurs generaux luy avoient ordonné de remettre cette somme au R. P., ne luy avoient donné aucun ordre de la redemander, ny de la reprendre. Ce trait de politique du P. PELISSON n'etoit pas sans mystère, mais je crois qu'il eut été bien trompé si on l'avoit pris au mot.

Le 8, j'allay prendre congé du R. P. RUBIO, il savoit que j'avois assisté aux ceremonies du 29 septembre... Nous parlames des ceremonies et de celles quy se font dans les temples ou autres tombeaux des ancetres. Il me dit qu'il avoit proposé plusieurs fois à ses chretiens de changer le mot *goey*, qui signifie *siège* et d'en mettre un autre dont je ne souviens pas, quy signifie *memoire ;* quelques Chinois estoient d'accord, mais d'autres n'avoient pas voulu le faire, et que cette diversité de sentiment l'avoit persuadé qu'entre les Chinois une partie n'espère rien des ancestres, et que d'autres en attend des secours temporels, et croit leur presence réelle dans les sacrifices ou ceremonies quy se font en leur honneur ; il ajouta qu'il savoit de bonne part que les PP. jesuites estoient convenus de ne plus exposer le *kin-tien* dans aucune des églises qu'ils bastiroient et d'enlever peu à peu avec le tems les tableaux quy estoient dans les anciennes. C'estoit pour ne pas scandaliser les chretiens en supprimant tout d'un coup ces tableaux qu'ils estoient accoutumés de voir dans leurs eglises ; ensuite il me dit au sujet des ceremonies pratiquées en l'honneur de CONFUCIUS qu'il les avoit toujours condamnées, principalement celles quy se font au moment des equinoxes, sinon par idolastrie du moins comme superstition, et, il dit qu'il ne doutoit pas qu'elles fussent assez condamnées à Rome, cependant il craignoit que sy le decret les rejettoit comme idolatriques et enjoignoit une retractation

Digitized by Google

aux Jesuites, ces PP. au lieu d'en deffendre l'usage à leurs chretiens ne jouassent le tout pour le tout plus tost que de se retracter formellement, ce quy mettroit la religion dans un danger manifeste en Chine.

Le 10, les soyes que nos MM. attendoient avec impatience arrivèrent enfin. Pendant tout le tems qu'on les visita ou qu'on les pesa, le P. PELISSON fut present; il paroissoit inquiet et s'informoit à tout le monde si le vaisseau partiroit bientost; on crut qu'il attendoit quelque P. de Pekin, ou quelques caisses qu'il voulut envoyer en France.

M. FIGERALD vivoit dans ce temps là très familièrement avec le *houpou* avec lequel il dina plusieurs fois et ou il beuvoit copieusement.

Le 17 entre autre, il s'en trouva incommodé, cependant il n'en laissa rien paraître et alla à Chaokin pour voir le *tsongto*, où il me mena aussitost que nous y fumes arrivés; il apprit que ce mandarin estoit fort malade et personne n'entroit dans sa chambre... Le lendemain nous allames chez le *tsongto* où nous trouvames un grand nombre de chaises à quatre et à huit porteurs, et plusieurs mandarins attendoient le moment de pouvoir entrer ; à peine estions nous dans la première cour que les deux grandes portes du premier appartement furent ouvertes et les instrumens jouèrent, — je puis assurer que le P. FONTANEY n'avoit pas esté receu si honorablement — nous attendimes un peu de tems dans nos chaises jusqu'à ce qu'on vint nous dire que le mandarin n'estoit pas en etat d'etre veu; nous sortimes et n'esperasmes plus d'etre introduits; on nous fit les mesmes honneurs en sortant.

Un P. Augustin, chez quy nous fumes, tacha de persuader FIGERALD qu'il devoit retourner à Canton, et qu'il luy seroit impossible de voir le *tsongto*, puisque sa femme et ses enfans n'avoient pas la permission d'entrer dans sa chambre. FIGERALD, quy savoit que ce bon P. estoit un

Digitized by Google

amy et un partisan des Jésuites, ne jugea pas à propos de s'en retourner ; il renvoya une seconde fois BOUGRÉ, quy luy servoit d'interprette chez le premier *siankon ;* le lendemain au matin on nous rappela ; nous retournames chez le *tsongto;* nous trouvames le mesme cortège de mandarins et de chaises, le *siankon* reytera les excuses, et dit qu'on n'avoit pas osé informer le *tsongto* de notre arrivée, parce que personne ne pouvoit luy parler d'aucune affaire ; un moment après on nous conduisit dans un second appartement au son des instrumens ; les deux grandes portes furent encore ouvertes, ce quy deplut aux mandarins qu'on fesoit attendre dans une antichambre sans aucune distinction ; puis on leva un grand rideau quy fermoit l'entrée de la troisième chambre au fond de laquelle le *tsongto* etoit couché ; il n'y avoit dans sa chambre qu'un valet quy luy donnoit du frais avec un grand eventail, le *tsongto* nous fit tous les honneurs qu'il auroit pu faire aux mandarins du premier ordre, et nous fit donner des fauteuils auprès de son lit, et s'entretint avec FIGERALD assez longtems sur les affaires de la Compagnie. M. FIGERALD, dès son retour, dit à tous les missionnaires que ce mandarin luy avoit parlé en des termes très favorables de la nation, et qu'il luy avoit dit que tous les mandarins de Canton estoient si satisfaits et si charmés de la conduite et des manières honnestes des François, qu'il ne croyoit pas qu'il n'y en eut un seul quy ne se fit un plaisir de leur rendre service... M. FIGERALD, après l'avoir remercié de toutes les bontés qu'il avoit eu pour nous, le pria d'accepter quelque curiosités d'Europe, mais le *tsongto* l'interrompit et luy dit obligeamment qu'il rougissait (c'est le terme chinois), d'avoir fait si peu de choses pour les François, dont il avoit receu tant d'honnesteté et de présens... Puis il voulut mesme se lever et nous reconduire, nous voulumes nous y opposer, mais ce fut en vain, et quelque instance respectueuse que

Digitized by Google

M. FIGERALD luy fit pour cela, il demeura debout appuyé sur une table auprès de son lit jusqu'à ce qu'il nous eut perdus de vue. M. FIGERALD alla ensuite prendre congé du P. Augustin, et nous nous embarquames....

Le 20, nos porcelaines arrivèrent, le P. PELISSON assista à la décharge et à la vente, comme il avoit fait à celles des soyes.

Le 22, ce P. vint à la maison, et dit qu'il avoit receu des lettres de Pékin par lesquelles on luy mandoit que l'Empereur favorisoit l'établissement de la Société dans la ville de Nimpo, et qu'il devoit arriver à Canton avant le 15 décembre un ou deux Pères que S. M. envoyoit en Europe, et que le P. FONTANEY avoit demandé son congé et que l'Empereur l'avoit refusé. Voilà encore un des mystères ordinaires du P. PELISSON. Je ne sais s'il esperoit par là differer le depart du vaisseau, mais il est certain qu'il savoit dans ce tems qu'il devoit venir luy-meme en France, puisqu'il y avoit plus de huit jours que je le savois, et que je l'avois dit à M. l'eveque de Sura et à M. BESNARD.

Le 23, on nous dit que le *titou* estoit disgracié, et que devoit arriver incessamment à Canton deux mandarins envoyés par l'Empereur pour informer de sa conduite au sujet de la guerre des *Papay*, et qu'il courrait risque de perdre la teste.

Le meme jour, M. FIGERALD et moy arrivames à Canton.

Le 1er novembre, nous sortimes de Houampou et allames mouiller au pied de la première barre ; il en couta 60 taëls pour en avoir la permission du *houpou*.

Le 2, nous passames la première barre, où nous attendimes le reste de la cargaison.

Le 12, le *tsongto* envoya à la maison un présent quy consistoit en deux arcs avec deux carquois garnis de flèches et toute leur garnison, une selle avec le harnois à la

Digitized by Google

chinoise, deux sabres de cuivre doré, et quatre pièces d'ancienne porcelaine; ces présens etoient considérables par la dignité de celuy quy les envoyoit...

Le 15, le P. PELISSON vint à la maison, et dit que le *tsongto* luy avoit fait donner avis que le P. BOUVET et M. GHIRARDINI devoient arriver le lendemain à Canton, pour passer en France en qualité d'envoyés de l'Empereur.

Le 16, le mesme P. assura que le vice-roy de Kiang-si avoit donné avis à celuy de Canton par un courrier envoyé exprès, de la marche des deux susdits Tagins PE *laoyé* et NIEN *laoyé*, quy estoient les noms chinois du P. BOUVET et du sieur GHIRARDINI;.. on ne laissa pas de s'en informer, un amy de nos MM., envoya chez le *titou*, quy est le grand maistre des postes, chez quy se doivent rendre tous les courriers quy arrivent de la Cour et des Provinces. Le *titou* repondit qu'il n'y avoit ny courrier, ny d'Européens d'annoncés, et qu'il n'etoit pas arrivé de courrier depuis plus de quinze jours, excepté celuy quy etoit venu de la Cour pour informer le vice-roy du depart des deux commissaires pour l'affaire du *titou*...

A deux heures le P., quy avoit seuce quy s'estoit passé, revint à la maison, et dit que, craignant que les *Tagins* n'arrivassent pas assez à tems pour faire le voyage, il venoit par précautiou de faire acquitter chez le *houpou* deux petits coffres de ses hardes pour etre en etat de s'embarquer luy-meme en leur place. Ceux devant quy le P. parloient firent un éclat de rire quy le déconcerta un moment; après il me vint faire compliment sur l'arrivée du P. BOUVET, les éclats de rire recommencèrent, et le P. sortit tout troublé. C'est qu'une personne de la maison nous venoit de dire qu'il avoit rencontré le P. chez le *houpou* où il avoit fait apporter quelques caisses bien conditionnées, et bien numerottées, et deux grands coffres dont le plus petit a certainement quatre pieds et demi.

Digitized by Google

En vérité, M., tous ces détours peuvent-ils donner une bonne idée de la sainte simplicité des PP. ! Car tout ce que je rapporte icy est au pied de la lettre.

Le 17, le P. revint à la maison, et comme on vint à parler de M. Le POULLETET, dont on estoit fort en peine, le P. PELISSON dit que nos MM. etoient bien heureux de n'avoir pas entrepris le voyage de Nanking et de Kiang-sy, car le retard de M. LE POULLETET leur demontroit certainement que cette entreprise aurait entièrement ruyné leurs affaires, puisqu'on ne pouvoit douter qu'il n'eut eté arrêté dans son chemin comme il l'avait préveu. On laissa parler le P., (quoiqu'il fut prouvé que sy MM. PECHBERTY et DU JUS étaient allés à Nankin la Compagnie eut gagné 100.000 écus); il avoit l'air plus gay qu'à l'ordinaire, la joye brilloit dans ses yeux, mais elle fut terriblement rabattue, lorsque sur le soir il apprit que M. LE POULLETET venoit d'arriver à Canton, et qu'il avoit fait son voyage sans aucune difficulté. Il fut quelques jours sans venir à la maison, et un de mes amis quy l'alla voir le lendemain me dit qu'il l'avait trouvé d'une mélancolie épouvantable... Cependant la première fois qu'il le vit il courrut à luy, l'embrassa, le félicita sur son heureux retour qu'il protesta avoir ardemment désiré avec des paroles et des demonstrations de joye et d'amitié que je ne saurois partager à un homme de son caractère.

Le 23, le fils du *tsongto* quy estoit arrivé depuis quelques jours à Canton fit l'honneur à nos MM. d'aller dans leur maison; il leur fit mille amitiés, et leur dit que son père l'avoit envoyé pour les assurer de son affection, ensuite il pria M. FIGERALD d'aller avec luy chez les Anglois pour y voir une femme gentilhomme quy estoit fort beau, et que les Chinois croyoient etre une fille déguisée; lorsqu'il y fut, il ne voulut point s'asseoir, mais il demanda seulement à voir ce jeune homme, et sortit sans vouloir boire seulement un coup.

Digitized by Google

Le 25, M. FIGERALD alla voir le *tsongto*, après luy avoir fait demander la permission de luy rendre visite, il y mena avec luy M. PECHBERTY, quy après son depart devoit etre 1er directeur. Ils furent introduits jusques dans la chambre de ce mandarin, quy étoit encore malade, et après les avoir assuré qu'il aimait la nation françoise et qu'il la protegeroit toujours dans toutes les occasions; il les pria de luy donner avis du premier vaisseau quy arriveroit de France et luy envoyer un état de ce qu'il y avoit de plus beau et de plus rare, afin qu'il put choisir et acheter avant tous les autres mandarins ce qu'il trouveroit plus propre a etre presenté à l'Empereur. M. FIGERALD m'a assuré qu'il luy avoit donné un mémoire de certaines choses qu'il souhaitoit qu'on luy apportat, et qu'en le luy donnant, il luy avoit marqué qu'il auroit plus volontiers affaire avec luy ou avec M. PECHBERTY qu'avec aucun des PP., dont en plusieurs rencontres il a temoigné n'etre pas content.

Le lendemain le *tsongto* envoya un présent de rafraichissement à la maison.

Tant et si extraordinaires honneurs surprirent bien du monde. Chacun raisonna la dessus à sa manière. Les uns disoient que nos MM. avoient payé ces marques de faveur par des presens que le R.P. BOUVET les avoit engagés à luy faire, d'autres à la seule bonté du *tsongto*, et à l'estime particulière qu'il avoit conceue pour la nation, quelques-uns plus penetrans crurent qu'on en avoit toute l'obligation à CHIN *laoyé*, quy trouvoit une occasion favorable de se dispenser de payer 330 taels qu'il devoit à la Compagnie dès le premier voyage...

Ces visites de M. FIGERALD au *tsongto*, et de celle du fils du *tsongto* m'ont fait quitter ma route que vous me permettrez de continuer et de reprendre d'un peu plus haut.

Le 20, on embarqua le restant des marchandises que

Digitized by Google

nous devions embarquer; les bateaux de remorque arrivèrent avec les pilotes.

Etat de la facture des marchandises quy ont été embarquées à Canton :

117 saumons de cuivre jaune.
93 caisses de porcelaine.
12 » de lanternes.
4 » d'éventails.
3 » de thé en boite.
20 barses de thé Song-lo.
11 paniers de thé Bouy.
187 caisses de soye de Nankin en morque.
14 paniers de sucre Candie.
146 » d'esquine.
2 barses de rhubarbe.
2 coffres de boulles de cuivre du Japon.
33.529 plaques de cuivre, grandes et petites.
45 caisses de paravents.
22 » de cabarets de verny.
1 » pleine d'échantillons, ou montres de de porcelaine, et de boite de verny.
14 barses de thé Bouy.
7 caisses ou coffres de broderie, lits, toilettes et robes de chambre.
1 caisse d'échantillons de soye.
22 sacs de mirabalans.
333 » de galanga.
1 caisse de racines médicinales.
1 » de verny.
105 sacs de poivre.

Effets provenans de la 1re cargaison de l'*Amphitrite* :

30 barses de porcelaine.
10 caisses de cabinets, ou bureaux de verny.
1 » de cuivre, emaille de Nankin.

Digitized by Google

15 caisses de cabinets de verny.
10 » » »
2 » dans lesquelles sont les présens du *tsongto*, dont j'ay parlé ci-dessus.

Le 21, sur les trois heures après midy, à l'heure de la pleine mer, nous nous approchames de la seconde barre, afin d'être en etat de la passer; mais le devant du vaisseau toucha sur un banc de vaze et de gravier quy est à la coste S.O. de la rivière au N.N.E. de la grosse tour;... sur la minuyt la mer ayant monté on se toua, et le vaisseau sortit heureusement, et entra dans le chenal à l'apel de son anchre, et l'on en mouilla une seconde par neuf brasses.

Ce fut la faute des pilotes chinois quy nous firent trop abattre sur la coste du S. O. de la rivière.

Le 24, sur les cinq heures du matin à l'heure de la pleine mer, les pilotes chinois assurèrent que nous passerions la barre tout au moins par quatre brasses; on appareilla, en rangeant la terre à une portée de mousquet; nous passames sur une petite barre quy est à l'E. $\frac{1}{4}$ S. E. de la tour, mais nous trouvames sur la grande par dix-sept pieds et demi d'eau, et enfin lorsque nous fumes sur l'accore les pilotes ne pouvant convenir entre eux de la route qu'il falloit faire, nous tombames sur un banc qui est au S. E. $\frac{1}{4}$ E. de la tour, où le vaisseau échoua. Ce second accident nous effraya d'autant plus que le fond paroissoit etre de gravier, mais par bonheur, il y avoit sous ce gravier une vaze molle dans laquelle le vaisseau s'enfonça de plus de trois pieds; la mer perdoit, on amena les mats de hume et les vergues, on jetta à la mer deux autres mats de rechange, et on laissa tomber deux autres quy estoient sur le bord, on perça autant qu'on put les pièces d'eau de dedans pour alleger le navire dont on vida près de trente tonneaux; enfin avec un travail et

Digitized by Google

une peine epouvantable le vaisseau sortit à 16 pieds d'eau.

Le 25, ayant appareillé à l'heure de la basse mer par quatre brasses d'eau, le vent fit abattre le vaisseau sur l'accore des bancs quy sont au S. O. de la rivière, et il toucha pour la troisième fois par son devant, mais comme la mer montoit il n'y resta qu'environ deux heures ; le derrière avoit toujours flotté à 18 pieds d'eau ; nous nous dégageames encore de la.

Le départ pour la France. La terre du Brésil.

Nous sortimes de l'embouchure du Tigre, et nous pensames encore toucher sur une pointe de banc quy barre l'ouverture de la bouche du Tigre, mais grâce à l'experience de notre premier pilote nous évitames ce danger. Je me souviens que revenant de sonder pour trouver le chenal, je luy demandoy où commençoit ce banc ; LA RIGAUDIÈRE me demanda comment je pouvais l'ignorer, y ayant déjà une fois passé, il me le demanda fort fierrement ; je luy répondis qu'on ne devoit pas estre surpris que je connusse pas toute l'etendue d'un banc que je n'avois veu qu'une fois en passant, puisque des gens quy s'estoient vantés en France de connoitre parfaitement l'entrée et la sortie de la rivière, en ayant pris, disoient-ils, des marques certaines dans le premier voyage de l'*Amphitrite*, et ayant sondé partout, se trouvoient eux-mêmes plus embarrassés que moy, et n'avoient pu empecher que le vaisseau n'eut touché trois fois ;... il me tourna le dos brusquement et ne me répondit rien.

Le 2 décembre, nous mouillames devant Macao. J'ay voulu venir jusque là avant de vous entretenir de ce quy se passa depuis le 17 novembre.

Un jour, il estoit arrivé un valet chinois, nommé N., quy avoit été autrefois au service du P. VISDELOU ; il

Digitized by Google

vint d'abord à la maison où il fut reconnu par plusieurs de nos MM., quy l'avoient veu à Canton au premier voyage, et par les sieurs d'ANDIGNÉ et VILLETTE quy l'avoient veu à Pekin. Ils luy demandèrent d'où il venoit, et s'il estoit vray que le P. BOUVET et M. GHIRARDINI dussent bientost arriver en qualité de *King-tchai*. Il repondit fort ingenuement qu'il n'en avoit point ouy parler, ny dans le temps qu'il estoit party de Pekin, ny pendant celuy qu'il avoit demeuré à Nankin et à Kiang-sy pour attendre les depesches des PP, et 19 barses de porcelaines et de verny avec 8 à 9 caisses de soye crue, et autres pièces de soye, dont les PP. luy avoient confié la conduite, et qu'il les venoit de remettre entre les mains du P. PELISSON pour les envoyer en France ; il assura aussy que le P. les avoit sur champ envoyées à la douane pour être acquittées, et aussitost après transportées à bord du vaisseau. Cela fesoit une cargaison sy considérable que LA RIGAUDIÈRE, quoyque partysan déclaré de la Société, et de qui il attendoit de l'avancement, n'osa les recevoir à bord et à les embarquer, sans avoir pris l'avis de son conseil ; il l'assembla le 20 novembre par formalité, et demanda sy ne venant point de tagin de la Cour, et, l'envoy du P. PELISSON n'étant point reputé etre des présens de l'Empereur au Roy, on pouvoit les embarquer sans préjudicier aux interests de la Compagnie ; il ajouta que le vaisseau n'estoit ny chargé, ny remply, et qu'il ne croyoit pas que les effets du RR. PP. pussent incommoder en aucune façon. On delibera que la Compagnie ayant permis aux PP. d'embarquer en venant de Chine autant de balots et de caisses qu'ils avoient voulu, et n'ayant point donné d'ordre contraire pour le retour, on ne devoit pas faire de difficulté d'embarquer ce qu'ils vouloient, sauf à la Compagnie à faire à cet égard ce qu'elle jugeroit à propos ; tout fut embarqué.

Cet envoy fit grand bruit parmy tous les missionnaires,

Digitized by Google

quy en parurent très scandalisés. On disoit tout haut que c'etoit partie du produit de la vente des bijoux du P. FONTANEY, et, quelques uns mesme prétendoient que le P. PELISSON ne s'étoit opposé au voyage de PECHBERTY et DU JUS que par la crainte qu'il avoit eue que ces MM. n'eussent découvert le commerce qu'avoit fait ce P. dans le Kiang-sy et à Nankin. Quoiqu'il en soit le P. PELISSON n'en alla pas moins son train, et malgré ce qu'avoit dit le valet chinois au sujet du P. BOUVET et de M. GHIRARDINI, il n'en assura pas avec moins de hardiesse qu'ils devoient arriver incessamment.

Le 29, M. FIGERALD, DE BÉNAC, LE POULLETET et le P. PELISSON arriverent avec plusieurs batteaux ; M. BESNARD, MM. PECHBERTY, MARTINEAU et plusieurs autres les avoient accompagnés.

Le 30, j'allay trouver M. BESNARD, dès le matin pour savoir la cause quy nous privoit de l'honneur de la consolation de voir M. l'eveque de Sura. M. BESNARD me dit en particulier que M. de Sura ne luy avoit point commandé d'en faire un mystère et que ce prélat s'en estoit hautement expliqué à Canton à tous les missionnaires, et mesme à nos MM. C'étoit à propos du commerce des PP. Le transport des marchandises, avéré, ne pouvoit passer, et n'etoit effectivement qu'un commerce condamné et deffendu par les Souverains pontifs, sous peine d'excommunication majeure, et que ce P. PELISSON, chargé de ce commerce illegitime, ne pouvoit etre regardé que comme un homme excommunié, *ipso facto ;* c'est pourquoy M. de Sura n'auroit pas en conscience pu comprendre dans l'absolution générale et apostolique, qu'il avoit eu dessein de nous venir donner à tous, en vertu de la concession d'un Pape, et qu'il avoit mieux aimé se dispenser de venir nous voir, que de risquer de causer le moindre scandale.

Je vous avoue M. que cela me fit trembler, je voyais

Digitized by Google

d'un costé un saint prélat autorisé, des souverains pontifs, à lancer l'excommunication contre le P., et de l'autre je voyais ce mesme P. tranquille et célébrant tous les jours la sainte messe et administrer les sacremens. Je ne pouvois douter que le commerce dont on l'accusait ne fut véritable ; il estoit public, et je savois l'etat et la qualité des marchandises qu'il avoit embarquées.

Le R. P. PELISSON, embarqué sur un petit vaisseau portugais avec le sieur BOUGRÉ pour aller à Macao, revint à bord le 4 décembre. Il raconta qu'il avait été volé et qu'il avoit pensé etre assassiné par des voleurs chinois dans une petite anse éloignée de deux ou trois lieues de Macao, où il avoit été obligé de passer la nuit, qu'on les avoit battus, et trainés avec des cordes, enfin qu'on avoit voulu les noyer. Il plaignoit entre autre chose d'avoir perdu 50 à 60 piastres qu'il avoit portés avec luy pour faire quelques amplettes. BOUGRÉ fut plus heureux en cela, car il sauva l'argent qu'il avait sur luy. On s'empressa à féliciter le P. PELISSON sur le bonheur qu'il avoit eu de se sauver des mains de ces barbares ; malgré cela il rapporta de Macao un sac plein d'or quy pesoit bien trois livres, et quy me fut mis par hasard entre les mains.

Le 5, nous partimes de Macao ; MM. BESNARD, PECHBERTY, MARTINEAU et les autres se servirent du batteau du R. P. pour aller à la Casa blanca, quy est la demeure du mandarin chinois qui commande dans l'isle, et auquel il vouloit demander une commodité pour retourner à Canton ; il en couta la barbe au pauvre P. BESNARD, quy n'ozait se faire connoistre icy, de peur que le gouverneur ou les PP. portugois ne le fissent arrester, et peut estre embarquer sur un vaisseau de leur nation quy estoit près de mettre à la voile pour Goa, à cause du pretendu droit de patronat violé.

Digitized by Google

Le 8, nous découvrimes les terres de l'isle d'Aynam à 6 heures du matin.

La nuit du 8 au 9 nous vîmes Pulo-Catan, isle de la coste de la Cochinchine ; nous n'en etions tout au plus qu'a deux lieues.

Le 15 sur les neuf heures du soir nous mouillames dans la rade S. O. de Polpisang. Le commandant de l'isle vint à bord et nous dit qu'il avoit passé depuis quatre jours quatre gros vaisseaux ; nous jugeames que ce devoit estre dès vaisseaux hollandois venant du Japon.

Le 18, nous rencontrames dans le détroit de Malacca trois vaisseaux hollandois; ils estoient mouillés lorsqu'on les vit ; dans l'incertitude où nous etions de la paix ou de la guerre, nous nous disposames au combat, resolu de nous bien deffendre, si nous étions attaquées et de brusquer le passage. Ces vaisseaux se preparerent de leur costé, ouvrirent leurs batteries. Le commandant holandois assura son pavillon d'un coup de canon sans boulet ; l'après midy nous rangeames un de ces vaisseaux à demi-portée de fusil, quy paroissoit montrer que fort peu de monde ; nous nous parlames ensuite ; ils nous dirent qu'ils venoient de Batavia, et nous nous repondimes que nous venions de Siam et allions à Malacca ; après cela nous nous separames, le vent fraichit, nous doublames le sillage des vaisseaux holandois, et nous les perdimes de vue le soir.

Le 19, nous passames devant Malacca ; il y avoit dix à douze vaisseaux mouillés dans la rade ; cinq nous paroissoient etre des vaisseaux de guerre. Le commandant, portoit pavillon carré au grand mat ; il parut faire quelque mouvement, mais cela n'eut pas de suite ; nous portions flammes et pavillons anglais. Après avoir fait un petit bord, comme si nous eussions voulu gagner la rade, nous passames outre ; le fort, quy est au dessus de l'ancienne église de St-François XAVIER, avoit aussy arboré le pavillon.

Digitized by Google

Le 1er janvier 1703, nous mouillames l'après midy dans la rade d'Achem. C'est le plus considerable des royaumes qui sont dans l'isle de Sumatra... La guerre y estoit fort allumé lorsque nous arrivames, ce quy empêcha d'y faire autant de rafraichissemens que la nécessité nous requeroit...

Il y avoit dans la rade cinq vaisseaux mores, venus de Suratte et de la coste de Coromandel qui se tenoient sur la deffensive, craignant que le prince indigène n'entreprit de les bruler; ils n'avoient jusque là osé se déclarer; cette conjecture leur nuisoit beaucoup, car ils n'avoient pu encore faire aucun commerce, mais comme le tems du Ramadan (ou carême des Mores) approchoit, et que pendant ce temps toutes les hostilités doivent cesser suivant leur loy, ils esperoient que cette trève leur faciliteroient les moyens de se défaire d'une partie des marchandises qu'ils avoient apportées; il y avoit aussy un petit vaisseau anglois, et deux portugois...

Le 10, nous appareillames de la rade d'Achem; le meme jour on tint conseil, où le P. PELISSON demanda que le P. CHAMBEUIL y fut appelé; ce qui fut fait.

Nous passâmes la ligne equinoxiale, allant au S. Le même jour les PP. PELISSON et CHAMBEUIL commencerent deux écoles séparées de la sphère; leur désunion parut la dedans comme elle avoit fait auparavant dans les fonctions d'aumosnier qu'ils avoient separées. Je puis dire d'avance qu'elle a continuée pendant tout le voiage, et que leur mésintelligence dans plusieurs rencontres n'a pas été édifiante, sans dire rien de plus.

Le 30, le R.P. PELISSON, etant sur la bique de derrière avec LA RIGAUDIÈRE, FIGERALD, DE BENAC, D'ESCHELLES, moy et plusieurs autres, la conversation roula pendant quelque tems sur les opinions differentes touchant la religion des Chinois. Le R.P. dit que M. MAIGROT qui estoit comme le chef des adversaires de la Société dans ces

Digitized by Google

matières, n'étoit devenu tel, que parce qu'il avoit cru que quelques-uns des PP. ne luy avoient pas rendus tous les bons offices et les honneurs qu'il avoit cru devoir esperer d'eux, et qu'il avoit dit ou écrit qu'en venant à la Chine il étoit en disposition de bien vivre avec tous les Jésuites, mais que le procedé peu honneste de quelques uns à son égard l'avoit engagé à embrasser et à soutenir des opinions contraires. Chacun se recria la dessus... Puis parlant du P. GRIMALDY, le P. dit que le P. FONTANEY avoit pleinement justifié en France la conduite du P. GRIMALDY et celle des PP. françois, mais que leurs ennemis avoient bien de la peine à se justifier des mauvaises affaires qu'ils avoient voulu susciter sur toutes ces matières à la Société, tant à la Cour et dans les provinces, qu'au Parlement et meme au Chatelet. « Au Chatelet, m'écriai-je, mon P., et quoy? Croyez-vous que ce tribunal voulut connoître d'une affaire quy concerne la religion, puisque la Cour de Rome, elle-meme n'oseroit ny ne peut selon vous la décider ». Tous ceux quy estoient présens se mirent à rire, et quelqu'un dit au P. qu'il ne manquoit à la querelle avec MM. les missionnaires que de passer au Conseil de guerre. Enfin le P. dit que c'estoit une chose épouvantable d'assurer, comme fesoient les missionnaires, qu'il seroit plus à souhaitter qu'il n'y eut pas un chretien en Chine que d'y en faire une infinité de mauvais, puisqu'outre un grand nombre d'enfans quy mouroient après avoir receu le bateme, plusieurs autres pouvoient au moins etre sauvés, en recevant à l'article de la mort l'absolution de leurs pesches que M. BASSET quy estoit allé dans la province de Suchuen y avoit du trouver beaucoup de bons chretiens que les PP. avoient instruits et baptisés, mais qu'il y avoit porté un levain empoisonné quy les infecteroit, et que l'arrivée de ce missionnaire dans cette province etoit le plus grand malheur quy fut arrivé aux chretiens. M. FIGERALD se retira la dessus et donna des marques de

Digitized by Google

son indignation, dont le P. s'apperceut ; M. DE LA RIGAUDIÈRE parla d'autre chose quy finit une conversation quy scandalisa tous ceux quy y assistèrent...

Le 22 mars, j'estimay que nous avions doublé le cap de Bonne-Espérance.

Le 31, quoique le P. PELISSON ne sortit pas ordinairement content des conversations qu'il avoit avec les uns et les autres, touchant la religion et les mœurs des Chinois, il ne pouvoit cependant résister à l'etrange demangeaison qu'il avoit de parler et de disputer ; il nous joignit M. DE BÉNAC et moy... VILLETTE, qui etoit present, raconta que les deux Arméniens qu'il avoit connus à Pekin n'avoient point d'autres correspondances ny d'autres amis dans la ville pour vendre leurs marchandises que le P. GERBILLON, qui leur fit vendre une grande quantité de corail. Ce temoignage, d'un homme qui parloit de ce qu'yl avoit veu, troubla un peu le P ; il tacha de parer ce coup et dit à VILLETTE que dans l'employ et le rang où il était à Pekin, il doutoit qu'il eut autant veu qu'il vouloit le faire croire. VILLETTE luy repondit qu'il avoit à la Cour le meme titre et la meme pension que les PP., que l'Empereur ne fesoit aucune distinction, et que S. M. ayant seu, un jour qu'il avoit fait monter tous les Européens à San sa lien, quy est sa maison de plaisance, à quelques milles de Pekin, que les PP. n'avoient pas voulu qu'il y eut assisté avec eux, avoit demandé en colère pourquoy le nouvel Européen n'etoit pas venu ; il avoit fait monter un homme à cheval pour l'aller chercher. VILLETTE convint ensuite que les PP. avoient empesché les Chinois de l'appeler *laoyé*, mais il ne convint pas que ce titre luy fut moins deu qu'au F. BELLEVILLE et aux autres, quy n'etoient pas plus lettrés que luy ; la conversation s'etant echauffée, ce quy ne manquoit jamais d'arriver, VILETTE reprocha les mauvais traittement que le sieur D'ANDIGNÉ et luy avoient receu des PP., auxquels ils

Digitized by Google

payoient 200 ecus de pension, et l'obligation que les PP. leur avoient fait de ne pas sortir de leur maison, quoiqu'ils fussent sollicité par les PP. Portugois quy leur offroit de les loger plus commodément et de les traiter plus honorablement et à moindre prix...

Le 4 avril, sur les cinq heures du matin nous vimes un un vaisseau quy couroit au sud ; aussitost qu'il nous eut apperceus il arbora pavillon hollandois ; peu après il arriva sur nous, nous nous disposames de notre coté à nous bien deffendre, si nous etions attaqués, quoyque nous ne fussions pas etat de le faire, ayant plus de 60 malades, et l'indigence où nous étions de toutes sortes de rechange ; le vaisseau hollandois après deux heures de chasse, n'ayant rien gagné sur nous, et au contraire ayant reculé, il nous quitta.

Le 28, on découvrit sur les six heures du matin la terre du Brésil... Après midy nous rencontrames un petit batiment portugois quy sortoit de la baye de Tous les Saincts (1) et alloit à Angole (2) pour faire la traite des negres; il nous confirma les nouvelles que nous avions eues de la guerre.

Le 29, nous entrames dans la baye, et y mouillames à midy par neuf brasses d'eau ; nous y trouvâmes un petit brigantin françois appartenant à la *Compagnie de la Siente et de la Plata*, et sur lequel etoit le sieur LA HAYE, directeur; il venoit de l'isle du Prince et vouloit aller à Rio de Plata pour y etablir un comptoir au nom de sa Compagnie.

Nous apprimes que le vaisseau de la Compagnie des Indes, l'*Etoile d'Orient*, commandé par M. DUVERGER, y avoit relaché, et que les deux vaisseaux de la *Compagnie de la Chine*, commandés par MM. DES ANTONS-NOEL, et

(1) Bahia de Todos os Santos.

(2) Angola, colonie portugaise au sud du Congo.

Digitized by Google

D'ANICAUT, y avoient hyverné, et en estoient partis le 21 de décembre, sans avoir de nouvelles certaines de la guerre.

Nous avions à bord plus de 70 malades, qu'on mit à terre au lieu nommé Hozario, situé au bord de la mer sous la forteresse St-Anthoine.

M. VERDOIS, consul de la nation vint à bord.

MM. FIGERALD et DE LA RIGAUDIÈRE allerent saluer M. le Gouverneur.

Le 1er may, il entra dans la baye un vaisseau portugais nommé la *Reine du Ciel* venant de Lisbonne, dont il estoit party le 10 mars.

Le 7, il arriva un autre vaisseau portugais, venant de Goa ; le capitaine nous dit qu'il y avoit laissé un vaisseau de la *Compagnie Française des Indes*, nommé *Saint-Louis*, et nous fit esperer que dans peu de jours il arriveroit.

Le 30, nous appareillames, et sortimes de la baye comme nous y avions entré, c'est-à-dire sans saluer.

Le 10 juin, nous passames la ligne equynoxiale...

Nous n'allames point aux isles Açores, craignant d'y rencontrer des vaisseaux ennemis outre qu'on nous avoit assuré à la baye de Tous les Saints que le roy de Portugal s'etoit déclaré contre le roy d'Espagne, et s'etoit joint aux Anglois et Hollandois. Les Portugois du Brésil attendoient de jour en jour la confirmation de cette nouvelle.

Le 29 aoust, à six heures et demi du matin nous découvrimes trois vaisseaux quy fesoient le N.N.O. ; c'estoient le *Juste* et le *Hazardeux* avec une prise. Ils nous joignirent sur les 4 heures du soir. Nous apprimes que les ennemis avoient plus de 150 vaisseaux de guerre dehors qui couvroient toute la coste de Belle Isle jusqu'à la Galice. M. DE BEAUBRIANT, capitaine de fregate legère du Roy, quy estoit le commandant, me dit lorsque j'eus l'honneur de le voir à son bord, où j'avois esté envoyé

Digitized by Google

par M. DE LA RIGAUDIÈRE, que nous n'avions point d'autre party à prendre que d'aller reconnoistre Ouessant et d'entrer à Brest, et que par les 47 ou 47°$\frac{1}{3}$ de latitude (1) il avoit rencontré M. DE LA HARTELOIRE, chef d'escadre avec trois vaisseaux de guerre quy croisoient pour attendre et convoyer les vaisseaux des Indes et le nôtre; il avoit trouvé deux jours auparavant M. DE SAUGEON, capitaine de vaisseau, quy convoyoit sept bateaux marchands venant des isles. Cet avis nous fit changer de route et de dessein et nous déliberames de nous élever entre 47 et 48° pour trouver l'escadre de M. DE LA HARTELOIRE et pour atterer suivant le vent au Bec du Bras ou entrer par l'Iroire dans le port de Brest.

Nous eumes connaissance d'Ouessant le 15 septembre et nous entrames dans l'Iroise; nous mouillames dans la rade de Berthaume et entrames le 17 à Brest.

Monsieur le maréchal D'ESTRÉES y commandoit pour le Roy, j'eus l'honneur de l'aller saluer, et luy faire part de notre arrivée quy le réjouit beaucoup.

(1) C'est à peu près la hauteur de Belle-Isle.

Digitized by Google

Digitized by Google

LIVRE III

CAMPAGNE DU "SAINT-ANTHOINE"

(1707-1711)

OBSERVATIONS DE LA CAMPAGNE QUE VIENT DE FAIRE MONSIEUR DE FRONDAD, CAPITAINE COMMANDANT LE *Saint-Anthoine*, ARMÉ DE QUARANTE CANONS, CENT SOIXANTE-QUATRE HOMMES D'ÉQUIPAGE, PARTY DU PORT-LOUIS LE 30e JANVIER 1707 POUR LA RIVIÈRE DE LA PLATTE, LE PEROU, LA CHINE, LES ISLES DE MOLLUC, ET LA MERIQUE (1).

C'est le quatrième voyage français en Extrême-Orient. Avec ses brillantes qualités nautiques qui lui permettent de rester quatre années et demie hors de France, le *Saint-Anthoine* mérite une mention spéciale dans nos Annales maritimes, car il est le premier bâtiment français qui aborde la Chine par l'Amérique du Sud.

La *Compagnie de la Chine* ne profite déjà plus de son monopole commercial avec l'Extrême-Orient, des particuliers s'offrent pour entreprendre cette navigation; quelques-uns s'unissent et arment, avec

(1) *Arch. Nat.* — *Campagne 1707.* — Mers orientales — Mers du Sud — Manuscrit de pp. 45, in-fol.

Digitized by Google

le consentement de la Compagnie, le *Saint-Anthoine* et les *Deux-Couronnes*, pour un voyage en Chine avec escales dans les colonies espagnoles de l'Amérique méridionale.

Il nous est resté quelques narrations de ce précieux itinéraire aux *Archives nationales* et aux *Archives de la Marine*; ce sont les seules relations qui soient conservées en France.

M. GABRIEL MARCEL s'est chargé de faire connaître dans notre pays l'importante étude de M. DAHLGREN, sur les navigations des Français dans les mers du Sud au début du XVIIIe siècle, en même temps que la valeur d'un manuscrit français, trouvé à Stockholm, à propos du voyage du *Saint-Anthoine* (1).

« M. DAHLGREN, dit M. G. MARCEL, a été amené à l'écrire par l'examen d'un curieux manuscrit qui, après avoir appartenu à un médecin militaire de Dax, fut cédé, en 1812, au chirurgien-major du 115e, un Suédois, nommé MELLERBORG, et qui, après diverses aventures, est entré, en 1873, à la *Bibliothèque royale* de Stockholm. Ce manuscrit porte, sur la première feuille, la légende suivante : *Au nom de Dieu. Journal de voyage du Pérou en Chine et retour en France, repassant par le Perou et le Chili dans le vaisseau le Saint-Anthoine, du port de 300 tonneaux, armé de 44 canons et 150 hommes d'équipage et appartenant aux particuliers de France, commandé par M.* DE FRONDAD. Ajoutons que c'est un manuscrit de 115 pages in-folio, enrichi de plans infiniment précieux par le pilote PIERRE MOIRIE. »

(1) *La Géographie* 1900, n° 12. p. 490/492.

Digitized by Google

Nous n'avons pu nous procurer ce volume et nous avons dû nous contenter des deux récits restés en France. Celui des *Archives nationales* est le plus important.

Le *Saint-Anthoine* quitta la Bretagne à la fin de janvier 1707; il resta près de cinq mois dans le Rio de la Plata, et passa le détroit de Le Maire du 22 au 27 septembre. Vingt jours après il mouilla à la Conception, port espagnol de la côte du Chili. Le commerce français était alors prépondérant dans ces régions; on pourra s'en rendre compte par le nombre des bâtiments que le *Saint-Anthoine* trouva en arrivant dans ce port; c'étaient le *Phélippeaux* de Saint-Malo, fort de 56 canons, et commandé par FOUQUET; le *Saint-Charles*, par MOREL DE LA HERPERIE; le *Royal-Jacques*, par LANGERIE: le *Maurepas*, par DE LA VERUNE, lieutenant de vaisseau; le *Saint-Louis*, par DE LA MARRE DE CAEN, la *Toison*, par BOISLORÉ, tous vaisseaux français, enfin le *Sacrement* était l'unique bâtiment espagnol et étranger. D'autres vaisseaux, battant pavillon de France, étaient dans les ports voisins, comme le *Brillat* et le *Saint-Joseph-de-Provence*, que le *Saint-Anthoine* rencontrait, en janvier 1708, dans la baie de Paraca.

Après une escale au port de Lima, au Pérou, le commandant DE FRONDAD fit voile sur les côtes de Chine.

La traversée du Pacifique dura quatre mois, l'escale à Guam, ou Gouama, dans la rade d'Aty, île Marianne, du groupe de Ladronnes, fut le seul arrêt jusqu'à Macao, où le *Saint-Anthoine* arriva le 21 juillet 1708.

Digitized by Google

Le 20, nous avons appareillé, et fait la route du S.S.O., et veu quatre vaisseaux sous le vent à nous ; nos pilotes se sont reconnus, et ont eu connaissance de la rivière de Canton... lors que nous avons été mouillé nous estions à l'est de Macao deux lieues.

Aujourd'huy 22, un bateau vint à nous. Lorsqu'il a été à bord, il y avait un officier dedans qui se disoit aydemajor, qui nous a dit estre envoyé de la part du gouverneur, pour nous offrir son port, et nous demander des nouvelles de l'Europe ; après lui avoir dit ce que nous sçavions, nous l'avons remercié de l'offre qu'il nous faisoit, en luy disant que nous estions François, et qu'ayant guerre ensembles, il ne nous feroit peut-estre pas tant de bien, comme il nous le promettait ; il nous a dit qu'il n'y avoit aucun vaisseau à Canton, et que les directeurs de la Compagnie s'en estoient allé.

Le dimanche 22 juillet 1708, nous avons mouillé ayant la petite isle de Loujeë dans le N.O. $\frac{1}{4}$ N... sur les six heures nous avons envoyé notre chaloupe à Canton, avec notre capitaine en second, et notre premier lieutenant...

Le 24, notre chaloupe estant revenüe avec deux pilotes costiers, nous avons appareillé...

Nous sommes restés dans cette rivière jusqu'au 20 febvrier quoy que nous n'y fussions venu que pour y remaster, nôtre dessein estant d'aller à Emouy, qui est à 80 lieues plus au N.E., mais plusieurs raisons nous ont contraints d'y rester, la première est que dès que nous fûmes arrives, le *houppou* qui est le mandarin général des doüannes vint à notre bord, et nous obligea de mettre de nôtre argent à terre, pour nous obliger apparament de rester ; la seconde que les missionnaires nous dirent qu'il ne se fesoit aucun commerce depuis plus de trois ans à Emoüy, que les Anglois y avoient perdu plus de 500 mil écus, par des banqueroutes qu'on leur avoit

Digitized by Google

faites; et qu'enfin ce qu'il y avoit de bons marchands, estoient venus s'establir en cette ville de Canton, de plus nos mâts ne pouvoient estre prests avant le changement de mousson du N.E., qui arrive dans le mois de septembre.

Pendant le séjour que nous avons fait, il est arrivé un vaisseau hollandois venant de Battavia d'environ 350 tonneaux, ce fut le 30 juillet 1708. Il estoit sous pavillon, et commandement chinois, mais il y avoit un pilote hollandois qui se nommoit Leonard, qui en faisoit les affaires, il y avoit aussi dessus, plusieurs matelots de cette nation.

Les Hollandois ne peuvent venir en Chine, depuis qu'ils attentèrent à se rendre maistres d'une espèce de fort, qui est devant la ville de Canton au milieu de la rivière; ils estoient six vaisseaux de guerre, que les Chinois brulèrent en faisant une chaisne de batteaux remplis de matière combustible, comme étoupe, braye, souffre et goudron, dans lesquels ils mirent le feu, et les laisserent aller avec les courants de l'eau sur ces vaisseaux qu'ils embraserent.

Il arriva aussy à Macao une fregatte de Goha, toute démattée de 40 canons, et 300 hommes d'équipage; c'est elle qui a apporté le secours d'argent, dont ils ont besoin, qui peut aller à 4 a 500 mil écus.

Il vint en outre cinq autres vaisseaux portugais aussi, tant de Goha, que de Thimore, et autre port de l'Inde, et un anglois venant de Madras, de 30 canons, de 100 hommes d'équipage; mais il vint à Canton après avoir resté environ 15 jours à Macao; les Portugais pendant que nous fûmes là, firent ce qu'ils purent, pour insinuer aux Chinois de nous confisquer, leur faisant entendre que nous n'estions point un vaisseau negociant, mais bien de guerre, venu expres dans ces mers pour faire la course, et que c'estoit contre l'ordre de l'Empire; n'ayant pû y parvenir, ils se renfermèrent à demander, que nous ne

Digitized by Google

sortissions point de la rivière, que tous les autres vaisseaux, tant ceux de Macao, que ceux qui estoient à Canton ne fussent sortis ; à quoy ils réussirent, et dès le mois de novembre ils depescherent un navire à Battavia et à Malacq, avertir que nous estions là, afin de nous faire garder le passage.

Il est à remarquer que dans nôtre navigation, il se trouve, qu'estant àCanton, nous avons trouvé avoir perdu un jour, que nous avions gagné, car nous croyons y estre arrivé un jour de mercredi 25e juillet 1708, il se trouve que c'estoit le mardi 24e ce que les missionnaires nous expliquèrent, qu'il n'estoit que le 24e en Europe, et ainsy nous avions gagné ce jour passant par les 180 degres de longitude ; et ce jour trouvé de plus nous paroist chose extraordinaire, et surprenante ; il faut que cela provienne de la longueur de la route, que nous avons faite à l'oüest, depuis nôtre départ du Pérou, jusqu'à Canton, ayant fait près des trois quarts du globe, et d'où nous avons continué cette datte.

Canton est une ville fort grande, d'environ trois lieues de circuit, toute murée, avec des espèces d'appantys de portée de fusil, distant les uns des autres, sous chacun desquels il y a 3 à 4 à 5 pièces de canon depuis 3 livres de balles jusqu'à 6 livres, si bien qu'il faut qu'il y en ait plus de 400 pièces autour de la ville qui est très peuplée, et séparée en deux, scavoir la vieille et la ville neuve ; dans cette dernière il n'y a presque que des Tartares, et dans la vieille sont les Chinois ; il y a près de 20 mil hommes de troupes toutes tartares ; les enfants y sont receûs soldats en naissant, leurs armes ordinaires sont des flêches, et sabres, et tirent mal ; ils font l'exercice assez souvent ; et on les fait tirer au blanc à pied, et à cheval : celuy qui emporte le prix est recompensé de quelque charge de mandarin ; pendant que nous estions la, un jeune homme d'environ 14 à 15 ans ayant

Digitized by Google

emporté le prix, le vice-roy qui estoit psésent, car il y est presque toùiours, le fit venir devant luy, dans le dessein de luy donner sa fille en mariage pour récompense de sa dextérité ; mais il se trouva qu'il estoit marié ; ce qui fit qu'il lui donna autre chose. Leur poudre est fort grosse et mauvaise, et n'est gueres bonne que pour des saluts.

Les Chinois sont plus polis que les Tartares. Les vivres dans cette ville y sont à bon marché, le picq de farine qui est de 122 livres pesant, fort blanche et passée, ne vaut que cent sols, ou six francs. Le ris blanc, qui est ce que tout le monde mange ne vaut que 4 francs, ou cent sols le picq ; le bœuf un sol la livre, les poulles et poulets deux sols, ainsy des autres choses de la vie ; la soye la plus belle écrüe se vend depuis 600 taels jusqu'à 800 taëls le picq de 122 livres pesant.

Nous appareillâmes de Vampou qui est à 3 lieues de Canton, le 20e feburier 1709. Nous fûmes jusqu'au 4e mars pour descendre jusqu'au devant de Macao, qui n'est qu'à 30 lieues de Canton, par les vents contraires et calmes, pendant lequel tems nous échoüames trois fois et pensâmes périr. Estant enfin venu devant Macao après bien des peines le dit jour 4e mars 1709, nous nous trouvâmes avoir Macao oüest de nous environ 2 lieues. Le mardy 5e à 9 heures du soir, les vents ayant affraichis du costé de l'E. N. E., nous appareillâmes et mismes dehors dans le dessein de passer entre l'isle de Leuçon et Formoza qui est le passage par où nous avions entré dans ces mers cy, n'osant pas aller chercher les endroits, où l'on nous attendoit, mais les vents s'estant rendus violens, nous prîmes le party de louvoyer le long de la coste de Chine.

Depuis le 20e feburier que nous sommes partys de Canton, jusqu'à ce jour 10e avril 1709, nous avons couru plusieurs dangers, veû plusieurs isles, et essuyé de cruelles tempestes, de sorte que nous estions si fatigués,

Digitized by Google

que nous n'en pouvions plus à notre arrivée à ce moüillage.

Le 15 nous avons veû la terre, et estions à 4 à 5 lieues de l'isle de Quierlan (1).

Le 16 nous avons trouva de violens courants sans pouvoir connaistre où ils portoient.

Le 23 nous avons veû une ance de sable à l'est d'une isle, qui nous a paru bien verte, et boisée, et y avons veu dans l'ouest deux cascades d'eau qui descendoient de la montagne à pic dans la mer.

Le 28 à cinq heures du matin nous avons veû la terre qui s'est trouvée estre une isle d'environ 3 ou 4 lieues de tour, mais fort haute. Elle n'est point marquée sur les cartes, nous l'avons nommée l'isle de St-Antoine ; à peu de chose près, elle doit estre scituée par notre hauteur d'hier par les 30 degres, 20 à 25 minutes de latitude nord, et par 162 degrès, 24 minutes de longitude.

Le *Saint-Anthoine* franchit de nouveau le Pacifique et vint attérir, le 23 juillet 1709, d'après le manuscrit, « à l'isle de Californy » (2); il redescendit la côte américaine, s'arrêta longuement dans quelques-uns des ports qu'il avait déjà visités à son voyage d'aller, et aborda l'Océan Atlantique en avril 1711. Après une escale à la Martinique, il arriva en rade de Brest le 27 août 1711.

Ce voyage fut fertile en narrations ; les journaux de bord et la partie commerciale furent annotés et récopiés. Les bâtiments français qui suivirent dans la suite la même route, nous apprennent, par leurs récits de voyage, de quelle utilité furent pour eux les renseignements et les cartes apportés par le *Saint-Anthoine*.

(1) Près Amoi.

(2) Les cartes portèrent longtemps la presqu'île de Californie comme une île.

Digitized by Google

LIVRE IV

LE VOYAGE DU "SOLIDE"

(1709-1716).

Le *Solide* avait été armé dès 1708, pour une campagne commerciale dans les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Un gouverneur d'une de ces régions, VELASCO, avait encouragé les affrêteurs et les assurait de ses faveurs contre une part dans les bénéfices (1).

Le *Solide* quitta Saint-Malo pour le Port-Louis, où ses marchandises et ses équipages furent complétés, et 6 janvier 1709, il mettait à la voile sous le commandement du capitaine DE RAGUIENNE DE MAREUIL. L'état-major se composait de STAFORD, major-garde-côte, de GROUT DE MONTAUVANT et de DE CHATEAUFORT, lieutenants, de DE RAGUIENNE fils, MESNAND, CROSNIER et MEZIÈRE, enseignes.

(1) Les affrêteurs étaient LAMBROSSE et DE LA HAYE, directeurs de la *Compagnie de l'Assiente*. Par une convention datée de fin 1707, les directeurs assuraient au gouverneur espagnol de Buenos-Ayres. VELASCO, 5 0/0 dans les bénéfices, et 125 0/0 sur le prix coûtant marqué sur la facture générale.

Digitized by Google

L'écrivain était VAUTIER, et l'aumônier le R. P. DUMAY, religieux jacobin; MELLOT et BERNARD étaient chargés du service de santé. L'équipage entier s'élevait à 201 (1) hommes, plus le personnel commercial, parmi lequel nous citerons DE MONCOURANT, qui s'intitule dans la relation qui est parvenue jusqu'à nous, « marchand sur le *Solide*. »

Le commandant DE RAGUIENNE mena directement son bâtiment à la Plata, où il devait trouver aide, protection et faveurs. Le vaisseau ne fut pas plustôt en rade qu'il eut bientôt à subir toutes sortes de vexations; son équipage fut en partie mis en prison, et ses marchandises restèrent impayées. Le commandant après avoir recouvré ses hommes quitta la Plata pour d'autres colonies espagnoles où on lui assura moins de faveurs, mais aussi moins d'ennuis.

La perte marchande n'en avait pas moins été trè forte, le capitaine résolut de traverser le Pacifique et d'aller chercher une cargaison sur les côtes de Chine.

Le dimanche 16 novembre 1710, le *Solide* mit à la voile. « On donna à l'équipage du vaisseau, dit DE MONCOURANT, six mois d'avance, à compter sur leurs gages, afin de faire ce voyage avec agrément, on leur distribua aussi des hardes, des draps de notre carguaison, qui sont en payement de seize mois de ration d'eau de vie, qu'on leur avait retranché par nécessité, et à compte, on leur donne ces habits. »

(1) Le personnel marqué au rôle de l'équipage, se composait de 13 officiers-majors ou assimilés, 43 officiers mariniers ou chefs de spécialités, 85 matelots, 2 novices, 14 mousses, 33 volontaires dont 4 gradés, 4 valets et 7 ouvriers.

Digitized by Google

Pendant cette traversée de l'Océan on aperçut le 30 décembre, quelques terres : « Craignant ces îles Saint-Pierre et Saint-Bartholomy, et n'ayant pas la hauteur depuis quelque temps, et tous ces endroits n'estant pas bien connus, cela nous a fait courir tant au N. O. que au O. N. O. »

En janvier 1711, le *Solide* reconnut l'île Guam et y fit escale, « parce que nous avons fort peu d'eau, d'ailleurs c'est une fort bonne relasche ; les vaisseaux espagnols qui partent d'Aquapulco, pour Manille, y relachent toujours. »

De Raguienne poursuivit sa route vers les côtes de Chine, et passa entre Formose et Luçon. Le dimanche 15 février, la vigie cria : « Terre ». Le *Solide* atteignit alors le voisinage du delta de Canton, il longea le littoral et vint se mettre à l'abri derrière les îles de Samechon.

Le second monta à Canton, où il alla trouver le P. de Goville, jésuite français, qui le conduisit chez le *houpou*. Ce fonctionnaire était unne connaissance personnelle du P., il reçut Staford en ami, ce qui décida le commandant de Raguienne à venir mouiller à Ouam-pou.

Le *Solide* pénétra dans la rivière, et y resta du 2 mars jusqu'au mois d'août 1711.

Il serait inutile que je raportasse icy jour par jour, ce qui s'est passé pendant mon séjour à Canton, n'ayant jamais esté à bord qu'en allant, et venant quelques fois, pour apporter de l'argent, ou autres choses, ayant esté assez occupés d'ailleurs avec nos marchands chinois tant pour nos contracts avec eux, que pour la livraison des marchandises, et aussy pour mes differants avec les *houpous*,

Digitized by Google

et autres gens de la douane, lesquels feroient en vérité perdre patience à un ange, c'est là, n'écoutant rien au monde que leurs intérests, n'ayant absolument d'autre Dieu que l'argent, outre qu'il ne convient point de porter cela dans un journal de navigation comme celuy cy, me réservant à le faire amplement dans mon journal historique, ou traitté de différents commerce des pays, où nous avons passés et séjournés, où je me propose de faire pareillement pour ce royaume de la Chine et particulièrement de cette ville de Canton, laquelle comme fort marchande demande un long détail.

Pendant l'espace du 10 mars jusqu'au 20 juillet, on a travaillé au radouble du vaisseau que l'on a déchargé entièrement à Wuampou, ayant eu bien de la peine d'obtenir du propriétaire la permission de s'établir, quoy que en payant les batteaux de douanne y ont restés, et les ayant payés jusqu'à son entière décharge, et y sont revenus lorsque nous avons commencés à charger, nous nous sommes rematés d'un mast de mizaine neuf et d'un mast de beauprés ayant esté trouvé, les dits mast offensés nous avons eu aussy des mats de hune de rechange neuf.

Nous avons fait un gouvernail neuf, donné un souffflage au vaisseau, de l'épaisseur de deux pouces, et on a redoublé le vaisseau parfaitement bien, ayant eu jusqu'à trente charpentiers chinois à y travailler, lesquels sont très bons ouvriers, puis fait des achats de 600 quintaux de biscuit, 73 quarts, et 4 bariques de lard...

Le lundy 20 juillet nous avons commencé à charger, et j'ay fait conduire 200 caisses de marchandises, bien conditionnées pour commencement, ce qui a fort réjouit nos équipages, qui commencent à s'ennuyer, d'autant plus que les grandes chaleurs nous incommodent fort.

Du 20 juillet au vendredy 31, nous avons continués à recevoir les marchandises, et à charger jusqu'à ce jour

Digitized by Google

31e que Monsieur DE RAGUIENNE ne voulant point recevoir d'avantage de marchandises jusqu'à sortir le premier banc de cette maline, comme le plus dangereux, a fait venir le pilotte chinois, et a appareillé pour passer les bancs. Puis estant à trois bonnes lieues de Wampou, nous avons continué de charger jusqu'au mercredy 12e d'aoust que le vaisseau a appareillé pour sortir de la bouche du Tigre..... En venant à bord, j'ay veu un vaisseau anglois mouillé à Wampou, venant de Suratte ; il en est arrivé aussy quatres autres à Macao, dont deux viennent d'Europe en droiture, un autre de Batavia où il avoit hiverné, venant d'Europe, n'ayant pu passer l'année précendente en Chine pour estre la saison trop avancé, et un autre venant de Bombay ; ces vaisseaux restent à Macao, jusqu'à notre départ, n'ozant entrer dans la rivière, que nous n'en soyons dehors, quoy que nous ne voulions leur faire de mal...

J'ay oublié de dire que le 4e juillet, j'ay eu nouvelle de l'arrivée au Port d'Emouy de deux vaisseaux françois (1) qui avoient paru le 20e de juin, quoy que ce fut une nouvelle fort incertaine, s'ils estoient françois ou non. Je ne laissois pas d'écrire à M. MARTIN, et DE VALADE, capitaine, le directeur me douttant bien, que ce ne pouvoient estre, d'autres que ces deux vaisseaux, de M. DE VIECOURT, commandant l'expedition par feu M. DL BÉNAC, que nous avons laissés au Pérou, se disposant à venir à la Chine, et en effet, c'estoit eux, puis que le dimanche 16e d'aoust, veille de mon depart de Canton, je receus des lettres de ces Mrs qui me marquoient avoir pris le party d'aller au port d'Emouy, et leur résolution d'y demeurer, les marchands anglais qui sont à Canton, m'ont dit que s'ils restoient à Emouy, ils n'en seroient pas bons marchands, la *Compagnie d'Angleterre* ayant donné

(1) La *Princesse* et la *Découverte*.

Digitized by Google

ordre à ses vaisseaux de n'y plus aller, à cause des grandes vexations qu'on leur fait, et des friponneryes des marchands, ne pouvant estre payés de plus de cent cinquante mille taëls, qui leurs y sont deubs; j'ay écrit avant de partir de Canton à ces M^rs^ leur participant ces nouvelles, et leur conseillant de venir à Canton, dont je m'étois fort bien trouvé.

Ils m'ont donné pour toute nouvelle qu'avant leur départ du Pérou et l'année 1711, il estoit arrivé à la coste cinq vaisseaux françois chargés de marchandises, dont deux comptaient venir à la Chine (1). Si j'étois avec eux, je ne leur conseillerois pas, car si on y va tant à la fois, ce commerce sera bientôt ruiné.

En sortant des bouches du Tigre le bâtiment fut pris par l'ouragan et dématé en partie.

Le samedi 29 aoust le vent se calma, et le temps s'est un peu éclairé, ce qui arriva aussitost qu'on eut achevé le vœu général que l'aumonier fit au nom de tout l'équipage, lequel se doit accomplir à bord, en outre j'en fis un en mon nom particulier, d'aller à mon arrivée en France à Ste-Anne, en Auroy, faire dire une messe, l'entendre nuds pieds et y faire mes dévotions, et donner 30 livres à l'église.

Pendant le désarroi causé par la tempête, douze matelots étaient parvenus à mettre une chaloupe à la mer et à gagner Canton. Tandis que le *Solide* cherchait sur la côte un refuge pour réparer ses avaries, et visitait Tien-pehien et l'île de Sancian, le capitaine en second STAFORD se rendait à Canton à la recherche des déserteurs.

(1) L'*Eclair* et la *Reyne d'Espagne*.

Digitized by Google

Malgré que les autorités chinoises fussent prévenues, ces recherches, par des hommes en armes, dans la ville de Canton, ne furent pas sans émouvoir les habitants. Les matelots furent retrouvés, mais en se défendant ils tuèrent un Chinois presque devant le domicile des Jésuites. Le peuple, à l'annonce de cet événement, et sans faire de distinction s'assembla, gronda, puis rompit les portes, et pilla la maison des missionnaires français. Le P. DE GOVILLE était alors supérieur de cette résidence, il intervint auprès du vice-roi, et pu calmer l'animosité qui s'était aussitôt emparé des autorités chinoises. Il n'y eut ainsi aucune suite fâcheuse pour les Français.

Le bâtiment fut ainsi immobilisé dix mois pour réparer ses avaries et attendre la mousson favorable.

A son voyage de retour, le *Solide* chercha à vendre ses marchandises orientales au Pérou, mais n'ayant pu tout liquider, il fit escale à Lisbonne, où le reste des produits de Chine fut déposé.

Ce voyage à Canton, sans autorisation spéciale de la Compagnie française qui détenait le monopole commercial, donna lieu à un premier procès

La nouvelle *Compagnie de Chine,* qui s'était formée en 1712-13, s'appuyait sur le texte de ses lettres-patentes. Elle avait été constituée « pour faire le commerce dans tout l'Empire de Chine à l'exclusion de tous les autres sujets de Sa Majesté, et pour jouir de tous les droits dont a jouy ou dû jouir la précédente Compagnie, à la réserve seulement des droits d'amirauté. »

En conséquence elle demanda en mai 1716 de faire saisir le *Solide*.

Digitized by Google

Les affrêteurs prouvèrent que le bâtiment n'avait été armé que pour Buenos-Ayres, et que son voyage en Chine était indépendant, et nullement ordonné par la direction. Que la *Compagnie de Chine* ne pouvait avoir aucun droit de saisie sur les vaisseaux « allant des Indes espagnoles à la Chine, ny de ce lieu à la mer du Sud. Cela ne pouvait regarder que le Roy d'Espagne (1). »

Les directeurs du *Solide* eurent gain de cause, car aucun des produits d'Extrême-Orient n'avait été rapporté en France.

Le vaisseau, parti du Port-Louis le 7 avril 1709, rentrait en Bretagne le 26 janvier 1717, après une absence de près de huit années; il ramenait 113 marins, ayant perdu 60 morts ou noyés et 28 déserteurs; le cadre des officiers avait été également très éprouvé, deux enseignes et le capitaine revoyaient seuls leur patrie (2), sur huit qu'ils étaient au départ. Ce voyage au long cours n'avait pas été seulement dur pour l'équipage, les affrêteurs LAMBROSSE et DE LA HAYE, de Saint-Malo, furent fortement atteints lors du règlement de comptess.

Il fallut d'abord verser la part revenant à la caisse des Invalides, soit : 5.334 livres, 15 sols, 9 deniers.

Le sieur LAMBROSSE écrivit à ce sujet, le 9 août 1717, au Conseil de la Marine :

« La malheureuse situation causée par la mauvaise foy du sieur RAGUIENNE me met hors d'état de payer

(1) *Arch. Nat. Inventaire.* Invalides.

(2) C'étaient le commandant: DE RAGUIENNE, son fils DE RAGUIENNE, et l'enseigne et premier pilote MESNAND.

Digitized by Google

ce qui est deu de mon armement aux Invalides, mais je consens que le trésorier touche les 6 deniers pour livre sur les matières qui sont à Lisbonne ; si le conseil le souhaitte ainsy, je donnerai un ordre au sieur DE SAINTE-COLOMBE de faire ce payement à moins que le conseil n'aimat mieux ordonner à ce Consul d'envoyer à Lorient la somme à laquelle se trouveront monter les 6 deniers pour livre (1). »

Paris, le 20 septembre 1717

LAMBROSSE donna ses ordres en conséquence :

« Envoye le consentement que le Conseil luy a demandé pour que le Sr DE ST-COLOMBE prenne sur les matières d'or qui sont entre ses maius provenant de l'armement du *Solide*, la somme de 5,279 L. 16 s. 10 d. à quoy ont été liquidés les 4 et 6 d. pour L. sur la solde de l'équiqage par le bureau des classes du P.-Louis. » (2)

On trouve sur le même registre l'observation suivante :

« Il a esté remis un placet des veuves et héritiers des officiers mort dans la campagne du *Solide* qui demandent que cette somme ne soit pas prise sur ces matières pretendant que le Sr LAMBROSSE n'a aucun interest pour y donner son consentement et que c'est au Sr. DE FAVEROLLES à payer les invalides ayant retenu leurs droits montant à 2.000 L. sur les paye-

(1) *Archives nationales. Invent. 1717-1718. Invalides.*

(2) *Arch. nat. Invent.*

Digitized by Google

mens qu'il a fait à l'équipage de la mer etant encore redevable à ces héritiers de 800 L. »

Mais cette somme due à la caisse des Invalides était peu de chose contre les 269.396 l. 10 s. 6 d. que l'équipage devrait toucher pour 93 mois et 20 jours de navigation. (3) Le règlement fut lent et laborieux, les procès n'activèrent pas le solde des comptes, d'autant plus que les marchandises laissées à Lisbonne se vendaient difficilement.

En 1717, le commandant DE RAGUIENNE et son fils passèrent en justice, sur une dénonciation des matelots d'avoir transporté à terre de l'or et de l'argent sans les avoir déclaré à la douane.

Cette même année les actionnaires, devant le résultat peu encourageant de l'armement du *Solide,* intentèrent un procès aux directeurs LAMBROSSE et DE LA HAYE pour restitution de la moitié du capital-actions parce qu'il n'y avait eu qu'un seul vaisseau armé.

Le commandant DE RAGUIENNE demanda également qu'on lui restituât 15.000 livres, soit la moitié des actions, qu'il avait versée dans l'armement, sous prétexte que les récipissés du caissier portaient que les actions étaient placées sur deux vaisseaux.

C'est que devant les frais énormes de l'entreprise, les affrêteurs avaient retardé l'armement du *Glorieux*, qui finalement ne partit pas.

Cette affaire, peu brillante au point de vue financier n'émut nullement les armateurs bretons. L'*Eclair* et le *Ponchartrain* recevaient à ce moment des équi-

(3) La solde du commandant était de 300 livres par mois ; il toucha à son retour 28.100 livres.

Digitized by Google

pages pour les mers de Chine, et la nouvelle *Compagnie des Indes* s'organisait.

La France devait occuper en Chine, pendant une grande partie du XVIIIe siècle, grâce à la puissante *Compagnie des Indes*, la première place commerciale, après les Anglais.

Digitized by Google

Digitized by Google

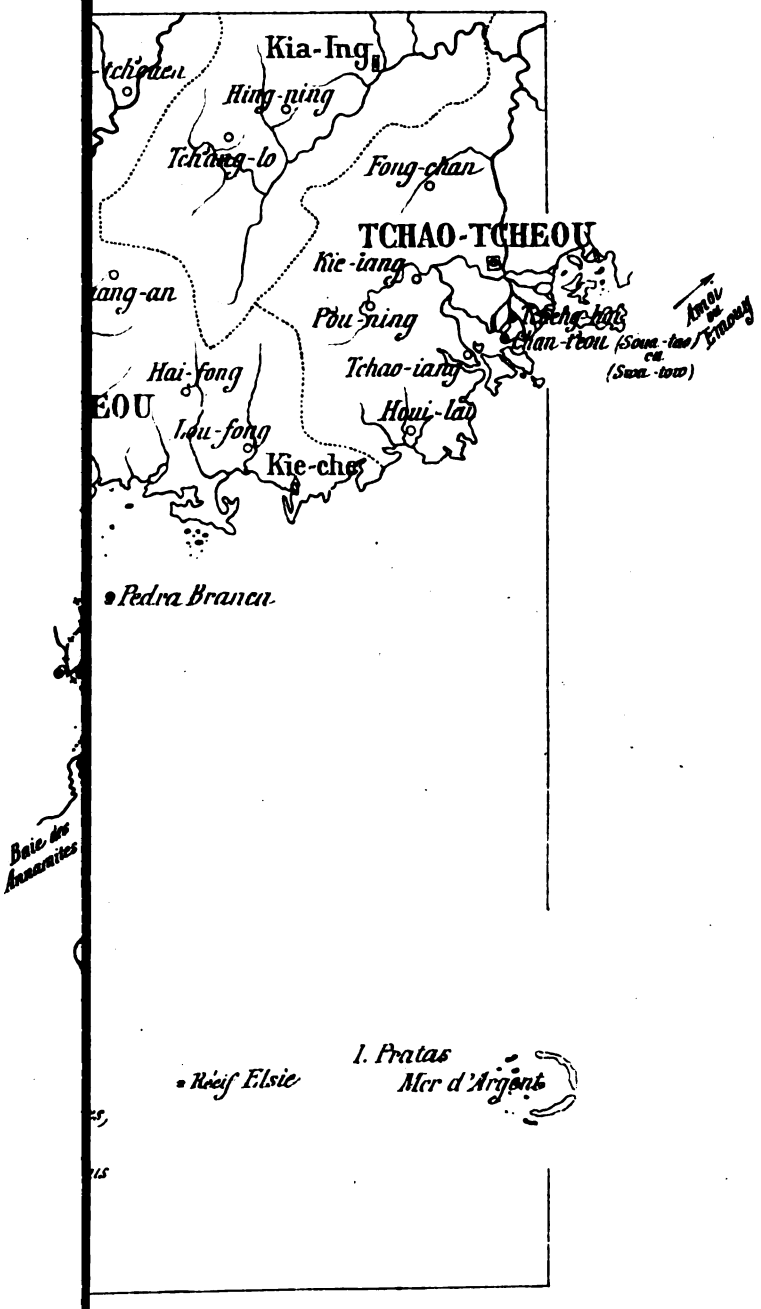

Digitized by Google

Digitized by Google

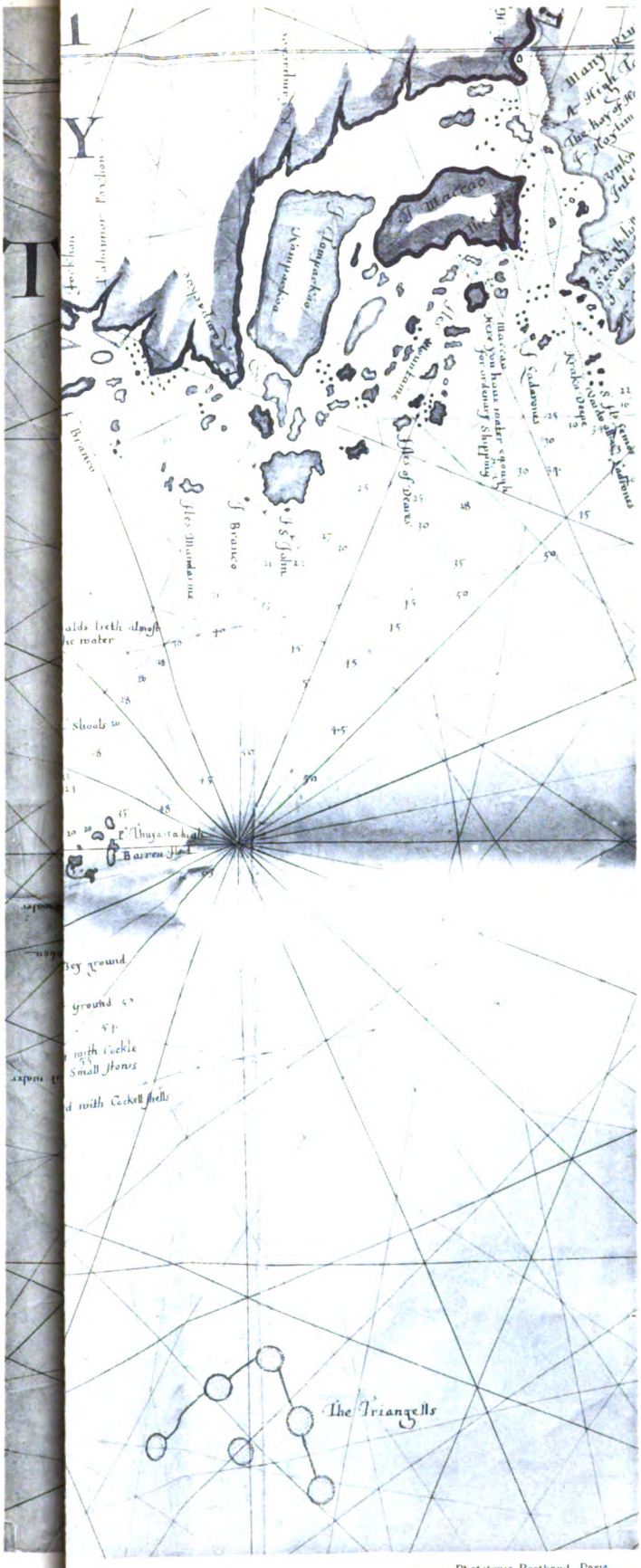

Phototypie Berthaud, Paris

Digitized by Google

Digitized by Google

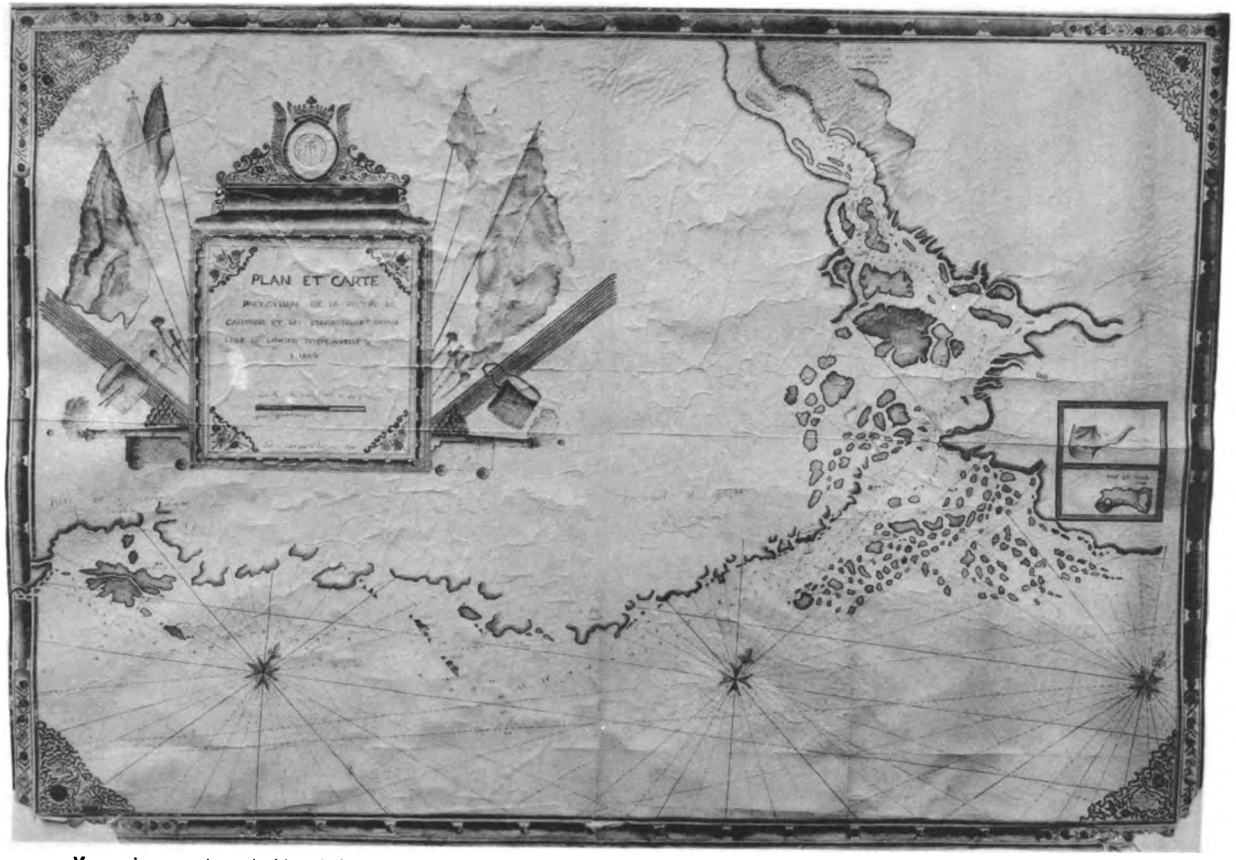

Manuscrit conservé aux Archives de la Marine

Phototypie Berthaud, Paris.

CARTE DE LA RIVIÈRE DE CANTON

levée par De Lagrange. 1698

Digitized by Google

Digitized by Google

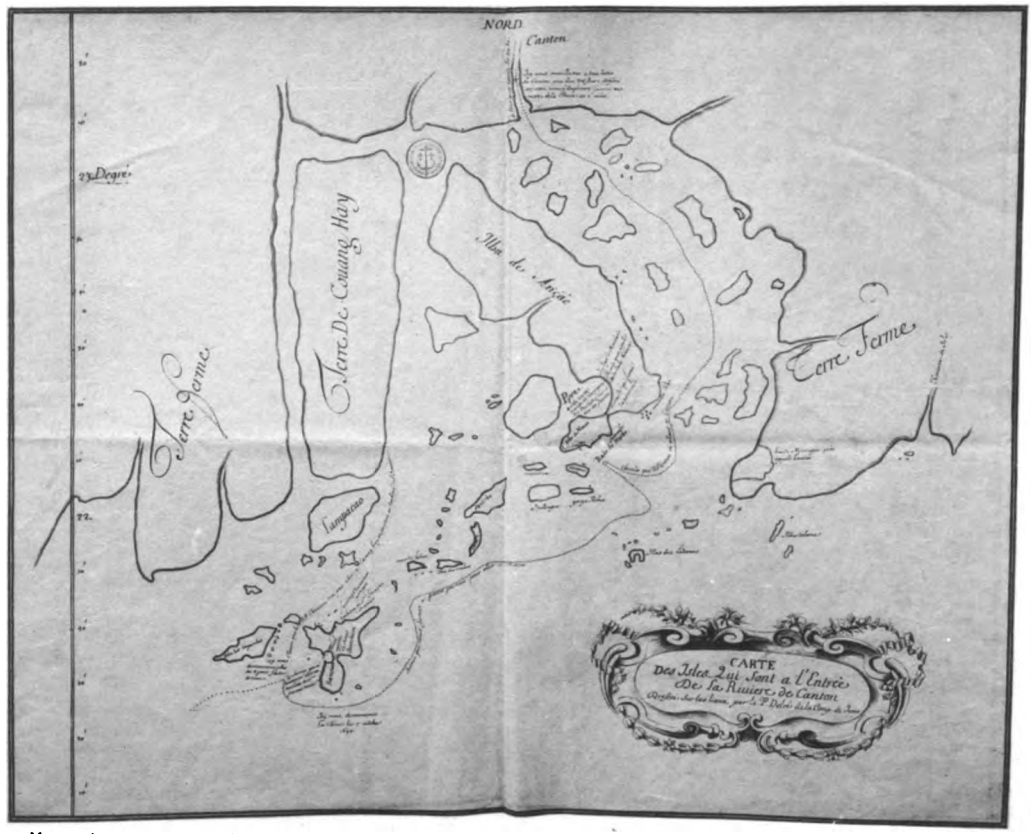

Manuscrit conservé aux Archives de la Marine

Phototypie Berthaud, Paris

CARTE DE L'ENTREE DE LA RIVIERE DE CANTON

faite par le R. P. DOLZÉ. 1698

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

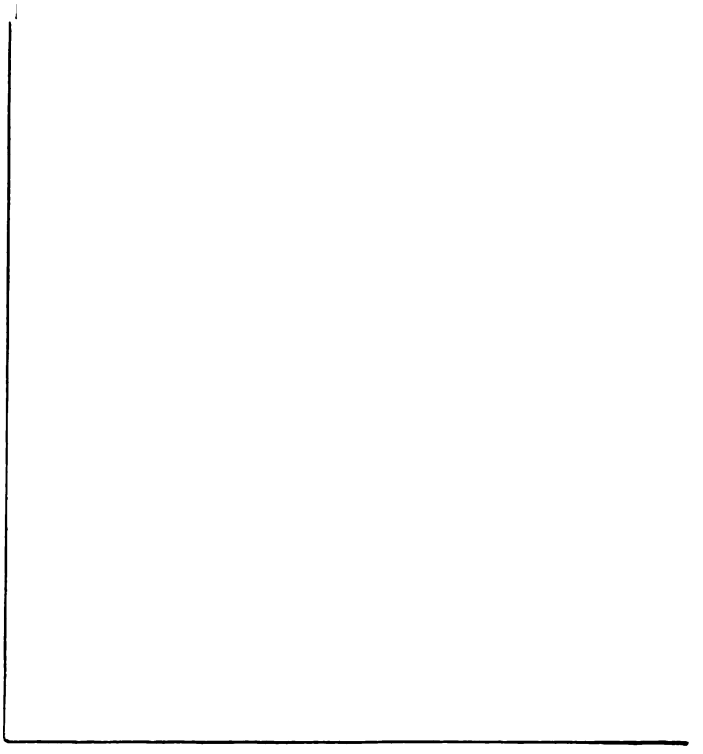

Digitized by Google

Digitized by Google